

CAMILLE FLAMMARION

**L'INCONNU
ET
LES PROBLEMES PSYCHIQUES**

MANIFESTATIONS DE MOURANTS
APPARITIONS, TELEPATHIE
COMMUNICATIONS PSYCHIQUES
SUGGESTION MENTALE
VUE A DISTANCE
LE MONDE DES RÊVES
LA DIVINATION DE L'AVENIR

Tome I

Introduction

Les aspirations universelles et constantes de l'humanité pensante, le souvenir et le respect des morts, l'idée innée d'une Justice immanente, le sentiment de notre conscience et de nos facultés intellectuelles, la misérable incohérence des destinées terrestres comparée à l'ordre mathématique qui régit l'univers, l'immense vertige d'infini et d'éternité suspendu dans les hauteurs de la nuit étoilée, et au fond de toutes nos conceptions, l'identité permanente de notre *moi*, malgré les variations et les transformations perpétuelles de la substance cérébrale, tout concourt à établir en nous la conviction de l'existence de notre âme comme entité individuelle, de sa survivance à la destruction de notre organisme corporel, et de son immortalité.

Toutefois, la démonstration scientifique n'est pas encore faite, et les physiologistes enseignent au contraire, que la pensée est une fonction du cerveau, que sans cerveau il n'y a pas de pensée, et que tout meurt avec nous. Il y a contradiction entre les aspirations idéales de l'humanité et ce que l'on appelle la science positive.

D'autre part, on ne sait, on ne peut affirmer que ce que l'on aura appris. La science seule est en progrès dans l'histoire actuelle de l'humanité. Elle a transformé le monde, quoiqu'on ne lui rende que bien rarement la justice et la reconnaissance qui lui sont dues. C'est par elle que nous vivons intellectuellement et même matériellement aujourd'hui. C'est elle seule qui peut nous éclairer et nous conduire.

Cet ouvrage est un essai d'analyse scientifique de sujets considérés, en général, comme étrangers à la science, et même comme incertains, fabuleux et plus ou moins imaginaires.

Je vais montrer que ces faits existent.

Je vais essayer d'appliquer les méthodes des sciences d'observation à la constatation et à l'analyse de phénomènes relégués généralement jusqu'ici dans le domaine des contes, du merveilleux ou du surnaturel, et d'établir qu'ils sont produits par des forces encore inconnues et appartiennent à un monde invisible, naturel, différent de celui qui tombe sous nos sens.

Cette tentative est-elle rationnelle ? Est-elle logique ? Peut-elle conduire à des résultats ? Je l'ignore. Mais elle est intéressante. Et si elle nous mettait sur la voie de la connaissance de la nature de l'âme humaine et de la démonstration scientifique de sa survivance, elle ferait faire à l'humanité un progrès supérieur à tous ceux qui lui ont été apportés jusqu'ici par l'évolution graduelle de toutes les autres sciences réunies.

La raison humaine ne peut admettre comme certain que ce qui est démontré. Mais, d'autre part, nous n'avons le droit de rien nier d'avance, car le témoignage de nos sens est incomplet et trompeur.

Nous devons aborder tout sujet d'études sans aucune idée préconçue, être disposés à admettre ce qui sera prouvé, mais n'admettre que ce qui le sera. En général, dans ces sortes de sujets touchant à la télépathie, aux apparitions, à la vue à distance, à la suggestion mentale, aux rêves prémonitoires, au magnétisme, aux manifestations psychiques, à l'hypnotisme, au spiritisme, et à certaines croyances religieuses, il est inouï de voir combien peu on a mis de critique éclairée dans l'examen des choses en discussion, et quel incohérent assemblage de sottises on accueille à titre de vérités. Mais la méthode d'observation scientifique est-elle applicable à toutes ces recherches ? Voilà ce que nous devons d'abord apprécier par ces recherches elles-mêmes.

En principe, nous ne devons croire à rien sans preuves.

Il n'y a que deux méthodes en ce monde : celle de l'ancienne scolastique, qui affirmait certaines vérités *a priori*, auxquelles les faits étaient tenus de se conformer, et celle de la science moderne depuis Bacon, qui part de l'observation des faits et ne construit la théorie

qu'après les avoir constatés. Je n'ai pas besoin d'ajouter que c'est la seconde de ces deux méthodes qui est appliquée ici.

Le cadre de cet ouvrage est essentiellement scientifique. Je laisserai de côté, par principe même, les choses qui ne me paraîtront pas avoir été certifiées, soit par l'observation, soit par l'expérience.

Beaucoup disent : « A quoi bon chercher ? Vous ne trouverez rien. Ce sont là des secrets que Dieu se réserve. » Il y a toujours eu des gens qui ont préféré l'ignorance au savoir. Avec cette manière de raisonner et d'agir, on n'aurait jamais rien su, et plus d'une fois on l'a appliquée aussi aux recherches astronomiques. C'est le raisonnement de ceux qui ont l'habitude de ne pas penser personnellement, et qui confient à de prétendus directeurs le soin de tenir leur conscience en lisières.

D'autres affectent d'objecter que ces chapitres des sciences occultes font reculer notre savoir vers le moyen âge au lieu de l'avancer vers l'avenir lumineux préparé par le progrès moderne. Et bien ! L'étude raisonnée de ces faits ne peut pas plus nous ramener aux temps de la sorcellerie que l'étude des phénomènes astronomiques ne peut nous ramener au temps de l'astrologie.

En commençant cet ouvrage, mes yeux viennent de tomber sur la préface du livre du comte Agénor de Gasparin sur les tables tournantes et d'y lire ce qui suit :

« Il y a un mot, un gros mot qui demande à être éclairci : « le sujet de mon travail n'est pas sérieux ». En d'autres termes, nous ne voulons pas savoir si vous avez tort ou raison, il nous suffit de savoir que la vérité dont vous prétendez prendre la défense, n'est pas au nombre des vérités brevetées et autorisées, des vérités dont on ne peut s'occuper sans se compromettre, des vérités avouables, des *vérités sérieuses*. Il existe des vérités ridicules ; tant pis pour elles ! Leur tour viendra peut-être, et alors les gens qui se respectent daigneront les prendre sous leur protection, mais, en attendant, aussi longtemps que certaines personnes fronceront le sourcil, aussi longtemps que certains salons railleront, il sera de mauvais goût de braver le blâme de l'opinion reçue. Ne nous parlez point de la vérité ! Il s'agit de convenances, il s'agit de tenue, il s'agit de demeurer dans l'ornière où marchent à la file les hommes sérieux. »

Ces paroles écrites il y a près d'un demi-siècle sont toujours vraies. Notre pauvre espèce humaine, si ignorante de tout, et dont les heures se passent, en général, si stupidement, comprend dans ses rangs des individus qui s'admirent très sérieusement, et jugent les hommes et les choses. Il n'y a qu'un parti à prendre lorsqu'on étudie une question quelconque, c'est de ne pas se préoccuper de ces individus, de leur opinion publique ou privée et d'aller droit devant soi dans la recherche de la vérité. Les trois quarts de l'humanité sont composés d'êtres encore incapables de comprendre cette recherche et qui vivent sans penser par eux-mêmes. Laissons-les avec leurs jugements superficiels et dépourvus de valeur réelle.

Il y a fort longtemps que je m'occupe de ces questions, dans les heures de loisir de mes travaux astronomiques. Mon ancienne carte de « membre associé libre de la Société parisienne des études spirites », signée par Allan Kardec, vient de passer sous mes yeux : elle est du 15 novembre 1861¹. Depuis plus d'un tiers de siècle, j'ai été tenu au courant de la plupart des phénomènes observés sur l'ensemble de notre globe, et j'ai examiné la plupart des « médiums ». Il m'a toujours semblé que ces phénomènes méritaient d'être étudiés dans un esprit de libre examen, et j'ai cru en maintes circonstances devoir insister sur ce point². C'est, sans aucun doute, à cause de cette longue expérience personnelle que l'on a tant insisté pour réclamer la rédaction de cet ouvrage.

Peut-être aussi, la pratique habituelle des méthodes expérimentales et des sciences d'observation assure-t-elle un contrôle plus digne de confiance que les vagues approximations dont on se contente habituellement dans la vie ordinaire.

¹ J'avais alors 19 ans et j'étais depuis trois ans élève-astronome à l'observatoire de Paris.

² Voy. mon ouvrage sur *Les Forces naturelles inconnues*.

Mais j'hésitais toujours. Le temps est-il vraiment venu ? Est-ce suffisamment préparé ? Le fruit est-il mûr ?

On peut toutefois commencer (et on le fait avec raison). Les siècles développeront le germe. Ceci est donc un livre d'*études*, Conçu et exécuté dans le seul but de connaître la vérité, sans préoccupation des idées généralement admises jusqu'ici, avec l'indépendance d'esprit la plus complète et le désintéressement le plus absolu de l'opinion publique.

Il faut avouer d'ailleurs, que si ce travail est intéressant, passionnant même, au point de vue de la recherche de vérités inconnues, il est fort ingrat au point de vue de cette opinion publique. Tout le monde, ou à peu près, désapprouvent ceux qui y consacrent quelque temps. Les hommes de science pensent que ce n'est pas un sujet scientifique et qu'il est toujours regrettable de perdre son temps. Les personnes, au contraire, qui croient aveuglément aux communications spirites, aux rêves, aux pressentiments, aux apparitions, trouvent qu'il est inutile d'y apporter un esprit critique d'analyse et d'examen. Ne nous dissimulons pas non plus que le sujet reste imprécis et obscur, et que nous aurons beaucoup de peine à l'éclairer d'une véritable lumière. Mais ce travail n'aurait-il servi qu'à apporter une petite pierre à l'édifice des connaissances humaines, que je serais heureux de l'avoir entrepris.

Le plus difficile pour l'homme est, semble-t-il, de rester absolument indépendant et affranchi de toute ambition personnelle, de dire ce qu'il pense, ce qu'il sait, sans aucun souci de l'opinion qu'on peut avoir de lui, en demeurant désintéressé de tout. La mise en pratique de la noble devise de Jean-Jacques ne produit guère que des ennemis. Car l'humanité est, avant tout, une race égoïste, grossière, barbare, ignorante, lâche et hypocrite. Les êtres qui vivent par l'esprit et le cœur sont l'exception.

Ce qu'il y a de plus curieux peut-être, c'est que la libre recherche de la vérité est désagréable à tout le monde, car chaque cerveau a ses petits préjugés dont il ne veut pas démordre.

Si je dis, par exemple, que l'immortalité de l'âme, déjà enseignée par la philosophie, sera bientôt prouvée expérimentalement par les sciences psychiques, plus d'un sceptique sourira de mon affirmation.

Si je dis, au contraire, que le spirite qui appelle Socrate ou Newton, Archimède ou Saint Augustin, dans son guéridon, et qui s'imagine converser avec eux est dupe d'une illusion, voici tout un parti qui me jettera de lourdes pierres pour me lapider.

Mais, encore une fois, ne nous préoccupons pas de ces diverses opinions.

A quoi peuvent conduire ces études sur les problèmes psychiques ? demande-t-on aussi.

– A montré que l'âme existe et que les espérances d'immortalité ne sont pas des chimères.

Le « matérialisme » est une hypothèse qui ne peut plus se soutenir depuis que nous connaissons mieux « la matière ». Celle-ci n'offre plus le solide point d'appui qu'on lui attribuait. Les corps sont composés de milliards d'atomes mobiles invisibles, qui ne se touchent pas et sont en mouvement perpétuel les uns autour des autres ; ces atomes infiniment petits sont maintenant considérés eux-mêmes comme des centres de forces. Où est la matière ? Elle disparaît sous le dynamisme.

Une loi intellectuelle régit l'univers, dans l'organisme duquel notre planète n'est qu'un humble organe : c'est la loi du Progrès. J'ai montré dans mon ouvrage *Le monde avant la création de l'homme* que le transformisme de Lamarck et Darwin n'est qu'une constatation de faits et non une cause (le produit ne peut jamais être supérieur à son générateur), et dans mon ouvrage *La fin du Monde*, que rien ne peut finir, puisque depuis l'éternité passée tout existe encore.

L'étude de l'univers nous fait entrevoir l'existence d'un plan et d'un but, qui n'ont point l'habitant de notre planète pour objet spécial, et qui sont d'ailleurs inconnaissables pour notre petitesse.

La loi du progrès qui régit la vie, l'organisation physique de cette vie elle-même, l'attraction des sexes, la prévoyance inconsciente des plantes, des insectes, des oiseaux, etc., pour assurer

leur progéniture et l'examen des principaux faits de l'histoire naturelle établissent, comme l'a décrit Oersted, qu'il y a « de l'esprit dans la nature. »

Les actes de la vie habituelle ne nous montrent la pensée que dans le cerveau de l'homme et des animaux. De là, les physiologistes ont conclu qu'elle est une propriété, un produit du cerveau. On affirme, disons-nous, qu'il n'y a pas de pensée sans cerveau.

Or, rien ne nous autorise à admettre que la sphère de nos observations soit universelle, qu'elle comprenne toutes les possibilités de la nature, dans tous les mondes.

Nul n'a le droit d'affirmer que la pensée ne puisse pas exister sans cerveau.

Si l'un ou l'autre des millions de microbes qui habitent notre corps cherchait à généraliser ses impressions, pourrait-il se douter, en naviguant dans le sang de nos artères ou de nos veines, en dévorant nos muscles, en perçant nos os, en voyageant dans les divers organes de notre corps, depuis la tête jusqu'aux pieds, que ce corps, comme le sien, est régi par une unité organique ?

Nous sommes sensiblement dans le même cas relativement à l'univers astral.

Le soleil, cœur gigantesque de son système, source de vie, rayonne au foyer des orbites planétaires et gravite lui-même dans un organisme sidéral plus vaste encore. Nous n'avons pas le droit de nier qu'une pensée puisse résider dans l'espace et diriger ces mouvements comme nous dirigeons ceux de nos bras ou de nos jambes. La puissance instinctive qui régit les êtres vivants, les forces qui entretiennent les battements de nos cœurs, la circulation de notre sang, la respiration de nos poumons, le fonctionnement de nos organes, n'existent-ils pas, autres, dans l'univers matériel, régissant des conditions d'existence incomparablement plus importantes que celle d'un être humain, puisque, par exemple, si le soleil s'éteignait ou si le mouvement de la terre était disloqué, ce n'est pas un être humain qui mourrait, ce serait la population entière du globe, sans parler des autres planètes.

Il existe dans le cosmos un élément dynamique, invisible et impondérable, répandu à travers l'univers, indépendant de la matière visible et pondérable, et agissant sur elle. Et dans cet élément dynamique il y a une intelligence supérieure à la nôtre³.

Dans le récit d'une de ses curieuses expériences, Mme d'Espérance dont les facultés médiumniques sont si extraordinaires, nous fait part d'une impression analogue : « Comment décrire l'indescriptible ? Le temps avait disparu ; l'espace n'existait plus. Je compris que les pensées sont les seules substances réellement tangibles (Mme D'Espérance. *Au pays de l'Ombre.*).

Oui, sans doute, nous pensons par le cerveau, comme nous voyons par les yeux, comme nous entendons par le sens de l'ouïe ; mais ce n'est pas notre cerveau qui pense, pas plus que ce sont nos yeux qui voient. Que dirait-on d'une personne qui féliciterait une lunette de bien voir les canaux de Mars ? L'œil est un organe. Le cerveau en est un aussi.

Les problèmes psychiques ne sont pas aussi étrangers qu'on le suppose parfois aux problèmes astronomiques. Si l'âme est immortelle, si le ciel est sa future patrie, la connaissance de l'âme ne peut pas rester étrangère à la connaissance du ciel. L'espace infini n'est-il pas le domaine de l'éternité ? Qu'y a-t-il donc de surprenant à ce que des astronomes aient été penseurs, chercheurs, soucieux de s'éclairer sur la nature réelle de l'homme comme de la création ? Ne reprochons pas à Schiaparelli, directeur de l'Observatoire de Milan, observateur assidu de la planète Mars, au professeur Zoellner, de l'Observatoire de Leipzig, auteur de recherches importantes sur les planètes, à Crookes, qui fut astronome avant d'être chimiste, à l'astrophysicien Huggins, et à d'autres savants, tels que le prof. Richet, Wallace, Lombroso,

³ Le grand chimiste Humphry Davy, le premier qui ait expérimenté le protoxyde d'azote en 1799, en avait dès ses premières expériences respiré une forte dose et avait perdu connaissance. Pendant cette minute d'anéantissement apparent, il ressentit des impressions cérébrales extraordinaires dont il se souvint au réveil, au moins ce qui concernait leur conséquence métaphysique. Ses idées, rappelées avec énergie, éclatèrent tout à coup par cette exclamation prononcée sur le ton d'un inspiré : « Rien n'existe que la pensée ; l'univers se compose d'impressions, d'idées, de plaisirs et de peines ».

etc., d'avoir cherché à savoir ce qu'il y a de vrai dans ces manifestations. La vérité est une, et tout se tient dans la nature.

J'oserais même ajouter qu'il n'y a pas grand intérêt pour nous à étudier l'univers sidéral si nous étions certains qu'il nous est et nous restera éternellement étranger, si nous ne devons jamais en rien connaître personnellement. L'immortalité dans les astres me paraît être le complément logique de l'astronomie. En quoi le ciel peut-il nous intéresser si nous ne vivons qu'un jour sur la terre ?

Les sciences psychiques sont très en retard sur les sciences physiques. L'astronomie a eu son Newton, la biologie n'en est qu'à Copernic, la psychologie n'a encore que des Hipparque et des Ptolémée. Tout ce que nous pouvons faire actuellement, c'est de recueillir des observations, de les coordonner, et d'aider au début de la nouvelle science.

On pressent, on prévoit que la religion de l'avenir sera scientifique, sera fondée sur la connaissance des faits psychiques. Cette religion de la science aura sur toutes les autres antérieures un avantage considérable : *l'unité*. Aujourd'hui, un juif ou un protestant n'admet pas le culte de la Vierge et des saints, un musulman hait « le chien de chrétien », un bouddhiste répudie les dogmes de l'Occident. Aucune de ces divisions ne saurait exister dans une religion fondée sur la solution scientifique générale des problèmes psychiques.

Mais nous sommes loin d'arriver aux questions de théories ou de dogmes. Ce qui importe avant tout, c'est de savoir si vraiment les phénomènes dont il s'agit existent, et de s'éviter la perte de temps et le ridicule de chercher la cause de ce qui n'existe pas ! Constatons d'abord les faits. Les théories viendront plus tard. Cet ouvrage sera surtout composé d'observations, d'exemples, de constatations, de témoignages. Le moins de phrases possible. Il s'agit d'accumuler les preuves de telle sorte que la certitude en résulte. Nous essaierons une classification méthodique des phénomènes en groupant ensemble ceux qui offrent entre eux le plus d'analogie et en essayant ensuite de les expliquer. Ce livre n'est pas un roman, mais un recueil de documents, une thèse d'étude scientifique. J'ai voulu y suivre cette maxime de l'astronome Laplace : « Nous sommes si éloignés de connaître tous les agents de la nature, écrivait-il, précisément à propos du magnétisme humain, qu'il ne serait pas philosophique de nier les phénomènes uniquement parce qu'ils sont inexplicables dans l'état actuel de nos connaissances. Seulement, nous devons les examiner avec une attention scrupuleuse et déterminer jusqu'à quel point il faut multiplier les observations ou les expériences, afin d'obtenir une probabilité supérieure aux raisons que l'on peut avoir d'ailleurs de ne pas les admettre. »

On connaît notre programme. Ceux qui voudront bien nous suivre verront que si ce travail a un mérite, c'est celui de la sincérité. Nous désirons savoir si l'on peut arriver à affirmer que les phénomènes mystérieux dont l'humanité semble avoir été témoin depuis la plus haute antiquité existent réellement, et nous n'avons pas d'autre but que la recherche de la vérité.

Paris, mars 1900.

Chapitre I – Les incroyables

*Croire tout découvert est une erreur profonde :
C'est prendre l'horizon pour les bornes du monde.*
Lemierre

Un grand nombre d'hommes sont atteints d'une véritable myopie intellectuelle, et, selon la juste image de Lemierre, prennent leur horizon pour les bornes du monde. Les faits nouveaux, les idées nouvelles les offusquent, les horripilent. Ils ne veulent rien voir changer à la marche accoutumée des choses. L'histoire du progrès des connaissances humaines est pour eux lettre morte.

L'audace des chercheurs, des inventeurs, des révolutionnaires leur paraît criminelle. Il semble, à leurs yeux, que l'humanité ait toujours été ce qu'elle est aujourd'hui, et ils ne se souviennent ni de l'âge de la pierre ni de l'invention du feu, ni de celle des maisons, des voitures et des chemins de fer, ni des conquêtes de l'esprit, ni des découvertes de la science. On retrouve encore en eux quelques traces de l'héritage des poissons et même des mollusques. Bien assis, au surplus, dans leurs larges fauteuils, ces excellents bourgeois demeurent imperturbablement satisfaits. Ils sont absolument incapables d'admettre ce qu'ils ne comprennent pas, et ne se doutent pas qu'ils ne comprennent rien du tout. Ils ne savent pas qu'au fond de l'explication de tous les phénomènes de la nature il y a l'inconnu, et ils se contentent de changements de mots. Pourquoi une pierre tombe-t-elle ? « Parce que la terre l'attire. » Une réponse aussi claire suffit à leur ambition. Ils croient comprendre. Une phraséologie classique les séduit comme au temps de Molière : « ossabandus, nequeis, nequer, potarinum quipsa milus... voilà justement ce qui fait que votre fille est muette », disait Sganarelle.

Dans tous les siècles, à tous les degrés de civilisation, on rencontre de ces hommes simples, tranquilles, non toutefois dépourvus de vanité, qui nient candidement les choses inexplorées et qui prétendent juger l'insondable organisation de l'univers. Telles deux fourmis dans un jardin s'entretenant de l'histoire de France ou de la distance du soleil.

Parcourons l'histoire, et édifions-nous de quelques exemples.

L'école de Pythagore, affranchie des idées communes de la nature, s'était élevée à la notion du mouvement diurne de notre planète, qui évite au ciel immense et sans bornes l'obligation absurde de tourner en vingt-quatre heures autour d'un point insignifiant. Que le suffrage universel se révolte contre cette idée de génie, cela va de soi : on ne peut pas demander à un éléphant de s'envoler vers le nid des aigles. Mais la force des préjugés vulgaires est telle que, même des esprits supérieurs restent dans l'impossibilité de s'élever à cette conception, Platon lui-même et Archimède, ces deux brillantes intelligences. Et les astronomes eux-mêmes, Hipparque et Ptolémée. Celui-ci ne peut s'empêcher de rire aux éclats d'une pareille billevesée. Il qualifie la théorie du mouvement de la Terre de « complètement ridicule », πάνυ γελοϊότατον ! L'expression est tout à fait pittoresque. On voit d'ici le ventre d'un bon chanoine se secouer et se tordre à une plaisanterie de cette force, *panu guéloïotaton !* Dieu ! Que c'est drôle ! La Terre qui tournerait ! Les pythagoriciens sont toqués : c'est leur tête qui tourne.

Socrate boit la ciguë pour s'être affranchi des superstitions de son temps. Anaxagore est persécuté pour avoir enseigné que le soleil est plus grand que le Péloponèse. Deux mille ans plus tard, Galilée est persécuté à son tour pour avoir affirmé la grandeur du système du monde et de l'insignifiance de notre planète. La recherche de la vérité n'avance qu'à pas lents, mais les passions humaines et les intérêts dominateurs aveuglants restent les mêmes.

Et le doute dure encore, malgré les preuves accumulées par toute l'astronomie moderne. N'avons-nous pas dans nos bibliothèques un ouvrage publié en 1806, expressément publié contre le mouvement de la Terre, et déclarant que jamais son auteur n'admettra qu'il tourne comme un chapon à la broche ? Ce brave chapon était un homme de beaucoup d'esprit d'ailleurs (ce qui n'exclut pas l'ignorance) ; c'était un membre de l'Institut, portant le nom de Mercier, plus connu par son *Tableau de Paris*, et que l'on aurait pu croire douer d'un jugement plus étendu et plus sûr.

J'assistais un jour à une séance de l'Académie des sciences, le jour, d'hilarante mémoire, où le physicien Du Moncel présenta le phonographe d'Edison à la docte assemblée. Une fois la présentation faite, l'appareil se mit docilement à réciter les phrases enregistrées sur son rouleau. Alors, on vit un académicien d'un âge mûr, l'esprit pénétré, saturé même, des traditions de sa culture classique, se révolter noblement contre l'audace du novateur, se précipiter sur le représentant d'Edison et le saisir à la gorge en s'écriant : « Misérable ! Nous ne serons pas dupes d'un ventriloque ! » Ce membre de l'Institut s'appelait Monsieur Bouillaud. C'était le 11 mars 1878. Le plus curieux encore peut-être, c'est que six mois après le trente septembre, dans une séance analogue, il tint à honneur de déclarer qu'après un mûr examen il n'y avait là pour lui que de la ventriloquie et qu'« on ne peut admettre qu'un vil métal puisse remplacer la noble appareil de la phonation humaine. » Le phonographe n'était, selon lui, qu'une *illusion d'acoustique*.

Lorsque Lavoisier fit l'analyse de l'air et découvrit qu'il se compose principalement de deux gaz, l'oxygène et l'azote, cette découverte troubla plus d'un esprit positif et rassis. Un membre de l'Académie des sciences, le chimiste Baumé (l'inventeur de l'aéromètre), croyant fermement aux quatre éléments de la science antique, écrivait doctoralement : « Les éléments ou principes des corps ont été reconnus et confirmés par les physiciens de tous les siècles et de toutes les nations. Il n'est pas présumable que ces éléments, regardés comme tels depuis deux mille ans, soient mis, de nos jours, au nombre des substances composées, et qu'on puisse donner comme certains des procédés pour composer l'eau et l'air, et des *raisonnements absurdes, pour ne rien dire de plus*, pour nier l'existence du feu et de la terre. Les propriétés reconnues aux éléments tiennent à toutes les connaissances physiques et chimiques acquises jusqu'à présent ; elles ont servi de base à une infinité de découvertes et de théories plus lumineuses les unes que les autres, auxquelles il faudrait ôter aujourd'hui toute croyance, *si le feu, l'air, l'eau et la terre étaient reconnus pour ne plus être des éléments.* »

Tout le monde sait aujourd'hui que ces quatre éléments, si religieusement défendus, n'existent pas, et que ce sont les chimistes modernes qui avaient raison en décomposant l'air et l'eau. Quant au feu ou phlogistique qui, d'après Baumé et ses contemporains, était le *deus ex machina* de la nature et de la vie, il n'a jamais existé que dans l'imagination des professeurs.

Et Lavoisier lui-même, ce grand chimiste, n'est pas indemne de la même accusation contre ceux qui « croient tout découvert », car il a écrit un savant rapport à l'Académie pour démontrer que des pierres ne peuvent pas tomber du ciel. Or, la chute d'aérolithes, à propos de laquelle il fit ce rapport officiel, avait été admirablement observée dans tous ses détails : on avait vu et entendu le bolide éclater, on avait vu l'aérolithe tomber, on l'avait ramassé tout brûlant, on l'avait ensuite soumis à l'examen de l'Académie, et l'Académie déclara, par l'organe de son rapporteur, que la chose était incroyable et inadmissible. Remarquons aussi que depuis des milliers d'années, des pierres étaient tombées du ciel devant des centaines de témoins, qu'on en avait recueilli un grand nombre, que plusieurs étaient conservées dans les églises, dans les musées, dans les collections. Mais il manquait encore, à la fin du siècle dernier, un homme indépendant pour les affirmer. Cet homme arriva : ce fut Chladni.

Je ne jette la pierre ni à Lavoisier, ni à personne, qu'on l'entende bien, mais à la tyrannie des préjugés. On ne croyait pas, on ne voulait pas croire que des pierres puissent tomber du ciel. Cela paraissait contraire au sens commun. Par exemple, Gassendi est l'un des esprits les plus

indépendants et les plus instruits du XVII^e siècle. Un aérolithe pesant trente kilogrammes est tombé en Provence, en 1627, par un clair soleil : Gassendi l'a vu, l'a touché, l'a examiné – et l'a attribué à quelque éruption terrestre inconnue.

Les professeurs péripatéticiens du temps de Galilée affirmaient doctoralement que le soleil *ne pouvait pas* avoir de taches.

Le spectre du Brocken, la fata morgana, le mirage ont été niés par un grand nombre de gens sensés tant qu'ils n'ont pas été expliqués.

Il n'y a pas fort longtemps encore (1890) que la foudre en boule était révoquée en doute en pleine Académie des sciences de Paris par celui-là même des membres de l'Institut qui aurait dû le mieux la connaître.

L'histoire des progrès de la science nous montre, à chaque instant, que de grands et féconds résultats peuvent provenir d'observations simples et presque vulgaires. Dans le domaine de l'étude scientifique, rien ne doit être dédaigné. Quelle transformation merveilleuse de la vie moderne l'électricité n'a-t-elle pas produite ! Télégraphe, téléphone, lumière électrique, moteurs légers et rapides, etc., etc. Sans l'électricité, les nations, les cités, les mœurs seraient tout autres ; sans elle, par exemple, la locomotion à vapeur n'aurait pu prendre ses développements ; car, si les stations ne pouvaient communiquer instantanément l'une avec l'autre, les trains ne pourraient circuler avec sécurité sur les voies. Or, le berceau de cette admirable fée est humblement voilée dans les premières lueurs, à peine sensibles, de l'aurore naissante. On y distingue que des éléments bien vagues, que des yeux perspicaces ont eu la gloire de remarquer et de signaler à l'attention du monde

On se souvient du bouillon de grenouilles de Madame Galvani, en 1791. Galvani avait épousé la jolie fille de son professeur, Lucie Galeozzi, et l'aimait tendrement. Elle était souffrante à Bologne, se mourant de la poitrine. Le médecin avait ordonné un bouillon de grenouilles, mets d'ailleurs excellent. Galvani avait tenu à le préparer lui-même.

Assis sur le balcon, dit-on, il avait dépouillé un certain nombre de ces petites bêtes et avait suspendu les membres inférieurs séparés du tronc, à ce balcon de fer, au moyen de petits crochets de cuivre qui lui servaient dans ses expériences, lorsqu'il vit avec un étonnement que justifiait l'étrangeté du phénomène, les membres des grenouilles s'agiter convulsivement toutes les fois qu'ils avaient touché accidentellement le fer du balcon. Galvani, qui était lui-même professeur de physique à l'université de Bologne, étudia le fait avec une rare sagacité et découvrit bientôt les conditions nécessaires pour le reproduire. Prenons les membres inférieurs d'une grenouille écorchée, nous remarquerons les nerfs lombaires, les filets blancs. Si l'on saisit ces nerfs, si on les enveloppe avec une feuille d'étain, et si on pose les cuisses, dans l'état de flexion, sur une lame de cuivre, alors, en faisant toucher la petite lame d'étain à la lame de cuivre, à l'instant les muscles se contracteront et un léger obstacle contre lequel on aurait appuyé l'extrémité des pattes, sera renversé avec assez de force. Telle est l'expérience à laquelle Galvani fut conduit par le hasard ; il lui dut la découverte qui porte son nom : le *galvanisme*, et qui donna naissance, dans la suite, à la pile de Volta, à la galvanoplastie et à tant d'autres applications de l'électricité.

L'observation du physicien de Bologne fut accueillie par un immense éclat de rire, à l'exception de quelques savants sérieux qui lui donnèrent l'attention qu'elle méritait. Le pauvre inventeur en fut très attristé. « Je suis attaqué, écrivait-il en 1792, par deux sectes bien opposées, les savants et les ignorants. Les uns et les autres se rient de moi et m'appellent le maître de danse des grenouilles. Pourtant, je sais que j'ai découvert une des forces de la nature. »

Vers la même époque, le magnétisme humain n'a-t-il pas été absolument nié, à Paris, par l'Académie des sciences et la Faculté de médecine ? On attendit, pour y croire (et encore !),

que Jules Cloquet opérât d'un cancer au sein, sans douleur, une femme préalablement magnétisée⁴.

C'est ce qui était arrivé pour la découverte de la circulation du sang : Guy-Patin et la Faculté n'ont-ils pas mordu Harvey de leurs sarcasmes ?

J'ai connu, à Turin, vers 1873, un descendant, très pauvre, du marquis de Jouffroy, mon compatriote de la Haute-Marne, l'inventeur des bateaux à vapeur en 1776. On sait que cet ingénieux chercheur avait épuisé toutes ses ressources à démontrer la possibilité d'appliquer la vapeur à la navigation. Un premier bateau avait marché sur le Doubs, à Baume-les-Dames. Un autre remonta la Saône, à Lyon, jusqu'à l'île Barbe. Jouffroy voulut fonder une compagnie pour l'exploitation ; mais il lui fallait un privilège. Le gouvernement soumit la question à l'Académie des sciences qui, sous l'inspiration de Perier (l'auteur de la pompe à feu de Chaillot), répondit par un avis défavorable. Tout le monde, d'ailleurs, accablait le pauvre marquis de plaisanteries sur sa prétention de « vouloir accorder le feu et l'eau » et on le saluait du sobriquet de « Jouffroy-la-Pompe ». Le malheureux inventeur finit par se décourager, émigra ensuite sous la Révolution et revint en France pendant le consulat pour constater que Fulton, à son tour, n'était pas plus heureux avec le premier consul qu'il ne l'avait été lui-même sous l'ancien régime. D'autre part, Fulton ne réussit pas davantage à convaincre l'Angleterre en 1804, et ce n'est qu'en 1807 que son premier bateau à vapeur put être lancé victorieusement sur l'Hudson, dans sa propre patrie, qui finit par lui rendre une justice un peu tardive.

Presque tous les inventeurs en sont là. Un autre de mes compatriotes de la Haute-Marne, Philippe Lebon, qui inventa l'éclairage au gaz en 1797, mourut en 1804, le jour de la cérémonie du couronnement de l'empereur (assassiné, dit-on, aux Champs-Élysées, à Paris), sans avoir vu son pays adopter son idée. On objectait surtout qu'une lampe sans mèche ne pouvait pas brûler ! L'éclairage au gaz fut appliqué en 1805, par l'Angleterre, à Birmingham ; en 1813 à Londres ; en 1818 à Paris.

Lors de la création des chemins de fer, des ingénieurs démontrèrent qu'ils ne marcheraient pas et que les roues des locomotives tourneraient sur place. A la chambre des députés, en 1838, Arago tempéra l'ardeur des partisans de la nouvelle invention, parla de l'inertie de la matière, de la ténacité des métaux et de la résistance de l'air. « Les vitesses, disait-il, seront grandes, très grandes, mais pas autant qu'on l'avait espéré. Ne nous payons pas de mots. On parle de l'accroissement du transit. En 1836, le montant total des frais de transit, en France, a été de 2 803 000 francs. Si tous les chemins de fer étaient exécutés, si tout le transit s'effectuait par rails et locomotives, les 2 803 000 francs se réduiraient à 1 052 000 francs. Ce serait, par an, une diminution de 1 751 000 francs. Le pays perdrait donc environ les deux tiers de la dépense totale du transport par rouliers. Méfions-nous de l'imagination, cette folle du logis. Deux tringles de fer parallèles ne donneront pas une face nouvelle aux landes de Gascogne. » Et tout le discours se continue sur ce ton ! On voit que, lorsqu'il s'agit d'idées nouvelles, les plus grands esprits peuvent se tromper.

Et M. Thiers : « J'admets, disait-il, que les chemins de fer représenteront *quelques avantages* pour le transport des voyageurs, si l'usage en est limité à quelques lignes fort courtes aboutissant à de grandes villes comme Paris. Il ne faut pas de grandes lignes. »

Et Proudhon : « C'est une opinion banale et ridicule de prétendre que les chemins de fer peuvent servir à la circulation des idées. »

En Bavière, le collège royal de Médecine consulté déclara que les chemins de fer causeraient, s'ils étaient réalisés, le plus grand tort à la santé publique, parce qu'un mouvement aussi rapide provoquerait des ébranlements cérébraux chez les voyageurs et des vertiges dans le

⁴ On peut lire plus loin, le rapport officiel écrit sur cette remarquable opération chirurgicale. Elle a été faite le 12 avril 1829.

public extérieur, et recommanda d'enfermer les voies entre deux cloisons en planches à la hauteur des wagons.

Lorsque parut la proposition d'établir un câble sous-marin entre l'Europe et l'Amérique, en 1853, l'une de nos grandes autorités en physique, Babinet, de l'Institut, examinateur à l'Ecole polytechnique, écrivit, dans la *Revue des Deux Mondes* : « Je ne puis regarder ces idées comme sérieuses ; la théorie des courants pourrait donner *des preuves sans réplique* de l'IMPOSSIBILITE d'une telle transmission, même quand on ne tiendrait pas compte des courants qui s'établissent d'eux-mêmes dans un long fil électrique et qui sont très sensibles dans le petit trajet de Douvres à Calais. Le *seul moyen* de joindre l'ancien monde au nouveau, c'est de franchir le détroit de Behring, à moins de passer par les îles Féroë, l'Islande, le Groënland et le Labrador »

Le géologue Elie de Beaumont, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, mort en 1874, n'a pas cessé toute sa vie de nier l'homme fossile.

On peut lire dans les *Comptes rendus* de l'académie des Sciences, à la date du 13 juillet 1873, que l'Institut ayant à nommer un correspondant, Darwin a été refusé, pour faire place à un nommé Loven.

En Angleterre, la Société Royale a refusé en 1841 l'insertion du plus important mémoire du célèbre Joule, fondateur avec Mayer de la thermodynamique ; et Thomas Young, fondateur avec Fresnel de la théorie ondulatoire de la lumière, a été ridiculisé par lord Brougham.

En Allemagne, d'autre part, Mayer, voyant le scepticisme narquois avec lequel son immortelle découverte était accueillie des savants officiels, se prit à douter de lui-même et se jeta par la fenêtre ! Un peu plus tard, les académies lui tendaient les bras. Le grand électricien Ohm a été traité de fou par ses compatriotes allemands.

Lorsque Franklin communiqua à la Société royale de Londres ses expériences sur le pouvoir conducteur des tiges de fer pour l'électricité atmosphérique, il n'obtint qu'une explosion d'hilarité, et la savante compagnie refusa net d'imprimer son mémoire.

Et comment ne pas nous souvenir de ce qui arriva lors de l'invention de la lunette d'approche ! Personne n'en comprit l'importance, et un demi-siècle plus tard, l'éminent astronome Hévélius refusa d'adapter des verres à ses instruments pour son Catalogue d'étoiles, parce qu'il supposait qu'ils nuiraient à la précision des déterminations de position.

Ces exemples pourraient être continués jusqu'à la fin du monde... Ils suffisent pour nous édifier sur l'un des aspects de l'esprit humain, sur un caractère non négligeable sur la recherche de la vérité.

Un ami de trente années d'affectueux attachement et de doux voisinage intellectuel, Eugène Nus, a dédié l'un de ses ouvrages, *Choses de l'autre monde*,

Aux mânes des savants,
Brevetés, patentés,
Palmés, décorés et enterrés,
Qui ont repoussé
La rotation de la terre,
Les météorites,
le galvanisme,
La circulation du sang,
La vaccine,
L'ondulation de la lumière,
Le paratonnerre,
Le daguerréotype,
La vapeur,
L'hélice,

Les paquebots,
Les chemins de fer,
L'éclairage au gaz,
Le magnétisme,
Et le reste,
A ceux, vivants ou à naître, qui font de même
Dans le présent,
Et feront de même dans l'avenir.

Je trouverais fort irrévérencieux de l'imiter, et je me garderai bien d'écrire la même dédicace en tête de ce livre. Mais je la rappelle pourtant, et je la laisse imprimer, car elle n'est pas sans valeur philosophique, et j'ajouterai avec un historien de ces phénomènes, que ces retardataires, que l'on rencontre partout, dans les sciences, dans les arts, en politique, en administration, etc., ont leur utilité : « Passés à l'état de bornes, ils jalonnent la route du progrès. »

Auguste Comte et Littré ont paru tracer à la science sa voie définitive, sa voie « positive ». N'admettre que ce que l'on voit, ce que l'on touche, ce que l'on entend, ce qui tombe sous le témoignage direct des sens, et ne pas chercher à connaître l'inconnaissable : depuis un demi-siècle, c'est la règle de conduite de la science.

Mais voici. En analysant les témoignages de nos sens, on trouve qu'ils nous trompent absolument. Nous voyons le soleil, la lune et les étoiles tourner autour de nous : c'est faux. Nous sentons la terre immobile : c'est faux. Nous voyons le soleil se lever au-dessus de l'horizon : il est au-dessous. Nous touchons des corps solides : il n'y en a pas. Nous entendons des sons harmonieux : l'air ne transporte que des ondulations silencieuses en elles-mêmes. Nous admirons les effets de la lumière et des couleurs qui font vivre à nos yeux le splendide spectacle de la nature : en effet, il n'y a ni lumière ni couleurs, mais seulement des mouvements étherés, obscurs qui, en frappant notre nerf optique, nous donnent les sensations lumineuses. Nous nous brûlons le pied au feu : c'est, à notre insu, dans notre cerveau seulement que réside la sensation de brûlure. Nous parlons de chaleur et de froid : il n'y a dans l'univers ni chaleur ni froid, mais seulement du mouvement. Ainsi, nos sens nous trompent sur la réalité. Sensation et réalité sont deux.

Ce n'est pas tout. De plus, nos cinq pauvres sens sont insuffisants. Ils ne nous font sentir qu'un très petit nombre des mouvements qui constituent la vie de l'Univers. Pour en donner une idée, je répèterai ici ce que j'écrivais dans *Lumen*, il y a un tiers de siècle : « Depuis la dernière sensation acoustique perçue par notre oreille, due à 36 850 vibrations par seconde, jusqu'à la première sensation optique perçue par notre œil, due à 400 000 000 000 000 de vibrations dans la même unité de temps, nous ne pouvons rien percevoir. Il y a là un intervalle énorme avec lequel aucun sens ne nous met en relation. Si nous avions d'autres cordes à notre lyre, dix, cent, mille, l'harmonie de la nature se traduirait plus complètement en les faisant entrer en vibration. D'une part nos sens nous trompent ; d'autre part leur témoignage est tout à fait incomplet. Il n'y a pas là de quoi être si fier et poser en principe une prétendue philosophie positive.

Sans doute, il faut bien nous servir de ce que nous avons. La foi religieuse dit à la raison : « Ma petite amie, tu n'as qu'une lanterne pour te conduire : souffle dessus et laisse toi mener par moi ». Ce n'est pas notre avis. Nous n'avons qu'une lanterne et même une assez mauvaise ; mais l'éteindre serait le comble de l'aveuglement. Reconnaissons, au contraire, en principe, que la raison ou, si l'on veut, le raisonnement doit toujours et en tout être notre guide. Hors de là, il n'y a plus rien du tout. Mais ne circonscrivons pas la science dans un cercle étroit. J'en reviens encore à Auguste comte, parce qu'il est le fondateur de l'école moderne et qu'il représente l'un des plus grands esprits de notre siècle. Il limite la sphère de

l'astronomie à ce que l'on savait de son temps. C'est tout simplement absurde. « Nous concevons, dit-il, la possibilité d'étudier la forme des astres, leurs distances, leurs mouvements, tandis que nous saurons jamais étudier, par aucun moyen leur composition chimique. » Ce célèbre philosophe est mort en 1857. Cinq ans plus tard, l'analyse spectrale faisait précisément connaître la composition chimique des astres et classait les étoiles dans l'ordre de leur nature chimique.

C'est comme les astronomes du XVII^e siècle qui affirmaient qu'il ne peut exister que sept planètes.

L'inconnu d'hier est la vérité de demain.

On serait dans l'erreur, cependant, en supposant que les savants (certains savants) et les hommes en vue soient seuls responsables de ces actes d'inertie. Il en est de même de la majorité de l'humanité, et le gros du public est dans le même cas. La pâte du cerveau humain est à peu près la même, que l'on soit savant, littérateur, magistrat, politicien, industriel, ouvrier, laboureur ou fainéant. Les reproches que l'on peut adresser aux hommes dont l'esprit est fermé aux conceptions nouvelles, à ces êtres qui, comme Napoléon, par exemple (auquel l'invention aurait assuré la ruine de sa plus puissante ennemie, l'Angleterre), n'ont pas compris l'invention de la vapeur, s'appliquent pour ainsi dire à tout le monde. Un homme d'ailleurs, peut être très supérieur en certaines facultés et très inférieur en d'autres. Les exemples regrettables qui précèdent ne font donc pas le procès des savants en particulier et encore moins celui de la Science. Seulement, on aimerait voir les esprits éclairés ne pas tomber dans la commune impuissance du vulgaire, et c'est à cause de l'estime qu'ils nous inspirent que nous remarquons davantage leurs faiblesses.

Il est juste de nous souvenir, toutefois, qu'il y a une excuse à ces obstructions, à ces freins, à ces résistances. En général, on n'est pas sûr de la réalité ni de la valeur des choses nouvelles. Les premiers bateaux à vapeur marchaient mal, et ne valaient pas les bateaux à voiles. Les premiers becs de gaz éclairaient peu et sentaient mauvais. La terre, vraiment, paraît bien fixe et bien stable. L'eau et l'air semblent des éléments. Il ne me paraît pas naturel que des pierres tombent du ciel. Les premières manifestations de l'électricité étaient incohérentes. Les chemins de fer dérangent tout⁵.

Et puis, le génie est en avant, une découverte nouvelle est en avant. Il est donc tout naturel que l'on soit en arrière et que l'on ne comprenne pas.

Et puis aussi, bien souvent, les faits nouveaux, peu connus, inexplicables, sont vagues, embrouillés, d'une analyse difficile, mal servis par ceux qui les présentent. Quelles difficultés le magnétisme humain n'a-t-il pas eues à traverser avant d'arriver à l'état d'expérimentation scientifique où il est aujourd'hui, sous d'autres noms ! Et combien n'a-t-il pas été exploité par des charlatans se jouant de la crédulité publique ! Et, dans les phénomènes magnétiques, comme dans ceux du spiritisme, que de fraudes, que de supercheries, que d'infâmes mensonges, sans compter les personnes stupides qui trichent « pour m'amuser » ! Et de quels tours merveilleux les prestidigitateurs ne sont-ils pas capables ! On peut donc excuser en partie les réserves des hommes de science.

La découverte récente des rayons Röntgen, si incroyable et si étrange en elle-même à son origine, devrait nous éclairer sur l'exiguë petitesse du champ de nos observations habituelles. Voir à travers des objets opaques ! Dans l'intérieur d'un coffre fermé ! Distinguer le squelette

⁵ J'ai assisté, à l'âge de six ans, à la construction de la ligne du chemin de fer Paris-Lyon-Méditerranée, dans la section de Tonnerre à Dijon, et, à l'âge de douze ans, à celle de Paris à Mulhouse, dans la section de Chaumont à Chalindrey, et je me souviens comme d'hier des conversations qui se tenaient autour de moi. Personne n'avait encore intuition du développement que les réseaux devaient prendre en moins d'un demi-siècle, et, loin de souhaiter d'avoir des gares à sa portée, on était plutôt disposé à les éloigner le plus possible, du moins à Langres, où je commençais mes études, et dans mon village, à Montigny-le-Roi : en ces deux points notamment, les gares sont aussi isolées et aussi éloignées que possible des affaires de chaque pays.

d'un bras, d'une jambe, à travers la chair et les vêtements ! Une telle découverte est, sans contredit, tout à fait contraire à nos certitudes accoutumées. Cet exemple est assurément l'un des plus éloquents en faveur de cet axiome : il est antiscientifique d'affirmer que les réalités s'arrêtent à la limite de nos connaissances et de nos observations.

Et le téléphone, qui transmet la parole, non par des ondes sonores, mais par un mouvement électrique ! Si nous pouvons parler à l'aide d'un tube entre Paris et Marseille, notre voix emploierait trente-deux minutes pour arriver à destination, et il en serait de même de celle de notre correspondant de sorte que la réponse à un mot lancé : « allô ! allô ! » ne nous reviendrait qu'au bout de plus d'une heure. On n'y songe pas, mais le téléphone est aussi absurde que les rayons X au point de vue de notre conception des choses antérieure à ces découvertes.

On a parlé des cinq portes de nos connaissances : la vue, l'odorat, l'ouïe, le goût et le toucher. Ces cinq portes ne nous donnent encore que peu d'accès sur le monde extérieur, surtout les trois dernières. L'œil et l'oreille vont assez loin, mais, en fait, c'est presque la lumière seule qui met notre esprit en communication avec l'univers. Or, qu'est-ce que la lumière ? Un mode de vibration de l'éther excessivement rapide. La sensation de lumière est produite sur notre rétine par les vibrations qui s'étendent depuis 400 trillions par seconde (extrémité rouge du spectre lumineux) jusqu'à 756 trillions (extrémité violette). Elles sont depuis longtemps mesurées avec précision. En deçà comme au delà de ces nombres, il y a d'autres vibrations de l'éther, non perceptibles pour nos yeux. Au delà du rouge, ce sont des vibrations calorifiques obscures. Au delà du violet, ce sont des vibrations chimiques, actiniques, photographiables, également obscures. Il en existe beaucoup d'autres qui nous restent inconnues. A ces remarques j'ajouterai aujourd'hui, en la modifiant et la développant, une comparaison faite récemment par sir William Crookes, à propos de la continuité probable des phénomènes de l'univers et des lacunes que notre organisation terrestre subit dans cette continuité. Prenons un pendule battant la seconde dans l'air. En doublant les battements, nous obtenons la série suivante :

1 ^{er} degré	2	
2	4	
3	8	
4	16	
5	32	
6	64	} Son
7	128	
8	256	
9	512	
10	1.024	
15	32.768	
20	1 048.576	} Inconnu.
25	33.554.432	
30	1 073.741.824	} Électricité.
35	34.359.738.368	
40	1 099 511.627.776	} Inconnu.
45	35.184.372.088.832	
48	281.474.976.710.656	} Lumière ¹ .
49	562.949.953.421.312	
50	1.125.890.906.842.624	} Inconnu.
55	36.028.797.018.963.968	
56	72.057.594.037.927.936	} Inconnu.
57	144.115.188.075.855.872	
58	288.230.376.151.711.744	} Rayons X.
59	576.460.752.303.423.488	
60	1.152.921.504.606.846.976	} Inconnu.
61	2.305.843.009.213.693.952	
62	4.611.686.018.427.387.904	} Inconnu.
63	9.223.372.036.854.775.808	

1. Rayons lumineux, calorifiques et chimiques, spectre de l'infrarouge à l'ultra-violet.

Au cinquième degré depuis l'unité, à 32 vibrations par seconde, nous entrons dans la région où la vibration de l'atmosphère nous est révélée sous la forme de *son*. Nous trouvons là la

note musicale la plus basse. Si, parmi les sons musicaux, on en choisit un très grave, par exemple l'octave inférieur de l'orgue, on s'aperçoit que les sensations élémentaires, quoique formant un tout continu, ce qui est nécessaire pour que le son soit musical, y restent cependant distinctes jusqu'à un certain degré. Plus le son est bas, dit Helmholtz, mieux l'oreille y distingue les pulsations successives de l'air.

Dans les dix degrés suivants, les vibrations par seconde s'élèvent de 32 à 32 768 ; chaque doublement reproduit la même note, à l'octave supérieure. Le diapason normal qui donne le *la* vibre 435 fois par seconde, soit 870 vibrations doubles. Le son le plus aigu est vers 36 000 vibrations, et là s'arrête la région du son pour une oreille humaine ordinaire. Mais probablement certains animaux mieux doués que nous entendent des sons trop aigus pour nos organes, c'est-à-dire des sons où la vitesse des vibrations dépasse cette limite.

Nous arrivons dans une région où la vitesse des vibrations augmente rapidement, et le milieu vibrant n'est plus la grossière atmosphère, mais un milieu infiniment subtil, « un air plus divin », appelé éther. Il y a là des vibrations d'ordre inconnu. Plus loin, nous pénétrons dans la sphère des rayons *électriques*⁶.

Puis dans la région qui s'étend du 35° au 45° degré, de 34 milliards 359 millions à 35 trillions 184 milliards de vibrations par seconde. Elle nous est *inconnue* : nous ignorons les fonctions de ces vibrations, mais qu'elles existent et agissent dans l'univers, il est difficile de ne pas l'admettre.

Maintenant, nous approchons de la région de la lumière, ce sont des vitesses comprises entre le 48° et le 50° ordre. La sensation de *lumière*, c'est-à-dire les vibrations qui transmettent les signes visibles, est comprise entre les étroites limites d'environ 400 trillions (lumière rouge) à 756 trillions (lumière violette), ce qui fait moins d'un degré.

Les phénomènes de la nature qui se passent constamment autour de nous, d'ailleurs, s'accomplissent sous l'action de forces invisibles. La vapeur d'eau, dont l'œuvre est si considérable dans la climatologie, est invisible. La chaleur est invisible. L'électricité est invisible. Les rayons chimiques sont invisibles. Le spectre solaire représentant l'ensemble des rayons lumineux sensibles à la rétine humaine, les rayons visibles, est aujourd'hui connu de tout le monde. Si l'on fait passer un rayon de soleil à travers un prisme, on obtient, à la sortie de prisme, un ruban coloré s'étendant du rouge au violet. Un grand nombre de raies le traversent, les principales sont indiquées par les lettres de A à H : ce sont des lignes d'absorptions produites par les substances qui brûlent dans l'atmosphère solaire et par la vapeur d'eau de l'atmosphère terrestre. On en connaît aujourd'hui des milliers.

Si l'on promène un thermomètre à gauche du spectre visible, au delà du rouge, on le voit s'élever et l'on constate qu'il y a là des rayons calorifiques invisibles pour nous.

Si l'on place une plaque photographique à droite du spectre, au delà du violet, on la voit s'impressionner et l'on constate la présence de rayons chimiques très actifs, invisibles pour nous. Remarque importante : des corps invisibles peuvent devenir visibles ; ainsi l'uranium, le sulfate de quinine, deviennent visibles dans l'obscurité sous les radiations ultra-violettes.

On définit aujourd'hui tous ces rayons par leur longueur d'onde : c'est l'espace parcouru par l'onde pendant la durée d'une période vibratoire. Bien que les longueurs d'onde des radiations soient d'une extrême petitesse, on parvient, grâce à l'emploi de réseaux de diffraction, à les déterminer avec une très grande précision. Les voici :

⁶ La décharge d'une bouteille de Leyde à travers une bobine de fils très fins et très longs donne naissance à des vibrations électromagnétiques, dont les périodes, déterminées par Helmholtz (1869) et après lui par bien d'autres observateurs, peuvent être comprises entre 1 000 et 10 000 par seconde pour les appareils usuels. En 1888, Hertz a réussi à reproduire des vibrations de même nature, de 100 000 par seconde, et à en étudier la propagation. Ces vibrations se propagent dans le vide (éther), ce qui les distingue des vibrations sonores, qui ne se propagent que dans la matière ordinaire, air, eau, bois, etc., il est rationnel de les considérer comme de nature analogue aux vibrations de la chaleur rayonnante, conformément aux idées émises par Maxwell dès 1867. Voy. Sir W. Thomson, *conférences*, p. 189.

(L'unité employée est le millionième de millimètre.)

SPECTRE SOLAIRE VISIBLE		
COULEUR	Longueur d'onde.	Vibrations par seconde en trillions.
Rouge extrême.	734	400
Limite du rouge et de l'orangé.	647	490
— de l'orangé et du jaune	587	558
— du jaune et du vert	535	590
— du vert et du bleu.	492	596
— du bleu et de l'indigo	456	675
— de l'indigo et du violet.	424	700
Violet extrême	397	756

Partie infra-rouge invisible, calorifique. Longueur d'onde : de 1940 à 734.

Partie ultra-violette invisible, chimique. Longueur d'onde : de 397 à 295.

Le premier de ces deux spectres invisibles a été déterminé avec une grande précision par l'astronome américain Langley à l'aide de l'appareil de son invention nommé bolomètre⁷. C'est dans cette région invisible que s'exerce la plus grande partie de l'énergie solaire. La partie de ce spectre déjà explorée est 16 fois plus étendue que le spectre visible !

D'autre part, le physicien français, Edmond Becquerel, a photographié depuis longtemps le spectre chimique⁸. Ce spectre, dont l'étude a été continuée depuis, est environ deux fois plus étendu que le spectre visible.

Quittant la région du spectre solaire étudié, nous arrivons à ce qui est pour nos sens et nos moyens de recherche une autre *région inconnue* et à des fonctions que nous commençons à peine à soupçonner. Il est vraisemblable que l'on trouvera les rayons Röntgen entre le 58° et le 61° degré, là où les vibrations sont de 288 230 376 151 711 744 à 2 305 843 009 213 693 952 par seconde ou même plus.

On voit que, dans cette série, il y a plusieurs grandes lacunes ou régions inconnues sur lesquelles nous ne savons absolument rien. Qui pourrait dire que ces vibrations ne jouent pas un rôle important dans l'économie générale de l'univers ?

Enfin, n'existe-t-il pas des vibrations plus rapides encore que celles où la série précédente est arrêtée ?

Nous vivons dans un espace à trois dimensions. Des êtres qui vivraient dans un espace à deux dimensions, dans la surface d'un cercle, par exemple, dans un plan, ne connaîtraient que la géométrie à deux dimensions, ne pourraient pas passer par dessus la ligne qui limite un cercle ou un carré seraient emprisonnés par une circonférence, sans possibilité d'en sortir. Donnez-leur une troisième dimension, avec la faculté de s'y mouvoir : ils passeront tout simplement par dessus la ligne, sans la rompre, sans même y toucher. Les six surfaces d'une pièce fermée (quatre murs, plancher et plafond) nous emprisonnent ; mais supposons une quatrième dimension et dotons-nous de la faculté d'y vivre : nous sortirons de notre prison aussi facilement qu'un homme passe au-dessus d'une ligne tracée sur le sol. Nous ne pouvons pas plus concevoir cet hyperspace (n^4) ; qu'un être construit pour se mouvoir uniquement dans un plan (n^2) ne pourrait concevoir l'espace cubique (n^3) ; mais nous ne sommes pas autorisés à déclarer qu'il n'existe pas.

⁷ Voy. *Bulletin de la Société Astronomique de France*, année 1895, P.110. Voy. Aussi l'année 1897, p. 307.

⁸ Voy. *Bulletin de la Société astronomique de France*, année 1895, p. 110. Voy. aussi l'année 1897, p. 307.

Il y a, dans la vie terrestre même, certaines facultés inexplicables pour l'homme, certains sens ignorés. Comment le pigeon voyageur et l'hirondelle retrouvent-ils leurs nids ? Comment le chien revient-il chez lui, à plusieurs centaines de kilomètres de distance, par un chemin qu'il n'a pas parcouru ? Comment la vipère fait-elle descendre un oiseau dans sa gueule et comment le lézard attire-t-il à lui le papillon fasciné ? Etc., etc. J'ai montré ailleurs que les habitants des autres mondes doivent être doués de sens tout différents des nôtres.

Nous ne connaissons rien d'ABSOLU. Tous nos jugements sont *relatifs*, par conséquent imparfaits et incomplets.

La sagesse scientifique consiste donc à être très réservée dans nos négations. Nous avons le droit d'être modestes. « Le doute est une preuve de modestie, dirons-nous avec Arago, et il a rarement nui aux progrès des sciences. *On n'en pourrait dire autant de l'incrédulité.* »

Il y a encore un grand nombre de faits inexplicables, qui appartiennent au domaine de l'inconnu. Les phénomènes dont nous allons nous entretenir sont de ce nombre. La télépathie ou sensation à distance, les apparitions ou manifestations de mourants, la transmission de pensée, la vue en rêve, en somnambulisme, sans le secours des yeux, de paysages, de villes, de monuments, la prescience ou prémonition d'un événement prochain, la prévision de l'avenir, les avertissements, les pressentiments, quelques cas magnétiques extraordinaires, les dictées inconscientes par coups frappés dans les tables, certains bruits inexplicables, quelques logements hantés, des soulèvements ou lévitations contraires aux lois de la pesanteur, des mouvements et transports d'objets sans contact, des effets qui ressemblent à des matérialisations de forces (ce qui paraît absurde), les manifestations apparentes ou réelles, d'âmes désincarnées ou d'esprits de tout ordre, et bien d'autres phénomènes bizarres et actuellement inexplicables, méritent notre curiosité et notre attention scientifique. Soyons bien convaincus, d'ailleurs, que tout ce que nous pouvons observer et étudier est *naturel*, et que nous devons examiner tous les faits tranquillement, scientifiquement, sans préoccupation de mystère, sans trouble et sans mysticisme, comme lorsqu'il s'agit d'astronomie, de physique ou de physiologie. Tout est dans la nature, l'inconnu comme le connu, et le surnaturel n'existe pas. C'est là un mot vide de sens⁹. Les éclipses, les comètes, les étoiles temporaires étaient regardées comme surnaturelles, comme des signes de la colère divine, avant qu'on en connût les lois. On appelle souvent surnaturel ce qui est merveilleux, extraordinaire, inexplicable. C'est *inconnu* qu'il faut dire, tout simplement.

Les critiques qui verraient dans cet ouvrage un retour aux temps de la superstition seraient dupes d'une grosse erreur. Il s'agit, au contraire, d'analyse et d'examen.

Ceux qui disent : « Moi, croire à ces impossibilités, jamais ! je ne crois qu'aux lois de la nature, et ces lois, *on les connaît* » ressemblent aux anciens géographes naïfs qui écrivaient sur leur mappemondes, aux colonnes d'Hercule (déroit de Gibraltar) : HIC DEFICIT ORBIS, « ici finit le monde », sans se douter que dans cet espace occidental, inconnu et vide, il y a deux fois plus de terres que ces braves géographes n'en connaissaient.

Toutes nos connaissances humaines pourraient être représentées symboliquement par une petite île, une île minuscule, entourée d'un océan sans bornes.

Il nous reste encore beaucoup, *beaucoup* à apprendre.

⁹ Je me permettrai de renvoyer, sur ce point, à mon ouvrage, *Dieu dans la nature*.

Chapitre II – Les crédules

*Allez-vous laver les mains et manger de l'herbe.
Paroles de l'Immaculée Conception à Lourdes*

Notre premier chapitre, *les incrédules*, nous a montré combien l'esprit humain est, en général, peu disposé à accepter les faits inexplicables et les idées nouvelles, et combien cette inertie a été nuisible à l'avancement de notre connaissance sur la nature et sur l'homme. Mais, fort heureusement, il y a des Copernic, des Galilée, des Kepler, des Newton, des Herschel, des Papin, des Fulton, des Galvani, des Volta, des Palissy, des Ampère, des Arago, des Niepce, des Daguerre, des Fraunhofer, des Kirchoff, des Fresnel, des Le Verrier, des chercheurs et des indépendants. La science est tenue, par l'éternelle loi de l'honneur, à regarder en face et sans crainte tout problème qui peut franchement se présenter à elle, disait naguère sir William Thomson, l'un des plus éminents physiciens de notre époque, et c'est là une proposition que nous aurions pu inscrire en épigraphe de ce livre. Mais dans les questions difficiles, obscures, incertaines, un nouveau devoir s'impose à nous, c'est d'examiner, d'analyser les choses avec la plus sévère circonspection, et de n'admettre, ici comme en tout, d'ailleurs, que ce qui est certain. Il ne faudrait pas, sous prétexte de progrès, remplacer une incrédulité systématique par une crédulité dépourvue de tout sens critique, et peut-être n'est-il pas inutile, avant d'entrer dans le cœur de notre sujet, de montrer aussi, par quelques exemples, combien il est nécessaire de nous tenir en garde contre cet excès contraire, non moins blâmable, non moins dangereux que le premier.

L'espèce humaine forme d'ailleurs un composite d'une diversité vraiment remarquable. De même qu'il y a des êtres qui ne croient à rien, on en rencontre d'autres, non moins nombreux, qui croient à tout. La crédulité des hommes et des femmes est véritablement sans limites. Les stupidités les plus abracadabrantes ont été recueillies, acceptées, défendues. Et, remarque assez singulière, ce sont souvent les esprits les plus sceptiques qui ont été victimes des mensonges les plus audacieux et qui ont soutenu les insanités les plus colossales. Un regard d'investigation jeté sur l'humanité nous montre autant de crédules que d'incrédules, les uns comme les autres dupes de leur manière de penser.

Nous n'avons ici que l'embarras du choix, et les exemples sont si innombrables qu'il n'y a qu'à se baisser pour en prendre.

Vous rappelez-vous l'histoire de la dent d'or dont parle Fontenelle dans son *Histoire des Oracles* ? Pour être ancienne, elle n'est pas moins typique. En 1593, le bruit courut que les dents étaient tombées à un enfant de sept ans, en Silésie, et qu'il lui en était venu une en or, à la place d'une de ses grosses dents. Horstius, professeur en médecine, de l'Université de Helmstædt, écrivit en 1595 l'histoire de cette dent, assura qu'elle était en partie naturelle, en partie miraculeuse, et qu'elle avait été envoyée de Dieu à cet enfant pour consoler les chrétiens affligés par les Turcs. On ne saisit pas bien le rapport qui peut exister entre cette dent et les Turcs, mais l'explication fut tout de même prise au sérieux. La même année, Rullandus en écrivit une seconde histoire, et deux ans après, Ingolsterus, autre savant, publia un troisième mémoire, contradictoire des deux premiers. « Un autre homme nommé Libavius, ajoute Fontenelle, ramassa tout ce qui avait été dit de la dent et y ajouta son sentiment particulier. Il ne manquait autre chose à tant de beaux ouvrages, sinon qu'il fût vrai que la dent était d'or. Quand un orfèvre l'eut examinée, il se trouva que c'était une feuille d'or appliquée à la dent avec beaucoup d'adresse ; mais on avait fait des livres avant de consulter l'orfèvre. »

Il y a plus d'une dent d'or dans l'histoire de la crédulité ancienne et moderne.

Vous souvenez-vous des rats à trompe dont fut victime, il y a un demi-siècle, un savantissime naturaliste ?

Un zouave, pour utiliser les loisirs que le gouvernement lui faisait en Afrique, s'amusait à pratiquer la greffe animale sur des rats. Il insérait un bout de queue sur le museau, et la jonction s'opérait fort bien, comme on voit le nez reconstitué avec un fragment de peau. Un savant du Muséum de Paris paya fort cher le premier rat, qui lui fut envoyé comme spécimen d'une espèce de rongeurs jusque là inconnue. On lui en présenta d'autres qu'il acheta également avec une grande générosité. Il paraît qu'il ne fut désabusé qu'au croisement, les unions entre rats et rates à trompe n'ayant produit que des ratons de l'espèce la plus vulgaire.

Remarquons, à ce propos, que l'homme de science étant, par sa nature même, foncièrement honnête (car il n'y aurait pas de science sans honnêteté) et n'étant pas accoutumé à se défier des objets sur lesquels il travaille, il est plus facile à duper que beaucoup d'autres. En astronomie, en chimie, en physique, en géologie, en histoire naturelle, il n'y a pas de mensonges. Pour un mathématicien, pour un géomètre, 2 et 2 font 4, et les trois angles d'un triangle sont égaux à deux angles droits. Ce témoignage de droiture et de naturelle franchise ne paraît malheureusement applicable ni aux affaires, ni à la politique, ni aux occupations habituelles des êtres humains en général.

J'ai connu un éminent géomètre, l'un de nos plus savants professeurs de l'Ecole polytechnique, membre de l'Institut des plus distingués et des plus respectés, homme de hautes qualités intellectuelles et morales. N'a-t-il pas été dupe de la supercherie la plus audacieuse qui ne se puisse imaginer, et ne se présente-t-il pas à notre souvenir comme le type le plus consommé de l'homme crédule – et d'une crédulité sans limites ? Vrain-Lucas, flattant son goût effréné pour les autographes, ne lui vendit-il pas à pris d'or de faux autographes de Pascal, de Newton, de Galilée, de Henri IV, de François I^{er} ? Et ensuite, des lettres de Charlemagne, puis de Vercingétorix !... de Pythagore !.. ; d'Archimède !... de Cléopâtre !... et, mieux encore, de Lazare le ressuscité de Marie-Madeleine ! et je crois même de Jésus-Christ ! M. Michel Chasles acheta en sept ans (1862-1869), 27 000 de ces autographes pour la somme rondelette de 140 000 francs ! Malgré l'habileté du faussaire, on pouvait cependant remarquer, dès l'origine, certaines nuances tendant à faire suspecter l'authenticité des pièces. Je me souviens, entre autres, d'une lettre de Galilée dans laquelle il disait qu'on pourrait trouver une planète lointaine en observant dans le voisinage de Saturne. Le mystificateur avait eu l'audace de faire prédire par Galilée, en 1640, la découverte d'Uranus faite par Herschel en 1781, et, confondant l'orbite avec le corps céleste qui la parcourt, faisant dire à l'astronome italien que la planète était derrière Saturne. Je m'amusai à calculer la position d'Uranus pour l'époque de la lettre supposée : la planète n'était pas du tout dans la région du ciel où brillait Saturne. J'en traçai le diagramme (*Voy. Astronomie populaire*, liv. IV, ch. 1) et allai montrer au savant géomètre quelle sottise on faisait dire à Galilée. A ma stupéfaction, M. Chasles me répondit que « cela ne faisait rien » et qu'il était sûr de l'authenticité de la lettre. Il me la montra. Elle était écrite d'une écriture semblable à celle de Galilée, sur du vieux papier jauni à filigrane, pliée et revêtue des cachets de la poste du temps. L'illusion était vraiment complète. Mais faire dire à un astronome que l'on peut chercher Uranus derrière Saturne, c'était là une phrase d'écolier, et l'amateur d'autographes était déjà tellement aveuglé qu'il était tout près à accepter, argent comptant, quelques mois après, un laissez-passer écrit par Vercingétorix *en français* (!) pour « l'empereur Jules César ».

Je ne sais pas s'il y a des exemples de crédulité plus forts que celui-là !

Avouons, dans tous les cas que ce sont là de rudes leçons, dont nous devons tous nous souvenir.

J'entends d'ici, des esprits moins savants, se croyant plus forts, et se disant avec sécurité : « Ce n'est pas à moi que cela arriverait ! » Sans doute, il paraît difficile de descendre tout à

fait une telle pente. Mais je me suis plus d'une fois aperçu que ceux-là même qui se croyaient plus supérieurs avaient certaines faiblesses assez curieuses, dînaient mal, par exemple, si l'on se trouvait treize à table, touchaient du métal s'ils apprenaient un malheur, craignaient de tomber malades s'ils cassaient un miroir, frémissaient devant une salière renversée ou deux couteaux placés en croix, etc., etc. Des citoyens très sérieux m'affirmaient hier que les phases de la lune influencent les œufs, les femmes, le vin en bouteilles, la pousse des cheveux et la coupe des arbres. Ne soyons pas trop fiers !

Combien de personnes encore hésitent à se mettre en route un vendredi ou un 13 ? Consultez les recettes des chemins de fer, des tramways et des omnibus, et vous serez stupéfaits des différences. Visitez Paris et amusez-vous à vérifier les numéros 13 des avenues, des boulevards et des rues, vous verrez de vos yeux combien il en manque, remplacés par 11*bis* ! Cela nous rappelle l'origine des années bissextiles, les Romains ayant doublé un jour, l'ayant intercalé subrepticement à la fin de février, sans le nommer, *pour que les dieux ne le voient pas*. Et n'avez-vous jamais rencontré de personnes qui consultent quelquefois les somnambules « extra-lucides » de la foire aux jambons ?

Nos ancêtres, du temps de l'âge de pierre et du bronze, tremblant devant toutes les forces de la nature qu'ils avaient à combattre, ont divinisé ces forces et peuplé les champs, les bois, les fontaines, les vallées, les grottes, les chaumières, d'êtres imaginaires dont le souvenir n'a pas entièrement disparu et dont les générations actuelles gardent encore l'héritage. Les superstitions populaires sont encore partout répandues et les préjugés les plus bizarres sont encore associés aux actions d'une partie de l'humanité.

Il y a des personnes qui continuent de croire, comme au temps des Romains, que l'on peut conjurer les orages et les tempêtes. Il y avait, à ce propos, vers 1870, dans un village des environs d'Issoire (Puy-de-Dôme), un prêtre qui avait la réputation de garantir sa paroisse et d'envoyer le vent et la grêle sur les contrées voisines. On le voyait même, à une fenêtre du clocher, faire des conjurations. A sa mort, il fut remplacé par un curé qui eut la malchance d'assister à un violent ouragan peu après son entrée en fonctions. Les paysans étaient allés le prier de les garantir, mais il n'y avait pas réussi, et, à partir de ce moment, l'épithète de *grêleroux* lui fut donnée, et la population le prit si fort en grippe que l'évêque fut obligé de le changer.

Un ancien marin, habitant Toulon, avait la réputation, vers 1885, de faire survenir un orage juste le jour où l'on allait en pèlerinage à Notre-Dame-du-Mai, sur la montagne de Sicié. On y croyait si sincèrement qu'on lui cachait, avec le plus grand soin tous les projets

Nous pourrions citer d'autres exemples analogues. Le patron du Vieux-Beausset, près de Toulon, saint Eutrope, passe pour avoir la faculté d'amener la pluie, *quand il le veut*. Il y a quelques années, un jour de mai, le gardien de l'ermitage où se trouve la vieille statue du saint, la descendit de son socle, la plaça sur la porte, et se mit à la rouer de coups. Un passant étonné d'un pareil traitement, lui en demanda la raison : « Oh ! moun bouan moussu, répliqua le sacristain, si lou menavi pas ensin, n'en pourriou ren faire ! (oh ! mon bon monsieur, si je ne le traitais pas ainsi, je n'en pourrais rien faire !) Peu après, la pluie se mit à tomber, et les récoltes furent sauvées.

Le 13 juillet 1899, près d'Albertville (Savoie), le curé de Thénésol a béni une nouvelle croix, « la croix de la Belle-Etoile », rétablie en grande cérémonie, à une altitude de 1836m, à la place de l'ancienne, brûlée par les habitants de la commune de Scythenex sous prétexte qu'elle préservait de la grêle, à leur préjudice, la commune de Mercury-Gémilly. Trois cents personnes avaient fait, par un rude soleil, le pèlerinage de cette reconstitution.

M. Bérenger-Féraud rapporte, dans son intéressant recueil, *superstitions et survivances*, qu'en certains endroits de la Provence les bonnes femmes ont une recette infailible pour guérir les enfants de la coqueluche : c'est de faire passer sept fois de suite l'enfant sous le ventre d'un âne, en allant de droite à gauche, et surtout jamais de gauche à droite. Il y a des ânes plus ou

moins renommés pour leur vertu curative. On en connaissait un excellent au village du Luc, il y a quelques années, et sa réputation était si grande qu'on lui amenait les enfants de Draguignan et même de Cannes, c'est-à-dire de plus de soixante kilomètres.

Le même auteur raconte qu'étant allé, en 1887, dans une maison religieuse d'une certaine grande ville de Provence, un de ses amis remarqua que la statue de saint Joseph, qui ornait le parloir de la communauté, avait la face tournée contre le mur. Il crut d'abord à l'inadvertance de quelque domestique ; mais, s'étant informé, il apprit que le saint avait été mis en pénitence pour ne pas avoir exaucé les prières qu'on lui avait adressées. L'enquête fut poussée un peu plus loin et fit savoir qu'on lui avait demandé d'inspirer à un voisin très pieux l'idée de léguer par testament à la communauté un morceau de terrain dont elle avait besoin. On a même fait savoir à ce voisin très pieux que « si saint Joseph continue à rester sourd aux prières, on le descendra à la cave, et même qu'on le fustigera ». L'auteur ajoute : « je n'en voulais pas croire mes oreilles, et, cependant, il a bien fallu me rendre à l'évidence, devant les affirmations de plus de vingt personnes qui avaient eu connaissance de cette punition. Bien plus, j'en appris que dans certaines villes des Bouches-du-Rhône, du Lyonnais, qu'à Paris même, cette pratique est en usage dans la communauté dont je parle. Ces indications précises ne permettent pas de mettre en doute la punition du saint, quelque stupéfiante qu'elle paraisse. »

A Toulon, vers 1850, une femme, ayant un enfant malade, invoqua un superbe christ en ivoire qu'elle possédait et pour lequel elle avait une dévotion toute particulière. Ce christ provenait, sans doute, du pillage d'une maison noble en 1793, car il était d'une grande valeur artistique. Or, l'enfant mourut, malgré les prières, les neuvaines et les cierges brûlés. Dans un mouvement de désespoir, la femme saisit le crucifix et lui dit : « Coquin ! C'est ainsi que tu as répondu à mes prières. Eh bien ! Tiens ! ».

Puis, joignant le geste à la parole, elle le jeta par la fenêtre.

Saint-Simon raconte, dans ses *Mémoires*, que, pendant le siège de Namur, en 1602, la pluie s'étant mise à tomber à verse le jour de la Saint Médard, les soldats, furieux de cet événement qui leur présageait encore quarante jours de pluie, se mirent en colère contre le saint et brisèrent avec rage toutes les images qui tombèrent sous leurs mains.

On prend quelquefois les choses plus gaiement, lors même qu'une neuvaine – ou même deux – n'amène pas la cessation des pluies. Au temps où, à Paris, la châsse de sainte Geneviève avait une influence, on la transportait en procession de Saint-Étienne-du-Mont à Notre-Dame. Un jour, la procession était à peine en route que la pluie se mit à tomber. « La sainte se trompe, dit à son voisin l'évêque de Castres : elle s'imagine qu'on lui demande de la pluie. »

Le baron d'Hausser rapporte, dans son voyage en Italie, la conversation suivante entendue par lui à Naples :

« Comment va votre enfant ?

– Il a de la fièvre.

– Il faut faire brûler un cierge à sainte Gertrude.

– Ça n'a pas réussi.

– A quelle chapelle êtes-vous allée ?

– Rue de Tolède.

– Ah ! Ma pauvre femme ! Cette sainte Gertrude est *la plus mauvaise* de tout Naples. On n'obtient rien d'elle. Allez donc dans l'église de la place des Carmes, vous verrez que cette sainte Gertrude là est bien plus compatissante pour les pauvres gens. »

Dans cette ville même de Naples, ceux qui ont assisté au miracle annuel de la liquéfaction du sang de saint Janvier savent combien les spectateurs, les fidèles sont nerveux, impatients, lorsqu'il tarde à se produire. En 1872, j'ai failli me faire un mauvais parti en regardant de trop près le fameux reliquaire exposé à l'adoration de la foule. – Tout le monde connaît l'histoire

du général Championnet, en 1799, (arrivée sans doute non point à lui-même, mais à un de ses lieutenants).

Il y a quelques années, visitant la crypte de la vierge noire, à Chartres, j'engageai un instant la conversation avec une paysanne au sortir de l'église. « Oh ! Monsieur, me dit-elle, elle n'est pas aussi grande dame que Notre-Dame-des-Victoires de Paris, *et elle nous entend bien mieux.* » Cette opinion me rappelait celle de Louis XI, enlevant de son chapeau la statuette de Notre-Dame d'Embrun pour la remplacer par celle de Notre-Dame de Cléri, et lui adresser ensuite avec une tout autre confiance sa royale prière.

Sans contredit, les superstitions populaires sont si répandues, qu'on en rencontre partout. Je traversais récemment un vieux village du moyen-âge, perché comme un nid d'aigle sur une montagne escarpée du département des Alpes-Maritimes, et, comme je visitais l'église, le médecin du pays, savant archéologue, qui m'accompagnait, me fit remarquer un tronc dans lequel les fidèles jettent des petits billets, accompagnés d'une offrande, à l'adresse de saint Antoine de Padoue, pour retrouver les objets perdus. La réponse arrive assez souvent, sur le même billet, dans une petite niche voisine.

La crédulité revêt toutes les formes. Celle des usages et des coutumes plus où moins bizarres relatifs au mariage n'est pas la moins étonnante, et il ne sera pas sans intérêt d'en rappeler quelques exemples.

Dans le village de Bauduen, en Provence, il y a un rocher formant plan incliné. Le jour de la fête patronale, les jeunes filles désireuses de se marier viennent, depuis un temps immémorial, glisser sur ce rocher, ce qui l'a rendu poli comme du marbre.

Au village de Saint-Ours, dans les Basses-Alpes, on voit aussi une pierre sur laquelle les jeunes filles vont glisser pour trouver un mari et les jeunes femmes pour devenir mères.

A Loches, les femmes sans enfants vont glisser sur une « meule de Saint-Ours » comme celle de Bauduen et des Basses-Alpes. Cette croyance ne date pas d'aujourd'hui, car on la trouve déjà dans la Grèce ancienne. Elle est en grande faveur en Tunisie.

Le pèlerinage de la Sainte-Baume, entre Marseille et Toulon, passe, depuis mille ans, pour assurer le mariage et la progéniture, et est l'objet d'un culte très convaincu de la part des paysannes de Provence.

En un grand nombre de points de la France, les jeunes filles pressées de se marier vont jeter des feuilles de saule ou des épingles de bois dans les fontaines. Si la feuille suit directement le courant, ou si l'épingle surnage, la demoiselle sera demandée par un époux avant la fin de l'année.

Près de Guérande, en Bretagne, les jeunes filles vont placer dans les fentes d'un dolmen des morceaux de laine de couleur rose, pour se marier dans l'année.

A Saint-Junien-les-Courbes, dans la Haute-Vienne, elles invoquent saint Eutrope et suspendent à une croix la jarretière de leur jambe gauche.

Au bourg d'Oisans, dans l'Isère, elles se rendent au mois de juin à la chapelle de la montagne de Brandes, près de laquelle elle se trouve une pierre verticale en forme de cône, contre laquelle elles se mettent à genoux en la touchant dévotement de leurs jambes.

A Laval, dans l'église d'Avesnières, il y a une grande statue de saint Christophe, dans les jambes de laquelle les filles et les garçons qui souhaitent se marier vont planter des épingles.

Près de Perros (Côtes-du-Nord), dans la chapelle de Saint-Guiriez, les filles vont en pèlerinage pour se marier et plantent des épingles dans le nez du saint pour se le rendre particulièrement favorable.

Dans la vallée du Lunain (Seine-et-Marne), il y a un menhir appelé Pierre frite, où les jeunes gens décidés au mariage vont planter des clous ou des épingles.

Près de Troyes, les jeunes filles qui veulent se marier vont jeter une épingle sur un tertre appelé la Croix-de-Beigne¹⁰.

Aux environs de Verdun, les femmes qui désirent des enfants vont s'asseoir sur un rocher, où se voit l'empreinte d'une femme qui se serait assise sur un bloc plastique, et qui s'appelle dans le pays, la chaise de Sainte-Lucie. Elles croient que cet acte est favorable à leur désir, et il paraît qu'Anne d'Autriche s'y est assise avant la naissance de Louis XIV. Il en est de même à Sampiques (Meuse).

Dans les Ardennes, c'est la protection de sainte Philomène qui est la plus efficace pour empêcher les filles de coiffer sainte Catherine.

A Bourges, on voyait, il n'y a pas longtemps encore, dans la rue Chevière du faubourg du château, une statue du bon saint Greluchon, placée dans le mur d'une maison, et que les femmes désireuses de maternité allaient racler pour en faire un breuvage fécondant. A Poligny, dans le Jura, les jeunes femmes vont, dans le même but, embrasser une pierre levée qui est, dit la légende, la pétrification d'un géant ayant voulu violenter une jeune fille.

A Dourgues, dans le Tarn, près de la chapelle de Saint-Ferréol, on voit des rochers percés dans lesquels les paralytiques et les boiteux vont passer pour se guérir. Dans le caveau de l'église de Kimperlé, il y a une pierre verticale percée d'un trou, dans lequel passent ceux qui ont mal à la tête. Dans la Lande de Saint-Siméon, dans l'Orne, les malades traversent un dolmen qui a la réputation de guérir un grand nombre de maladies.

En Bretagne, au Berry, on croit à des fontaines miraculeuses, aux sorts, aux Meneux de Loups, aux Loups Garous. Certaines régions y sont l'objet des terreurs les plus superstitieuses; leurs forêts sont peuplées de Laveuses de Nuits, leurs marais de Feux Follets. Dès la tombée de la nuit, les profondeurs mystérieuses des bois se remplissent de bruits sinistres; de lugubres fantômes se glissent le long des arbres, secoués par des forces invisibles. Malheur à celui qui s'engagerait dans ces sombres retraites! Il n'en reviendrait jamais.

Les villages et les chaumières d'une partie du Bas-Berry, admettent toujours l'existence de géants qui, autrefois, ont habité le pays, et qui ont formé les éminences naturelles ou artificielles si nombreuses dans cette région. Ces géants sont personnifiés par Gargantua, dont la légende, toujours populaire, non seulement dans la partie de l'Indre confinant à la creuse, mais dans tout l'ouest de la France, est bien antérieure au héros de Rabelais. Rabelais, selon toute probabilité, a emprunté ce mythe aux croyances de la Saintonge, du Poitou et du Bas-Berry, qu'il a habités pendant quelques temps.

Le souvenir des fées est encore vivace dans une foule de localités du Berry; ce sont elles qui, presque partout, ont édifié les dolmens et les menhirs qu'elles portaient, malgré leur pesanteur énorme, dans leur tablier de gaze. On les connaît généralement sous le nom de Fades, Fadées, Martes, Marses; dans quelques régions, pourtant, on les nomme Dames, Demoiselles, comme dans le Midi. On les voit errer la nuit et accomplir leurs rites mystérieux dans chaque grotte, sur chaque rocher, autour de nombreux dolmens et menhirs semés dans la contrée qui avoisine les bords pittoresques et sauvages de la Creuse, de la Bouzanne, de l'Anglin et du Portefeuille.

Les Martes sont de grandes femmes hideuses, maigres, à peine vêtues, aux cheveux longs, noirs et raides. Du haut de la table d'un dolmen, ou du faite d'un menhir, elles appellent parfois, à la tombée de la nuit, les bergers et les laboureurs, et si ceux-ci ne se hâtent pas de

¹⁰ Ces exemples plus ou moins bizarres de crédulités se rencontrent dans tous les pays, associés aux croyances religieuses les plus diverses. A mon retour de l'observation de l'éclipse totale de soleil, en Espagne, visitant Tolède, le 1^{er} Juin 1900, on me fit voir dans une rue fort pittoresque la petite chapelle de « la Vierge aux Epingles », dans laquelle les jeunes filles désireuses de se marier vont jeter des épingles. J'en ai compté trente et une, et il n'était que quatre heures du soir: on les enlève tous les jours

répondre à leurs avances, elles les poursuivent. Malheur à celui qui ne fuit pas assez précipitamment, et qu'elles contraignent à subir leurs baisers impudiques.

Les Fades sont bien plus douces et bien moins turbulentes que les Martes ; elles consacrent généralement leur temps aux troupeaux. Ce sont elles qui sont chargées de veiller sur les nombreux trésors enfouis dans de merveilleux souterrains, dont l'entrée est fermée par les énormes pierres de menhirs et des dolmens. Pourtant leur pouvoir expire chaque année, le dimanche des Rameaux.

A Vertolaye, en Auvergne, on voit une pierre branlante à laquelle les mères portent leurs enfants afin qu'ils soient solides comme la pierre et conservent toujours l'usage de leurs membres.

Près de Saint-Valery-en-Caux, sur la falaise, on aperçoit les ruines de l'ancienne chapelle Saint-léger, dont il ne subsiste plus guère que le clocher carré. On porte les enfants tardifs et on leur fait faire cinq fois le tour des ruines, afin qu'ils aient le *pas léger*.

Saint Hubert protège les chasseurs, saint Roch guérit de la rage, saint Corneille sauve les bestiaux, saint Cloud guérit les clous, saint Aignan la teigne, etc.

Ces croyances sont très anciennes : Pausanias raconte qu'il y avait à Hyette, en Béotie, un temple d'Hercule avec une pierre brute qui guérissait les malades ; à Alpenus une pierre consacrée à Neptune avait la même propriété, etc.

J'ai assisté quelquefois, dans les environs de Paris même, à Morsang-sur-Orge, non loin de Juvisy, à la fête du solstice d'été, au feu de la Saint-Jean, autrefois païenne, aujourd'hui christianisée, mais toujours empreinte de la superstitieuse crédulité antique. Le Soleil, dieu de la vie, vient se coucher dans l'occident lumineux, le crépuscule s'étend sur la nature ; sur la place de l'église, un bûcher a été préparé, un beau sapin extrait de la forêt voisine ; un prêtre sort de l'église avec les enfants de chœur et les chantres, et vient bénir le bûcher ; on y met le feu, et la flamme éclatante pétille ; tout le village est là ; les garçons et les filles approchent, attendent le brasier final ; les filles doivent sauter sans se brûler, et la plus audacieuse est la plus remarquée : elle se mariera sûrement avant la fin de l'année. Puis les tisons doivent être emportés avant d'être consumés : ils préserveront les demeures, comme le buis béni des Rameaux, contre l'incendie et la foudre. Beaucoup ajoutent encore aujourd'hui la plus naïve confiance en cet usage traditionnel, qui remonte aux Gallo-Romains d'il y a quinze ou dix-huit siècles, et sans doute beaucoup plus haut. Les feux de la Saint-Jean subsistent encore de nos jours, du reste, sur la plus grande partie de la France – j'allais écrire de la Gaule.

Qui ne connaît aussi les crêpes de la Chandeleur ? Elles portent bonheur à l'agriculture, au commerce, à toutes les entreprises ; il faut en faire ce jour là (2 février), et surtout ne pas les manquer. Napoléon, avant de partir pour la Russie, faisait des crêpes et disait en riant : « Si je retourne celle-ci, je gagnerai la première bataille ! et celle-là, la seconde ! » Il en retourna une, deux, trois, mais la quatrième retomba dans le feu, – présageant, dit un historien, l'incendie de Moscou.

En Berry, à la Châtelette, saint Guignolet rend les femmes fécondes ; à Bourges, c'est saint Greluchon ; au Bourg Dieu, c'est saint Guerlichon ; à Vendres, dans l'Allier, c'est saint Phoutin ; à Sampigny, dans la Meuse, c'est saint Foutin ; à Auxerre, c'est saint Faustin, etc. Malgré la surveillance des curés, les femmes grattaient certaines parties du corps de ces saints et buvaient cette poussière dans un verre d'eau.

A Gargillesse, dans la Creuse, le curé ayant fait disparaître de l'église saint Greluchon, les femmes dont le rêve est d'être mère vont maintenant gratter une statue en marbre de la tombe de Guillaume de Naillac, qui, paraît-il, est déjà fortement usée. A Rocamadour, dans le Rouergue, les femmes qui ne sont pas satisfaites de leur mari vont baiser et faire jouer le verrou de la porte de l'église ou bien toucher une barre de fer qu'on appelle le braquemart de Roland.

On croit encore, en bien des provinces, à divers genres de sorciers. En Provence, par exemple, on croit aux noueurs d'aiguillettes, qui empêchent la consommation du mariage, comme on croit en Italie au mauvais œil, comme on croit en Alsace aux loups-garous. Mais on croit aussi aux moyens d'annuler les sorts. A Toulon notamment, les couturières mettent, encore aujourd'hui, du sel dans l'ourlet des robes de noce, le sel ayant la propriété d'assurer le bonheur parfait des nouveaux mariés.

A Paris, comme à Rome au temps de Tibère, on n'a pas cessé de consulter les tireurs d'horoscopes qui prédisent l'avenir par les règles astrologiques de la position des étoiles et des planètes le jour de la naissance. Il y a encore des astrologues ! Or, comment peut-on croire à la valeur d'un horoscope, lorsqu'on sait qu'il naît en moyenne un enfant par seconde sur l'ensemble du globe, soit une soixantaine par minute, ou environ 3 600 par heure, ou 86 400 par jour, que si les étoiles ou les planètes avaient une influence réelle sur les destinées, dix enfants nés au même moment devraient avoir le même avenir : une reine et une fille de ferme qui deviennent mères en même temps devraient donner le jour à deux êtres régis par les mêmes lois, etc., etc.

La croyance aux amulettes, aux grigris, aux médailles, aux scapulaires, est aussi vivace chez les peuples civilisés que chez les sauvages, et en France qu'au Soudan et au Congo. Il suffit, pour un être édifié, de lire certains ouvrages, tels que les livres de Mgr de Ségur, de Dom Guérenger, ou de l'abbé de Saint-Paul sur la médaille de Saint-Benoît. On y voit, par exemple, que cette médaille de Saint-Benoît, approuvée par le pape Benoît XIV, guérit tout : les maux de dents, de gorge, de tête, purifie l'eau des puits, fait pousser les arbres, arrête les incendies, protège les chevaux, les vaches, les chats, les poules, les arbres, la vigne, les verres de lampe, etc., etc. Je n'invente rien. Voici quelques citations :

« Une vache toussait d'une manière violente, écrit Dom Guérenger (Croix de Saint-Benoît, p.72), ne mangeait point et ne donnait plus de lait. Le visiteur traça sur le front de l'animal le signe de la croix, en employant la formule inscrite sur la médaille ; il recommanda de plonger celle-ci dans un peu d'eau et de son, que l'on ferait boire tous les jours à la vache (bonne précaution) jusqu'à parfaite guérison, et suspendit une médaille dans l'étable. Quelques semaines plus tard, la vache était complètement rétablie. »

La même médaille agit sur les arbres : « Je coupai toutes les grosses branches et ne laissai que le tronc, écrit-on à l'auteur de l'ouvrage *Origine et effets admirables de la Croix de Saint-Benoît*, l'abbé de Saint-Paul. Le trait de scie m'ayant démontré que les branches étaient réellement mortes, je plaçai immédiatement sous l'écorce une médaille de Saint-Benoît, en priant le grand saint de faire revivre ce bel arbre qui faisait l'admiration de la contrée. Au printemps, il a repris son luxuriant feuillage. »

Pendant la Commune, « des médailles glissées dans la barricade de la rue de Rivoli ont préservé le ministère de la marine ainsi que le dépôt des cartes et plans¹¹ ».

¹¹ Voy. Paul Parfait, *l'Arsenal de la Dévotion et le Dossier des Pèlerinages*. Ce recueil des superstitions pourrait être continué. Saint-Antoine de Padoue paraît en grande faveur en ce moment. On lit dans le journal *La Croix* du 7 septembre 1899 : « 385 lettres on été déposées cette semaine dans le tronc de Saint-Antoine, 8 rue François 1^{er}. Elles annonçaient ou recommandaient : 72 guérisons, 104 grâces spirituelles, 227 grâces temporelles, 81 conversions, 59 emplois, 317 actions de grâces, 12 vocations, 15 mariages, 302 grâces particulières, 53 écoles, 47 maisons religieuses, 109 maisons de commerce, 8 objets perdus, 14 examens, 96 familles, 56 défunts, 15 procès, 109 jeunes gens, 8 paroisses. Un pauvre ouvrier, père de huit enfants, a fait promesse de 5 francs à Saint-Antoine de Padoue, et se voyant un peu mieux, il envoie la somme et le prie de ne pas le laisser retomber dans les mêmes douleurs. – *Loir-et-Cher* : « Je vous adresse 1fr.50, somme que nous avons promise tous les mois pour notre culture et notre commerce. » Etc. – On lit dans le *Petit Temps* du 26 janvier 1901, que le budget de Saint-Antoine a produit 120,000 francs à Bordeaux pour l'année 1894, 50,000 francs à Toulon, etc. Depuis quelques années, Saint-Expédit lui fait une grande concurrence pour les examens du baccalauréat, ainsi que Saint-Joseph de Cupertino.

Qui se souvient aussi de l'histoire de la sainte larme de Vendôme, versée par Jésus-Christ sur la mort de Lazare, recueillie par un ange et conservée dans un coffret d'or ? Elle a été pendant des siècles à Vendôme la source de nombreux miracles et de grands revenus. Et les cheveux de la Vierge Marie que l'on nous montre à Naples ! Et la robe sans couture de Jésus offerte à la vénération des crédules à l'église d'Argenteuil *et* à Trèves. Et le saint Suaire de Jésus-Christ, en vénération à Turin et à Cadouin (Dordogne), quoique cette pièce antique plus ou moins apocryphe ait été brûlée du vivant de Rabelais. Et les ossements des rois mages, que l'on montre à Cologne et à Milan !

On lit dans le *Grand Dictionnaire Larousse*, généralement bien informé : « Le prépuce de Jésus-Christ figure brillamment parmi les reliques célèbres. On ne compte pas moins de sept prépuces livrés à la pieuse et grotesque vénération des fidèles. Un de ceux qui jouissent de la plus grande réputation est celui du couvent des Ursulines de Charroux. Il en fut beaucoup question en 1863, dans les journaux où eurent lieu à ce sujet de fréquentes controverses auxquelles prit part l'évêque de Poitiers. » Il y a une confrérie spéciale pour se souvenir de la circoncision, fête qui, fort illogiquement d'ailleurs, ouvre nos calendriers chrétiens¹².

La crédulité est partout. Voyez dans les églises, les cierges que l'on fait brûler devant les images et les statues des saints pour obtenir du Ciel la guérison d'un malade, la réussite d'une affaire, le succès d'un examen, etc. Ces cierges qui en brûlant représentent des prières qui s'élevant vers le ciel, ne rappellent-ils pas les moulins à prières que les Tibétains font tourner, en s'imaginant attirer les bénédictions divines ?

Tout le monde connaît l'histoire de Notre-Dame-de-Lorette, de la maison de la Vierge Marie « Santa Casa » qui aurait fait un voyage aérien de Nazareth à Lorette en 1294, en s'arrêtant en Dalmatie. Naguère encore, il n'eût pas été de bon goût de douter de l'authenticité de cette maison et de son transport miraculeux à travers les airs.

Aujourd'hui, Notre-Dame-de-Lorette est remplacée par Notre-Dame-de-Lourdes. Les administrateurs de cette exploitation en règle ne se donnent même pas la peine de masquer le mépris qu'ils professent pour la crédulité des fidèles. Il suffit de lire, pour en juger, l'inscription qu'ils ont gravée en lettres d'or sur une plaque de marbre, où l'on fait dire, à la MERE DE DIEU, s'adressant à la petite Bernadette « *Faites-moi la grâce de revenir ici !* » ou encore : « *Je désire qu'il vienne du monde* », ou encore : « *Allez vous laver dans cette eau et mangez de cette herbe*¹³. »

Je n'attaque pas ici le sentiment religieux en lui-même (pas plus que je n'ai attaqué la science au chapitre précédent), car je le tiens pour infiniment respectable, mais je pense que nous devons tous repousser les superstitions, les puérités, les erreurs et les mensonges dont il est le prétexte.

Il n'est pas rare de rencontrer des personnes qui nient imperturbablement les questions dont nous nous occupons ici et qui acceptent carrément les absurdités les plus colossales, par exemple, l'anecdote du déluge *universel* racontée dans la Bible, dans laquelle il est écrit que, « les bondes du réservoir des eaux supérieures ayant été ouvertes, l'eau coula du ciel en cataracte pendant quarante jours et quarante nuits, s'éleva sur la terre de quinze coudées au-dessus des plus hautes montagnes, et porta pendant cent cinquante jours l'arche dans laquelle Noé avait fait entrer un mâle et une femelle de *toutes les espèces d'animaux* existant sur le globe ». Aucun conte des Mille et une Nuits n'atteint à la première cheville de cette arche ; mais la crédulité religieuse est si aveugle qu'elle l'accepte sans commentaire, comme elle affirme le miracle de Josué arrêtant le soleil ! et les paroles de l'ânesse de Balaam.

Et dans les sujets dont nous avons à nous entretenir ici, dans les récits d'apparitions, de manifestations, d'expériences d'hypnotisme et de spiritisme, quelle libre carrière ne s'est pas

¹² La fantaisie religieuse n'a vraiment pas de bornes. J'ouvre un journal, mes yeux tombent sur un compte rendu d'un procès fait à une sœur du couvent du Bon Pasteur d'Angers, qui s'appelle sœur Circoncision !

¹³ Lourdes sert annuellement au pape une rente d'un million.

donnée la crédulité ? J'ai connu un officier de grande valeur qui ne doutait pas un seul instant de l'identité des noms donnés par sa table, et qui s'entretenait avec Leibniz et Spinoza tous les dimanches après déjeuner. J'en ai connu un autre qui faisait de la philosophie sociale avec Jean Valjean, sans jamais avoir songé à l'origine purement romanesque de cet être imaginaire. Une grande et noble dame, d'un âge déjà mûr, fort intelligente, qui avait jadis connu très intimement lord Byron, l'évoquait tous les samedis soirs pour le consulter sur ses placements financiers. Un docteur en médecine de la faculté de Paris avait choisi pour ami de l'autre monde le Dante et Béatrix, qui venaient régulièrement causer avec lui, mais pas « ensemble », disait-il, car « il leur est défendu de se rapprocher ». Une dévote du spiritisme était gravement occupée à faire des mariages posthumes dans l'autre monde. Un médium extravagant, qui avait eu douze enfants et en avait perdu sept, demandait à ceux-ci tous les mois leur état de santé et leurs occupations, qu'il inscrivait régulièrement. Un autre appelait « l'âme de la Terre », qui lui répondait et qui dirigeait toutes ses pensées. Etc., etc.

Le spiritisme a été employé, comme la religion, à bien des usages n'ayant qu'un vague rapport avec lui. Il a servi à faire des mariages, sérieux ou passagers, à exploiter des caractères faibles, à capter des testaments. Une dame de ma connaissance est devenue princesse en faisant dire à une table à celui dont elle convoitait le nom que sa première femme la désignait elle-même pour lui succéder. J'ai connu une veuve dont l'enfant qui venait de naître a été annoncé et accepté comme la réincarnation d'un enfant tendrement aimé et le lien providentiel tout indiqué pour un nouveau mariage. J'en connais une qui, sous prétexte de spiritisme, vend des anneaux cabalistiques par lesquels elle guérit toutes les maladies. Etc., etc.

Une bonne histoire aussi, celle du *diable au dix-neuvième siècle*, de la franc-maçonnerie luciférienne et de Diana de Vaughan, qui mystifia une partie notable du clergé français, plusieurs évêques, deux cardinaux et le pape Léon XIII lui-même, quoiqu'elle eût été forgée de toutes pièces par Léo Taxil, comme il l'a cyniquement avoué en 1897. Les apparitions de diables et de diabesses dans des cérémonies impies et obscènes avaient été prises au sérieux par de graves théologiens.

On peut avouer, du reste, que la crédulité politique est encore plus extravagante que la crédulité religieuse. Quand on songe qu'à l'heure actuelle les français, les Allemands, les Russes, les Anglais, les Italiens, les Autrichiens, etc., etc., croient encore qu'ils doivent être soldats et habiter des casernes nauséabondes en faisant des exercices grotesques, et que tous les citoyens de l'Europe dépensent, pour la gloire des prétendues frontières tracées sur le papier, 22 millions par jour employés à empêcher les hommes de rester chez eux, chacun à son métier et à ses devoirs, on sent vraiment que l'âge de raison n'a pas encore sonné pour notre pauvre petite planète, et que la servitude volontaire fait partie du patrimoine de l'humanité.

Oui, notre espèce est très imparfaite, et la crédulité humaine nous offre des sujets aussi dignes d'attention que l'incrédulité du parti pris. Qu'il est donc difficile de se tenir dans le juste milieu et de suivre tranquillement les préceptes de la raison !

Oui, la crédulité existe toujours, en perpétuelle balance avec l'incrédulité. Défions-nous de l'une comme de l'autre. Les augures ne sont pas morts, le progrès n'a ni tué les aruspices, ni aboli les présages, et l'espèce humaine n'avance pas vite en intelligence. J'ajouterai toutefois, avec Humboldt, qu'un présomptueux scepticisme, qui rejette les faits sans examen, est à certains égards plus blâmables qu'une crédulité irraisonnée.

Il serait facile de multiplier ces exemples. J'ai simplement voulu montrer, dans ce second chapitre, que nous devons nous tenir en garde contre la *crédulité*, au même titre que contre l'*incrédulité*. Ce sont là deux excès contraires, à égale distance desquels nous devons nous efforcer de nous maintenir, dans l'acceptation et dans l'examen des faits extraordinaires dont nous allons nous entretenir.

Ne nions rien ; n'affirmons rien : observons impartialement. C'est peut-être la position la plus difficile à tenir dans cet ordre des choses. Pour moi, je prie ceux qui seraient tentés de m'accuser soit de crédulité, soit d'incrédulité, de ne pas le faire à la légère, et de ne pas perdre de vue que je me tiens constamment sur mes gardes : JE CHERCHE.

Chapitre III – Les manifestations télépathiques de mourants et les apparitions

Des faits, pas des phrases.

Nous venons de nous mettre en garde contre deux dispositions intellectuelles contraires à la libre recherche de la vérité : l'incrédulité et la crédulité, et nous prendrons le plus grand soin de tenir toujours notre esprit dans cette complète indépendance, plus indispensable que jamais dans l'ordre d'études qui va nous occuper. A chaque instant, nous serons heurtés dans nos idées scientifiques habituelles et serons conduits à rejeter les faits et à les nier sans plus ample examen. A chaque instant aussi, une fois engrenés dans le courant, nous nous sentirons glisser un peu trop vite dans l'acceptation de phénomènes insuffisamment observés et serons exposés au ridicule de chercher la cause de ce qui n'existe pas. Que l'esprit positif de la méthode expérimentale, à laquelle notre espèce humaine encore si inférieure et si barbare doit le peu de progrès qu'elle a faits, ne nous abandonne jamais dans ces recherches !

Je sais bien que d'illustres champions de la méthode expérimentale professent un étrange scepticisme sur toutes choses et assurent qu'ils doutent de tout. Mais, méfions-nous du plaisir de paradoxa. C'est un jeu fort agréable, assurément, et qui nous élève au-dessus du gros bon sens vulgaire ; Alexandre Dumas fils nous a montré, par son exemple, que cet esprit là n'est pas sans danger non plus, et devient, parfois, d'une remarquable fausseté. Essayons de rester sages.

Afin de nous reconnaître dans le monde mystérieux que nous allons visiter et de tirer de ces observations des résultats instructifs, nous commencerons par faire une *classification méthodique* des phénomènes, en regroupant ensemble ceux qui se ressemblent, et en essayant d'en déduire les conclusions qui nous paraîtront les plus sûrement fondées. Le sujet en vaut la peine. Il s'agit de nous, de notre nature, de notre existence ou de notre néant. La question nous intéresse. Oh ! Sans doute, voilà des messieurs qui hochent la tête en souriant et qui éprouvent un beau dédain pour notre tentative :

« Vous savez bien, disent-ils, que ces prétendus horizons de l'au-delà sont imaginaires, puisque tout finit pour nous à la mort. »

Mais non, nous ne le savons pas ; ni vous non plus. Vous ne savez rien du tout, et vos affirmations, comme vos négations, ne sont que des mots, des mots creux. Toutes les aspirations de l'humanité protestent contre ce néant. L'idéal, le rêve, l'espérance, la justice ne sont peut-être pas que des pures illuminations, non plus que les corps dont nous parlions tout à l'heure. Le sentiment n'existe-t-il pas au même titre que la raison ? Dans tous les cas, il y a là un problème réel et grave. « L'immortalité de l'âme est une chose si importante, écrivait Pascal, qu'il faut avoir perdu tout sentiment pour rester dans l'indifférence de savoir ce qui est. » Pourquoi désespérerait-on d'arriver jamais à connaître la nature du principe pensant qui nous anime et à savoir si, oui ou non, il survit à la destruction du corps ? Les recherches que nous entreprenons ici nous donneront-elles quelques notions certaines sur ce point ? Peut-être. Quoi qu'il en soit, je prie les lecteurs de n'être, s'il est possible, en lisant ces lignes, ni intransigeants, ni intolérants, ni radicaux, ni athées, ni matérialistes, ni israélites, ni protestants, ni catholiques, ni musulmans, mais tout simplement *libres*. Ceci est une tentative d'instruction. Rien de plus. Qu'on n'y cherche pas autre chose. D'excellents amis m'assurent que c'est se compromettre d'entrer aussi franchement dans cette voie, faire acte d'imprudence, d'un trop audacieux courage et d'une grande témérité. Je prie mes meilleurs amis de bien penser que je ne suis rien – rien du tout, qu'un *chercheur*, – et que tout ce que

l'on peut écrire, dire ou penser de moi m'est de la dernière indifférence. Aucun intérêt, d'aucun ordre, n'a jamais guidé un seul de mes pas.

On objecte aussi : il y a bien des siècles que l'on cherche, on n'a jamais rien trouvé ; donc on ne trouvera jamais rien. Avec des raisonnements comme celui-là, on n'aurait jamais rien appris.

Vitam impendere vero : Consacrer sa vie à la vérité! Etait la devise de Jean-Jacques. En est-il une plus noble pour tout philosophe, pour tout penseur ?

Tentative d'instruction, disons-nous, qui ressemblera parfois aux enquêtes des juges d'instruction dans les affaires criminelles, car il s'y mêlera des éléments humains dont il faudra faire la part, et ces phénomènes n'ont pas la simplicité d'une observation astronomique ou d'une expérience de physique. Le premier devoir pour nous est de suivre une méthode d'étude et de faire un premier classement des faits à examiner.

Nous commencerons par les manifestations télépathiques de MOURANTS. Je dis *manifestations*, et non pas seulement apparitions, pour généraliser un ensemble de faits dont les apparitions visuelles ne représentent qu'une partie.

Le mot de *télépathie* est déjà connu du public depuis quelques années. On l'a construit étymologiquement, comme on avait formé les mots de télescope, télégraphie, téléphone, du radical grec τηλε : loin, et de πάθος : sensation. Sympathie, antipathie, ont la même origine étymologique. Il signifie donc, tout simplement « être averti, par une sensation quelconque, d'une chose qui se passe au loin¹⁴ »

Dans l'ordre des faits qui va nous occuper, on rencontre, à chaque pas, des récits incertains ou exagérés, des relations douteuses, des observations dépourvues de valeur à cause de l'absence de tout esprit critique. Nous ne devons accueillir ces récits qu'avec la plus extrême prudence – j'allais écrire défiance – et éliminer d'abord tous ceux qui nous paraissent suspects. Ici, plus que jamais, il importe de tenir compte du jugement, du savoir, de la valeur morale et intellectuelle des personnes qui nous les rapportent. L'amour du merveilleux ou de l'extraordinaire peut transformer en événements fantastiques des choses tout à fait ordinaires et qui s'expliquent le plus simplement du monde. Certaines personnes pourraient me raconter des histoires pendant toute une année, avec le plus grand luxe de preuves apparentes et de démonstrations éloquentes, sans que j'en crusse le premier mot, pas plus que des protestations de certains députés et de certains ministres. D'autres, au contraire, nous inspirent par leur caractère une confiance toujours justifiée. Dans mon enquête de ces faits à étudier, ces principes de prudence élémentaire m'ont toujours instinctivement guidé, et j'ai l'espérance de n'avoir admis aucune relation sans que son authenticité fût garantie par l'esprit scientifique éclairé des auteurs qui ont bien voulu me les confier, ou tout au moins par un jugement sain et une entière bonne foi.

J'exposerai d'abord, sous les yeux du lecteur, un choix d'observations très variées, pour lesquelles nous essaierons, avons-nous dit, une classification méthodique. Il importe, pour notre instruction, d'avoir un grand nombre de *faits* authentiques devant les yeux. Les explications et les théories viendront ensuite. Nous sommes les ouvriers de la méthode expérimentale.

Nous ouvrirons cette enquête par certaines manifestations inexplicables et étranges de *mourants*, non de « morts », la distinction doit être signalée.

Manifestations de mourants observées à l'état normal, les observateurs étant parfaitement éveillés, et non pendant le sommeil, par des rêves. Il en est un certain nombre vues en rêves, qui ne doivent pas être considérées comme nulles ; mais elles seront inscrites à un autre chapitre.

¹⁴ Le mot télésthésie serait toutefois plus préférable, plus juste, car πάθος, signifie plutôt un état morbide, un état de maladie qui n'a rien à faire ici, tandis que αισθησις signifie sensibilité. Ce ne sont pas là des cas pathologiques.

Mon excellent ami, le général Parmentier, l'un de nos savants les plus distingués et les plus estimés, m'a affirmé les deux faits qui suivent, arrivés dans sa famille¹⁵.

I. – Plusieurs personnes étaient réunies à un déjeuner, à Andlau, en Alsace. On avait attendu le maître de la maison, qui était à la chasse, et l'heure passant on avait fini par se mettre à table sans lui, la dame du logis déclarant qu'il ne pouvait tarder à rentrer. On commença le déjeuner en devisant de choses joyeuses et l'on comptait, d'un instant à l'autre, voir arriver le retardataire, trop zélé disciple de saint Hubert.

Mais l'heure marchait toujours, et l'on s'étonnait de la longueur du retard, lorsque, tout à coup, par le temps le plus calme et le ciel le plus beau, la fenêtre de la salle à manger, qui était grande ouverte, se ferma violemment avec un grand bruit, et se rouvrit aussitôt, instantanément. Les convives furent d'autant plus surpris, stupéfaits, que ce mouvement de la fenêtre n'aurait pu se produire sans renverser une carafe d'eau posée sur une table devant la fenêtre, et que cette carafe avait conservé sa position. Tous ceux qui avaient vu et entendu le mouvement n'y comprirent absolument rien.

– Un malheur vient d'arriver ! s'écria en se levant, effarée, la maîtresse de maison.

Le déjeuner s'arrêta là. Trois quarts d'heure après, on rapportait sur une civière le corps du chasseur, qui avait reçu une charge de plomb en pleine poitrine. Il était mort presque aussitôt, n'ayant prononcé que ces mots :

« Ma femme ! Mes pauvres enfants ! »

Voilà un fait, un fait de coïncidence à expliquer.

Tout d'abord, il nous paraît vulgaire et absurde. Que signifie ce bizarre mouvement de fenêtre, et à quoi cela rime-t-il ? N'est-ce pas perdre son temps que de prendre au sérieux un incident aussi insignifiant ?

Les grenouilles de Galvani, aussi, étaient bien insignifiantes, ainsi que la marmite de Papin. Cependant, l'électricité et la vapeur ne le sont point.

L'autre jour, la foudre a frappé un homme en plein champ, mais ne lui a fait d'autre mal que lui arracher ses chaussures et de les lancer à une vingtaine de pas en enlevant tous les clous, sans exception.

Une autre fois, elle a déshabillé une jeune paysanne, l'a mise complètement nue et l'a laissée sur le pré. On a retrouvé ses vêtements suspendus à un arbre.

Une autre fois, elle a tué net un laboureur au moment où il portait un morceau de pain à sa bouche en déjeunant. Il reste immobile. On approche de lui, on le touche, il tombe en cendres. Mais ses vêtements étaient intacts.

Les bizarreries de la nature ne doivent pas nous empêcher d'étudier les phénomènes ; au contraire.

Sans doute, en entendant raconter l'accident du chasseur d'Andlau, la première idée qui nous vient est de nier, purement et simplement. Non, certainement, que l'on puisse supposer que l'histoire ait été inventée de toutes pièces et qu'elle soit entièrement mensongère, car les circonstances dans lesquelles elle s'est passée et le caractère du narrateur ne le permettent pas.

Mais on peut dire qu'il y a eu un petit mouvement de la fenêtre produit par une cause vulgaire, un coup de vent, un choc, un chat, que sais-je ? et sa coïncidence avec un événement tragique l'a fait amplifier après coup. Supposition difficile à admettre, toutefois, puisque la maîtresse de maison et ses voisins en ont été fortement impressionnés.

Voici ce qui paraît s'être produit :

¹⁵ M. Parmentier est général de division du génie, président de l'Alliance française pour la propagation de la langue française à l'étranger, vice-président de la Société astronomique de France et de la Société de géographie, ancien président du Comité des fortifications, ancien élève de l'École polytechnique, grand officier de la Légion d'honneur, etc. Je mentionne ces titres pour les lecteurs qui ne connaîtraient pas personnellement son caractère et ses travaux.

La fenêtre n'a pas bougé ; la carafe en est la preuve, et la contradiction fut remarquée. Avant d'entrer dans l'analyse de ces faits, nous pouvons penser, dès à présent, que cette dame et une ou plusieurs autres personnes ont eu une *illusion* de la vue et de l'ouïe, la *sensation* d'un phénomène irréel, et que *leur cerveau a été impressionné* vivement par une cause extérieure. Nous pouvons penser aussi que cette cause était la force psychique du mourant, de celui que l'on attendait, qui, à cette heure-là, devait être à cette table, qui s'y est transporté par la pensée, qui a projeté dans cette direction sa dernière énergie. Télégraphie sans fil.... Pourquoi s'est-elle manifestée de cette façon ? Comment l'impression cérébrale a-t-elle pu être collective ? Pourquoi ?... Pourquoi ?...

Tes pourquoi, dit le dieu, ne finiraient jamais.

Nous sommes en plein mystère et ne pouvons faire que des hypothèses. Oh ! Sans doute, cette histoire serait unique dans son genre qu'elle pourrait passer inaperçue, mais c'est la moindre parmi un très grand nombre de celles que nous avons à rapporter ici. N'insistons pas, pour le moment, sur la manière de l'expliquer, et continuons.

Voici un second exemple de transmission télépathique au moment de la mort, non moins singulier, plus remarquable encore, que je dois aussi à l'obligeance de M. le général Parmentier, qui en garantit l'authenticité :

II. – Nous sommes à Schlestadt, département du Bas-Rhin. C'était par une chaude nuit d'été. On avait laissé ouverte la porte de communication entre la chambre à coucher et le salon, et, dans le salon, les deux fenêtres grandes ouvertes et maintenues par des chaises dont le dossier les touchait. Le père et la mère de M. Parmentier dormaient.

Tout à coup, Mme Parmentier est réveillée par une brusque secousse du lit, de bas en haut. Elle est surprise, un peu effrayée, éveille son mari, et lui fait part de ce qu'elle vient d'éprouver.

Soudain, une deuxième secousse se produit, très violente. Le père du général Parmentier croit à un tremblement de terre, quoiqu'ils soient bien rares en Alsace, se lève, allume une bougie, ne remarque rien d'insolite, et se recouche. Mais immédiatement après, une nouvelle secousse du lit, puis vacarme et fracas dans le salon voisin, comme si les fenêtres s'étaient fermées avec violence, avec toutes les vitres mises en pièces. Le tremblement de terre paraît s'être accentué de manière encore plus formidable ; M. et Mme Parmentier se lèvent et vont examiner les dégâts du salon : rien, les fenêtres sont toujours grandes ouvertes, les chaises n'ont pas changé de place, l'air est calme, le ciel pur et étoilé. Il n'y avait eu ni tremblement de terre ni coup de vent ; le vacarme entendu était *fictif*.

M. et Mme Parmentier habitaient au premier, et il y avait, au rez-de-chaussée, une femme d'un certain âge dont l'armoire grinçait d'une manière agaçante, chaque fois qu'on l'ouvrait et qu'on la fermait. Ce grincement désagréable avait été entendu, et l'on se demandait ce que pouvait avoir cette dame à ouvrir et fermer ainsi son armoire à une pareille heure.

En constatant qu'il n'y avait rien de dérangé au salon, ni dans l'état des fenêtres ni dans la position des objets, Mme Parmentier prit peur. Elle crut à un malheur arrivé aux siens, à son père, à sa mère, que, nouvellement mariée, elle avait quittés depuis peu à Strasbourg, et qu'elle croyait pourtant en parfaite santé.

Mais elle apprit bientôt que son ancienne gouvernante, qu'elle n'avait pas revue depuis son mariage, et qui s'était retirée à Vienne, en Autriche, dans sa famille, était morte cette nuit-là, et qu'avant de mourir elle avait exprimé plusieurs fois le regret d'avoir été séparée de sa chère élève, pour laquelle elle avait gardé un vif attachement.

Voilà un second fait, qui n'est pas sans analogie avec le premier, et qui semble indiquer les mêmes corrélations. Une impression partie du cerveau du mourant serait allée frapper un autre cerveau à 650 kilomètres de distance et *lui donner la sensation* d'un bruit extraordinaire ? Cette impression a-t-elle pu frapper, soit directement, soit par sympathie voisine, deux cerveaux en rapport avec le premier ?

Lorsque, le lendemain, Mme Parmentier avait demandé à sa voisine du rez-de-chaussée si elle n'avait pas ouverte sa grinçante armoire à une heure tardive de la nuit, si elle n'avait pas été secouée dans son lit, si elle n'avait pas entendu un tapage inaccoutumé, celle-ci répondit négativement, en faisant observer qu'elle dormait peu à son âge et que, si quelque phénomène s'était produit, elle l'aurait sûrement remarqué. La dépêche psychique n'avait donc ému que les deux êtres en rapport avec la cause.

Sans doute, nous pouvons toujours être surpris de la matérialité, de la banalité, de la vulgarité de la manifestation, et puis, nous pouvons toujours dire : « Erreur des sens, hallucination sans cause, hasard et coïncidence ». Mais nous sommes ici pour analyser les choses sans parti pris et pour chercher à dégager, s'il est possible, les lois qui les régissent.

Continuons, car la valeur des faits croît en raison de leur nombre, puisqu'il s'agit de coïncidences.

III. – M. André Bloch, jeune musicien de grand talent, prix de Rome, membre de la Société astronomique de France, m'adressait, tout récemment, la relation suivante d'un fait du même ordre observé en 1896. C'est d'hier.

Mon cher maître,

C'était en juin 1896. Pendant les deux derniers mois de mon séjour en Italie, ma mère est venue me rejoindre à Rome et habitait tout près de l'Académie de France, dans une pension de famille de la via Gregoriana, où vous avez habité vous-même.

Comme, à cette époque là, j'avais encore un travail à terminer avant de revenir en France, ma mère, pour ne pas me déranger, visitait seule la ville et ne venait me rejoindre à la villa Médicis que vers midi, pour déjeuner.

Or, un jour, je la vis arriver, toute bouleversée, vers huit heures du matin. Comme je la questionnais, elle me répondit qu'en faisant sa toilette, elle avait vu tout d'un coup, à côté d'elle, son neveu René Kraemer, qui la regardait et qui lui dit en riant :

Mais oui, je suis bien mort !

Très effrayée de cette apparition, elle s'est empressée de venir me rejoindre. Je la tranquillisai de mon mieux puis j'entretins la conversation sur d'autres sujets.

Quinze jours après, nous rentrions tout deux à Paris, après avoir visité une partie de l'Italie, et nous apprenions alors la mort de mon cousin René, arrivée le vendredi 12 juin 1896, dans l'appartement que ses parents habitaient rue de Moscou, 31. Il avait quatorze ans.

Grâce à un certain travail que je faisais à Rome au moment du voyage de ma mère, je pus contrôler les dates, et même les heures, auxquelles ce phénomène se produisit. Or, ce jour là, mon petit cousin malade d'une péritonite depuis quelques jours, entra en agonie vers six heures du matin et mourut à midi, après avoir plusieurs fois exprimé le désir de voir sa tante Berthe, ma mère.

Il est à noter que jamais, dans aucune des nombreuses lettres que nous recevions de Paris, on ne nous avait dit un mot de la maladie de mon cousin. On savait trop bien que ma mère avait une affection toute particulière pour cet enfant et qu'elle serait revenue à Paris pour le moindre bobo qu'il aurait eu. On ne nous avait même pas télégraphié sa mort.

J'ajouterai que, lorsqu'il est six heures du matin à Paris, les horloges de Rome, par suite de différence de longitude, marquent sept heures, et que c'est précisément vers ce moment-là que ma mère a eu cette vision.

André Bloch,

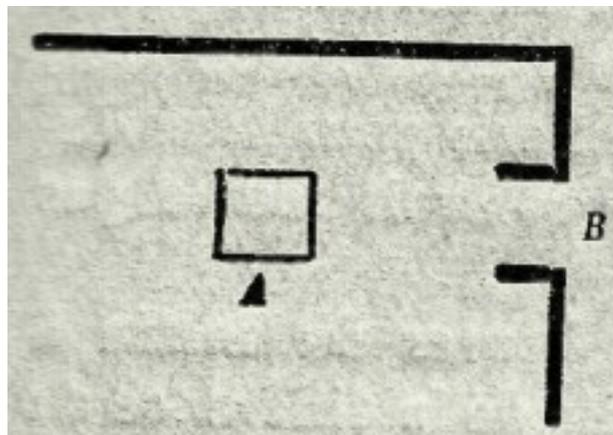
Le fait observé par Mme Bloch est du même ordre que les deux précédents. A l'heure où il perdait la connaissance des choses terrestres, son neveu pensait ardemment à elle, qu'il aimait avec une tendresse filiale, et qu'elle aimait, elle aussi, comme son propre fils. La force psychique du mourant n'a-t-elle pu se manifester, sans sortir du caractère d'un enfant de quatorze ans, qui aurait pu dire, en effet, en riant :

« Eh bien, oui, je suis mort ! »

On peut nier, on peut toujours nier. Mais qu'est-ce que prouve une négation ? Ne vaut-il pas mieux être franc, avouer que ce sont là des coïncidences remarquables, quoique incompréhensibles dans l'état actuel de nos connaissances ? L'hypothèse d'une hallucination sans cause est vraiment peu sérieuse. Ne nous payons pas de mots. Cherchons.

M. V. de Kerkhove m'écrivait en février 1889 :

IV. – Le 25 août 1874, étant au Texas (Etats-Unis), vers le coucher du soleil, après dîner, j'étais assis en fumant ma pipe dans la salle basse de la maison que j'occupais, devant la mer, avec une porte donnant sur le nord-ouest à ma droite. J'étais assis au point A. Tout à coup, dans l'embrasure de cette porte (B), je vois distinctement mon vieux grand-père. J'étais dans un état semi-conscient de doux bien-être et de quiétude, en homme qui a bon estomac et qui a bien dîné.



Je n'éprouvai aucun étonnement de le voir là. De fait, je vivais végétativement et étais sans pensée en ce moment ; mais je fis, à part moi, cette réflexion :

« C'est bizarre, comme ces rayons du soleil couchant mettent de l'or et de la pourpre partout, dans les moindres plis des vêtements et de *la figure* de mon grand-père. »

En effet, le soleil se couchait en ce moment tout rouge et jetait ses rayons horizontaux diagonalement par la porte dans la salle. Le grand-père avait sa physionomie de bonté ; il souriait, paraissait heureux. Tout à coup, il disparut avec le soleil couchant, et je m'éveillai comme d'un rêve, avec la conviction que j'avais eu une apparition. Six semaines après, j'appris par lettre que mon grand-père était mort dans la nuit du 25-26 août, entre une heure et deux heures du matin. Or, il y a entre la Belgique, où mourut mon grand-père, et la longitude du Texas, où j'étais, une différence de cinq heures et demie. Heure du coucher du soleil vers sept heures.

On pourrait objecter qu'il y a eu là simple illusion produite par les rayons du soleil couchant. C'est peu probable, M. de Kerkhove ayant parfaitement *reconnu* son grand-père. Ce que nous devons remarquer surtout, ce sont ces coïncidences avec les dates de mort.

Le 10 novembre 1890, la lettre suivante mettait adressée de Christiana :

Mon cher maître,

V. – Votre œuvre *Uranie* m’engage à vous faire connaître un événement que je tiens directement de celui même auquel le fait est arrivé. C’est M. Vogler, médecin danois, demeurant à Gudum, près Alborg (Jütland). M. Vogler est un homme d’une santé excellente, tant de corps que d’esprit, une nature droite et positive, sans la moindre disposition neurasthénique ou imaginative, tout au contraire.

Jeune étudiant en médecine, il voyageait en Allemagne avec le comte de Schimmuelmann, bien connu parmi la noblesse du Holstein. Ils étaient à peu près du même âge. Dans une des villes d’universités, où ils avaient résolu de rester quelques temps, ils avaient loué une petite maison. Le comte occupait le rez-de-chaussée, et M. Vogler s’était installé au premier ; la porte donnant sur la rue ainsi que l’escalier leur appartenaient à eux seuls.

Une nuit, M. Vogler s’étant couché, lisait encore. Tout à coup, il entendit la porte, au bas de l’escalier, s’ouvrir et se fermer ; mais il n’y songea guère, croyant que c’était son ami qui rentrait. Cependant, au bout d’un moment, il entendit des pas traînants et quasi fatigués monter l’escalier et s’arrêter devant la porte de sa chambre. Il vit la porte s’ouvrir, mais personne n’apparut ; les pas continuèrent cependant, et il les entendit sur le parquet s’approcher de son lit. Il ne vit absolument rien, quoique la lumière éclairât bien la chambre. Lorsque le bruit des pas se fût avancé tout près du lit, il entendit un gros soupir qu’il reconnut sur-le-champ comme celui de sa grand-mère qu’il avait laissée en bonne santé en Danemark. En même temps, il reconnut aussi les pas : c’était bien les pas traînants et vieux de son aïeule. Il remarqua exactement l’heure de cette révélation, car il eut instantanément l’intuition que sa grand-mère mourait au même moment et la nota sur un papier. Plus tard, une lettre de la maison paternelle lui annonça la mort subite de la grand-mère qui l’avait particulièrement chéri parmi les autres petits enfants. Il fut constaté que la mort était *justement arrivée à l’heure indiquée*. De cette manière, l’aïeule prit congé de son petit fils, qui ne savait même pas qu’elle fût malade.

Edouard Hambro,

Licencié en droit,

Secrétaire au bureau des travaux publics de la ville de Christiana.

Ce jeune homme a donc été averti de la mort de sa grand-mère par cette impression de pas et d’un soupir. Voilà ce qu’il faut admettre.

Mme Féret, à Juvisy, mère de la receveuse des postes de cette ville, m’écrivait récemment (décembre 1898) :

VI. – Le fait dont il s’agit remonte assez loin ; mais je m’en souviens comme d’hier, car il m’a fortement frappée, et vivrais-je cent ans que je ne pourrais pas l’oublier.

C’était pendant la guerre de Crimée, en 1855. J’habitais alors rue de la Tour, à Passy.

Un jour, à l’heure du déjeuner, vers midi, je descendis à la cave. Un rayon de soleil pénétrait par le soupirail et allait éclairer le sol. Cette partie éclairée me parut soudain une plage de sable, au bord de la mer, et, étendu mort sur ce sable, gisait un de mes cousins, chef de bataillon.

Effrayée, je ne pus avancer davantage, et je remontai avec peine les marches de l’escalier. Ma famille, témoin de ma pâleur et de mon trouble, me pressa de questions. Et lorsque j’eus raconté ma vision, ils se moquèrent tous de moi.

Quinze jours après, nous recevions la triste nouvelle de la mort du commandant Solier. Il était mort en débarquant à Varna, et la date correspondait au jour où je l’avais vu étendu sur le sable de la cave.

Il est aussi difficile d’expliquer ce fait que les précédents, dans l’état actuel de nos connaissances. Sans doute, on peut dire qu’ici aussi un rayon de soleil est en jeu, que cette jeune fille pensait quelquefois à son cousin, que son départ pour la guerre l’avait frappée, que

l'on avait parlé devant elle, avec elle, du nombre des morts, du choléra, des blessés, des malades, des innombrables dangers de cette guerre encore plus stupide que toutes les autres, qu'il n'y a eu là qu'une illusion. C'est bientôt dit ! Mme Féret est absolument sûre d'avoir vu très distinctement l'officier ; elle a vu, de ses yeux vu, son cousin étendu sur la plage, et c'est bien là qu'il était tombé, mourant du choléra, en débarquant à Varna. Enregistrons aussi la coïncidence de la date. Ne pouvons-nous penser, rationnellement, que l'officier, en se sentant ainsi frappé sur le rivage de la terre étrangère, ait songé à cette France qu'il ne devait plus revoir, à ce Paris, à ses parents, à cette cousine dont l'image furtive aurait charmé ses derniers instants ? Je n'admets pas un seul instant que la narratrice ait vu, de Paris, la plage de Varna ; j'admets, au contraire, que la cause de la vision était là-bas, et qu'il y a eu communication télépathique entre le mourant et sa parente.

Continuons de passer en revue ces manifestations curieuses et d'examiner *des faits* ! Les théories et les explications viendront ensuite. Plus nous aurons de faits, plus notre instruction fera de progrès. J'ai reçu, il y a quelques jours, la lettre suivante, d'un député poète bien connu, et estimé de tous pour la sincérité de ses convictions et le désintéressement de sa vie :

Mon cher maître et ami,

VII. – C'était en 1871. A l'âge où l'on cueille des fleurettes dans les champs comme vous cueillez des étoiles dans l'infini ; mais, en ce moment où j'avais oublié de faire mon ordinaire cueillette, j'avais écrit un article qui m'avait valu un certain nombre d'années de prison : tout vient à point à qui ne sait pas attendre. Or, j'étais à la prison Saint-Pierre, de Marseille. Là se trouvait aussi Gaston Crémieux, condamné à mort. Je l'aimais beaucoup, parce que nous avions eu les mêmes rêves et que nous étions tombés dans la même réalité. Dans la prison, à l'heure des promenades, il nous arrivait de traiter, au petit bonheur de la causerie, la question de Dieu et de l'âme immortelle. Un jour, comme quelques camarades s'étaient proclamés athées et matérialistes avec une véhémence peu ordinaire, je leur fis remarquer, sur un signe de Crémieux, qu'il était peu convenable de notre part de proclamer ces négations devant un condamné à mort qui croyait en Dieu et à l'immortalité de l'âme. Le condamné me dit en souriant :

« Merci, mon ami. Quand on me fusillera, j'irai vous faire la preuve en manifestant dans votre cellule. »

Le matin du 30 novembre, à la pointe du jour, je fus subitement réveillé par un bruit de petits coups secs donnés dans ma table. Je me retournai, le bruit cessa, et je me rendormis. Quelques instants après, le même bruit recommença. Je sautai alors de mon lit, je me plantai, bien éveillé, devant ma table : le bruit continua. Cela se reproduisit encore une ou deux fois, toujours dans les mêmes conditions.

Au saut du lit, tous les matins, j'avais l'habitude de me rendre, avec la complicité d'un bon gardien, dans la cellule de Gaston Crémieux, où m'attendait une tasse de café. Ce jour là, comme les autres jours, je fus fidèle à notre amical rendez-vous. Hélas ! il y avait des scellés sur la porte de la cellule et je constatai, l'œil braqué sur le judas, que le prisonnier n'était plus là. J'avais à peine fait cette terrible constatation que le bon gardien se jetait dans mes bras, tout en larmes :

« Ils nous l'ont fusillé ce matin, à la pointe du jour ; mais il est mort courageusement. »

L'émotion fut grande parmi les prisonniers. Dans le préau où nous échangeions nos douloureuses impressions, je me rappelai tout à coup les bruits entendus. Je ne sais quelle crainte puérile d'être « blagué » m'empêcha de raconter à mes compagnons d'infortune ce qui s'était passé dans ma cellule à la minute précise où Crémieux tombait avec douze balles dans la poitrine. J'en fis toutefois la confidence à l'un d'eux, François Roustan, qui se demanda un instant si la douleur ne m'avait pas rendu fou.

Tel est mon récit de l'autre soir. Je vous l'ai écrit tel qu'il m'est revenu sous la plume. Faites-en l'usage qui vous paraîtra utile à vos recherches, mais ne portez pas, sur mon état d'âme, l'opinion de mon ami Roustan ; car la douleur ne pouvait pas m'avoir rendu fou, dans un moment où la connaissance du fait ne l'avait pas encore provoquée. J'étais dans un état normal, je ne me doutais pas de l'exécution, et j'ai parfaitement entendu cette sorte d'avertissement. Voilà la vérité nue.

Clovis Hugues.

D'après ce récit, il semble qu'au moment même où Gaston Crémieux était fusillé (sa condamnation remontait aux jours de la commune de Marseille : au 28 juin), son esprit ait agi sur le cerveau de son ami et lui ait donné une sensation, un écho, une répercussion du drame dont il tombait victime. La fusillade ne pouvait être entendue de la prison (elle eut lieu au Pharo) et le bruit a été répété plusieurs fois. Ce fait est aussi bizarre que tous les précédents ; mais il est assurément difficile de le nier.

Nous nous occuperons plus loin des théories explicatives. Continuons notre exposé comparatif, d'ailleurs si varié et si curieux en lui-même.

Un savant distingué, M. Alphonse Berget, docteur ès sciences, préparateur au laboratoire de physique de la Sorbonne, examinateur à la Faculté des sciences de Paris, a bien voulu me communiquer la relation suivante :

VIII. – Ma mère était jeune fille et fiancée à mon père, alors capitaine d'infanterie, quand la chose s'est passée ; elle habitait à schlestadt, la maison de mes parents.

Ma mère avait eu, comme amie d'enfance, une jeune fille nommée Amélie M... ; cette jeune fille aveugle, était la petite fille d'un vieux colonel de dragons du premier Empire. Restée orpheline, elle vivait avec ses grands-parents. Elle était fort bonne musicienne et *chantait souvent avec sa mère*.

Vers l'âge de dix-huit ans, elle se détermina pour une vocation religieuse très prononcée, et prit le voile dans un couvent de Strasbourg. Dans les premiers temps, elle écrivait souvent à sa mère ; puis, ses lettres, s'espacèrent, et enfin, comme il arrive presque toujours en pareil cas, elle cessa complètement de correspondre avec son ancienne amie.

Elle était en religions depuis environ trois ans quand, un jour, ma mère monta au grenier, pour chercher quelque vieille chose dans un débarras. Tout à coup, elle redescend au salon, en poussant de grands cris, et tombe sans connaissance. On s'empresse, on la relève, elle revient à elle, et s'écrie en sanglotant :

« C'est horrible ! Amélie se meurt, *elle est morte, car je viens de l'entendre chanter, comme il y a qu'une morte qui puisse chanter !* »

Et, de nouveau, une crise de nerf lui fit perdre les sens.

Or, une demi-heure après, le colonel M... entra, comme un fou, chez mon grand-père, tenant une dépêche à la main. Cette dépêche était de la supérieure du couvent de Strasbourg et contenait ces seuls mots : « Arrivez, votre fille est au plus mal ». Le colonel saute dans le premier train, arrive au couvent, et apprend que *la sœur était morte à trois heures précises*, heure exacte de la crise subie par ma mère.

Le fait m'a été raconté souvent par ma mère, par ma grand-mère, par mon père qui assistait à la scène, ainsi que par mon oncle et ma tante, témoins oculaires de cet étrange incident.

Ce fait n'est pas moins digne d'attention que les précédents. Le nom du narrateur est une sûre garantie de son authenticité. Il n'y a là ni imagination ni roman. Et l'hypothèse explicative paraît la même. L'amie de Mme Berget, en mourant, au moment même de sa mort, semble-t-il, a pensé, avec une grande intensité, un cher souvenir, un immense regret peut-être, à son amie d'enfance, et, de Strasbourg à Schlestadt, l'émotion de l'âme de la jeune fille est venue frapper intensément le cerveau de Mme Berget, en lui donnant l'illusion d'une voix céleste

chantant une pure mélodie. Comment ? De quelle façon ? Nous n'en savons rien. Mais il serait antiscientifique de nier une coïncidence réelle, un rapport de cause à effet, un phénomène d'ordre psychique, par la seule raison que nous ne savons pas l'expliquer.

– Le hasard est si grand ! entend-on dire.

Oui, sans doute, mais prenons garde, n'ayons pas de parti pris. Le hasard peut-il expliquer ces coïncidences dans le calcul des probabilités ? C'est ce que nous aurons à examiner.

Mais ne perdons pas de temps, les documents abondent.

Mme Ulric de Fonvielle m'a raconté, le 17 janvier dernier (1899), l'observation suivante, faite par elle-même et connue de toute sa famille.

IX. – Elle habitait à Rotterdam. Un soir, vers onze heures, la famille dit, selon une ancienne habitude, les prières à haute voix, et chacun se retira dans sa chambre. Mme de Fonvielle était couchée depuis quelques minutes, et encore éveillée, lorsqu'elle vit devant elle, au pied du lit à baldaquin où elle couchait, les rideaux s'écartant, et une de ses amies d'enfance, qu'elle ne voyait plus depuis trois ans, à cause d'une indécrottable dont elle s'était rendue coupable envers la famille, et dont on ne prononçait plus le nom, *lui apparaître avec une netteté aussi parfaite* que celle d'une personne vivante. Elle était vêtue d'un grand peignoir blanc, avait ses cheveux noirs tombant sur les épaules, et elle la regarda fixement de ses grands yeux noirs, en lui tendant la main en lui disant, en hollandais :

« Madame, je m'en vais à présent. Pouvez-vous me pardonner ? »

Mme de Fonvielle s'assit sur son lit et lui tendit la main à son tour pour lui répondre ; mais la vision disparut subitement.

La chambre était éclairée par une veilleuse, et tous les objets étaient visibles.

Aussitôt après, la pendule sonna les douze coups de minuit.

Le lendemain matin, Mme de Fonvielle racontait à sa nièce cette singulière apparition lorsqu'on sonna à la porte. C'était un télégramme de La Haye portant ces mots :

« Marie décédée hier soir à onze heures trois quarts.

M. Ulric de Fonvielle m'a assuré, de son côté, que le fait de l'apparition et de la coïncidence n'est pas contestable. Quant à l'explication, il la cherche comme nous.

Le 20 mars dernier (1899) je recevais la lettre suivante :

Mon cher maître,

X. – Vous me demandez de vous écrire le fait de pressentiment, double-vue, suggestion ou apparition, dont je vous ai parlé.

J'allais entrer à l'École navale. J'en attendais le moment à Paris, rue de la Ville-l'Évêque, où habitait ma mère. Nous avions alors un maître-d'hôtel Piémontais fort intelligent, très dévoué, mais aussi sceptique que peut être crédule. Pour employer l'expression populaire, il ne croyait ni en Dieu ni au diable.

Un soir, vers six heures, il entre au salon, la figure convulsée... Madame, s'écrie-t-il !
« Madame ! il m'arrive un grand malheur ! ma mère vient de mourir... A l'instant, j'étais dans ma chambre, un peu fatigué, je me reposais, la porte s'est ouverte... ma mère debout, pâle et défaite, était sur le seuil me faisant un geste d'adieu.

« Je me frottai les yeux croyant à une hallucination, mais non, je la voyais bien ! Je me suis précipité vers elle pour la saisir... elle disparut ! Elle est morte. »

Le pauvre garçon pleurait. Ce que je puis affirmer, c'est que quelques jours après, la nouvelle en arrivait à Paris. Sa mère était bien morte *le jour et à l'heure* où il l'avait vue !

Baron Deslandes,

Ancien officier de la marine, 20, rue de Larochevoucauld, Paris.

Mme la baronne Staffe, dont les charmants ouvrages sont dans toutes les mains, m'a fait connaître les deux cas suivants :

XI. – Mme M... qui, par son mariage, devient française et appartient à la grande famille médicale, était la véracité même. Elle fût morte plutôt que de proférer un mensonge.

Or, voici ce qu'elle m'a raconté. Dans son adolescence, elle vivait en Angleterre, quoiqu'elle ne fût pas de nationalité britannique ; à seize ans, elle avait été fiancée à un jeune homme, officier de l'armée des Indes.

Un jour de printemps, dans le port anglais qu'elle habitait, elle était accoudée au balcon de la maison de son père, et pensait naturellement à son fiancé. Tout à coup elle le voit dans le jardin, en face d'elle, mais bien pâle et comme exténué. Néanmoins, heureuse et joyeuse, elle s'écrie : « Harry ! Harry ! » et descend en coup de vent l'escalier de la maison. Elle ouvre précipitamment la porte, croyant trouver le bien-aimé sur le seuil ; personne. Elle entre dans le jardin, examine la place où elle l'a vu, bat les buissons, regarde partout, pas de Harry !

On l'a suivie, on essaie de la consoler, de lui persuader que c'est une illusion, elle répète : « Je l'ai vu, je l'ai vu ! »

Et elle reste attristée et inquiète.

Quelque temps après, elle apprit que son fiancé avait succombé en pleine mer à un mal subit, *le jour et à l'heure* où elle l'avait vu dans le jardin.

XII. – Bernardine était une vieille servante sans instruction, sans l'ombre d'une idée spiritualiste, et qu'on accusait de se livrer quelquefois à la boisson.

Un soir, elle descend à la cave pour aller tirer de la bière, et remonte bientôt, son pot vide à la main, pâle et défaillante. On s'empresse autour d'elle : « Qu'as-tu Bernardine ?

– Je viens de voir ma fille, ma fille d'Amérique, elle est tout en blanc, elle avait l'air malade, elle m'a dit : « Adieu, maman ».

– Tu es folle ! Comment voudrais-tu avoir vu ta fille, qui est à New York ?

– Je l'ai vue ! Je l'ai entendue ! Ah ! Qu'est-ce que cela veut dire ? Elle est morte ? »

On se disait dans la maison : « Bernardine avait sans doute bu un peu plus que de raison. »

Mais elle resta désolée. Et le courrier qui suivit cet incident apporta la nouvelle de la mort de la fille de Bernardine ; elle s'était éteinte *le jour et à l'heure* où sa mère l'avait vue et avait reconnu le son de sa voix.

M. Binet, typographe à Soissons, m'a signalé, de son côté, la vision suivante, dont il a été lui-même l'acteur :

XIII. – Mézières, mon pays, a été saccagé par un bombardement qui dura trente-six heures seulement, mais qui suffit à faire de nombreuses victimes. Parmi ces dernières, la petite fille de notre propriétaire fut cruellement blessée : elle était alors âgée de 11 ou 12 ans. A cette époque j'en avais 15, et je jouais souvent avec Léontine (c'était son nom).

Vers le commencement de mars, j'allai passer quelques jours à Donchéry. Avant de m'éloigner, je savais que cette pauvre petite était condamnée. Le changement de pays et aussi l'insouciance firent que j'oubliai un peu les misères que l'on venait de traverser.

Je couchai seul dans une chambre longue et étroite, dont la fenêtre donnait sur la campagne.

Un soir, couché comme d'habitude à 9 heures, je ne pus m'endormir, chose extraordinaire, car aussitôt dîné, j'aurais dormi debout. La lune brillait dans son plein, éclairant le jardin et jetant une lumière assez forte dans la chambre.

Le sommeil ne me prenant pas, j'écoutais sonner les heures, qui me semblaient bien longues.

Je pensais en regardant par la fenêtre qui se trouvait juste en face de mon lit, quand, vers minuit et demi, il me sembla voir un rayon de lune marcher, puis cette ombre lumineuse qui flottait comme une grande robe, prit la forme d'un corps et s'avançant vers mon lit s'arrêta

tout auprès. Une figure maigre me souriait... Je jetai un cri... « Léontine ! » Puis l'ombre lumineuse, glissant toujours, disparut au pied du lit.

Quelques jours plus tard, je retournai chez mes parents, et avant que l'on m'en eût parlé, je leur racontais ma vision : *c'était la nuit et l'heure où cette enfant était morte.*

M. Castex-Dégrange, directeur adjoint de l'Ecole des beaux-arts à Lyon, m'a transmis le fait suivant :

XIV. – Mon beau-père, M. Clermont, docteur en médecine, oncle du docteur Clermont (élève et ami du docteur Potain qui vient de mourir à Paris), avait un de ses frères, père dudit docteur, qui habitait l'Algérie.

Un matin, mon beau-père, qui n'avait d'ailleurs aucune inquiétude sur son frère qu'il savait bien portant, était au lit.

Avant de se lever pour aller voir ses malades, il avait l'habitude de prendre dans son lit une tasse de café au lait.

Il procédait à ce premier petit repas en causant avec sa femme assise près de lui, quand il est soulevé violemment et rejeté sur son lit, et cela si soudainement qu'il renversa tout le liquide contenu dans sa tasse.

A la même heure, il l'apprit plus tard, son frère mourait à Alger.

Il était allé se baigner en mer, avait été mordu ou piqué au tendon d'Achille, avait pris le tétanos et était mort après trente heures de maladie.

M. Chabaud, ancien chef d'institution à Paris, professeur très estimé, auquel de nombreux élèves sont redevables d'une excellente instruction, m'a rapporté l'observation que voici, faite par lui-même.

XV. – Une partie de mon enfance s'est passée à Limoges chez un vieil oncle qui me gâtait fort et que j'appelais bon papa. Nous habitions le premier étage d'une maison au rez-de-chaussée de laquelle se trouvait un restaurant.

Je l'avoue, à ma confusion grande, je m'égayais maintes fois, et malicieusement, aux dépens du patron de l'établissement. Entre autres plaisanteries de mauvais goût, j'entrais comme une trombe dans sa cuisine en criant : « Père Garat, venez vite, bon papa vous demande. »

Le bonhomme quittait précipitamment ses casseroles et montait au premier où je lui riais au nez.

Naturellement, il n'était pas content, et il maugréait en descendant l'escalier ; mais ses menaces ne m'effrayaient guère. J'avais d'ailleurs bien soin de me tenir prudemment à distance

Dans la bonne saison, nous allions souvent en promenade, du côté du Pont-Neuf, sur la route de Toulouse.

Un soir de mai 1851, j'avais dix ans, entre six et sept heures (je peux préciser car mes souvenirs sont très nets encore), nous nous disposions à sortir comme d'habitude, lorsque mon oncle voyant Mme Ravel, fille du restaurateur, engagea avec elle le dialogue suivant :

« Comment se trouve M. Garat ?

– Fort mal M. Chabrol.

– Faut-il entrer ? (mon oncle était médecin.)

– C'est inutile M. Chabrol, mon pauvre père se meurt. »

Sur ce, nous passons outre, mon vieil oncle tout perplexe, et moi très heureux d'être dehors.

Une fois dans la rue, ou plutôt sur le boulevard (de la corderie), je lance mon cerceau, je cours après.

Je donne ces détails qui ne témoignent guère en ma faveur, pour bien montrer mon état d'âme : mon cœur et mon cerveau étaient également libres de préoccupation, car, je le

reconnais humblement, loin de m'apitoyer sur le sort du pauvre hôtelier, je n'y pensais même pas. C'est triste à dire mais c'est la vérité.

Non loin du Pont-Neuf, la route de Toulouse bifurque : l'un des embranchements conduit à la place de l'Hôtel de ville, l'autre à la place de la Cité.

Arrivé là, je m'arrête brusquement, car je viens d'apercevoir M. Garat qui s'avance tranquillement au milieu de la chaussée.

En trois bonds je fus auprès de mon oncle.

« Bon papa, fis-je, M. Garat est levé ? Le voyez-vous là-bas, à quelques pas.

– Que me dis-tu là ? reprend mon oncle, blanc comme un linge.

– La vérité bon papa, s'est bien M. Garat, allez.

« Tenez, regardez-le avec son bonnet de coton, sa blouse bleu et son bâton.

« Bon, voilà maintenant qu'il se met à tousser.

– Approche-toi. »

Je m'avançais aussi près que possible, pour ne pas être à la portée de la main du restaurateur, qui à ma vue sembla ébaucher un geste rien moins que rassurant.

Je me repliai en bon ordre vers mon oncle qui me dit :

« Retournons à la maison. »

Je pris les devants. Quand j'arrivai, il y avait cinq minutes que M. Garat était mort, juste le temps que j'avais mis pour faire le chemin.

Tout courant, je revins apprendre la sinistre nouvelle à mon oncle, qui tressaillit sans souffler mot.

Quoique je sois sûr d'avoir vu et bien vu, il y a près de cinquante ans je n'étais qu'un enfant, et l'on pourra objecter que j'ai été trompé par une ressemblance ou encore que mes sens ont été le jouet d'une illusion ; mais comment admettre qu'un vieux chirurgien de la marine aussi peu crédule par nature que par profession, ait eu aussi la berlue en plein jour ?

Tandis que je m'occupais spécialement de l'examen de ces énigmatiques manifestations et apparitions de mourants, pendant les premiers mois de cette année 1899, et qu'il m'arrivait d'en causer assez souvent avec diverses personnes, soit chez moi, soit dans le monde, je ne tardai pas à constater que si la majorité était d'un scepticisme à peu près complet et n'avait jamais rien vu de ce genre, cependant une portion notable savait que ces choses existent. On peut estimer qu'il y a en moyenne, une personne sur vingt qui a observé par elle-même des faits analogues, ou qui en a entendu parler dans son entourage immédiat et peut fournir aussi des observations de première main.

Je viens de citer quinze cas qui m'ont été rapportés par des personnes en relation directe avec moi. J'avais entendu le récit d'une vingtaine d'autres du même ordre, lorsque l'idée me vint de faire en France une enquête analogue à celle qui a été faite en Angleterre, il y a quelques années, sur ces sortes de phénomènes. L'occasion me parut excellente au point de vue de la sécurité, de l'authenticité, de la valeur des témoignages. Je publiai les premiers chapitres de cet ouvrage, dans le journal de mon érudit ami Adolphe Brisson, *Les annales politiques et littéraires*, dont les abonnés forment comme une immense famille en correspondance avec la rédaction. Il y a là une sorte d'intimité que je n'ai jamais remarquée, sinon entre les lecteurs du *Bulletin mensuel de la Société astronomique de France*, et, autrefois, entre ceux du *Magasin pittoresque*. Ce lien de famille n'existe pas entre les lecteurs des journaux quotidiens ou même des revues les plus sérieuses. Une communauté d'idées réunit les lecteurs aux rédacteurs, non point que ce soit là une église dont tous les fidèles pensent de la même façon, mais on y sent une communauté, une bonne volonté, un désir général de s'unir, de s'aider dans les mêmes recherches, s'il y a lieu. Telle est, du moins, l'impression que j'ai reçue des lettres qu'un grand nombre de lecteurs m'avaient adressées dès mes premiers articles.

Je ne dis pas que sur les 80 000 abonnés des *Annales* il n'y ait pas, comme partout, des farceurs, des imposteurs, des crédules, des toqués, tout ce qu'on voudra. Mais ils y sont l'exception. L'immense majorité représente une honnête moyenne de parfait bon sens, s'étendant dans toutes les classes de la société, depuis les situations les plus élevées jusqu'aux plus humbles, et sans distinction de croyances.

Il y a aussi là, comme presque partout d'ailleurs, toute une classe de bigotes et de petites consciences ouatées de scrupules, qui ont peur de leur ombre et sont absolument incapables de penser par elles-mêmes. Ces personnes m'ont déclaré tout de suite qu'elles resteraient muettes comme des carpes, que je m'occupais de ce qui ne me regardait pas, que je jetais le trouble dans l'esprit des premières communiantes, et que ces questions diaboliques sont réservées à l'Eglise, dont le catéchisme résout tous les mystères.

C'est le raisonnement que tenait à Socrate les dévots du temple de Jupiter. Où est aujourd'hui ce temple ? Où est ce Jupiter ? Mais nous lisons toujours les dialogues de Socrate.

Il me sembla donc, disais-je, que ce serait une bonne et fructueuse indication sur le nombre, la variété, et la nature de ces faits, d'ouvrir une enquête parmi les nombreux et sympathiques lecteurs des *Annales*, et de leur demander de vouloir bien me faire connaître ceux dont ils auraient pu être témoins eux-mêmes ou dont ils pourraient affirmer l'authenticité d'après les rapports de leur entourage immédiat.

L'appel suivant parut dans le numéro du 26 mars 1899 :

Ces faits mystérieux d'apparitions, de manifestations de mourants ou de morts, de pressentiments nettement définis, sont aussi importants qu'intéressants pour notre connaissance de la nature de l'être humain, corps et âme, et c'est ce qui nous a engagé à entreprendre cette série d'études et de recherches spéciales, qui sortent assurément du cadre ordinaire de la science et de la littérature.

Nous pourrions aller, dès aujourd'hui, un peu plus loin, précisément avec le sympathique concours de tous les lecteurs des *Annales*, s'ils voulaient bien s'y prêter en cette circonstance peut-être unique.

Il s'agit surtout ici d'un témoignage de statistique, de nous rendre compte de la proportion réelle de ces phénomènes psychiques : nous aurions, ici même, ce témoignage en huit jours, si nos lecteurs, *tous nos lecteurs*, avaient l'extrême obligeance de s'y prêter.

Voudraient-ils nous envoyer tout simplement une carte postale, répondant par un OUI ou par un NON aux deux questions suivantes :

1^o *Vous est-il arrivé, à une époque quelconque, d'éprouver, étant éveillé, l'impression nette de voir un être humain, ou de l'entendre, ou d'être touché par lui, sans que vous puissiez rapporter cette impression à une cause connue ?*

2^o *Cette impression a-t-elle coïncidé avec une mort ?*

Dans le cas où l'on n'a jamais éprouvé aucune impression de ce genre, écrire simplement NON, et signer. (Simples initiales, si on le préfère.)

Dans le cas où l'on aurait observé un fait de cet ordre, prière de répondre aux deux questions par OUI ou par NON, et d'ajouter quelques mots indiquant le genre de phénomène constaté, et, s'il y a eu coïncidence avec une mort, l'intervalle de temps qui a pu séparer la mort du phénomène observé.

Dans le cas où des faits de ce genre auraient été éprouvés en rêve, il serait bon de les signaler, s'il y a eu coïncidence de mort.

Enfin, dans le cas où, sans l'avoir observé soi-même, on connaîtrait un fait certain et authentique, il serait également fort intéressant de le relater en abrégé.

Cette enquête aura une grande valeur scientifique, si *tous nos lecteurs* veulent bien nous envoyer leur réponse. Nous leur en adressons d'avance tous nos remerciements. Il n'y a ici en

jeu aucune question d'intérêt personnel ; c'est au contraire un grave et curieux sujet d'intérêt général.

Comme on pouvait s'y attendre, tous les lecteurs n'ont pas répondu. Pour écrire une carte ou une lettre dans le seul but d'être utile à l'élucidation d'un problème, il faut un certain dévouement personnel à la cause de la vérité. Ces beaux caractères ne sont pas fréquents. Pour prendre quelques instants à sa vie habituelle, à ses occupations, à ses plaisirs, ou simplement à sa paresse, c'est un effort, c'est une sorte de vertu, quelque simple que cela soit. Et puis, dans cet ordre d'idées, plusieurs craignent le ridicule ! Je suis donc sincèrement et profondément reconnaissant à toutes les personnes qui ont bien voulu me répondre, et je regrette que le temps matériel m'ait absolument manqué pour leur exprimer à chacune personnellement mes très vifs remerciements.

Il serait injuste, d'ailleurs, d'attribuer tous les silences à l'indifférence, à la paresse ou à la peur du ridicule. Exemple, l'une des lettres, celle qui porte le n° 24, commence ainsi :

« Depuis que vous avez entrepris la série des si palpitants problèmes psychiques, je brûle du désir de vous adresser une relation qui me touche de très près, sans avoir le courage de le faire. Pourquoi ? Par timidité ? Non. Par un sentiment que je ne m'explique pas, mais qui est certainement commun à un grand nombre de vos lecteurs et qui consiste à se dire : « A quoi bon ? M. Flammarion a certainement reçu et possède des centaines de relations ; une de plus ne fera rien à la chose, et puis... sera-t-elle même lue ? »

D'autre part, j'ai eu lieu de constater qu'un certain nombre – non négligeable – des personnes qui ont été témoins de ces genres de faits les tiennent sous silence et refusent même de les raconter lorsqu'on en a eu connaissance, soit par un respect peut-être exagéré pour de douloureux souvenirs, soit pour n'immiscer aucun étranger dans des affaires intimes, soit simplement pour ne donner prise à aucune discussion, à aucune critique de la part des sceptiques.

Aux mois de juin et juillet suivants, j'ai prolongé la même enquête dans le *Petit Marseillais* et dans la *Revue des revues*, un peu aussi dans le désir de me rendre compte de l'opinion publique générale.

J'ai reçu 4280 réponses, composées de 2456 *non* et de 1824 *oui*. Sur ces dernières, il y a eu 1758 lettres plus ou moins détaillées, dont un grand nombre étaient insuffisantes comme documents à discuter. Mais j'ai pu en réserver 786 importantes qui ont été classées, transcrites quant aux faits essentiels, et résumées. Ce qui frappe dans toutes ces relations, c'est la loyauté, la conscience, la franchise, la délicatesse des narrateurs qui tiennent à cœur de ne dire que ce qu'ils savent et comme ils le savent, sans en rajouter ni retrancher. Chacun est là le serviteur de la vérité.

Ces 786 lettres transcrites, classées et numérotées contiennent 1130 faits différents¹⁶.

Les observations exposées dans ces lettres présentent à notre examen plusieurs sortes de sujets, que l'on peut classer comme il suit :

Manifestations et apparitions de mourants.

Manifestations et apparitions de vivants non malades.

Manifestations et apparitions de morts.

Vue de faits se passant au loin.

Rêves prémonitoires. Prévision de l'avenir.

Rêves montrant des morts.

Rencontres pressenties.

Pressentiments réalisés.

Doubles de vivants.

¹⁶ Ainsi classées : n° 1 à 700 provenant des lecteurs des *Annales*, 701 à 748 du *Petit Marseillais*, 749 à 786 de la *Revue des revues*. De nouvelles sont arrivées pendant l'impression de ce volume.

Mouvements d'objets sans cause apparente.
Communications de pensées à distance.
Impressions ressenties par des animaux.
Appels entendus à grandes distances.
Portes fermées au verrou, s'ouvrant seules.
Maisons hantées.
Expériences de spiritisme.

Un très grand nombre de ces faits sont subjectifs, se passent dans le cerveau des témoins, tout en étant déterminés par une cause extérieure. Un grand nombre aussi sont des hallucinations pures et simples. Nous aurons à les examiner et à les discuter. Ce qu'ils nous apprennent, tout d'abord, c'est qu'il y a encore *beaucoup de choses que nous ne connaissons pas* ; c'est qu'il y a, dans la nature, *des forces inconnues*, intéressantes à étudier.

Je vais d'abord extraire des lettres reçues celles qui ont pour objet les manifestations de mourants à des personnes éveillées et en état d'esprit normal, éliminant tout ce qui concerne les rêves. Ces observations continuent les précédentes. Je ne les ferai suivre d'aucun commentaire : la discussion viendra après ; tout ce que je demande, c'est qu'on les lise avec soin.

Je supprime toutes les formules de politesse. Je supprime également toutes les protestations de sincérité et de certitude morale. Chaque correspondant affirme *sur l'honneur* qu'il rapporte exactement les faits tels qu'il les connaît. Que ce soit dit une fois pour toutes.

XVI. – Le 29 juillet 1865, Nephtali André était en mer entre la France et l'Algérie, où il se rendait après la clôture des cours académiques. Tout à coup, il eut l'impression de s'entendre appeler très distinctement : « Nephtali ». Il se retourna, regarda autour de lui et ne vit personne. Comme cette voix ressemblait, à s'y méprendre, à celle de son père qu'il savait malade, et comme, d'autre part, il avait entendu parler de phénomènes de télépathie, il eut, instantanément, l'idée d'une corrélation quelconque entre cet appel mystérieux et l'état de son père, M. Gabriel André. Il tira sa montre pour fixer le moment. Or, en arrivant à destination, le jeune homme apprenait le décès survenu *à l'heure même* où ce nom : « Nephtali » avait résonné à ses oreilles comme un appel suprême.

Mon grand-père, Gabriel André, avait épousé Mlle de Saulses-Larivière, parente de M. de Saulses-Freycinet, ministre de la guerre.

Tony André,
Pasteur, à Florence. [Lettre 5.]

XVII. – Je réponds devant vous comme le ferait un témoin.

A. – Le jeudi 1^{er} décembre 1898, après avoir passé la soirée avec ma mère, je pris ma lampe et entrai dans ma chambre pour m'y coucher. Aussitôt, je ressentis une sorte d'appréhension, de serrement de cœur, je sentis qu'il y avait quelqu'un dans cette chambre, quelqu'un que je ne voyais pas et qui cependant y était ou plutôt devait y être.

Ma chambre contient peu de meubles et de tentures, il serait impossible de s'y dissimuler ; je l'eus bientôt embrassée d'un seul coup d'œil et je constatai qu'il n'y avait personne.

Cette appréhension continuant, je sortis dans le vestibule, j'explorai l'escalier, et je ne vis rien.

J'eus le pressentiment qu'il allait m'arriver cette nuit quelque chose, que j'allais être volé, qu'un incendie allait éclater, qu'un gendarme allait venir me réveiller pour m'apprendre que quelque crime nécessitant mon transport venait d'être commis, je ne sais quoi, enfin.

Je mis ma montre sur une table de nuit, remarquant qu'il était *neuf heures et demie*, et me couchai.

Le lendemain matin, je recevais un télégramme m'annonçant qu'un oncle très âgé et malade depuis longtemps venait de mourir ; ce télégramme ne contenait aucune indication de l'heure, il disait seulement qu'il était décédé la veille, soit le jeudi 1^{er} décembre.

Je communiquai cette dépêche à ma mère en lui disant « il est mort à 9 heures et demie du soir ».

J'annonçai aussi cette heure devant plusieurs personnes amies, afin de pouvoir invoquer leur témoignage si mes dires étaient jamais contestés.

Je pris le premier train pour me rendre à Janville où demeurait ce parent, à environ 40 kilomètres de Malesherbes.

Après avoir échangé avec ma tante quelques paroles, je lui demandai à quelle heure était mort son mari.

Elle me répondit simultanément avec une femme qui gardait le mort et qui avait assisté à son agonie : « A 9 heures et demie du soir. »

B. – Au mois d'octobre 1897, ma mère se trouvant dans une chambre ouvrant sur la salle à manger par une porte, alors ouverte, entendit une sorte de soupir prolongé et ressentit comme un souffle qui aurait passé devant son visage.

J'étais sorti. Croyant que j'étais entré dans la salle à manger sans qu'elle eût entendu ouvrir la porte, elle dit à haute voix : « Est-ce toi Georges ? »

Personne ne répondant, elle entra dans la salle à manger et vit qu'il n'y avait personne.

Lorsque je rentrai, elle me fit part de ce qu'elle venait de ressentir.

Le lendemain, elle recevait une dépêche lui annonçant la mort d'une cousine demeurant à Chambon (Loiret) à environ 25 kilomètres d'ici.

Elle partit à Chambon et apprit que cette cousine était morte des suites d'une chute quelques heures après l'accident. La manifestation qui s'était produite *coïncidait exactement* avec l'heure où cette parente était mourante.

Georges Merlet,

Juge de paix de Malesherbes (Loiret). [Lettre 6.]

XIX. – Le 4 décembre 1884, à 3 heures et demie du matin, étant parfaitement éveillée, je venais de me lever. J'eus la vision très nette de l'apparition de mon frère, Joseph Bonnet, sous-lieutenant de spahis, 2^e régiment, en garnison à Batna, province de Constantine (Algérie). A cette époque, il était en manœuvres et nous ne savions pas au juste où il se trouvait. Mon frère m'embrassa sur le front ; je sentis un frisson très froid, et il me dit très distinctement : *Adieu, Angèle, je suis mort.* (A rapprocher du cas n° III)

Très émue et toute bouleversée, je réveillai mon mari aussitôt en lui disant : « Joseph est mort ; il vient de me le dire. »

Comme ce jour-là, 4 décembre, était le jour de la naissance de mon frère (il accomplissait ses trente-trois ans), et que nous avions parlé la veille de cet anniversaire, mon mari m'assura que c'était là une suite de mes idées et me traita même de visionnaire, et d'exaltée.

Toute cette journée du jeudi, je fus très angoissée. A 9 heures du soir, nous reçûmes une dépêche ; avant de l'ouvrir, je savais ce qu'elle contenait. Mon frère était mort à Kenchela (Algérie), à trois heures du matin.

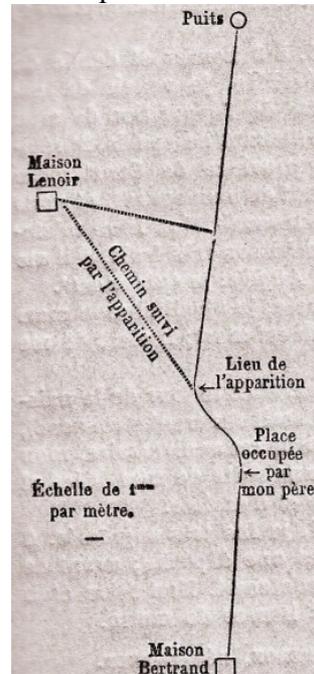
Angèle Esperon, née Bonnet.

Je certifie absolument exact le récit ci-dessus de ma femme.

Osman Esperon,

Capitaine en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, à Bordeaux. [Lettre 9.]

XX. – C’était en 1845, le 28 octobre. Mon père, alors âgé de quatorze ans, revenait de chercher un seau d’eau à un puits situé à 80 mètres de la maison de ses parents. Or, le matin, il avait vu rentrer chez lui, malade, le sieur Lenoir, âgé de cinquante ans, employé en qualité de berger chez M. Boutteville, cultivateur à Nanteau-sur-Lunain (Seine-et-Marne). Pour aller au puits (voir la figure explicative), il fallait passer à 20 mètres environ de l’habitation du sieur Lenoir. Il était alors quatre heures du soir.



S’étant arrêté pour se reposer, il se retourna et vit très distinctement, à 10 mètres environ, le sieur Lenoir, un paquet sur l’épaule, venant de son côté. Pensant qu’il retournait à son travail, mon père reprit le seau et rentra à la maison. Son frère Charles qui se trouvait dans la cour, entra aussitôt en disant : « Je ne sais ce qu’il y a chez la mère Lenoir ; on l’entend crier : *Hélas ! il est mort !* – Ce n’est certainement pas le père Lenoir, répondit alors mon père, car je viens de le voir partir chez son maître. »

Sans perdre de temps, ma grand-mère se rendit chez les époux Lenoir et apprit que le mari venait de mourir à l’instant même où l’apparition s’était manifestée à mon père. (A rapprocher du cas XV.)

A. Bertrand,
Instituteur à Vilbert (Seine-et-Marne). [Lettre 11.]

XXI. – Nous étions à la campagne. Ma mère habitait une pièce voisine de celle où nous couchions, ma femme et moi.

Ma mère était âgée, mais très bien portante, et rien, la veille de sa mort, ne nous faisait présumer sa fin prochaine lorsqu’elle se retira le soir dans sa chambre.

Le matin, vers cinq heures et demie, je fus éveillé en sursaut par un bruit que je pris pour celui d’une sonnette.

Je sautai à bas du lit, en disant à ma femme : « Ma mère sonne ».

Ma femme me fit remarquer que cela ne pouvait être, ma mère n’ayant pas plus que nous de sonnette à la campagne, et que le bruit qui m’avait éveillé était le grincement de la poulie d’un puits situé sous nos fenêtres, grincement qui ne m’éveillait point d’ordinaire.

J’admis la possibilité de cette explication, et n’attachai point d’importance à mon brusque réveil.

Je descendis à Lyon. Quelques heures après, ma femme me fit prévenir par un exprès, qu’elle venait de trouver ma mère morte dans son lit, et tout faisait supposer que sa mort devait

remonter à 5 ou 6 heures du matin, c'est-à-dire à peu près à l'heure où une inexplicable sensation m'avait fait croire qu'elle appelait.

E.Gérin,
Avoué près le Tribunal civil (Lyon). [Lettre 13.]

XXII. – J'avais chez moi, il y a quelques années, une vieille bonne, Sophie, qui avait élevé ma mère, moi-même, et avait aidé à élever mon enfant. Elle avait chez moi son logement et, à cause de son grand âge, ne pouvait plus guère s'occuper comme passe-temps que de basse-cour.

Sophie n'était pas pour moi une mère, une vieille bonne, une femme ; non, c'était simplement Sophie, je l'aimais de tout mon cœur comme aux premiers temps de mon enfance.

Pour elle, j'étais tout, son dieu, sa chose. J'arrive au fait.

Je revenais seul, en voiture, la nuit, d'un long voyage, lorsque j'entendis mon nom prononcé d'une voix étouffée tout près de moi. J'arrêtai brusquement mon cheval et descendis de voiture. Je ne vis rien. J'allai remonter, croyant à une illusion de mes sens, lorsque j'entendis une seconde fois mon nom prononcé dans la voiture, d'une voix déchirante, comme quelqu'un qui appelle au secours. Je reconnus la voix de ma pauvre Sophie. Elle ne pouvait être là, puisque je la savais très souffrante depuis quelques jours. Je remontai en voiture, très perplexe. A peine assis, je m'entendis appeler une troisième fois d'une voix très douce, la voix qu'elle avait lorsque, tout enfant, elle chantait pour m'endormir.

J'éprouvai alors une émotion indéfinissable. Encore aujourd'hui, en rappelant ce souvenir, je suis tout troublé.

A quelques centaines de mètres de là, je vis de la lumière dans une auberge, je descendis et notai sur mon carnet la chose extraordinaire qui venait de m'arriver.

Enfin, une heure après j'arrivais chez moi : la première chose que j'appris, c'est que ma pauvre vieille Sophie venait de s'éteindre, après une heure d'agonie environ.

Georges Parent,
Maire à Wiège-Faty (Aisne). [Lettre 20.]

XXIII. – Le soir du 8 mai 1896, vers 9 heures et demie, j'allais me coucher, lorsque je sentis comme une commotion électrique qui me secoua de la tête aux pieds. Ma mère était malade depuis quelques mois, je dois vous le dire, mais rien ne faisait prévoir que son état dût s'aggraver subitement. – La commotion était si étrange, si nouvelle, que je l'attribuai immédiatement, et sans réflexion, à la mort de ma mère. Sous le coup de cette émotion, je ne pus m'endormir que fort tard, et avec la conviction que j'aurais le lendemain une dépêche m'annonçant le malheur. Ma mère habitait à 60 kilomètres de Moulins.

Le lendemain matin, une dépêche me mandait en toute hâte. Je pars et je trouve ma mère à peu près sans connaissance. Elle mourut le lendemain, soit trente heures environ après l'avertissement.

Les personnes qui la soignaient me dirent que l'hémorragie interne (c'est à cela qu'elle avait succombé) l'avait terrassée à neuf heures et demie, le 8 mai, c'est-à-dire à l'heure même où j'ai été si étrangement averti.

Abbé L. Forestier,
Vicaire à Saint-Pierre (Moulins). [Lettre 23.]

XXIV. – Votre requête me fait un devoir de vous raconter un fait qui s'est passé ici et qui a vraiment ému la plupart des habitants du bourg. Le voici dans toute sa simplicité.

Un jeune homme de quinze ans, domestique chez M. Y. M., depuis déjà longtemps, avait été chargé par celui-ci, de conduire ses bêtes à cornes à l'abreuvoir. Je dois vous dire ici que le père de cet enfant était gravement malade depuis deux jours, ayant contracté une fluxion de

poitrine à une foire proche de Chamberet, et que cette maladie avait été cachée au jeune enfant.

Or, à trente pas environ de l'étable, l'enfant, ou mieux le jeune garçon, arrivé auprès de l'abreuvoir, aperçut tout à coup deux bras levés en l'air, puis une forme de spectre, et entendit des cris douloureux accompagnés de gémissements. – La secousse fut si forte qu'il s'évanouit : il avait, dit-il, cru reconnaître son père. Il était environ six heures et demie ou sept heures du soir.

Le lendemain, à quatre heures et demie, son père était mort, et le soir il avait demandé plusieurs fois son fils, au milieu de ses plus vives souffrances.

Ce fait peut vous être affirmé par cent personnes des plus honorables de Chamberet.

C. Dufaure,
Pharmacien à Chamberet (Corrèze). [Lettre 5.]

XXV. – Le fait suivant peut mériter de vous être signalé. M. Destrubé, chef de musique au 114^e, homme très digne de foi, fut, il y a quelques années, réveillé en sursaut par une voix qui appelait « Narcisse ».

A cet appel de son prénom, Destrubé, qui avait positivement cru entendre la voix de son père, répondit en se redressant sur son lit.

Cela se passait entre minuit et une heure du matin.

Quelques heures après, Destrubé recevait un télégramme lui annonçant la mort de son père, survenue la nuit même, et vers l'heure à laquelle il avait cru s'entendre appeler.

Destrubé, en garnison à Saint-Maixent, se rendit aux obsèques à Vaubecourt (Meuse), où on lui apprit que le dernier mot de son père mourant avait été : « Narcisse ».

Si ce fait peut être de quelque utilité pour vos intéressants travaux, je suis, cher maître, trop heureux de vous le faire connaître, et mon ami Destrubé se fait, au besoin, un devoir de le confirmer.

Sorlet,
Capitaine au 137^e de ligne, à Fontenay-le-Comte (Vendée). [Lettre 27.]

XXVI. – En juin 1879, un de mes cousins faisait son volontariat à Bayonne ; ses parents habitaient le nord de la Charente-Inférieure, à environ 400 kilomètres de distance.

Un jour, sa mère, entrant dans la chambre ordinairement occupée par son fils, le vit très distinctement *étendu immobile sur son lit*. Elle en fut très impressionnée.

Quelques heures plus tard, un ami de la famille vint à la maison et entretint en particulier le mari, père du jeune soldat. Cet entretien avait lieu au milieu d'une cour très spacieuse, et la mère, placée sur une porte à 40 ou 50 mètres, entendit l'ami, qui pourtant causait tout bas, dire à son mari : « N'en parlez pas à votre femme ». Elle s'écria aussitôt que son fils était mort.

En effet, le matin même, en revenant d'une marche militaire, il était allé se baigner à Biarritz et s'était noyé vers l'heure de l'apparition ; un camarade avait télégraphié à l'ami de la famille pour le charger d'annoncer la nouvelle.

Clermaux,
Direction de l'enregistrement à Juvigny (Orne). [Lettre 29.]

XXVII. – Ma grand-tante, Mme de Thiriet, se sentant mourir (le 21 avril 1807) parut, quatre ou cinq heures avant sa mort, entièrement recueillie en elle-même. « Avez-vous plus de mal ? lui demanda la personne de qui je tiens ce récit. – Non, ma chère, mais je viens d'appeler Midon pour mon enterrement. »

Midon était une personne qui l'avait servie, et qui demeurait à Eulmont, village situé à 10 kilomètres de Nancy où se trouvait Mme de Thiriet. La personne qui assistait aux derniers moments de celle-ci crut qu'elle rêvait ; mais, deux heures après, elle fut étonnée de voir

arriver Midon, ses vêtements noirs dans ses bras, et disant qu'elle avait entendu Madame l'appeler pour la voir mourir et lui rendre les derniers devoirs.

A. D'Arbois de Jubainville,
Conservateur des eaux et forêts en retraite, chevalier de la Légion d'honneur, à Nancy. Lettre 30.

XXVIII. – En 1875, un cousin germain de ma mère, M. Claudius Périchon ; alors chef comptable à l'usine métallurgique de l'Homme, commune de Saint-Julien-en-Jarret (Loire), entrant au bureau de tabac, vit nettement dans la vitrine ma mère. Le lendemain il recevait la nouvelle de sa mort.

Ma mère avait-elle pensé à mon cousin à ses derniers moments ? Je ne saurais vous le dire. Dans tous les cas, la véracité de ce récit ne peut être mise en doute ; mon cousin l'a raconté plusieurs fois à ses enfants, de qui je le tiens, et c'est un homme d'une certaine instruction, peu expansif, très sérieux, plein de bon sens, et par suite digne de foi.

Berger,
Instituteur à Roanne. [Lettre 39.]

XXIX. – Le père de ma mère habitait Huningue, dont il était maire. Peu de temps après le siège de cette ville il reçut la nouvelle que son père qui habitait Rixheim, situé environ à 20 kilomètres d'Huningue, était dangereusement malade. Faire seller son cheval, et partir à toute bride, fut l'affaire d'un instant. A mi-chemin, *son père lui apparut à la tête d'un cheval qui se cabra*. Sa première pensée fut que son père était mort, en effet, arrivé à Rixheim trois quart d'heure après, il constata que son père avait rendu le dernier soupir au moment même de l'apparition.

Ma mère, Mme Saltzmann, alors encore jeune fille, épousa, quelques années après, Antoine Rothéa, mon père, notaire à Altkirch où il occupa cette fonction pendant trente ans ; je lui ai succédé, et après la guerre de 1870, je quittai l'Alsace pour m'installer en France, et en dernier lieu à Orquevaux (Haute-Marne), votre département.

E. Rothéa.
[Lettre 40.]

XXX. – Ma chère mère mourut le 8 avril 1893. J'avais reçu le mercredi précédent une lettre d'elle où elle me disait ne pas être trop souffrante de sa maladie de cœur, et me parlait d'une course qu'elle avait faite le samedi 1^{er} avril près de notre campagne, à Wasselonne. Il était dans mes projets de sortir ce samedi 8 avril ; je dînai tranquillement à midi, mais vers 2 heures il me prit une angoisse terrible. Je montai dans ma chambre et me jetai dans un fauteuil où j'éclatai en sanglots : je voyais ma mère *couchée sur son lit*, coiffée d'un bonnet de mousseline ruchée que je ne lui avais jamais vu, *et morte*. Ma vieille bonne, inquiète de ne pas m'entendre marcher, vint me rejoindre et fut surprise de me voir si désespérée. Je lui dis ce que j'avais vu, l'angoisse que j'éprouvais. Elle prétendit que les nerfs me faisaient mal et me força à terminer ma toilette. Je sortis de la maison comme une personne inconsciente. Cinq minutes après, j'entendis derrière moi le pas rapide de mon mari, m'apportant une dépêche : « Mère perdue, ne passera pas la nuit. » – « Elle est morte, dis-je, je le sais, je l'ai vue. »

Je rentrai et nous nous préparâmes à partir par le premier train. Il était 2 heures et demie, heure de Paris quand je vis ma mère sur son lit de mort, et trois heures plus tard nous apprîmes par télégramme, qu'elle était morte subitement, à 3 heures et demie, heure de Strasbourg. Elle n'avait pas été malade, ne s'était couchée que deux heures avant sa mort, se plaignant de froid et d'une grande somnolence et ne croyait pas mourir puisqu'elle se faisait lire une lettre par mon père qui se tenait au pied du lit. Comme elle n'a pas demandé à voir ses enfants, je crois qu'elle a dû songer à moi en expirant. N'étant arrivée que le lundi vers 11 heures à Strasbourg, ma mère était déjà couchée dans sa bière, mais celles qui l'ont habillée m'ont décrit, *tel que je l'ai vu*, le bonnet en mousseline qu'on lui a laissé en l'ensevelissant.

A. Hess,
à Albi. [Lettre 42.]

XXXI. – Un jeune étudiant en médecine, interne à l'hôpital, fut pris d'une angine sans gravité à ce qu'on croyait. Un soir, il rentre dans sa chambre, sans être plus souffrant, se couche et s'endort, à ce qu'on suppose. Le matin de la même nuit, vers 3 heures, une religieuse de l'hospice fut réveillée par des coups frappés à sa porte, elle se lève, à la hâte, les coups se faisant plus pressants, court à la porte et ne voit personne. Elle s'informe : personne n'a rien entendu. Or, le matin, à l'heure du lever, le voisin de chambre du jeune étudiant malade, inquiet de ne rien entendre dans la chambre de son ami, entre chez lui et le trouve mort, les mains crispées sur la gorge. Il avait succombé à une hémorragie.

La religieuse s'expliqua les coups frappés à sa porte. Le pauvre moribond avait probablement pensé à elle qu'il connaissait particulièrement. Si elle avait été près de lui, elle l'aurait peut-être empêché de mourir.

Si vous publiez cette relation, je vous prie de changer le nom de la ville et le mien, car ici on est tout à fait fin de siècle et on se moque de tout.

A. C.
[Lettre 43.]

XXXII. – En 1887, mes parents avaient recueilli parmi nous ma grand'mère âgée de quatre-vingt ans. J'avais alors douze ans et je fréquentais, en compagnie d'un de mes amis plus âgé que moi de deux ans, l'école communale de la rue Boulard, à Paris. Ma grand'mère était souffrante, mais rien ne faisait présager à bref délai un dénouement fatal. J'ajouterai que mon ami venait assez souvent chez nous et que nos demeures étaient distantes de dix minutes de chemin environ.

Un matin, en me réveillant, vers sept heures, ma mère m'apprit le décès de ma grand'mère survenu une heure auparavant. Il fut naturellement décidé que je n'irais pas à l'école ce jour là. Mon père se rendant vers 9 heures à l'Hôtel de Ville, où il est employé, passa à l'école pour informer le directeur du malheur qui nous frappait. Celui-ci répondit qu'il *le connaissait déjà*, que mon ami, en arrivant, le lui avait appris en lui disant que ma grand'mère était morte le matin même à 6 heures. Aucune communication n'avait eu lieu entre ma demeure et celle de mon ami, d'une part, entre ma demeure et l'école d'autre part. Voilà le fait, indiscutable, et que je vous affirme de la façon la plus formelle.

Voici maintenant l'explication qui nous fut donnée le lendemain ou le surlendemain par mon ami. S'étant réveillé la nuit, il avait vu sa jeune sœur, morte depuis quelques années, pénétrer dans sa chambre, tenant par la main ma grand'mère, et celle-ci lui avait dit : « Demain matin à 6 heures, je ne ferai plus parti du monde des vivants ». Maintenant, a-t-il entendu cette phrase ? A-t-il été sincère et exact dans ses affirmations ? Je ne sais. Toujours est-il que, sur la foi de cette vision, il annonça au directeur de l'école, de la façon la plus précise, un fait que rien ne pouvait lui faire présager, ni connaître.

M. Miné,
6^e section d'Administration Militaire, Châlons-sur-Marne. [Lettre 44.]

XXXIII. – Le 22 janvier 1893, j'étais appelée par dépêche auprès de ma tante âgée de quatre-vingt deux ans et malade depuis quelques jours.

A mon arrivée, je trouvai ma chère tante à l'agonie et ne parlant presque plus ; je m'installai à son chevet pour ne plus la quitter. Vers 10 heures du soir, je veillais assise dans un fauteuil près d'elle, lorsque je l'entendis appeler, avec une force étonnante : *Lucie ! Lucie ! Lucie !*. Je me levai vivement et je vis ma tante ayant complètement perdu connaissance et râlant. Dix minutes après, elle rendait le dernier soupir.

Lucie était une autre nièce et la filleule de ma tante, qui ne venait pas la voir assez souvent à son gré, puisqu'elle s'en était plainte plusieurs fois à la garde-malade.

Le lendemain, je dis à ma cousine Lucie « Vous avez du être bien surprise en recevant une dépêche vous annonçant la mort de ma tante. » Elle me répondit : « Nullement, je m'y attendais un peu. Figurez-vous que la nuit dernière vers 10 heures, alors que je dormais profondément, j'ai été réveillée brusquement, *m'entendant appeler par ma tante* : « *Lucie ! Lucie ! Lucie !* » Je n'ai pas dormi le reste de la nuit. »

Voilà le fait, que je vous certifie très exact, en vous priant de ne donner que mes initiales si vous le publiez, car la ville que j'habite n'est guère composée que de gens futiles, ignorants ou bigots hypocrites.

P. L. B.
[Lettre 47.]

XXXIV. – J'avais un oncle qui avait servi aux zouaves. Son capitaine l'avait pris en affection ; cependant, par la suite, toutes relations avaient cessé entre eux. Plusieurs années après, un matin, au lit, bien éveillé, mon oncle a l'impression très nette de voir son capitaine entrer, s'avancer au pied de son lit, le regarder un instant sans rien dire, se retourner et disparaître. Mon oncle se lève, interroge dans la maison, personne n'a rien vu. Quelques jours après, il apprend la mort de ce capitaine *ce jour là*. A-t-il vérifié la concordance de l'heure ? Je ne sais.

Eugène Royer,
Pharmacien de 1^{ère} classe de l'Ecole supérieure de Paris,
La Ferté-Milon (Aisne). [Lettre 49.]

XXXV. – J'ai à vous signaler un fait authentique que je tiens d'un des témoins lui-même. Voici. Dix à douze religieux réunis dans une salle de leur maison étaient en conférence ; à un moment, un volet de la fenêtre se ferme brusquement avec grincement lugubre ; au même instant un (ou plusieurs, je ne me souviens) se lève et s'écrie : « Un malheur vient d'arriver, notre supérieur est mort ». Le supérieur était à la maison et à des kilomètres. Le lendemain, les religieux reçoivent la fatale nouvelle, leur supérieur était bien mort à *l'heure du battement du volet*. Cette histoire l'a toujours fortement intrigué¹⁷.

Joannis Janvier,
Anzy-le-Duc, par Marcigny (Saône-et-Loire). [Lettre 52.]

XXXVI. – Il y a un an et demi environ, mon père, une cousine en séjour chez nous et ma sœur causaient dans la salle à manger. Ces trois personnes étaient seules dans l'appartement, quand tout à coup elles entendirent jouer du piano dans le salon. Très intriguée, ma sœur prend la lampe, va au salon et voit parfaitement quelques notes se baisser toutes ensemble, faire entendre des sons, et se relever. (M. Victorien Sardou m'a rapporté avoir observé un fait analogue.) Elle revient et raconte ce qu'elle a vu. On rit, au premier moment, de son histoire, en voyant une souris au bout de l'affaire, mais comme la personne est douée d'une vue excellente et qu'elle n'est pas superstitieuse le moins du monde, on trouva la chose étrange.

Or, huit jours après, une lettre venant de New York nous apprend la mort d'un vieil oncle qui habite cette ville. Mais chose plus extraordinaire, trois jours après l'arrivée de cette lettre, le piano se remettait à jouer. Comme la première fois, une annonce de mort nous arrivait huit jours après, celle de ma tante, cette fois.

Mon oncle et ma tante formaient un couple parfaitement uni ; ils avaient gardé un très grand attachement à leurs parents et à leur Jura, leur lieu d'origine.

Jamais le piano ne s'est fait entendre lui-même, depuis lors.

¹⁷ A rapprocher du cas I, II et XIV.

Les témoins de cette scène vous certifieront la chose quand vous le voudrez ; nous habitons la campagne dans les environs de Neuchâtel, et je vous assure bien qu'ici nous ne sommes pas des névrosés.

Edouard Paris,
Artiste peintre, près de Neuchâtel (Suisse). [Lettre 54.]

XXXVII. – Je finissais en 1885 ma dernière année de service à l'arsenal de Tarbes, où je travaillais comme forgeron. Très avant, dans la nuit du 20 mai, je fus éveillé par la sensation d'une lumière¹⁸ passant devant mes yeux. Je regardai et je vis au pied de mon lit, à gauche, un disque lumineux, dont la lumière discrète rappelait celle d'une veilleuse. Sans voir la figure, sans rien entendre, j'eus dans ma pensée l'idée précise que j'avais devant moi un de mes cousins habitant Langon et qui était atteint d'une maladie grave. Après quelques secondes, la vision s'évanouit, je me trouvai assis sur mon lit ; je me dis en me recouchant : « Imbécile, c'est un cauchemar. »

Le lendemain, comme d'habitude, je me rendis à l'atelier, et là, vers 8 heures et demie, je reçus une dépêche m'annonçant la mort de ce cousin survenue vers une heure de la nuit. Je demandai et obtins une permission de trois jours pour aller l'embrasser une dernière fois. Elevés en frères, nous nous aimions de même.

Je racontai en arrivant ce que je vous écris à mon oncle Lapaye et à ma marraine, père et mère du défunt. Ils sont encore en vie et peuvent, si besoin est, témoigner de la véracité du fait que je vous transmets, sans en avoir « arrangé les détails », comme vous le reprochez à quelques-uns.

Eloi Descamps,
à Bommes (Gironde). [Lettre 56.]

XXXVIII. – Quelques jours avant le 24 juillet 1895, je venais de me déshabiller et me tenais debout près de mon lit, mon mari était dans son cabinet de toilette, à ce moment. Etant parfaitement éveillée, je vis la figure de ma grand'mère toute ridée, plissée bien plus qu'en réalité, et blême comme une tête de morte. Cela n'a eu que la durée d'un éclair, mais m'a troublée profondément. Je n'en ai rien dit dans le moment, ces choses là paraissent toujours ridicules à raconter, et le lendemain matin, ma mère me faisait savoir que ma grand'mère était frappée d'une paralysie complète qui lui enlevait toute connaissance. Elle est morte en effet quelques jours après. Je n'ai pas vérifié si l'heure à laquelle je l'avais vue correspondait avec le moment où elle a été privée de connaissance.

Catholique fervente, 35 ans, femme d'avocat, tout ce qui a trait à l'au-delà m'intéresse extrêmement. Mais je vous prie de ne pas livrer mon nom, cette ville n'étant guère composée que d'esprits fort légers et occupés surtout de potinages.

L. M.,
à A. [Lettre 63.]

XXXIX. – En 1888, au mois de janvier, j'ai perdu ma grand'mère ; elle avait fait appeler ses enfants à ses derniers moments pour leur dire un suprême adieu. Tous étaient donc présents au moment de sa mort, à l'exception d'une de mes tantes qui était, et qui est encore religieuse au Brésil. Ma grand'mère a manifesté le regret qu'elle avait de ne pouvoir la voir. Maman fut chargée d'annoncer à ma tante la triste nouvelle. Et deux mois après, elle recevait une lettre de ma tante, où celle-ci racontait qu'un soir, au moment de se coucher, elle avait entendu des pas autour de son lit ; elle se retourne, mais ne voit rien ; tout à coup un rideau s'ouvre brusquement, et elle sent comme une main se poser sur son lit. Elle était seule dans sa chambre et avait de la lumière. Sa première pensée fut que quelqu'un de ses parents était

¹⁸ Remarquons l'impression par le nerf optique, constante chez un forgeron battant le fer rouge devant la forge.

mort, et elle se mit à prier pour son âme. Elle inscrivit la date et l'heure : or c'est précisément *le jour de la mort* de ma grand'mère qu'elle avait eu cette impression.

M. Odeon,
institutrice à Saint-Genix-sur-Guiers (Savoie). [Lettre68.]

XL. – Mon père occupait autrefois un individu du nom de Fautrac, originaire d'Agneaux, près de Saint-Lô, excellente nature, jovial, aimant à faire des farces aux gars du village ; certains se rappellent encore les tours pendables qu'il leur a joués.

Malgré cela, tout le monde le recherchait, précisément à cause de sa bonne humeur, et l'aimait. Le malheureux, qui avait sept ans dans l'infanterie de marine au Sénégal, avait contracté les fièvres, et ne s'en était jamais remis. Anémié, il devint phtisique. Mon père, qui l'aimait beaucoup, le soigna pendant plusieurs mois chez nous. Le mal faisait des progrès, Fautrac fut obligé de s'aliter complètement, et mon père obtint son admission à l'hôpital de Granville. Là, il resta encore trois mois en traitement avant de mourir.

Régulièrement, mon père allait le voir tous les dimanches pour le consoler et lui apporter quelques douceurs.

Un lundi, lendemain d'une visite à son malade qu'il avait trouvé beaucoup mieux, mon père fut brusquement réveillé, ainsi que ma mère, par un violent coup frappé au chevet du lit.

« Qu'est-ce qu'il y a donc ? s'écria ma mère en proie à la plus grande frayeur. As-tu entendu le coup qui vient d'être frappé sur le lit ? » Mon père, ne voulant pas paraître avoir peur, et qui avait été tiré de son sommeil par le même bruit, ne répondit rien, se leva, alluma la lampe et consulta la pendule. « Tiens, dit-il, j'ai un pressentiment ; je gage que le pauvre Fautrac est mort. Il me disait toujours qu'il m'avertirait. » Mon père, dès la pointe du jour, partit pour Granville. Aussitôt arrivé à l'hôpital, il demanda à voir, malgré l'heure matinale, le nommé Fautrac. On lui répond qu'il était décédé dans la nuit à 2 heures du matin, exactement l'heure où mon père a été si brusquement réveillé.

J'ai raconté cette histoire bien des fois, je n'ai trouvé que des incrédules, que des gens disposés à me traiter de superstitieux. J'ai dit, du reste, moi-même à mes parents : « Mais c'est une coïncidence, un cauchemar, que sais-je ? » Toujours mon père m'a répondu : « Non, je ne rêvais pas et ta mère non plus. »

Le fait n'est pas contestable. Ah ! si vous pouviez, par votre enquête, jeter un peu de clarté sur ces passionnants problèmes !

P. Bouchard,
Commis des postes à Granville (Manche). [Lettre 71.]

XLI. – Mon père, alors âgé de 20 ans, se trouvait seul dans une maison quand, après minuit, il se fit un terrible fracas, puis la porte d'entrée s'ouvrit avec beaucoup de bruit. Mon père qui dormait au premier étage se réveilla en sursaut, et en même temps son père, au rez-de-chaussée, l'appela pour lui demander s'il était dans sa chambre ou s'il était allé dans la cour, et pourquoi il avait fait tant de vacarme. Mon père s'empressa de descendre en manifestant son étonnement sur cette étrange aventure. N'y comprenant rien, le père et le fils refermèrent la porte en poussant les verrous, et chacun regagna son lit. Mais, au bout de très peu de temps, la même scène se reproduisit et papa et grand-père se rencontrèrent de nouveau, tout effrayés, devant la porte ouverte. On la referme de nouveau avec soin et l'on regagne son lit, quand, pour la troisième fois, la porte se rouvrit avec fracas. On la lia alors avec une grosse corde. Le reste de la nuit se passa tranquillement.

Quelques temps après, une lettre arriva, annonçant la mort du frère de grand-père établi en Amérique ; *la date de sa mort coïncidait avec celle des événements relatés plus haut.* Seulement, ce frère était mort vers 1 heure de l'après-midi. Ensuite, on apprit que ce frère avait un grand désir de voir encore une fois son frère en Alsace, et un moment, on le croyait

déjà mort, quand tout à coup il rouvrit les yeux en disant : « Je viens de faire un grand voyage : j'étais chez mon frère Brumath. » Puis il mourut.

Caroline Baeschly,
à Saverne. [Lettre72.]

XLII. – Personnellement, je n'ai aucun phénomène de télépathie à vous faire connaître. Mais, avant-hier, on parlait chez moi de vos savantes recherches. Une personne absolument digne de foi raconta qu'assistant sa mère à ses derniers instants elle avait, presque au moment de la mort de celle-ci, répandu une grande quantité d'eau de Cologne autour de la mourante. A la même heure, la sœur du narrateur, à plus de trente lieues de là, eut comme la certitude de la mort de sa mère, et elle perçut très distinctement une odeur d'eau de Cologne, alors cependant qu'aucun flacon de cette eau n'était à sa portée. Cette dame savait que sa mère était très malade.

Octave Marais,
ancien bâtonnier, à Rouen. [Lettre80.]

XLIII. – Il m'est arrivé le 19 décembre 1898 une audition bien curieuse. Voici le fait, qui peut être confirmé par tout mon entourage, car il m'a causé une impression profonde. Mon mari était parti le 19 pour un petit voyage, je pris dans ma chambre l'aîné de mes trois enfants âgé de 7 ans. Les verrous de toutes les portes étaient tirés : je suis peureuse et notre maison est un peu isolée. A trois heures du matin, m'étant réveillée, mon garçon de même, nous entendîmes des pas légers, mais distincts, se dirigeant vers la porte des enfants, puis vers la mienne ; en même temps, la poignée de la porte des enfants fut soulevée, mais elle était fermée à clef. Je sautai à bas du lit, et, sans ouvrir la porte, je demandai : « Anna (le nom de la bonne), est-ce-vous ? » Point de réponse. Je me recouchai, persuadée qu'Anna s'était levée. Grande fut ma frayeur en apprenant au déjeuner qu'elle n'avait pas quitté sa mansarde. Deux jours plus tard, j'appris la mort d'une parente d'anciens locataires de notre maison. Elle était morte le 19 à 11 heures du soir.

Jeanne Banaud d'Eberlé,
Briqueterie de Bussigny. [Lettre 88.]

XLIV. – Voici ce que j'ai entendu raconter à Mme la marquise de..., il y a environ cinq ans, alors que j'étais précepteur de son fils.

La marquise dînait un soir chez un de ses amis, à Paris. Les convives étaient nombreux et fort gais. Aussi l'émotion fut-elle grande lorsqu'une jeune fille de l'assistance, poussant un cri, se renversa sur sa chaise, en proie à une crise de larmes. Tout le monde de se précipiter à son secours. « *Là ! Là !* disait-elle en indiquant la porte vitrée par où on entrait dans la salle à manger ; *ma mère m'est apparue, ma mère vient de mourir.* » On chercha vainement à calmer la jeune fille, à chasser cette sinistre idée de son esprit.

Une sorte de malaise s'empara bientôt des assistants eux-mêmes. Vingt minutes après, quelqu'un sonnait et demandait à emmener immédiatement Melle X..., laissant entendre qu'un grand malheur venait d'arriver. La mère de la jeune fille était morte subitement.

E. Lemoisson,
professeur au collège de Vire. [Lettre 94.]

XLV. – Une personne de mes relations, étant allée à la campagne pour affaires, constata, la première nuit qu'elle coucha dans sa chambre, que son lit s'agitait, se soulevait, comme remué par une cause inconnue. Il était 11 heures du soir. Elle alluma sa bougie et vit au milieu de la chambre un très gros chien¹⁹, les yeux fixés sur elle. Après quelques instants, il disparut

¹⁹ Rappelons que, pour nous, ce sont là des impressions cérébrales, – à part des exceptions que nous discuterons.

par des carreaux de la fenêtre, sans laisser trace de son passage. Elle partit précipitamment le lendemain matin, pressentant un malheur arrivé chez elle, et là elle apprit que M. X... officier de l'armée, atteint d'une maladie incurable, s'était suicidé la veille à 11 heures du soir. Ce monsieur lui avait demandé de le prendre chez elle pour y être soigné, et sur son refus il avait fait cette réflexion : « Alors il ne me reste plus qu'à en finir avec la vie. »

Cette personne voit une relation directe entre cette bizarre manifestation et la mort survenue le même jour et à la même heure.

Cieuciau,
10, rue de la Paix, Cherbourg. [Lettre 98.]

XLVI. – Mon père, né en 1805 à Saint-Lô-d'Ourville ; près de Port-Bail (Manche), était en permission au séminaire de Saint-Sauveur-le-Vicomte, à 12 kilomètres de là. C'était le préféré de son père qui, du reste, lui légua un quart de plus de l'héritage, heureusement, car le deuxième fils eut vite fait de manger le bien de ses parents.

Il n'est donc pas extraordinaire que ce père, en mourant presque subitement (comme on meurt dans notre famille), ait pensé à ce fils bon sujet, qu'il aimait tendrement et qui n'était pas là pour recevoir son dernier soupir.

Or, cette pensée du mourant dut parcourir la nuit l'espace de 12 kilomètres qui le séparait de son fils, car celui-ci, à 2 heures de la nuit, vit son père qui l'appelait pour mourir. Il courut réveiller le supérieur du séminaire et le supplia de le laisser partir.

Le supérieur refusa, disant à ce jeune homme de quinze ans, que le pays, plein de forêts à traverser, n'était pas sûr pour y voyager la nuit, mais qu'il le laisserait partir au petit jour.

Hélas ! C'était trop tard ; le pauvre garçon arriva quand son père était mort, à *l'heure juste* de la nuit où il l'avait appelé.

Angeline Dessolle,
à la Tronche(Isère). [Lettre 102.]

XLVII. – Dans la nuit du 19 au 20 mai, un peu avant 11 heures, je ne dormais pas encore ; ma femme, à mon côté, dormait déjà, lorsque j'entendis très distinctement comme un coup lourd tomber sur le plancher de l'étage supérieur. Ma femme se dressa alors et me dit : « Qu'y a-t-il ? – Ce doit être un pain qui est tombé, répondis-je. » Cette chambre supérieure contenant les pains de la fournée.

Tandis que je parlais, un autre bruit semblable au premier, puis un troisième, plus fort, retentirent. Je me levai alors, j'allumai et, montant l'escalier de bois qui conduisait à ce grenier, je pus y constater que tout y était bien en ordre, les pains à leur place. Un funeste pressentiment touchant mon frère Jean, malade, me prit alors, mais je n'en laissai rien paraître, et lorsque ma femme me demanda ce qui avait causé ces bruits insolites, je répondis, pour ne pas l'effrayer, car je la savais fort peureuse : « Ce sont des pains qui ont glissé. » Le lendemain, quelle ne fut pas ma stupéfaction en voyant arriver ma sœur, qui habitait Nîmes, les traits tout bouleversés, m'assurant avoir entendu vers 11 heures un bruit dans sa table et, à peine éveillée, un branle-bas formidable dans la grande armoire. Je l'entraînai alors, dans la cuisine : « Jean est mort ! – Oui, répondit-elle, c'était lui. »

Un mois après, nous apprîmes que notre cher Jean était décédé à l'hôpital de Birkaden (Algérie), dans la nuit du 19 au 20 mai (Deux témoins éloignés impressionnés séparément).

Marius Marioge,
à Remoulins (Gard). [Lettre 104.]

XLVIII. – Ma mère avait deux oncles prêtres : l'un était séminaire en Chine, et l'autre curé en Bretagne ; ils avaient une sœur, déjà âgée, qui habitait les Vosges.

Un jour, cette personne était occupée dans la cuisine à préparer le repas de la famille, quand la porte s'ouvrit, et elle vit sur le seuil son frère le missionnaire dont elle était séparée depuis de

longues années : « C'est le frère François ! » s'écria-t-elle, et elle courut à lui pour l'embrasser ; mais, au moment où elle arrivait vers lui, elle ne le vit plus, ce qui lui causa une grande frayeur.

Le même jour, à la même heure, le second frère, qui était curé en Bretagne, lisait un bréviaire, quand il entendit la voix du frère François qui lui disait : « Mon frère, je vais mourir. » Puis au bout d'un moment : « Mon frère, je suis mort. »

Quelques mois plus tard, ils reçurent la nouvelle de la mort du missionnaire, arrivée *le jour même* où ils en avaient reçu de si étranges avertissements (Même cas remarquable).

Si je me permets de vous adresser ce récit, c'est que cet événement me semble présenter toutes garanties d'authenticité. Il m'a été raconté par ma mère et une de mes tantes séparément : elles le tenaient des personnages en cause, leur oncle, un prêtre respectable, et leur tante, une brave et digne femme, qui n'auraient pas inventé ce conte pour le plaisir d'étonner le public. Quant à croire à une hallucination, il serait invraisemblable qu'ils en eussent eu tous deux en même temps à plusieurs centaines de lieues de distance.

Je puis vous assurer également, sur l'honneur, ma parfaite sincérité ; du reste, quel avantage aurais-je à vous tromper ?

Marie Lardet,
à Champ-le-Duc (Vosges). [Lettre 108.]

XLIX. – « La valeur des faits croît en raison de leur nombre », dites-vous, dans un article sur les manifestations télépathiques : c'est ce qui m'enhardit à vous soumettre un de ces faits étranges. Il ne date pas d'hier, et ne m'est pas personnel ; néanmoins je puis en garantir l'authenticité, vu le caractère véridique, le bon sens, l'esprit net et positif de la personne à qui il est arrivé.

Vers 1822 ou 1823, le fils aîné de mes grands-parents faisait ses études à Strasbourg. Les dernières nouvelles reçues de lui étaient bonnes, et rien ne pouvait prêter à une inquiétude à son sujet. Il est vrai qu'à cette époque où 50 kilomètres constituaient un voyage au long cours, les communications avec Strasbourg n'étaient pas fréquentes, les nouvelles non plus, par conséquent.

Un jour que ma grand-mère regardait un portrait à l'huile de son fils absent, elle crut voir la toile s'avancer vers elle, en même temps qu'elle entendit la voix de son fils dire : « Maman, maman ! »

La vision fut si nette qu'elle tendit les bras et cria avec angoisse : « Edouard ! »

Mon grand-père eut beau lui présenter qu'Edouard allait bien, que s'il était malade, ses parents seraient prévenus, qu'elle avait eu une hallucination, avait rêvé tout éveillée, etc., ma grand-mère resta sous l'impression d'un malheur.

Le lendemain, un messenger arrivait de Strasbourg, pour annoncer la mort du jeune garçon.

Quel mal l'avait enlevé en quelques heures ? Je ne me rappelle plus. Je sais seulement qu'il était mort *à l'heure* où sa mère regardait le portrait, et qu'en mourant il avait appelé deux fois : « Maman, maman ! »

Je suis, je vous l'avoue, fort crédule ; mais ici je m'incline. Toutefois, je ne signe que pour *vous*, pour que vous sachiez que ce n'est pas un conte.

S. S.,
Vosges annexées. [Lettre 121.]

L. – Un fait absolument authentique c'est passé dans ma famille. Je n'ai pu savoir l'année où il s'est produit, mais enfin le voici tel que ma grand-mère et ma mère me l'ont raconté.

Ma grand-mère, étant jeune fille, habitait le port d'Envaux (petite ville aux environs de Saintes) et avait un frère, Léopold Drouillard, marin.

Un autre de ses frères, qui habitait aussi le port d'Envaux, va dans un grenier au fond d'une cour chercher du foin pour du bétail. Presque aussitôt il revient en courant, tremblant de peur, et dit à sa mère : « Maman, je viens de voir mon frère Léopold dans le grenier » On s'est moqué de lui sur le moment, et on ne pensait plus à cela, lorsque, au mois de décembre de la même année, on apprit la mort à la Havane, au mois de juin, de Léopold Drouillard. C'était bien au mois de juin que son frère avait eu la vision.

Voilà le fait tel qu'il m'a été raconté par ma mère et ma grand-mère. Cette dernière a un de ses frères qui vit encore, ainsi qu'une de ses sœurs. Ils peuvent en témoigner.

Fernand Ortice,
à Tonnay-Charente (Charente-Inférieure). [Lettre 128.]

LI. –

A) En 1880, mon beau-frère, J. B. Thuillot, se trouvait à Alger où il était appelé pour ses affaires. Une nuit, il se réveilla en sursaut, sans cause apparente ; ayant ouvert les yeux, il vit, à la clarté de la veilleuse qui éclairait la chambre, un de ses amis, nommé Morillon, habitant la ville de Creil (Oise), qui se tenait très distinctement au pied de son lit et qui le regardait très tristement... L'apparition dura quelques instants. Aussitôt, il eut l'intuition très précise que son intime ami, pourtant en bonne santé avant leur récente séparation, venait de mourir. Il écrivit chez lui et ne tarda pas à apprendre que son ami Morillon était mort cette nuit-là même, *à l'heure exacte* de cette apparition.

B) J'ai eu l'occasion de me rencontrer, en mai 1896, chez un ami commun, avec M. Contamine, pharmacien à Commentry (Allier), qui a raconté devant moi le fait suivant, dont il garantissait l'absolue authenticité, et qu'il ne pouvait raconter sans une visible émotion. Se trouvant assis dans sa chambre devant son armoire à glace, occupé à mettre des bottines, il aperçut très nettement dans cette glace, la porte derrière lui s'ouvrir, et vit un de ses intimes amis entrer dans la chambre ; il était en costume de soirée, très soigné. M. Contamine se retourna pour tendre les mains à son ami. A sa grande stupéfaction, il ne vit personne dans la chambre. Il s'élança aussitôt dehors et interpelle le domestique, qui est précisément dans l'escalier : « Vous venez de rencontrer M. X..., qui sort de chez moi ; où est-il ? – Je n'ai vu absolument personne, je vous l'affirme. – Allons donc ! il sort de chez moi à l'instant. – Je suis absolument certain que personne n'est ni entré, ni sorti. » M. Contamine, très intrigué et très impressionné, eut, lui aussi, le pressentiment d'un malheur. Il s'informa aussitôt et apprit que son ami, ayant commis un homicide par imprudence, et voulant se dérober aux suites judiciaires de cet accident, *s'était suicidé à l'heure exacte* où avait eu lieu l'apparition et dans *le costume même* où il avait été vu par réflexion dans la glace.

Boulnois,
instituteur à Pont-Sainte-Maxence. [Lettre 136.]

LIII. – Le 23 octobre 1870, à 5 heures du matin, je dormais tranquillement, sans rêver, quand brusquement je sentis sur ma joue gauche un baiser tendrement appuyé. Je m'écriai : « Maman ! »

Le soir du même jour, nous recevions une dépêche apprenant la mort à 5 heures du matin, de ma mère bien-aimée.

J'en ai gardé une telle impression que jamais le souvenir ne s'en perdra.

Si la grande véracité de ce fait peut vous être d'une utilité quelconque ; je serai trop heureuse d'avoir contribué dans une modeste part à des recherches dont j'apprécie la haute valeur.

P.S. – Ma mère mourait à Gien et j'étais à Rochefort.

Mlle Marie Durand,
à Rochefort-sur-mer (Charente Inférieure). [Lettre 140.]

LIV. –

A) Il y a cinquante ans, ma tante, sœur de charité, alors âgée de 20 ans, et se trouvant dans le dortoir commun où je l'ai vue encore cette année, fut frappée par un grand bruit de futaille qui roule dans la cour. Elle ouvrit vivement la fenêtre et ne vit rien. L'ayant refermée pour aller se coucher, le bruit continua si fort qu'elle la rouvrit encore, au grand étonnement de ses compagnes, qui n'entendaient rien. Huit jours après, elle apprenait la mort de sa mère et c'était bien à huit heures du soir, qu'elle avait expiré, en appelant ses deux filles absentes. Fait curieux, l'autre fille se trouvant là n'avait rien entendu.

B) Cette même tante fut réveillée longtemps après par des coups ressemblant à ceux d'un petit marteau sur une table près de son lit. La peur l'empêcha d'abord de parler, mais les huit sœurs qui partageaient son dortoir furent toutes éveillées par ce bruit. Elles se levèrent et constatèrent à trois reprises dans la nuit que c'était toujours dans la table de ma tante que ce bruit se produisait. Trois sœurs anciennes compagnes de ma tante, m'ont affirmé avoir été témoins du phénomène.

Pas de coïncidence de mort.

C. Courtès,
à Marmande. [Lettre 141.]

LVI. –

A) Mon oncle Joseph, frère de mon père, se promenant dans son jardin, vers 10 heures du matin, vit, par dessus une haie d'épines, son beau-frère à cheval, arrivant par la route.

Joseph rentre chez lui, annonce à sa femme l'arrivée du mari de sa sœur et va au devant. C'est en vain qu'il fit des recherches, mais dans la soirée un express apportait une lettre annonçant la mort subite de cet homme, frappé d'apoplexie le matin même, à 45 kilomètres environ, et tombé de cheval.

B) Il y a quarante ans, alors âgé de trente ans, receveur des contributions dans le Morbihan, prenant le café avec deux amis après le dîner, vers 7 heures nous entendîmes tous les trois un bruit de pièces de 5 francs dansant dans un tiroir. M'élançant dans mon bureau, séparé par une simple cloison de notre appartement, je ne pus trouver la cause de ce bruit.

Dans la soirée, un de mes frères mourait à Paris.

Du Quilliou,
maire de Lauhelin (Ille-et-Vilaine). [Lettre 142.]

LVIII. – Mon père, compositeur de musique, habitait alors Lyon, sa ville natale, avec sa femme et sa petite fille ; mes grands-paternels habitaient aussi Lyon, à une demi-heure de distance, environ de leur fils.

C'était le 23 août, à 8 heures du matin. Mon père faisait sa toilette (il se rasait devant une fenêtre), lorsqu'il s'entendit appeler (appels entendus : cas XVI, XXII, XXV, XXVII, XXXIII) fortement par deux fois : « André, André ! » Il se retourne, ne voit personne, va dans la chambre à côté, dont la porte était ouverte et trouve ma mère tranquillement assise.

Mon père lui dit : « Est-ce toi qui m'a appelé ? – Non, répond ma mère ; mais pourquoi as-tu l'air si ému ? » Mon père lui raconte comment il s'est entendu appeler fortement et comment cet appel réitéré la bouleversé.

Il achève sa toilette, et quelques instants après on vient lui apprendre que son père vient de mourir presque subitement, sans qu'on ait eu le temps de l'envoyer chercher pour recevoir son dernier soupir. Il l'avait demandé avant de mourir, mais on ne le croyait pas en danger, et l'on n'avait pas cru devoir prévenir son fils.

Il était mort à 8 heures du matin, *exactement au moment* où mon père s'était entendu appeler d'une manière si pressante.

Notez bien que mon père n'avait aucun souci de la santé de son père, puisque la veille au soir il se portait encore bien.

Ma mère qui a été le témoin du trouble, mais qui, elle, n'a pas entendu cet appel, vient encore de m'en faire le récit pour la centième fois, et c'est sous sa dictée que je vous écris ; mais je vous supplie de ne pas livrer nos noms au public.

M. B., née S.,
à R. (Isère)

LIX. – Mon ami Ferdinand S..., âgé d'environ 16 ans, faisait ses études musicales, sous la direction du compositeur Hippolyte Mompou.

Un jour, dans sa chambre d'étudiant, étant parfaitement éveillé, il lui arriva tout à coup d'avoir la claire vision de son père, absolument tel que s'il eût été là. Cette vision ne dura qu'un instant.

Mon ami était loin de s'attendre à la mort de son père. Cependant celui-ci, dont la profession était accordeur à Tours, avait été victime d'un terrible accident. En faisant monter un piano par un escalier, l'instrument lui était tombé sur le corps et la mort s'en était suivie.

Or, d'après la nouvelle qu'il en reçut, Ferdinand put constater que le moment de l'apparition avait dû coïncider avec celui de la mort de son père.

E. Lep,
place de la Cathédrale, 9, à Tours. [Lettre 156.]

LX. – Il est arrivé non à moi, mais à mon père, de voir un être humain au milieu de sa chambre, entre 11 heures et minuit ; c'était son fils, mon frère, qui venait de mourir à ce moment.

Mon père ne connaissait pas l'accident qui avait tué son enfant. De plus, officier de marine très brave, ce n'était pas un rêveur, doué d'une imagination à croire aux fantômes ; il était plutôt un peu sanguin, et en parfaite santé.

Marie Esmenard,
propriétaire à Billom (Puy-de-Dôme). [Lettre 159.]

LXI. – Un de mes frères, alors élève de rhétorique dans un collège congréganiste, ne put fermer l'œil de la nuit et, sitôt le réveil, alla trouver le supérieur du collège et, tout en larmes, lui dit : « Je ne sais pas ce qu'il y a, mais je suis sûr qu'un malheur est arrivé chez nous. »

Le supérieur traita cela d'enfantillage, etc.... Deux heures après, notre cheval était à la porte du collège pour chercher mon frère : mon père était mort subitement cette même nuit. Or, un fait certain, c'est que mon frère, pensionnaire, ne savait et ne pouvait absolument rien savoir. Le collège où il se trouvait était distant d'une quinzaine de kilomètres de la maison paternelle (à rapprocher du n° XLVI).

Gaston Savoye,
à Bailleul (Nord). [Lettre 164.]

LXII. – Une de mes tantes était institutrice dans une commune d'Alsace et voyait très fréquemment la sœur de M. le curé.

Or, un soir, comme ma tante se disposait à aller se coucher, elle entend un ou deux coups de sonnette. Ma tante descend, demande qui est là. Pas de réponse. Elle ouvre la porte, personne. Ce devait être un passant, car pour tirer le cordon de la sonnette, il fallait entrer dans un corridor et monter plusieurs marches d'escalier.

Le lendemain matin, elle apprenait que la sœur de M. le curé était morte subitement, *à peu près au moment* où elle avait entendu le coup de sonnette.

E. Daul,
à Neuves-Maisons. [Lettre 169.]

LXIII. – Un de mes amis me racontait, il y a deux ans, la frayeur qu’il avait eue une certaine nuit qu’il lisait au lit avant de s’endormir.

Tout à coup les rideaux sont violemment fouettés, il entend en même temps une longue plainte et des pas marchant sur le plancher. Sa femme, qui était éveillée, me confirma avoir entendu le même bruit. Le lendemain, ils apprenaient la mort d’un de leurs amis habitant à 4 kilomètres de là.

A. Morisot,
41, rue du Château, à Lyon. [Lettre 171.]

LXIV. – Notre famille était alliée à celle du général Bertrand, le compagnon d’exil de Napoléon. Ma mère était liée depuis l’enfance avec sa fille, Hortense Bertrand, qui avait épousé Amédée Thayer, lequel mourut sénateur du second empire, en 1866, je crois.

En 1844, Mme Thayer étant malade, avait été envoyée à Madère. Son père, le général Bertrand, était à Châteauroux ; il vint à Paris au mois de janvier 1844, pour quelques jours. Il en repartit à la fin du mois, par la malle-poste ; il faisait très froid. En arrivant à Châteauroux, il fut pris d’une congestion pulmonaire et mourut le 29 janvier.

Ce même jour 29 janvier, sa fille, Mme Thayer, entourée de son mari et des personnes qui l’avaient accompagnée à Madère causaient paisiblement, n’éprouvant aucune inquiétude sur ceux qu’elle aimait et qui étaient restés en France. Tout à coup elle pâlit, jette un cri, fond en larmes en disant : « Mon père est mort ! » On cherche à la calmer, on lui représente que les dernières lettres étaient toutes récentes et ne contenaient que de bonnes nouvelles, que rien ne pouvait faire prévoir un malheur ; elle persiste dans ses affirmations et fait remarquer l’heure et le jour. A cette époque, il n’y avait pas de télégraphes, et peu de chemins de fer ; il fallait près d’un mois pour que les lettres de France parvinssent à Madère. Le premier courrier qui arriva apporta la nouvelle de la mort du général Bertrand, mort le 29 janvier, à l’heure même où sa fille en avait eu la révélation.

Tous les témoins de cette scène, et Mme Thayer elle-même, sont morts aujourd’hui, mais le fait a été connu dans toute notre famille, dans toute celle de M. et Mme Thayer, je l’ai entendu souvent raconter par un des cousins, ami très intime ; peut-être même pourriez-vous en vérifier l’exactitude auprès du père Ludovic, capucin à Paris, qui était le confesseur de Mme Thayer depuis des années, et qui a dû connaître ce fait. Je désire que mon nom ne soit pas publié.

M. B. G.,
à Paris. [Lettre 172.]

LXV. – Il y a deux ans, mon frère, en qualité de dessinateur, était parti en voyage d’exploration en Afrique, avec la mission de M. de Bonchamps. Je n’avais pas eu de nouvelles de lui depuis longtemps, lorsqu’une nuit, réveillée en sursaut, je vis distinctement mon frère *tué par une lance de sauvage*.

Ce fait m’a si vivement impressionnée que je suis restée éveillée jusqu’au matin et ai été encore poursuivie plusieurs semaines par cette vision.

Quelques semaines plus tard, je recevais la nouvelle de la mort de mon frère en Abyssinie, le 14 novembre, tué par la lance d’un sauvage. Le fait a dû coïncider avec la vision ; malheureusement, j’ai omis à ce moment d’en écrire la date exacte. Toutefois, je puis assurer que ceci m’est arrivé en novembre.

A. Nyffeley-Potter,
à Kinchberg. [Lettre 175.]

LXVI. – Je puis vous certifier le fait suivant qui s’est passé dans une petite ville du département du Var.

Ma mère était assise dans la salle basse de sa maison et occupée à un travail de couture ou de tricot, lorsque, tout à coup, elle vit devant elle son frère aîné qui habitait un village de l'arrondissement de Toulon, situé à une cinquantaine de kilomètres de distance. Son frère, qu'elle reconnut parfaitement, lui dit : « *Adieu...* » et disparut. Ma mère toute bouleversée alla trouver mon père et lui dit : « Mon frère vient de mourir. » Elle savait qu'il était malade. Le lendemain ou le surlendemain, on reçut à la maison l'avis du décès de mon oncle, survenu précisément dans l'après-midi, *vers l'heure de l'apparition*. Le télégraphe n'existant pas à cette époque, la nouvelle avait été envoyée par lettre à Aix.

Utte,
à Aix. [Lettre 186.]

LXVII. – Voici un fait dont je puis garantir l'exactitude absolue.

Le 21 décembre 1891, je reçus une lettre me disant que mon père était très malade et désirait me voir. Comme la lettre ne me paraissait pas trop alarmante, je ne fus pas autrement bouleversé, et je me rendis à la gare de Redon pour le train de 4 heures 44 du soir. J'étais un peu en avance et je me promenais dans la salle d'attente sans trop penser à rien, lorsque tout à coup, je fus pris d'un malaise, d'une sorte d'étourdissement : je n'y voyais plus du tout et j'avais des bourdonnements d'oreilles des plus violents ; le malaise avait été si subit que j'étais resté debout immobile au milieu de la salle ; cela ne dut durer qu'une ou deux minutes au plus, car les personnes présentes commençaient seulement à s'en apercevoir lorsque je revins à moi. Et c'est là qu'est l'extraordinaire. Juste à l'instant où j'ai recouvré la vue et en quelques sorte la raison, avant de voir personne dans la salle, la figure de mon père m'est apparue et s'est, du reste, aussitôt évanouie ; et en même temps une seule pensée m'est venue, s'est imposée à moi, et je n'ai pu m'empêcher de la formuler ainsi : « Mon père va mourir. » J'ai eu cette idée fixe toute la nuit et c'est en vain que j'ai essayé de me faire une autre conviction. Je suis arrivée dans ma famille, qui habite le département de la Charente, vers 6 heures du matin. J'ai alors appris que mon père était mort la veille à 6 heures du soir. Une heure environ avant de mourir, il m'avait demandé à plusieurs reprises, et mon absence l'avait fait pleurer.

Cet instant là *coïncidait juste* avec celui de mon apparition à la gare de Redon. J'en fus frappé et ne l'ai jamais oublié.

P. Busserolle,
institutrice à la Dominelais, par Fougeray (Ille et Vilaine). [Lettre 235.]

LXVIII. – Il m'est arrivé *deux fois* d'éprouver l'impression nette d'entendre auprès de moi une personne absente, et de marquer l'heure exacte de cette hallucination. Et, *les deux fois*, l'impression reçue s'est trouvée coïncider, à 5 minutes près, avec la mort de la personne que je savais malade, mais que je ne pensais pas être si près de sa fin.

Ces deux cas, très frappants, de télépathie, ont été consignés à l'époque dans le *Journal de la Société psychique* de Londres, dont j'ai l'honneur d'être membre associé.

Aug. Glardon,
Homme de lettres, Tour de Peitz, Vaud (Suisse). [Lettre 237.]

LXIX. – Le 29 octobre 1869, nous étions réunis dans la salle à manger, après le souper (ce fait se passait au château de Vieux, près de Caen, chez mes parents). Sur les 9 heures du soir, nous entendîmes un bruit dans une pièce voisine, et ce bruit ressemblait absolument à celui que ferait un cadre en tombant (ce fut la première impression). Nous visitâmes tous les cadres de tous les appartements ; rien n'avait bougé. Ma mère fit immédiatement noter l'heure.

Quelques jours après, nous recevions l'extrait de décès du frère de ma mère, décédé à l'hôpital militaire de Calais, par suite de fièvre typhoïde, le 29 octobre 1869, à 9 heures du soir.

Anatole de Jackson,
percepteur des Contributions directes, à Cheux (Calvados). [Lettre 243.]

LXX. – Une dame de mes relations, bien équilibrée, sérieuse et sensée, m’a, sous la foi du serment, affirmé la véracité du fait suivant.

Orpheline, elle s’était fiancée à un étranger, M. S... qu’elle aime beaucoup. Lui ne put obtenir le consentement de sa famille à ce mariage. Ils attendirent longtemps, puis, soit prudence, soit dépit, elle épousa un homme âgé qui avait également sollicité sa main. (J’ometts des explications inutiles.)

Elle fut loyale, ne revit plus son fiancé qui retourna dans son pays. Cependant elle pensait sans cesse à lui.

A quelques années de là, un jour, en entrant dans sa chambre, elle crut le voir étendu à terre comme mort, et tout ensanglanté. Elle poussa un cri d’épouvante, tout en s’approchant, et en constatant qu’elle n’était pas le jouet d’une illusion.

Au bout d’un instant tout disparut, et son mari qui accourait à son cri ne vit rien.

Elle supposa que M. S... devait être victime d’un accident, mais ne put s’informer, ne connaissant pas sa résidence.

Quelques jours après, elle se trouva en présence d’un correspondant de M. S..., lequel lui apprit que son ami las de la vie *s’était suicidé*.

En rapprochant la date de l’apparition de celle de la mort, elle eut la certitude de la coïncidence.

M. Gauthier,
à Lyon. [Lettre 244.]

LXXI. – Une dame était à un grand dîner de cérémonie, donné pour un personnage. Au milieu du dîner, la dame en question jette un cri, et les yeux fixés sur le mur en face d’elle, les bras tendus en avant, crie : « Mon fils ! mon fils ! » et tombe en syncope. On l’emporte dans une autre pièce, et en revenant à elle, sanglotant, elle raconte que tout à coup la salle à manger, avec ses lumières et ses convives, avait disparut pour lui montrer la mer en fureur et *son fils dans les flots*, qui lui tendait les bras. Plus tard, elle reçut la nouvelle de la mort de son fils, officier de marine, naviguant dans la mer des Indes, qui avait été emporté par une lame le jour même de ladite vision.

Je puis, si vous le jugez à propos, donner les noms, les lieux et les dates.

J. Hervoches du Quilliou,
à Lanhélin, par Combourg (Ille et Vilaine). [Lettre 246.]

LXXII. – Une de mes amies, femme d’un capitaine, a éprouvé deux fois l’impression de voir un être humain. Une fois, c’est son cousin qu’elle a appelé par son nom sur une promenade, étant très étonnée de le rencontrer ; un autre jour, son domestique, qu’elle avait laissé bien portant à Toulouse pendant qu’elle voyageait, a ouvert la porte de sa chambre, et elle lui a demandé, très étonnée, ce qu’il venait faire.

Les deux apparitions n’ont pas duré longtemps et ont coïncidé toutes deux avec *l’heure de la mort* de ces jeunes gens.

J. Debat-Ponsan,
à Toulouse. [Lettre 252.]

LXXIII. – Une dame de mes amies, digne de foi, m’a raconté que se trouvant en voyage dans le Velais, il y a quelques années, et venant de se mettre au lit, elle entendit frapper trois forts coups contre son lit. Elle était absolument seule dans sa chambre. Sa compagne de voyage, qui couchait dans la chambre attenante, entendit aussi les coups et vint voir si cette dame se trouvait mal et l’avait appelée. Deux jours plus tard, mon amie reçut la nouvelle de la mort,

presque subite, d'une de ses bonnes connaissances, morte à Fribourg. L'heure et le jour coïncidaient exactement avec ceux où elle entendit les coups.

F. Mosard,
2, rue de Lausanne, à Fribourg. [Lettre 272.]

LXXIV. – Un soir, je venais de me mettre au lit, quand j'entendis un grand bruit partant de la cheminée, comme si on en agitait violemment le tablier ; je fus tellement effrayée que je sonnai ma domestique. Rien ne put nous expliquer ce bruit et j'eus grand peine à me calmer, tellement il m'avait frappée. Le lendemain, dans la matinée, je reçus un mot m'annonçant la mort d'une amie intime, morte la veille dans la soirée (je n'eus pas l'idée de demander l'heure).

Instantanément, ce bruit de la veille me vint à la pensée et s'associa avec cette mort en un rapprochement très net ; voilà pourquoi je me fais un devoir de vous soumettre ce cas. Ce qui ajouta à cette idée de rapprochement entre ce bruit mystérieux et cette mort, c'est qu'il existait entre cette amie et moi un secret se rattachant à la maladie cause de sa mort.

M. Clément-Hamelin,
à Tours. [Lettre 274.]

LXXV. – Il y a environ douze ans, j'habitais Auch ; une certaine nuit, ma femme qui couchait dans une chambre contiguë à la mienne et séparée par une simple cloison, me réveilla en me disant : « Vous m'appellez ? – Non, lui répondis-je. – Eh bien, je vous affirme que j'ai entendu, très distinctement, l'appel deux fois répété, de mon nom : Marie, Marie. – C'est, sans doute, en rêvant, lui dis-je, que vous avez cru entendre quelqu'un vous appeler ; quant à moi, je dormais très profondément. »

Un instant après, ma femme m'appela, de nouveau, en me disant : « Levez-vous vite, allumez la bougie, on m'a encore appelée, venez, j'ai peur. » Mais, voici où le phénomène devient extraordinaire. Ma femme très impressionnée, passa le reste de la nuit dans ma chambre et voulut conserver, jusqu'au jour, la bougie allumée. « Souvenez-vous, me dit-elle, que nous allons apprendre la mort de M. Gautier, de Marseille ; je crois avoir reconnu, dans les appels successifs, *le timbre de sa voix*. »

Le lendemain, je me trouvais par hasard, devant ma porte, au passage du facteur qui me remit une lettre à enveloppe bordée de noir. Je fus stupéfait en voyant sur le timbre de la poste que cette lettre venait de Marseille, mais ma stupéfaction fut à son comble, lorsque, en lisant la lettre, je vis que Mme Gautier annonçait à ma femme que son mari était mort pendant la nuit et à *la même heure* où elle avait été appelée à deux reprises différentes.

J'ai souvent raconté ce phénomène extraordinaire, et aujourd'hui, je suis heureux de vous en faire le récit afin que vous puissiez, dans vos travaux de recherches, y trouver une indication quelconque.

Deupès,
5, rue Cassini, à Nice. [Lettre 275.]

LXXVI. –

A) Lorsque mon père avait une vingtaine d'années, il se trouvait en corse, à la maison paternelle, avec trois de ses frères, ayant de 19 à 30 ans et aucunement nerveux.

Une nuit, ils entendirent à l'étage supérieur, leur appartenant mais inhabité, comme le pas de quelqu'un qui se promène. Lorsqu'on disait : « Entendez-vous ? » il semblait qu'on frappât du talon d'une façon répétée. On monta au-dessus, on chercha partout : rien, et lorsqu'on descendait, la promenade recommençait. Cela dura une heure.

A quelques temps de là, on apprit qu'une tante d'Amérique était morte la même nuit et à l'heure exacte à laquelle on avait entendu ces bruits insolites.

B) En juillet 1877, mon père mourut à Constantine. Un de ses frères, qu'il affectionnait particulièrement, se trouvait alors en Corse et se balançait dans un hamac. Il était seul en ce moment à la maison paternelle ; ni gens ni bêtes. Tout à coup, pendant un moment, il entendit des bonds désordonnés à l'étage supérieur. Mon oncle se demandait quelle pouvait en être la cause lorsque (se rappelant soudain ce qui était déjà arrivé pendant sa jeunesse), il dit : « Je comprends, je comprends, il est mort. » *Il*, c'était son père.

Quelques heures plus tard, on apprenait par dépêche que mon père était mort à l'heure à laquelle mon oncle avait entendu ces bonds.

E. Raffaelli de Galléan,
à Nice. [Lettre 284.]

LXXVII. – Mon père était un homme très instruit, d'esprit positif, et ne s'était jamais occupé de spiritisme ni d'autres exercices de ce genre. Or, en 1860, mon père et ma mère, endormis tous les deux, furent éveillés en même temps par un bruit de pas d'homme portant de fortes chaussures. Les pas s'avancèrent vers le lit et jusque vers le tapis. A ce moment, mon père alluma la bougie, mais il ne vit rien et le silence resta complet. Or, quelques jours après, une lettre du ministère de la Marine annonça la mort d'un de mes oncles, qui faisait son service dans la marine à Toulon. Il aimait beaucoup sa mère. Il mourut le jour même où les bruits de pas furent entendus dans la chambre, mais mon père n'a jamais pu savoir l'heure exacte de la mort. Ni mon père, ni ma mère n'avaient d'abord songé à attribuer la moindre importance aux bruits entendus ; le phénomène est donc incomplet, mais j'ai pensé qu'il ne faut rien négliger dans une étude de ce genre.

D^f Lamacq-Dormoy,
médecin des hôpitaux, 1, rue Ravez, Bordeaux. [Lettre 285.]

LXXVIII. – Je n'ai pas à vous signaler une apparition mais deux effets produits le jour même de la mort d'un officier tué au Tonkin.

Ces effets se sont produits : 1^o dans l'après-midi par trois coups bien distincts frappés à la porte de la cuisine et entendus par ma cuisinière et son fils. Celui-ci dit à sa mère : « Voilà madame qui frappe », et la cuisinière répondit : « Madame est sortie, mais faisons le tour de l'appartement. » Il n'y avait absolument personne.

La nuit qui suivit à ce premier effet, j'ai entendu marcher, faire du bruit dans la chambre voisine de la mienne, comme si on marchait. Le lendemain, je raconte à la bonne ma frayeur de la nuit, de son côté elle me fait part de ce qu'elle avait entendu la veille.

Douze jours après, j'apprenais la mort de mon cher enfant adoptif, *tué ce même jour*.

Ceci s'est passé le 1^{er} août 1895.

Pour ma tante Mme Violet.

G. Clarté,
12 bis, faubourg Stanislas, à Nancy. [Lettre 287.]

LXXIX. – J'avais quitté Paris depuis plusieurs mois et en y revenant je pensais aux personnes que j'allais revoir, et dont je n'avais eu aucune nouvelle depuis mon départ ; elles passaient toutes devant mes yeux avec leur physionomie habituelle, excepté un monsieur d'une cinquantaine d'années *qui était pâle et défiguré*. Je me dis : « Probablement, je ne le reverrai pas, il doit être mort ou mourant. » Je n'avais aucune sympathie pour ce monsieur et ce n'est pas par affection que ma pensée allait vers lui.

Le lendemain, me trouvant avec des amis : « A propos, comment va monsieur untel ? – Mais, me fut-il répondu, on l'enterre demain, il est mort hier à 3 heures. » C'était précisément l'heure à laquelle je l'avais vu, ses traits décomposés.

Ce que je vous rapporte là n'a sans doute aucune importance, mais j'ai voulu répondre à votre appel.

L. Hervieux,
Montivilliers (Seine-Inférieure). [Lettre 290.]

LXXX. – Quand le célèbre tribun Barbès était à la prison centrale de Nîmes, il était toujours entouré par ses gardiens, et on avait pour lui tous les égards que l'on puisse accorder à un prisonnier politique. Un jour, dans une cour, étant avec plusieurs personnes, il leur dit tout à coup : « Il arrive malheur à mon frère. » Le lendemain, on sut que le frère de Barbès était mort à Paris d'une chute de cheval, au moment même de l'impression ressentie par son frère.

Marguerit,
allée du Busca, 14, à Toulouse. [Lettre 295.]

LXXXI. – Ma mère, habitant en Bourgogne, à Bligny-sur-Ouche (Côte d'or), – c'était en 1871 ou 1872, la date lui échappe, mais pourrait être précisée, – a entendu un mardi matin, entre 9 et 10 heures, s'ouvrir et se refermer violemment, en tapant, la porte de la chambre à coucher où elle se trouvait. En même temps, elle s'est entendue appeler à deux reprises : « Lucie ! Lucie ! »

Le jeudi suivant, elle apprit qu'un sien oncle, Clémentin, qui l'avait toujours eue en grande affection, était mort le mardi, *précisément entre 9 et 10 heures du matin*. Cet oncle habitait Uzerche (Corrèze).

Au moment de ce bruit et de cet appel, mon père était absent de la maison. A son retour, vers midi, le mardi bien entendu, ma mère lui raconta le fait, mais sans penser à mon oncle.

En définitive, porte ouverte ou fermée brusquement, et deux appels : « Lucie ! Lucie ! »

Mon père et ma mère sont vivants, habitent avec moi, à Bourges, et depuis bien longtemps ce fait m'a été raconté. Je vous en garantis la parfaite authenticité.

Si le fait vous paraissait assez intéressant pour être dévoilé, je vous serais obligé de ne donner que les initiales, car ici on est guère indépendant, on est plutôt « bourgeois ».

P. D.,
à Bourges. [Lettre 303.]

LXXXII. – En 1856, j'avais 9 ans, mon frère 6 ; nous habitions chez nos parents, à Besançon. Ceux-ci étaient originaires du Wurtemberg, et nos deux grand'mères habitaient, l'une à Ulm, l'autre à Stuttgart. Jamais nous n'avions vu ces personnes ; très vaguement, moi l'aînée, je me rendais compte de ce qu'était une grand'mère, à plus forte raison mon jeune frère. Tout ce que nous savions d'elles, c'est que tous les ans à Noël, l'une et l'autre écrivaient à nos parents qui, à leur tour, en nous embrassant, nous disaient que notre grand'mère priait pour que ses petits enfants devinssent sages et grands, et qu'elle nous envoyait sa bénédiction.

C'était peu pour des enfants, et je crois que la moindre poupée, le plus petit polichinelle à cette époque aurait bien mieux fait notre affaire. Un *jeudi*, du mois de février 1856, notre mère me dit de descendre au jardin pour jouer au bon soleil, je pris mon frère par la main et descendis avec lui au jardin ; mais là, au lieu de jouer avec moi, comme je l'y invitais, il s'assit tristement dans un coin, puis tout à coup, sans que rien ne lui fût arrivé, il éclata en sanglots, et courant vers la maison, il criait : « Je veux voir ma grand'mère, ma pauvre grand'mère, que je n'ai jamais vue, je veux la voir ! » Notre mère, croyant à quelque accident, accourut aussitôt vers son benjamin, mais à toutes ses questions, à toutes ses caresses, il répliquait toujours qu'il voulait aller voir sa grand'mère. A grand peine on le consola, en lui promettant, s'il était sage qu'on irait près de grand'mère.

Le dimanche suivant, mon père entra chez nous en tenant à la main une lettre avec un grand cachet noir. « Ma pauvre femme, dit-il à maman en pleurant et en la prenant dans ses bras, notre petit Edmond n'avait pas tort de demander sa grand'mère, car elle mourait au jour et à l'heure même où il demandait avec tant de larmes à la voir. »

Emilie Seitz,

LXXXIII. – A l'âge de 22 ou 23 ans, j'avais une petite parente âgée de 7 ans, que j'affectionnais beaucoup. Son plaisir était, en venant à la maison, de frapper à la porte et de rire quand nous avions répondu : « Entrez. » La même année elle tomba malade, et je ne l'avais guère quittée pendant les deux jours qu'elle était à l'agonie. Cependant ma mère, craignant pour moi un excès de fatigue, voulut m'emmener ; il était 11 heures du soir. L'oncle de cette enfant, arrivé le même jour de Paris, nous dit de l'attendre un instant, qu'il allait chercher son chapeau pour nous reconduire ; nous nous trouvions alors dans la cuisine, tout près de la porte d'entrée, quand nous entendons frapper à cette porte comme le faisait cette enfant, très distinctement, à la nôtre. Ma mère répond « Entrez » ; je lui dis tout en allant ouvrir : « Personne ne peut venir à cette heure. – Peut-être les religieuses », répond-elle. Mais non, personne au fond de cette cour n'était venu frapper.

Nous venions d'arriver à notre demeure, après moins de dix minutes de parcours, lorsque le domestique des parents de l'enfant arriva à son tour nous apprendre que la petite Marie venait de mourir.

A. Laurençot,
Receveuse des postes à Fouvent-le-Haut (Haute-Saône). [Lettre 322.]

LXXXIV. – Je me permets de vous relater un fait arrivé dans ma famille, ayant rapport aux apparitions de mourants.

Mon père, brouillé depuis dix-sept ans avec son fils, dont il ignorait la demeure, apparut à ce dernier deux heures avant de mourir. Mon frère sort le matin à 7 heures de sa chambre, voit mon père à deux pas de lui, et lui demande « Que viens-tu faire chez moi ? » Mon père lui répond : « Te chercher », et disparaît aussitôt.

La femme de mon frère, de la chambre attenante au corridor où cela c'est passé, a entendu les voix, car elle s'est immédiatement informée à qui son mari venait de parler. C'était le 3 décembre 1889, j'étais pendant ce temps auprès du lit de mon père qui sommeillait : à 9 heures, il s'est éteint sans reprendre connaissance.

Emma Lutz,
8, place Kléber, à Strasbourg. [Lettre 325.]

LXXXV. – Mme Carvalho, directrice d'un pensionnat de jeunes filles, à Lisbonne, avait, il y a 5 ou 6 ans, parmi ses élèves, une petite fille de dix ans, dont la mère était une actrice en tournée au Brésil. Une nuit, l'enfant se réveilla en pleurant et en criant : « Maman, maman ! je suis très affligée à cause de maman. »

L'enfant *n'a pas dit* si elle avait vu sa mère ; mais la mère *était morte cette nuit là*, de la fièvre jaune à Rio de Janeiro.

Madame J. Leipod,
Lisbonne, 21, C. da Gloria. [Lettre 331.]

LXXXVI. – Voici ce qui est arrivé à mon père, capitaine marin en retraite. Il était sur mer et venait de prendre son quart de minuit. Comme il se promenait sur la passerelle, il vit tout à coup passer devant ses yeux *un jeune enfant vêtu de blanc* qui avait l'air de s'envoler.

« N'as-tu rien vu ? dit-il aussitôt au matelot qui faisait le quart avec lui. – Non », répondit l'autre. Alors mon père lui fit le récit de ce qu'il venait de voir et ajouta : « Je suis sûr qu'il est arrivé un malheur à la maison. »

Il nota l'heure et le jour, et en arrivant chez lui, il apprit qu'à cette date une de ses petites nièces était morte.

Mon père m'a souvent fait ce récit, et il me le répétait encore dernièrement en vous lisant.

M. Cheillan,

LXXXVII. – Je me permettrai de vous raconter un fait authentique, arrivé à ma tante (la sœur de ma mère), qui habite en Allemagne, et que je tiens d'*elle-même*.

Un matin, vers 8 heures, elle était occupée à coiffer sa fille, quand tout à coup, elle voit sur le mur un fantôme dont on distinguait parfaitement la tête, mais les traits paraissaient tellement défaits par une maladie, que ma tante n'a pu reconnaître ce visage de mourante. Elle a été tellement impressionnée par cette vision, qu'elle s'est mise à crier. Son mari, sa fille accoururent, et elle leur montra en pleurant le fantôme qui n'avait pas encore disparu. Mon oncle et mes deux cousines, ne voyant rien, commencèrent à se moquer d'elle.

Deux jours plus tard, on lui annonça la mort de ma mère, qui mourut du typhus à Athènes le 4/16 janvier 1896 vers 7 heures du matin. Ma tante, qui n'avait pas même eu le temps d'apprendre la maladie de sa sœur, avait pourtant bien retenu la date, car le jour de l'apparition du fantôme était l'anniversaire de sa fille.

Comtesse Caroline Métaxa,
château de Tharaut, près Dresde. [Lettre 343.]

LXXXVIII. – Mon grand-oncle, mort aujourd'hui, était chef-foyer dans une des grandes forges de l'Ariège. Un soir qu'il se rendait à son travail, comme de coutume, en arrivant à la tombée de la nuit à quelque distance de la forge, il sentit tout à coup sa casquette se soulever et ses cheveux se dresser droits sur sa tête, – et cela à deux reprises différentes, et sans pouvoir deviner à quoi en attribuer la cause.

Arrivé à la forge, dont quelque distance à peine le séparait, ainsi que je l'ai dit, ses ouvriers, très inquiets, lui apprennent la disparition subite de l'un d'eux : on l'avait vainement cherché. Fait à noter, le disparu était un ami de mon oncle. On le retrouva quelques moments après, mort, dans une cave au sous-sol où il avait dû tomber.

Voilà le fait. L'esprit très froid de mon oncle, son courage et sa loyauté, dont le souvenir est resté dans ma famille, ne me permettent pas de révoquer en doute un seul instant son récit.

R. Peyron,
étudiant en médecine à Toulouse. [Lettre 356.]

LXXXIX. – Mme A..., mère de la personne qui m'a rapporté ceci, avait eu pendant des années à son service une domestique à laquelle elle était très attachée. Cette femme se maria et alla habiter une ferme assez éloignée de la petite ville où habitait Mme A... Une nuit elle se réveille en sursaut et dit à son mari : « Entends-tu, entends-tu ? Madame m'appelle. » Mais tout était calme et silencieux, et son mari chercha à la tranquilliser. Au bout de quelques minutes, la jeune femme de plus en plus agitée dit : « Il faut que j'aille chez Madame, elle m'appelle, je suis sûre que je dois y aller. » Son mari continuant à la croire sous l'empire d'un mauvais rêve se moqua d'elle, et au bout de quelque temps elle finit par se calmer.

Le lendemain matin, cet homme en allant à la ville apprit que Mme A... prise la veille au soir d'une indisposition subite, était morte dans la nuit et n'avait cessé en mourant d'appeler son ancienne bonne, *au moment même* où celle-ci entendit la voix de sa maîtresse.

Suzanne H.,
à Paris. [Lettre 362.]

XC. –

A) M. Passa, aujourd'hui décédé, mais qui pendant de longues années a été pasteur à Versailles, m'a raconté le fait suivant.

Un jour, étant parfaitement réveillé et conscient (il était alors, si mes souvenirs sont exactes sur ce point, étudiant à Strasbourg), il vit son frère, officier de turcos en Afrique, couché au fond d'un silo, la tête fendue. Bien que fort impressionné par cette vision, il n'eut pas un

instant l'idée qu'elle pût représenter une réalité, et n'y repensa que plus tard, en recevant par le courrier d'Algérie la nouvelle que le jour même où il lui était apparu, son frère avait été assailli par un de ses hommes qui, après lui avoir fendu le crâne, l'avait jeté dans un silo.

B) Une jeune fille, très liée avec ma famille et dont le père habitait Constantinople (je tais son nom par discrétion, n'ayant pas l'autorisation à le divulguer), se trouvait en séjour chez une tante à Genève. Un soir qu'elle était au bal, très gaie comme à son ordinaire, elle s'arrêta tout d'un coup, *au milieu d'une danse*, et fondant en larmes s'écria : « Mon père est mort, je l'ai vu ! » – On la calma à grand peine, et quelques jours après on apprenait que son père (qu'elle ne savait même pas malade) avait en effet succombé au moment même où se manifestait le phénomène de son apparition. (A rapprocher des n^{os} XLIV et LXXI.)

A. E. Monod,
97, rue dragon, à Marseille. [Lettre 363.]

XCII. – Etant en séjour à Zurich pour quelques mois, un jour, à trois heures de l'après-midi, je vis passer dans la rue, devant ma fenêtre, une personne que je savais être en Italie. J'en subis une impression si forte, que j'en restai troublée le reste de la journée, et racontai le fait à une de mes cousines. (J'eus le tort de ne pas noter exactement le jour et l'heure.) Quelques jours après, j'appris que la personne que j'avais vue passer (un docteur qui m'avait soignée, et auquel je m'étais beaucoup attachée) venait de mourir subitement de la rupture d'un anévrisme, en Italie. Je crois pouvoir affirmer qu'il ne s'est pas passé plus de 24 heures entre l'heure de l'apparition et celle de la mort de ce docteur. Ce docteur est mort le 25 décembre 1897.

Lucie Niederhauser,
à Mulhouse. [Lettre 366.]

XCIII. – Il y a trois ans environ, le père et la mère de ma femme habitaient Marseille, place Sébastopol, 5, au deuxième étage ; leur fille aînée habitait Béziers, où elle se trouvait gravement malade. M. et Mme Jaume quittèrent leur appartement de Marseille pour se rendre auprès de leur fille, et laissèrent leur appartement aux bons soins des locataires du premier étage, leurs amis. Après un mois d'absence environ, nous eûmes la douleur de perdre ma belle-sœur, leur fille aînée. Or, la nuit même de sa mort et à la même heure (11 heures du soir), les locataires du premier étage à Marseille ne furent pas peu surpris d'entendre monter au deuxième étage, ouvrir la porte et parcourir l'appartement dans tous les sens. Ils ne doutèrent pas un instant que ce fût la famille Jaume qui était revenue de Béziers. Etant déjà couchés, ils ne jugèrent pas à propos de se lever pour aller souhaiter la bienvenue à leurs amis ; mais le lendemain, dès la première heure, ils montèrent faire leur visite. Quel ne fut pas leur étonnement de trouver intact l'appartement ! Aucune porte n'avait été ouverte, aucune trace d'aucune sorte de passage de qui que ce fût.

Ch. Soulairol,
pharmacien de 1^{ère} classe à Cazouls-les-Béziers (Hérault). [Lettre 367.]

XCIV. – Je viens, en réponse à votre requête relative à des faits d'ordre psychique, vous signaler le cas suivant, dont mon père, M. Fleurant, instituteur en retraite, et ma mère, institutrice, domiciliés à Thenay (Indre), vous garantiront tout à l'heure l'authenticité. C'était en 1887, au mois de février. Ma mère avait alors à Evreux son frère unique, auquel elle vouait une grande affection, et qui de son côté la chérissait. Malheureusement, mon oncle était atteint d'un mal qui devait le conduire au tombeau, en dépit de la science et des bons soins de sa famille.

Vers la fin de l'année précédente, ma mère étant allée voir son frère avait pu constater par elle-même le degré du mal et avait eu par le docteur la certitude d'une fin plus ou moins prochaine.

Le 11 du mois sus-indiqué, *vers 6 heures du soir*, ma mère étant à la cave de son école, en revint frappée d'une émotion indescriptible : elle avait entendu, dans l'intervalle de quelques secondes, trois cris déchirants s'adressant à elle ; ils avaient semblé venir par le soupirail de cette cave, *établi au nord*.

« Mon frère, dit-elle à mon père, est à l'agonie ; je viens d'entendre ses appels. »

Le surlendemain, elle recevait une lettre datée du 12 où la mort de mon oncle, Ernest Barthélemy, était annoncée. Melle blanche de Louvigny, auteur de cette lettre, et qui avait assisté le malade jusqu'à son dernier moment y disait qu'il n'avait cessé d'appeler ma mère.

Ma mère a répété souvent ces détails, et elle reste convaincue encore, sans qu'elle puisse s'expliquer ce phénomène, qu'elle a bien été quelques instants en relation de pensée avec son frère.

Je vous les transmets moi-même, en souhaitant qu'ils puissent vous être utiles dans la recherche des causes qui produisent de tels effets.

A. Fleurant,

institutrice à Reully, actuellement chez ses parents à Thenay (Indre).

Les soussignés certifient que les renseignements donnés par leur fille dans la présente lettre sont de la plus rigoureuse exactitude.

G. Fleurant, instituteur en retraite

S. Fleurant, institutrice à Thenay (Indre). [Lettre 390.]

XCIV. – Il y a deux ans environ, le jeune ménage que j'ai actuellement à mon service rentrait, entre 9 et 10 heures du soir, chez ses parents habitant un domaine à 3 kilomètres de la ville.

Le mari conduisait le cheval de ferme, qui n'allait pas très vite. A un endroit de la route assez éloigné encore de la propriété, il est facile d'apercevoir les bâtiments. Soudain le conducteur vit, à quelques minutes d'intervalle, trois flammes surgissant au-dessus des toits, comme trois gros feux follets. Il pensa à un incendie, et pressa son cheval. La jeune femme n'avait rien vu, mais en entrant dans la cour, elle entendit distinctement, ainsi que son mari, des coups précipités donnés sur une porte de jardin, comme un roulement de tambour.

En entrant dans la maison, ils trouvèrent la mère tout en émoi. A trois fois différentes, correspondant à la vue des flammes par son fils, elle avait entendu un bruit de chaises remuées dans la salle. Trois fois elle était descendue et n'avait rien vu. On fit lever les domestiques pour visiter les écuries, ils ne virent et n'entendirent rien d'anormal.

Les fermiers seuls furent impressionnés, et même lorsque tout le monde un peu plus rassuré eut gagné son logis respectif, le vacarme des chaises bousculées recommença. On se rassembla de nouveau, et comme dans nos campagnes les saines traditions de piété ne sont pas complètement perdues, la mère et les enfants unirent leurs prières pour la pauvre âme en détresse qui était venue les visiter, sans savoir de quelle personne de connaissance il pourrait s'agir. Or, le lendemain, on apprenait qu'une jeune cousine qui affectionnait cette famille avait été enterrée *précisément ce jour-là*. Par un hasard inexplicable, personne du domaine n'avait été prévenu ni de la mort, ni de la cérémonie.

Cinq personnes ont donc ressenti plus ou moins ces sensations : le père, d'une nature assez incrédule, la mère, le fils, la bru et la jeune fille. Les domestiques logent dans un autre corps de bâtiment ; on ne peut donc leur attribuer en aucune façon une part de ces bruits insolites. Ils dormaient profondément lorsque les coups furent donnés dans la porte du jardin, et la visite des écuries prouva que tout était parfaitement calme.

M. Pasquel,

2, rue de la Fontaine, à Cosne (Nièvre). [Lettre 399.]

XCVI. – Ma mère était au chevet de sa mère, indisposée et très inquiète de ne pouvoir visiter sa voisine et amie qui se mourait (ce qu'on lui cachait du reste). Tout à coup, portes et fenêtres fermées, on voit, non pas les rideaux, mais les deux volets posés ensemble autour de la galerie du ciel de lit, s'agiter en sens inverse, c'est-à-dire se séparant et se rejoignant comme une forte étreinte. Et ma grand-mère de dire aussitôt : « Vois, ma fille, Joséphine me dit adieu. »

Ma mère descendit à l'instant. La voisine venait d'expirer.

Marie Ollivier,
à Garcoult (Var). [Lettre 402.]

XCVII. – Ma mère était occupée un jour dans sa maison, lorsqu'elle entendit très distinctement la voix de son frère, habitant à 800 kilomètres environ, l'appeler par son prénom, à deux reprises différentes. Elle vint auprès de mon père, et lui dit : « C'est curieux, je viens d'entendre mon frère m'appeler, j'ai été émotionnée, je ne sais ce qui arrive. »

Deux jours après, elle reçut une lettre lui annonçant que son frère était décédé le jour où elle avait entendu sa voix.

Peltier,
à Marseille. [Lettre 405.]

XCVIII. – Voici un fait que je puis garantir comme véritable. Etant soldat, en permission chez moi, à Annot (Basses-Alpes), le 30 décembre 1890 au matin, ma mère, en se levant me dit : « Je crois qu'une mort est arrivée dans notre famille. Cette nuit, à 2 heures, j'ai été réveillée par des coups redoublés frappés au mur, à la tête de mon lit. J'étais bien réveillée et j'ai eu immédiatement l'idée d'une mort arrivée à quelqu'un des nôtres. » Je n'ajoutais guère foi à ces appréhensions. Mais, voilà que vers 10 heures de la matinée, nous reçûmes un télégramme de Digne, annonçant la maladie grave de ma tante, sœur Sainte-Angèle, supérieure des orphelins de Saint Martin de Digne. Ma mère dit : « Ce télégramme sera suivi d'un autre annonçant la mort. » En effet, un autre télégramme arriva le soir, annonçant le décès. Une lettre survint le 31 décembre, indiquant que ma tante, après une maladie de plusieurs jours, était décédée le 30 décembre à 2 heures du matin, *heure à laquelle ma mère avait entendu ces coups* frappés à son oreille. Ma mère ne savait pas que ma tante fût malade.

Barlatier,
à Annot (Basses-Alpes). [Lettre 409.]

XCIX. – Le fait c'est produit à Contes (Alpes-Maritimes), en 1881. C'était un dimanche et je me trouvais à l'église avec tous mes camarades de classe, que l'instituteur à l'époque était chargé de conduire à la grand'messe du dimanche. A un certain moment, alors que nous étions debout, par conséquent bien éveillés, j'eus parfaitement la sensation d'une voix me disant : « Ta sœur est morte. » En effet, en rentrant à la maison, je trouvai ma sœur, malade depuis quelques temps, mais n'ayant jamais gardé le lit, qui était à l'agonie, et mourait trois ou quatre heures après. Ce fait est et sera toujours présent à ma mémoire, comme au jour où il se produisit.

Pencenat,
à Nice. [Lettre 414.]

C. – Ma mère, Mme Molitor, à Arlon, me charge de vous transmettre sa réponse.

En novembre 1891, un matin, vers cinq heures, ma mère était au lit, éveillée. Par la porte ouverte de sa chambre elle vit entrer son frère, lieutenant à la boucherie militaire de Mons (Hainaut). Il était en veston de petite tenue, et tel qu'elle l'avait vu plusieurs années auparavant, lors d'un congé qu'il passait chez elle. Il la regarda, lui sourit, puis sortit en faisant de la main un geste amical.

A 11 heures du matin, le même jour, le télégramme annonçant la mort de ce frère arrivait à la maison.

C. Molitor,
Employé du cadastre à Arlon (Belgique). [Lettre 430.]

CI. –

A) Il y a une quarantaine d'années, une de mes proches parentes, alors jeune fille, se promenait dans la campagne avec sa mère lorsqu'elle se sentit frôlée par un souffle. Elle s'écria : « X... vient de mourir. »

C'était vrai.

X était un jeune homme qui l'aimait, et qui se mourait de la poitrine. Elle le savait très malade.

B) Voici un fait que je me suis fait raconter de nouveau hier soir, afin de vous l'envoyer avec tous ses détails, par notre bonne, brave fille très intelligente, qui est à notre service depuis sept ans.

En 1884, elle était placée chez une vieille demoiselle qui, au moment du choléra, l'emmena à la campagne, non loin de Toulon. Une nuit, elle est réveillée par de petits coups frappés à la fenêtre, elle écoute, n'entendant plus rien, elle croit qu'elle a rêvé, et essaie de se rendormir.

Nouveaux coups à la fenêtre. Très émue, elle se dresse.

On frappe une troisième fois, puis elle voit passer à deux reprises en dehors comme un fantôme blanc.

Sa chambre était au premier étage et donnait sur un toit. Mais la maison était isolée ; et si quelqu'un s'était promené sur le toit, elle l'aurait certainement entendu, ayant l'ouïe très fine.

Le lendemain matin, elle raconta son apparition à sa maîtresse qui se moqua d'elle, et lui dit qu'elle avait rêvé.

Deux mois après, elle apprit la mort, depuis deux mois, d'une sienne cousine qu'elle aimait comme une sœur. Sachant l'affection qu'elle avait pour elle, sa famille lui avait caché son décès subit; le choléra l'avait emportée en quelques heures.

L. Fierringer,
capitaine de vaisseau en retraite, à Toulon. [Lettre 432.]

CIII. – Il y a quelques années, M. et Mme H. W... rendaient visite à un vieillard malade nommé Saint-Aubin, qui, paraît-il, était très instruit et assez original. Dans le cours de la conversation, le vieillard, croyant à sa mort prochaine, fit la promesse à M. W... qu'au moment de sa mort il l'avertirait, M. W... en avait promis autant.

L'été s'était passé sans rendre visite au malade. Un soir d'hiver, à l'heure du souper, M. W... lisait son journal quand tout à coup il releva involontairement la tête et dit à sa femme : « Saint-Aubin est mort. » Mme W... ne pouvait y croire et demandait de qui il tenait la nouvelle. « Personne ne m'a jamais parlé de Saint-Aubin, répondit-il, mais j'ai reçu sur le front un petit coup qui, en même temps, m'a fait penser à la mort de Saint-Aubin. » Le lendemain matin, Mme W... entendait proclamer à l'église le décès de Saint-Aubin qui avait rendu le dernier soupir la veille au soir. M. W... (mon oncle), de qui je tiens ce récit, me dit qu'il lui est impossible de déterminer la nature du coup reçu ; il n'a plus jamais rien ressenti de pareil. Il n'est ni crédule, ni superstitieux, au contraire.

Gussie Van Der Haeghe,
à Roulers. [Lettre 433.]

CIV. –

A) Mme Mercader, ma belle-mère, mariée à Vernet-les-Bains (Pyrénées Orientales), mais dont la famille habitait Elne (Pyrénées Orientales), envoya un soir sa belle-fille, Melle Ursule Mercader, alors âgée de 16 ans, fermer la porte de la rue, qui était ouverte. La jeune fille

revint très effrayée en affirmant qu'elle avait vu un corbillard devant la maison. On ne voulut pas la croire et on se moqua d'elle. Le lendemain matin arriva un exprès d'Elne (le télégraphe n'existait pas encore à cette époque), disant que le père de ma belle-mère était mort la veille au soir, *justement à l'heure* où Melle Mercader était allée fermer la porte et avait vu le corbillard.

B) Ma femme n'avait alors que 15 ans, mais elle se souvient parfaitement. Ses parents dirigeaient un établissement thermal à Vernet-les-Bains, et tous les domestiques avaient leurs chambres dans le même corps de logis, sur le même couloir. Or, un cuisinier nommé Guiraud tomba gravement malade, et une nuit il mourut. Tous les domestiques arrivèrent en même temps dans la chambre mortuaire, immédiatement après le décès, sans que personne fût allé les prévenir ; ils dirent *qu'ils avaient été éveillés chacun par un grand coup frappé au pied de leur lit*.

Je crois répondre à votre désir en vous signalant ces faits, qui sont authentiques.

D^f H. Massina,
à Vernet-les-Bains. [Lettre 437.]

CVI. – Mme S..., fort instruite, intelligente, poète, exaltée, sans fortune d'ailleurs, inventrice incorrigible, se rendit en 1851 à l'exposition de Londres, où elle eut un prix de 100 000 francs pour des cordages ou voiles de navires perfectionnés. Sa mauvaise étoile lui fit rencontrer là un Arabe, grand seigneur dans son genre, beau comme un dieu, et qui l'enthousiasma si fort qu'elle lui donna en mariage sa fille et en dot les 100 000 francs, ne se réservant rien que les profits futurs de son invention, laquelle enrichit un bon Anglais et la laissa sans un sou. Cette jeune fille, belle, douce, bonne, parfaitement élevée et instruite, produit parisien dans toute sa saveur et son raffiné, fut immédiatement emmenée en Afrique par son mari, vrai barbare civilisé seulement pour l'occasion, et une horrible et misérable existence commença pour elle. Vie nomade, sous la tente, pêle-mêle avec trois ou quatre autres épouses aussi brutes et aussi sauvages que leur seigneur.

Quatre ou cinq ans après, Mme S..., à Paris, un soir, au coin de son feu, entendit : *Maman, maman*, crié tout près d'elle par la voix de sa fille. Elle crut se tromper d'abord. Peu après, même appel, mais beaucoup plus fort, et comme dit avec angoisse. Elle se leva, parcouru son logement, regarda dans la rue. Le tout inutilement. Elle ne savait que penser ni que faire, lorsque, une troisième fois, la voix reprit : « Maman, viens, viens, je t'en prie, viens vite ! »

Alors, elle n'hésita plus. Dès la pointe du jour elle était en route pour Marseille. Combien de temps dura le voyage ? Les chemins de fer étaient-ils alors construits ? La voix avait-elle dit « Viens à Marseille » ? De tout cela je ne sais plus rien.

Toujours est-il qu'à Marseille elle trouva à toute extrémité sa malheureuse enfant, qui sembla ne l'avoir attendue que pour mourir dans ses bras.

S. Babinet Rencogne,
à Toulouse. [Lettre 440.]

CVII. –

A) Mon grand-père maternel, homme grave, calme et rigide s'il en fut, se promenait un jour dans le quartier le plus peuplé de Londres, absorbé dans ses réflexions. Tout d'un coup il vit se frayer un passage au milieu de la foule et se diriger de son côté un de ses plus chers amis d'enfance, colonel en Indes, et qui devait être, d'après les informations des journaux, occupé en ce moment précis à soumettre les Cipayes révoltés. Mon grand-père, au comble de la surprise, tendit la main à son ami et allait lui poser une question, quand brusquement, comme il était venu, il disparut. Rentré chez lui, mon grand-père s'informa si le colonel lui avait rendu visite, et sur la réponse négative du personnel de service, quelque peu tourmenté, il alla à son club. Là encore, personne n'avait vu le colonel. Et les semaines passèrent ; à cette

époque, les communications étaient lentes. Un jour, en parcourant les colonnes d'un journal hebdomadaire paraissant aux Indes, il eut la douleur de voir figurer dans la liste des morts par trahison des Cipayes le nom de son ami, et en comparant les dates, tout lui fit présumer que la mort coïncidait avec l'apparition dans les rues populeuses de Londres, où les deux amis aimaient tout particulièrement à aller étudier les physionomies caractéristiques du peuple londonien.

B) Un jeune pasteur m'a rapporté le fait suivant :

Mon père était mort dans ma petite enfance ; mon frère et moi nous fûmes entièrement élevés par la meilleure, la plus douce et la plus ferme des mères, dans l'austère ville de Bologne. Sans montrer une préférence marquée pour aucun de ses fils, elle entourait cependant de soins tout particuliers le plus jeune de ses enfants, garçon délicat, très tendre, et qui avait hérité du tempérament anglais de sa mère : ferme et doux.

A l'âge de 20 ans, je faisais mes études à Bologne, tandis que mon frère entrait à l'Ecole militaire de Modène. Il serait inutile de dire ce qu'il souffrit loin de la maison maternelle...

Un soir, avant d'aller se coucher, ma mère se plaignit d'une légère indisposition et se montra quelque peu inquiète au sujet du fils absent. Mais bonne, douce et résignée avant tout, elle se retira paisiblement chez elle, après m'avoir embrassé tendrement comme d'habitude. Nos chambres à coucher étaient contiguës. Je passai une partie de la nuit à un travail difficile, et vers le matin, seulement, je parvins à m'assoupir.

Tout d'un coup, je fus réveillé par un bruit de voix et, ouvrant les yeux, je fus saisi de voir dans ma chambre mon propre frère, pâle, le visage défait. « Maman, murmura-t-il, maman, comment va-t-elle ? A minuit et dix minutes, je l'ai distinctement vue au chevet de mon lit à Modène ; elle me souriait, d'une main me montrait le ciel, de l'autre elle me bénissait. Puis elle a disparu. Mais je te dis que maman est morte ! »

J'accourus dans la chambre vénérée de notre mère : elle était morte en effet, le sourire aux lèvres... Plus tard, le médecin nous affirma qu'elle avait dû cesser de vivre environ vers minuit.

E. Asinelli,
à Genève. [Lettre 443.]

CIX. – J'avais à ce moment là 12 ans environ. Il y avait un an que j'avais fait ma première communion ; et j'étais encore un peu dévot. Interne dans un lycée, je faisais ma prière presque tous les soirs dans mon dodo. Or, un soir, je priai avec ferveur ; pourquoi ? je ne le sais. Je demandai avec instance dans ma prière de me conserver ma grand-mère, que j'aimais tendrement ; je fis un tas de prières uniquement dans ce but. Puis je fermai les yeux. Presque immédiatement, je vis distinctement la tête de ma grand-mère se pencher vers moi. Surpris, j'ouvris les yeux, mais tout avait disparu. Je n'attachai aucune importance à cette impression, et je m'endormis vite. A cet âge, on n'a pas de souci. Le lendemain à 9 heures, on vint me chercher en classe ; et le proviseur me dit de prendre le train de 10 heures et d'aller chez ma grand-mère qui demandait pour moi deux jours de congé. Jugez ma joie d'entendre ces paroles ! Vite, je m'habille et je pars, heureux comme un roi. Lorsque j'arrivai à la gare, chez moi, mon père m'attendait : il était en pleurs et me dit que ma grand-mère était malade. Mais quand je fus entré à la maison, on me fit comprendre qu'elle était morte. Quelques jours plus tard, je demandai à quelle heure ma grand-mère était morte. On me dit qu'elle était décédée le vendredi soir, à 9 heures moins 10 minutes.

Je ferai remarquer que ma grand-mère était tombée malade seulement le jeudi, la veille de sa mort, et que l'on ne me l'avait pas appris.

Depuis ce moment, comme je m'étais adressé à Dieu pour me conserver ma grand-mère longtemps, et qu'il ne m'avait pas exaucé, j'ai cessé avec raison de croire en lui. On dit qu'il

exauce les prières de tous ceux qui ont recours à lui. En voilà une preuve, et aussi de la blague qu'est la religion catholique. Elle ressemble aux autres tout simplement²⁰.

A. Frinciante,
à Torigny. [Lettre 448.]

CX. – Ma tante m'a raconté qu'un soir, étant couchée, mais parfaitement éveillée, un bruit insolite se produisit dans l'écurie aux chevaux. Pendant que mon père allait voir ce qui se passait et calmer les animaux, ma tante *aperçu distinctement mon grand-père* debout devant la cheminée. Ayant appelé sa mère pour qu'elle le vît aussi, la vision disparut. Le lendemain, on apprenait la mort du grand-père, mort produite, autant que je peux me le rappeler, d'un accident de cheval.

Je soutenais que tout ceci n'était que l'effet d'un rêve ; mais ma tante l'a affirmé qu'elle n'avait pas dormi un seul instant avant l'apparition.

Henri Pérès,
166, rue de la chapelle, à Paris. [Lettre 452.]

CXI. – M. le docteur Blanc, d'Aix-les-Bains, m'a raconté qu'étant jeune, il a été témoin d'un fait curieux. Une de ses tantes était malade et le fils de cette tante, un petit garçon de 6 ans, avait été envoyé chez le docteur Blanc, à Sallanches, je crois, père du docteur actuel, et jouais avec mon cousin. Soudain l'enfant s'arrête au milieu de ses jeux, l'air effrayé, et crie : « Maman ! j'ai vu maman ! » Le fait fut rapporté au docteur, et celui-ci crut d'abord l'enfant malade, mais un peu plus tard on apprit que la mère était morte, *à l'instant où l'enfant avait crié.*

Louis Nicole,
61, Tierney R. Streatbam. [Lettre 453.]

CXII. – J'avais à Malamour un parent de ma mère, qui habitait Varennes, distant de 15 kilomètres, et qu'elle aimait beaucoup, à cause de divers services qu'il lui avait rendus dans des moments difficiles.

Ce parent, qui n'existe plus, savait ma mère malade.

Il m'a assuré qu'ayant entendu, dans la nuit de son décès, un grand bruit dans son grenier, comme si on remuait violemment des sacs remplis de grain, il se mit à dire : « La cousine Labbé est morte. »

Ce qui a été confirmé quand je lui eus fait part du décès. Ma mère, en effet, est morte dans la nuit indiquée par ce parent.

Pour moi, si les manifestations télépathiques ne sont pas plus fréquentes, c'est qu'elles n'ont lieu que de personnes amies à personnes amies, *mais véritablement amies* ; combien y en a-t-il ?

Rien de plus commun que le nom.
Rien de plus rare que la chose.

Labbé,
notaire à Esnes (Meuse). [Lettre 455.]

CXIII. – J'ai souvent entendu raconter dans ma famille le fait suivant, arrivé à mon oncle, membre de l'Institut, professeur à l'École des Chartes, mort il y a dix-huit ans. Je ne puis malheureusement vous en garantir que les grandes lignes, et vous prie, par suite, si vous le citez, de ne pas nommer mon oncle.

²⁰ Nous laissons à chacun ses opinions et son langage. On a vu exprimés des sentiments tout contraires. Aux cas XXXVIII, XCV, etc.

Celui-ci, très catholique, avait été élevé par une de ses tantes, dont il se souvint toujours avec reconnaissance et émotion. Or, vers l'époque de sa première communion (la veille, je crois), éloigné de cette tante de plusieurs centaines de lieues, il l'aperçut devant lui, et eut la certitude qu'elle était morte, qu'elle venait lui donner sa dernière bénédiction. Peu de jours après, on apprit, en effet, qu'elle était morte à l'heure où cet enfant l'avait aperçue.

Paul Kittel,
professeur agrégé de l'Université au petit lycée Corneille, à Elbeuf (Seine-Inférieure). [Lettre 457.]

CXIV. – Un soir, vers 3 heures de l'après-midi, en été, je me promenais en lisant une page d'Alphonse Daudet quand, brusquement, il me sembla qu'un mien camarade actuellement pilotin dans la marine, tombait en pleurant, avec le geste classique des soldats blessés à mort, main sur le cœur et chute à la renverse. Cela m'intrigua beaucoup, si bien que le soir j'en parlai à ma famille.

Quatre ou cinq jours après, je reçus une lettre de notre ex-professeur commun me disant : « Votre ami Louis est au désespoir. Il y a quelques jours, étant à la chasse, d'un coup de feu maladroit, il a blessé son frère Charles. Celui-ci venait d'être reçu bachelier. »

Au reçu de cette lettre, je pensai à ma vision. Elle avait menti. Louis n'était pas blessé. Ma vision avait eu lieu à 3 heures et l'accident vers 4 heures et demie.

Cependant, j'appris plus tard que Louis s'était évanoui en disant : « Si Charles meurt, je me tue. »

Voilà tout le récit. J'insiste sur la certitude d'un malheur connu une heure avant l'accident. Je vous livre les noms en entier, mais je ne voudrais pas que vous les publiiez intégralement, et vous serais reconnaissant de ne donner que les prénoms.

J. P.
à Saint-Paul-les-Romans (Drôme). [Lettre 458.]

CXV. – En 1865, le choléra sévissait à Seyne ; pour fuir le fléau, ma famille s'était réfugiée dans un hameau voisin. Dans ce hameau habitait un ouvrier qui, bravant l'épidémie, se rendait chaque jour à Seyne et rentrait le soir.

Un matin, se sentant fatigué, il ne partit pas, et son fils, âgé de 15 ans, ne croyant pas son père gravement indisposé, le quitta pour aller se distraire en pêchant sur les rochers de la côte, à environ 8 kilomètres, espérant que celui-ci l'y rejoindrait dans la matinée.

A 11 heures du matin, le père mourait dans son lit, emporté par le choléra ; à la même heure, le fils était certain de l'avoir vu sur un rocher voisin, lui faisant signe d'approcher.

La côte était un peu escarpée à cet endroit, il avait fait un détour pour gagner ledit rocher ; mais à son arrivée la vision avait disparu.

Le jeune homme affolé rejoignit précipitamment son domicile, demandant aussitôt si son père était rentré : on lui montra son cadavre... C'est alors qu'il nous fit le récit de son hallucination.

N'ayant pas assisté moi-même aux derniers moments du père, je ne puis dire s'il a demandé à voir son fils en mourant, et je me borne à vous rapporter ce qu'il y a de précis dans mes souvenirs.

Balossy,
contrôleur principal des tabacs, à Pont-de-Beauvoisin (Isère). [Lettre 459.]

CXVI. – C'était vers 1850, deux sœurs étaient au lit, quand l'une d'elles s'écrie tout à coup : « Ah ! mon Dieu, mon père ! »

La mère croit à une hallucination ou à un rêve et cherche à dissuader sa fille, qui lui répond : « Je suis sûre d'avoir vu papa, il m'a même touchée de sa main. »

Il faut dire que le père était à Tours depuis quelques temps et construisait des maisons de bois pour l'aménagement des foires de Tours.

Le lendemain, la famille reçut une lettre annonçant qu'il était mort à la suite d'une chute faite dans la soirée. C'est *juste au moment de sa mort* que l'apparition a eu lieu.

L. Delanoue,
rentier, rue du château, 28, à Loches. [Lettre 462.]

CXVII. – En 1857 et 1858, à Paimboeuf, j'habitais, avec ma femme et mon enfant, une maison occupée avant nous par Mme Leblanc, qui était allée demeurer à Nantes. Une nuit du printemps 1858 (je ne puis préciser davantage, il faudrait consulter les registres de l'état civil), ma femme et moi fûmes réveillés en sursaut par un grand bruit ; il nous semblait, à tous deux, qu'une grosse barre de fer venait d'être jetée violemment sur le plancher de la chambre et que notre lit avait été fortement secoué. Levés à la hâte, nous allumons la bougie, courons au berceau de l'enfant et explorons la chambre. Rien n'y était dérangé.

Le jour suivant ou le second jour, on vint nous dire que Mme Leblanc était morte précisément dans la nuit où nous fûmes réveillés brusquement, sans raison apparente, et à peu près à la même heure. Nous n'avions pas de relations suivies avec cette dame et ignorions qu'elle fût malade.

Ma belle-mère et ma belle-sœur, qui occupaient deux chambres à la suite de la nôtre, s'étaient levées et nous avaient rejoints. Je crois me rappeler qu'elles avaient été réveillées par le bruit et les exclamations que nous faisons, ma femme et moi, et non par une autre cause. Lorsque nous apprîmes que la mort de Mme Leblanc coïncidait avec l'événement qui nous avait tant surpris, ma belle-sœur, très pieuse dit : « Les âmes des morts, en se séparant du corps, viennent visiter la maison où elles ont séjourné. »

E. Orioux,
à Nantes, agent voyer en chef honoraire du département. [Lettre 468.]

CXVIII. – Il y a quelques années, à Mouzon (Ardennes), une femme, très malade, envoya sa petite fille passer quelques jours chez des parents à Sedan. Une nuit, l'enfant se réveille, pleure, appelle sa mère, demande à la voir, supplie qu'on la conduise tout de suite près d'elle.

Le lendemain, on vint annoncer la mort de la mère, survenue la nuit, *à l'heure exacte* où son enfant l'appelait et voulait absolument qu'on la conduisit près d'elle.

Je ne me rappelle ni les noms de ces personnes, ni la date précise de l'événement, n'y ayant pas à cette époque prêté grande attention, mais je puis vous garantir cette corrélation comme parfaitement authentique.

G. Gillet,
28, rue Bournizet, à Vouziers (Ardennes). [Lettre 472.]

CXIX. – Mon frère, surveillant militaire à Cayenne, en congé à Bollène, m'a raconté le fait suivant. Il était très lié avec un autre surveillant, M. Renucci. Ce dernier avait une fillette qui affectionnait beaucoup mon frère et ma belle-sœur. La fillette tomba malade. Une nuit, mon frère s'éveilla. Au fond de la chambre, il aperçut la petite Lydia qui le regardait fixement. Puis elle s'envola. Troublé, mon frère éveilla ma belle-sœur et lui dit : « Didi (Lydia) est morte, je viens de la voir réellement. » Ils ne purent se rendormir.

Le lendemain, mon frère se rendit en toute hâte chez M. Renucci. La fillette, en effet, était morte pendant la nuit ; l'heure de l'apparition avait coïncidé avec la mort.

Régina Jullian,
institutrice à Mornas (Vaucluse). [Lettre 473.]

CXX. – Ce que j'ai éprouvé me semble se rattacher aux faits dont vous publiez une étude si intéressante.

Mon frère était malade et soigné loin de nous. Tout en le sachant gravement malade, nous avions bon espoir dans sa guérison. Nous étions allées le voir et l'avions trouvé mieux portant, lorsqu'une nuit je fus réveillée en sursaut, et le portrait de mon père qui était placé juste en face de mon lit *me sembla* faire un grand mouvement. Je dis *me sembla*, car je crois inadmissible qu'il ait bougé. En tout cas, mon premier regard, en me réveillant en sursaut, fut pour ce portrait que je crus voir remuer. En même temps, j'éprouvai une impression de frayeur telle que je ne pus me rendormir. Je regardai l'heure : il était 1 heure précise du matin. Le lendemain, dans la matinée, nous reçûmes une lettre nous disant de nous rendre près de mon père, dont l'état s'était aggravé subitement. Nous arrivâmes trop tard. Mon pauvre père était mort dans la nuit, à *1 heure du matin*, donc au moment précis où j'avais été réveillée. Ce fait, auquel je songe souvent, est naturellement resté absolument incompréhensible pour moi.

Juliette Thévenet,
à Monté-Carlo. [Lettre 475.]

CXXI. – Il y avait huit ans que j'avais quitté la maison paternelle, lorsque le soir du 18 au 19 janvier 1890, je m'entendis appeler trois fois par mon nom : « Lucine, Lucine, Lucine ! », ce dont je n'avais pas l'habitude, car étant gouvernante à Breslau, on m'appelait mademoiselle. Cet appel fut suivi d'un grincement de porte qui se ferme sur des gonds rouillés : je reconnus ce grincement que je n'avais pas entendu depuis huit ans ; c'était celui d'une porte très vieille de la maison de mes parents à Epauvillers (Suisse). J'avais aussi reconnu dans cet appel la voix de ma sœur. Je fus agitée toute la nuit par un triste pressentiment, et le lendemain je reçus la nouvelle de la mort de ma sœur, morte dans la soirée du 18 au 19.

L. Roy,
à Mistek, en Moravie (Autriche). [Lettre 478.]

CXXII. – Voici un fait qui m'est tout à fait personnel, que je tiens à livrer à votre étude de savant, mais pour lequel je demande votre discrétion absolue, car c'est une *confession* qui renferme assez d'indications pour qu'elle soit reconnue ou devinée par quelques personnes de ma localité, voire par la famille du défunt, dont je vais vous parler (j'ai, par conséquent, supprimé les noms, les villes, et certains détails intimes).

Le jour de notre première entrevue, j'avais 20 ans ; lui, en avait 32 : nos relations durèrent pendant 7 ans. Nous nous aimions tendrement.

Un jour, mon ami m'annonça, non sans chagrin, que sa situation, sa pauvreté, etc., etc., le forçaient au mariage, et, dans ses explications embarrassées, je sentais un vague désir que nos relations n'en fussent pas trop interrompues.

Je coupai court à ce pénible entretien et, malgré mon immense chagrin, je ne revis plus mon ami, ne voulant pas, dans mon amour unique et absolu, partager avec une autre et de bonne grâce cet homme que j'aimais tant.

J'appris plus tard, indirectement, qu'il était marié et père d'un enfant.

Quelques années après ce mariage, une nuit d'avril 1893, *je vis entrer dans ma chambre une forme humaine*, dont je cherchai en vain à deviner le sexe : cette forme de haute taille, était enveloppée d'un drap blanc qui lui recouvrait la figure. Je le vis avec terreur s'avancer, se pencher sur moi, puis je sentis des lèvres se coller aux miennes, mais quelles lèvres ! je n'oublierai jamais l'impression qu'elles me produisirent ; je ne sentis ni pression, ni mouvement, ni chaleur, rien que du froid, le froid d'une bouche morte !

Cependant, j'éprouvai une détente, un grand bien-être pendant ce long baiser, mais à aucun moment de ce rêve, ni le nom, ni l'image de l'ami perdu ne se présentèrent à mon esprit. Au réveil, je ne pensai plus ou peu à ce rêve jusqu'au moment où, vers midi, parcourant le journal de ..., je lus ce qui suit :

« On nous écrit de X..., que hier ont eu lieu les obsèques de M. Y... » (ici les qualités du défunt), puis l'article se terminait en attribuant cette mort à une fièvre typhoïde causée par le surmenage de fonctions remplies avec conscience. « Cher ami, pensai-je, débarrassé des conventions mondaines, tu es venu me dire que c'est moi que tu aimais et qu tu aimes encore par delà la mort : je te remercie et t'aime toujours. »

Le retrouverai-je ? Mon âme serait heureuse de s'évader de sa prison pour voler à sa recherche.

Melle Z.
[Lettre 494.]

CXXIII. – En l'année 1866, M. Paul L..., professeur d'allemand à Saint-Pétersbourg, se trouvait avec son frère chez leur mère en Prusse, à quelque distance du village où habitait leur sœur, alors légèrement souffrante.

Un matin, le 17 septembre, les deux frères se promenaient en rase campagne. Tout d'un coup, Paul entendit une voix, qui, à deux reprises, l'appela par son nom. A la troisième fois, le frère de M. L... entendit, lui aussi, la voix prononcer, très distinctement le nom de Paul. Emus d'un sombre pressentiment, car la campagne était déserte, les deux frères se hâtèrent de revenir à la maison, où ils trouvèrent un télégramme leur annonçant que l'état de leur sœur avait subitement empiré, qu'elle était à l'agonie.

Paul L... et sa mère partirent en poste. Sur la route, vers 4 heures de l'après-midi, M. L... vit soudain passer devant lui la forme de sa sœur qui le frôla en traversant la voiture.

Il eut alors la ferme conviction que sa sœur était morte, en fit part à sa mère, et nota exactement l'heure. A leur arrivée, ils apprirent que la sœur était morte à l'heure où sa forme était apparue, et que le matin elle l'avait plusieurs fois appelé dans son agonie.

Autres détails à noter : lorsqu'ils retournèrent chez eux, ils trouvèrent la pendule arrêtée à l'heure exacte de la mort, et le portrait de leur sœur était tombé au même moment. (Ce portrait était solidement accroché, et cependant tomba sans arracher le clou.)

M. L..., dont je tiens l'adresse à votre disposition, peut certifier exacts tous ces faits.

V. Mouravieff,
Saint-Pétersbourg, 18/30 mars 1899. [Lettre 498.]

CXXIV. –

A) Nous sommes en décembre 1875. Mon père venait de se mettre au lit pour mourir le lendemain. Il était malade depuis longtemps, mais il allait et venait et croyait ainsi conjurer la mort tant qu'il ne s'aliterait pas. J'étais assis près de son lit et je voyais avec douleur s'annoncer les premières manifestations de l'agonie.

Personne de la famille n'était encore prévenu.

Tout à coup, un de mes oncles entra en habit de travail. D'une voix entrecoupée il me dit :

« Mon frère est bien malade ?

– Vous croyez...

– Figure-toi que tout à l'heure, rentrant de la charrue à la nuit, il me sembla voir ton père se traînant comme d'habitude, et portant comme toujours sa main à son cœur, à l'endroit de son mal. Il se tourna vers moi et me dit : « Christophe, c'est fini, va chez nous... »

« Effrayé je criai à Jules : « Ton oncle, tu ne vois pas ton oncle ?... – Mais tu rêves papa, il n'y a personne – En ce cas, repris-je, préviens ta mère, je ne rentre pas, je vais à D..., chez mon frère. »

Il était 6 heures du soir ; le lendemain à 5 heures, mon père était mort.

B) Le deuxième fait se passe en août 1889. Un soir, ma femme et moi, nous soupions tristement : je venais de perdre ma mère.

Tout à coup, un homme entra et dit à ma femme que sa mère était bien malade et qu'il fallait partir tout de suite ; il avait une voiture.

Le lendemain je recevais la nouvelle que ma belle-mère allait plus mal et qu'il me fallait venir.

J'allais partir lorsque je fus pris soudain d'un affreux accès de neurasthénie ; tout mouvement m'était impossible, et je fus pris d'une sorte de somnolence.

Je ne voyais rien, mais je me sentais là-bas, au milieu de la famille en larmes, près du lit de la mourante, et j'entendais une voix qui disait :

« Il ne vient donc pas, Emile ? »

Et puis une autre voix, celle de la mourante :

« Il ne peut pas, le pauvre garçon, il est malade. Et puis, d'ailleurs, à quoi bon ? »

Une heure après, je recevais la fatale dépêche : « Maman vient de mourir. »

D^f E. Clément,
à Montreux. [Lettre 502.]

CXXVI. – Mon beau-frère, Jung, se trouvait un jour avec son père, son beau-frère, Ganzhirt, et un ami de ce dernier, nommé Sohnlein, dans une gloriette de leur jardin. Jung avait environ 12 ans, Ganzhirt et Sohnlein 22 à 24. Tous se portaient bien. Sohnlein leur dit : « Lorsque je mourrai, je vous apparaîtrai *ici-même*. »

Quelques mois plus tard, mon beau-frère Jung, faisant ses devoirs d'école dans cette gloriette, entendit un bruit comme celui d'un arbre fortement secoué, et vit des fruits d'un prunier tomber à côté de lui. Ne voyant personne, il est saisi de crainte, ferme ses livres et cahiers et rentre à la maison. Peu après, on les prévenait que Sohnlein était mort.

V. Schaeffer Blanck,
à Huningue. [Lettre 504.]

CXXVII. – Je n'ai personnellement éprouvé aucune impression du genre de celles qui font l'objet de votre questionnaire. Mais une personne de ma famille a été impressionnée dans les conditions et de la façon suivante :

Son père habitait Bayonne. Elle était à Concordia, dans l'Amérique du Sud. Le 5 mars 1889, à 7 heures du matin, étant couchée, mais éveillée, elle a cru voir son père accoudé au pied de son lit et la regardant avec tristesse. A cet instant même, ce père était atteint de paralysie cérébrale. Il est mort 26 jours après, le 31.

Bonnome,
commis principal des contributions directes, à Mostaganem. [Lettre 505.]

CXXVIII. – Permettez-moi de vous signaler un fait qui me semble assez curieux. D'abord il a décidé de ma vie ; ensuite les circonstances n'en sont vraiment pas ordinaires.

En 1867 (j'avais alors 25 ans), le 17 décembre, je venais de me coucher. Il était près de 11 heures, et tout en faisant ma toilette de nuit, je réfléchissais. Je pensais à une jeune fille que j'avais connue, aux vacances dernières, aux bains de mer de Trouville. Ma famille connaissait la sienne, assez intimement, et nous nous prîmes, Marthe et moi, d'une vive affection. Notre mariage allait bientôt se décider, quand, par suite d'affaires, nos deux familles se brouillèrent, et il fallut se séparer. Marthe partit pour Toulouse et moi je revins à Grenoble. Mais nous nous aimions toujours, à tel point que la jeune fille refusait tous les partis.

Ce soir là donc, le 17 décembre 1867, je pensais à tout ceci, et je venais de me coucher, lorsque je vis s'ouvrir la porte de ma chambre, doucement, presque sans bruit, et *Marthe entra*. Elle était vêtue de blanc, les cheveux épars sur ses épaules. Alors sonna 11 heures. Ceci, je puis l'affirmer ; je ne dormais pas. La vision s'approcha de mon lit, se pencha légèrement sur moi, et je voulus saisir la main de la jeune fille. Elle était froide. Je poussai un cri, le fantôme disparut, et je me trouvai ayant un verre d'eau à la main, ce qui m'avait procuré cette sensation froide (un examen superficiel pourrait montrer là une hallucination hypnagogique. Mais une action télépathique est infiniment plus probable. Rapprocher du cas du N° CXXII.). Mais, notez le,

je ne dormais pas, et le verre d'eau était sur ma table de nuit, à côté de moi. Je ne pus dormir. *Le lendemain soir, j'appris la mort de Marthe*, à 11 heures du soir, la veille, à Toulouse. Son dernier mot avait été : « Jacques ! »

Voilà mon histoire, je puis vous ajouter que je ne me mariaï pas. Je suis vieux garçon, mais pense toujours à ma vision. Elle hante mon sommeil.

Jacques C...,
à Grenoble. [Lettre 510.]

CXXIX. – J'avais une amie d'enfance, Hélène, que j'aimais tendrement. Son père, fonctionnaire, fut nommé à Paris. Il fallut nous séparer, ce qui nous causa à toutes deux un très grand chagrin. Avant son départ, Hélène vint m'apporter sa photographie, la plaça elle-même dans un cadre vide, sur une petite table de ma chambre, et nous nous promîmes de nous écrire souvent, ce que nous fîmes en effet.

L'air de la capitale fut néfaste à ma pauvre Hélène déjà si délicate. Elle s'affaiblit de plus en plus, et bientôt j'appris qu'elle était phtisique. Dès ce moment, et sans qu'elle s'en rendît bien compte, je suivais les progrès de son mal. Un jour, je reçus d'elle une lettre assez gaie : elle allait bien mieux, elle espérait venir passer la belle saison avec moi. Ce mieux si subit m'effraya un peu, puis je me dis qu'il était bien possible après tout qu'Hélène guérît.

Le lendemain, qui se trouvait le 15 avril 1896, j'eus l'esprit inquiet tout le jour. Je n'avais pas encore à ce moment fini mes études. Le soir, après dîner, retirée dans ma chambre, j'étais penchée sur un problème de géométrie, parvenant à peine à fixer mon attention. La photographie de mon amie était près de moi, toujours à sa même place et mes yeux étaient invinciblement attirés par cette image.

Tout à coup, je vis la photographie remuer les paupières, la bouche s'ouvrit comme si elle voulait parler. Un bruit me fit tressaillir, c'était ma pendule qui sonnait 8 heures. Pensant avoir rêvé, je me frottai les yeux et je regardai de nouveau. Cette fois, je vis distinctement le portrait remuer les lèvres, ouvrir démesurément les yeux, puis les refermer ensuite lentement en poussant un soupir (Rappelons une fois de plus, que tout cela est fictif, impression produite sur le cerveau par le mourant. V. aussi les cas XLIX et CXX.). Je n'osai plus regarder la photographie, je pris vivement ma lampe, je me couchai à la hâte, bien qu'il fût encore trop tôt, et j'essayai, mais en vain, de m'endormir.

Vers 10 heures, j'entendis sonner bruyamment à la porte de la rue. J'appelai en hâte mes parents, qui étaient couchés. C'était une dépêche contenant ces mots : « Hélène décédée ce soir à 8 heures. »

Le premier train du lendemain m'emporta vers Paris avec mon père. Je tenais à assister aux funérailles de mon amie, et aussi à avoir des détails sur ses derniers moments. J'appris que, le jour de sa mort, elle n'avait cessé de parler de moi, elle avait même dit : « Peut-être Valentine regarde-t-elle ma photographie maintenant. Elle me croit guérie et je sens que je vais mourir. » Quelques instants avant l'heure suprême, elle avait recommandé qu'on me prévînt aussitôt et qu'on me transmît ses adieux. Sa dernière parole avait été mon nom.

Qu'on s'explique ce fait comme on voudra, mais moi je suis sûre de n'avoir pas eu d'illusion. Je n'ai jamais eu l'esprit porté aux apparitions. De plus j'étais absolument dans mon état normal.

Valentine C...,
à Roanne. [Lettre 512.]

CXXX. – Une de mes amies d'étude (je suis doctoresse) était allée aux Indes comme médecin missionnaire. Nous nous étions perdues de vue comme cela arrive parfois, mais nous nous aimions toujours.

Un matin, dans la nuit du 28 au 29 octobre (j'étais alors à Lozanne), Je fus réveillée avant 6 heures par des petits coups frappés à ma porte. Ma chambre à coucher donnait sur un corridor, lequel aboutissait à l'escalier de l'étage. Je laissais ma porte entrouverte pour permettre à un gros chat blanc que j'avais alors, d'aller à la chasse pendant la nuit (la maison fourmillait de souris). Les coups se répétèrent. La sonnette de nuit n'avait pas sonné, et je n'avais non plus entendu monter l'escalier.

Par hasard, mes yeux tombèrent sur le chat qui occupait sa place ordinaire au pied de mon lit : il était assis, le poil hérissé, tremblant et grognant. La porte s'agita comme poussée par un léger coup de vent, et je vis paraître une forme enveloppée d'une espèce d'étoffe vaporeuse blanche, comme un voile sur un dessous noir. Je ne pus pas bien distinguer le visage. Elle s'approcha de moi : je sentis un souffle glacial passer sur moi, j'entendis le chat gronder furieusement. Instinctivement, je fermai les yeux, et quand je les rouvris tout avait disparu. Le chat tremblait de tous ses membres et était baigné de sueur²¹ !

J'avoue que je ne pensai pas à l'amie aux Indes, mais bien à une autre personne. Environ quinze jours plus tard, j'appris la mort de mon amie dans la nuit du 29 au 30 octobre 1890, à Srinaghar, en Kashmir. J'appris plus tard qu'elle avait succombé à une péritonite.

Marie de Thilo,
docteur médecin, à Saint-Junien (Suisse). [Lettre 514.]

CXXXI. – J'étais un matin dans ma salle à manger, seule avec une domestique. Nous vaquions l'une et l'autre aux soins du ménage. La domestique époussetait une console et me tournait le dos. Moi, je rangeais des objets sur une table qui nous séparait. Tout le monde dormait encore, car l'heure était assez matinale ; c'est dire que le plus parfait silence régnait autour de nous. Tout à coup nous entendons un bruit qui nous fait l'illusion de la chute d'un gros oiseau s'abattant lourdement, après avoir battu plusieurs fois des ailes. Ceci avait paru se passer entre nous, dans le milieu de la pièce. Nous éprouvâmes l'une et l'autre une commotion. La domestique se retourna brusquement, laissant échapper le plumeau qu'elle tenait dans ses mains, et me regarda d'un air effaré. Moi, j'étais immobile, stupéfaite, et sans parole. Au bout de quelques secondes, revenue de mon étonnement, je m'élançai d'un bond à la fenêtre, j'explorai au dehors : c'était une cour dans laquelle je ne vis rien qui eût pu causer ce bruit. Voulant absolument en trouver l'explication, j'ouvris deux portes : l'une donnait sur un vestibule, l'autre dans une chambre à coucher inhabitée. Je fouillai partout. Rien, toujours rien. Alors, sans faire aucun commentaire, l'idée me vint d'envoyer prendre des nouvelles d'une personne malade à laquelle je m'intéressais, et que j'avais laissée, la veille, agonisante. C'était à une faible distance de la maison. Lorsque la domestique revint, elle me dit : « Elle est morte ce matin à 6 heures et demie. » Il était alors 7 heures.

Ce bruit étrange s'était produit exactement à l'heure de cette mort.

Mme B...,
à Nevers. [Lettre 519.]

CXXXII. –

A) Dans l'hiver de 1870 à 1871, je me suis trouvée un soir seule avec ma mère et ma grand-mère, qui avait quitté Saint-Etienne depuis quelques jours pour venir passer un mois auprès de sa fille et de sa petite-fille ; elle avait laissé son fils Pierre, alors âgé de 35 ans, *légèrement indisposé*, à la suite d'un refroidissement. Elle n'était aucunement inquiète à son sujet, et son voyage étant décidé depuis longtemps, elle était venue nous rejoindre à Marseille.

Donc un soir, nous venions à peine de nous coucher, moi dans la même chambre que ma grand-mère et maman dans une autre pièce, lorsqu'un violent coup de sonnette nous fit

²¹ Cette observation faite sur les animaux n'est pas unique. Voy. Les cas XXIX et CLXXVII ; elle est digne d'attention.

sursauter chacune dans notre lit ; il était 11 heures du soir. Je me lève et je rencontre ma mère, qui vient de son côté savoir qui a sonné ; nous nous trouvons toutes deux dans le vestibule et nous demandons à plusieurs reprises : « Qui est là ? » Sans obtenir de réponse (et sans ouvrir la porte), nous retournons chacune dans notre chambre où nous nous recouchons. Ma grand-mère était restée dans son lit, et je la retrouve assise, un peu effarée de voir que nous n'avions pas obtenu de réponse.

A peine étions-nous remises de ce petit événement, qu'un nouveau coup de sonnette, plus impératif que le premier, nous arrache de nouveau à notre quiétude.

Cette fois, par exemple, je bondis avec la vivacité d'un enfant de 14 ans que j'étais à cette époque et j'arrive à la porte bien avant ma mère. Je demande qui est là. Personne ne répond ; nous ouvrons, nous regardons dans l'escalier, aux étages supérieurs et inférieurs : toujours personne. Nous revenons dans nos chambres, inquiètes, pressentant un événement imprévu, le cœur serré, et, après une nuit à peu près sans sommeil (sauf pour moi qui était à l'âge où l'on dort tout de même), nous recevons dans la matinée qui suit cette soirée si impressionnante le télégramme que voici : « *Pierre mort hier soir 11 heures*, prévenez maman, préparez-la à cette triste nouvelle. »

B) En 1884, année du choléra à Marseille, je pars pour Bagnères-de-Bigorre et Barège, avec mon mari et mes deux enfants. J'y étais depuis huit jours à peine, à l'hôtel de l'Europe. Une nuit, je suis réveillée brusquement sans cause directe ; ma chambre, où je couche seule, est complètement obscure ; je vois debout, sur ma descente de lit, une personne entourée d'une auréole *lumineuse* ; je regarde, un peu émue comme vous le pensez, et je reconnais le beau-frère de mon mari, un docteur, qui me dit : « Prévenez Adolphe, *dites-lui que je suis mort*. » J'appelle aussitôt mon mari, couché dans la chambre voisine, et lui dit : « Je viens de voir ton beau-frère, il m'annonce sa mort. »

Le lendemain, un télégramme nous confirme la nouvelle : une attaque de choléra (en soignant les malades pauvres) l'avait emporté en quelques heures.

Il n'y avait pas au monde de nature plus dévouée pour ses malades et plus sympathique.

H. Poncet,
rue paradis 415, à Marseille. [Lette 522.]

CXXXIV. – M. Rigagnon, curé de la paroisse Saint-Martial de Bordeaux, étant dans sa chambre à écrire, vit devant lui son frère qui habitait les colonies, qui lui dit : « *Adieu, je meurs*. » Tout ému, M. Rigagnon appela ses vicaires et leur raconta ce qu'il venait de voir. Ces messieurs inscrivirent la date et l'heure de l'apparition, et quelques temps après, la nouvelle de la mort arriva : celle-ci concordait avec le moment où M. Rigagnon avait vu son frère devant lui. Ce fait m'a été raconté par un des vicaires, qui avait consigné le fait au moment où il s'était produit.

E. Bégouin,
à Réaux, par Jonzac (Charente-Inférieure). [Lettre 524.]

CXXXV. – Mon grand-père vivait dans un château absolument isolé au milieu des bois ; mais ce château, de construction assez moderne, n'avait rien de mystérieux en lui, ni légendes, ni même le « fantôme » indispensable à la renommée d'un bon vieux castel. La sœur de mon grand-père avait épousé un médecin d'un village voisin.

Au moment où le fait dont je vous parle eut lieu, mon grand-père était absent. Son beau-frère, le médecin, étant sérieusement malade, il était parti le soir, en priant ma grand-mère, ma mère, trois de mes tantes et mes deux oncles de ne pas l'attendre, leur disant qu'à moins de trouver son beau-frère dans un état plus satisfaisant, il ne rentrerait pas.

Malgré cette recommandation, et parce que l'un de mes oncles se trouvait de retour (de Cochinchine, je crois, où il avait fait campagne), toute la famille présente resta dans la salle à

manger à causer. La nuit s'écoulait assez rapidement, sans fatigue pour personne, lorsque, à DEUX HEURES, *tout le monde présent dans la salle à manger*, (c'est à dire aussi bien mes oncles, deux soldats sceptiques et courageux) *entendirent distinctement la porte du salon* (l'appartement voisin) se fermer avec une violence qui les fit tous bondir sur leurs chaises. (Je parle de la porte qui séparait le salon du couloir qui se trouvait du côté opposé à la salle à manger). Il n'y avait pas d'erreur, la porte qui se fermait ainsi, ou du moins que ma famille entendait se fermer, était une porte voisine. C'était bien le bruit d'une porte et d'une porte intérieure. Ma mère me dit souvent : « Nous entendîmes la porte se fermer comme si une énorme bouffée de vent était entrée dans la maison et avait violemment frappé la porte. » Cette bouffée de vent, absolument *irréelle* comme vous allez le voir, avait cependant ceci de *réel* que mes parents la sentirent plus ou moins sur leur visage et qu'elle leur laissa en passant une sorte de sueur glacée comme on en sent dans un cauchemar. La conversation s'arrêta. Ce bruit violent de la porte leur semblait étrange, et leur causa à tous une sorte de malaise absolument indéfinissable. Bientôt mon oncle se prit à rire en voyant les figures piteuses de sa mère et de ses sœurs. Vite une chasse amusante est organisée. Mon oncle, en homme courageux, prend la tête, et c'est un défilé comique de la salle à manger dans le salon ; on regarde la porte du salon, *celle qui dans l'esprit de tout le monde s'était certainement fermée*. Cette porte était *fermée à clef et verrouillée*. Ma famille, en file indienne, continue cette promenade dans toute la maison. Toutes les portes étaient fermées, les portes extérieures étaient barricadées, toutes les fenêtres étaient fermées, nul courant d'air dans la maison à aucun étage : il était impossible d'expliquer le bruit à la fois si voisin et si retentissant d'une porte qui se ferme, poussée par un grand vent.

Mon grand-père revient le lendemain matin et annonce la mort de son beau-frère. « A quelle heure est-il mort ? – *A deux heures du matin*. – A deux heures ? – *A deux heures précises*. » Le bruit de la porte avait été entendu par sept personnes à *deux heures précises* du matin.

René Gautier,
étudiant es lettres à Buckingham, St John's Royal School. [Lettre 525.]

CXXXVI. – Un de mes amis, M. Dubreuil, auquel je puis croire absolument, m'a raconté le fait suivant.

Son beau-père, M. Corbeau, conducteur des ponts et chaussées, attaché au ministère de la Marine, avait été envoyé il y a quelque temps au Tonkin pour y surveiller des travaux. Sa femme l'avait accompagné dans son voyage.

Un jour, dans l'après-midi, la femme de mon ami vit très distinctement passer entre elle et le berceau de son fils, reposant en ce moment, l'ombre de sa mère, et l'enfant réveillé en sursaut appela sa grand-mère comme s'il la voyait en face de son lit.

Mme Dubreuil eut alors le pressentiment de la mort de sa mère, qui effectivement *avait eu lieu ce jour-là* à bord du paquebot qui la ramenait en France. Elle fut enterrée à Singapour.

Je puis, si vous le désirez, demander la date exacte du décès et le nom du bâtiment sur lequel il eut lieu.

M. Hannais,
10, avenue Lagache, à Villemonble (Seine). [Lettre 527.]

CXXXVII. – En juillet 1887, âgé de 19 ans, je me trouvais à Toulon, accomplissant mon volontariat d'un an au 61^e de ligne, caserne du Jeu-De-Paume. J'avais un frère tendrement aimé, Gabriel, de dix ans plus âgé que moi, dessinateur au ministère de la Guerre, gravement malade à Vauvert où il se trouvait en congé chez mes parents ; j'étais allé le voir dans les derniers jours de juin, et quoique son état fût grave, je ne le croyais pas désespéré. Dans la nuit du 3 au 4 juillet, *vers 1 heure du matin*, je me réveillai en sursaut, mon traversin trempé

de larmes, ayant la *conviction absolue* que mon pauvre frère était mort. Et cette conviction ne provenait pas d'un rêve, car je me serais rappelé ce rêve tôt ou tard, ce qui n'est jamais arrivé. Je vis encore ce douloureux moment en écrivant ces lignes. Réveillé, j'allumai la bougie que je tenais à mon chevet sur une caisse à balayures, ayant l'habitude d'étudier ma théorie au lit. J'étais alors caporal, ce qui me donnait le privilège envié d'avoir cette rustique et mal odorante table de nuit. Pardonnez-moi ces détails, ils ne sont là que pour donner à ce que je vous expose l'exactitude la plus grande, et pour en prouver la véracité. Je constatai alors qu'il était 1 heure du matin.

Je ne pus me rendormir, et à 5 h. $\frac{1}{2}$ du matin, en allant à l'exercice, je demandai au chef de poste, sans réfléchir qu'à Vauvert le bureau du télégraphe n'était pas ouvert à cette heure matinale, s'il n'y avait pas de dépêche pour moi. Même question et réponse négative en revenant de l'exercice, et, au moment où rentré à la chambrée, je débouclais mon ceinturon, un homme de garde m'apporta la dépêche suivante, envoyée par mon père : « Gabriel mort, vient de suite, courage. » Grâce à l'amabilité de mon capitaine, je pus prendre le train à 2 h. 18, et, en arrivant à Vauvert, j'appris que mon frère était mort, dans la nuit, à 1 heure du matin.

Le chagrin m'occasionna quelques jours plus tard, un transport au cerveau, et depuis 12 ans je suis chaque année gravement malade à la même époque.

Camille Orenge,
expert près les tribunaux, à Nîmes. [Lettre 536.]

CXXXVIII. – J'ai entendu relater le fait suivant par une personne avec laquelle j'étais embarqué sur le *Melpomène*, et dont le récit m'inspire toute confiance (M. Jochond du Plessix, lieutenant de vaisseau).

Il y a environ six ou sept ans, étant enseigne de vaisseau et désigné par le Sénégal, cet officier se rendit en permission de quelques jours chez ses parents, domiciliés dans une villa aux environs de Nantes. En montant l'allée principale du jardin qui conduisait à la villa, il eut la vision très nette d'un cercueil descendant cette allée. Le soir même, sa mère mourait subitement dans cette villa, sans que rien n'eût pu faire prévoir cette fin.

Norès,
sous-commissaire de la marine à bord de la frégate la *Melpomène*, à Brest. [Lettre 537.]

CXXXIX. –

A) Une nuit, vers 1 heure du matin, nous avons été réveillés, Marthe et moi, par un bruit extraordinaire se passant dans notre chambre même, bruit de ferraille comme si l'on eût traîné des chaînes sur le parquet. Je me suis levé et n'ai rien constaté d'insolite dans l'appartement.

Au jour, mes parents et une autre personne, qui couchaient au rez-de-chaussée, m'ont demandé l'explication du vacarme qui s'était passé au premier.

Donc, ce bruit a été entendu par cinq personnes.

Dans la matinée du même jour, on est venu nous annoncer qu'une cousine tombée subitement malade était morte dans la nuit.

B) Il y a deux ans, nous étions encore couchés, vers cinq heures du matin, lorsque nous fûmes réveillés par trois petits coups frappés discrètement dans une planche adossée au mur et longeant le lit.

Réveillés, ces trois coups ont été répétés très distinctement.

Nous avions une tante affectée d'une maladie de langueur, et notre première pensée fut que cette tante était morte. Peut-être un quart d'heure après cette manifestation, on sonnait pour nous prévenir que cette tante était mourante. Avant notre arrivée à son domicile, elle avait cessé de vivre.

Après ces communications de mourants, j'ajoute un fait télépathique d'un autre ordre, mais aussi certain.

C) Camille était au lycée de chaumont. Vers cinq heures, du matin, sa mère se réveille en me disant : « J'entends Camille pleurer, il m'appelle. » Sur quoi je réponds : « Tu rêves ! » Mais le lendemain nous recevions une lettre nous annonçant que l'enfant avait passé la nuit à pleurer du mal de dents.

Votre cousin affectionne,

Habert-Bollée,
à Nogent (Haute-Marne). [Lettre 538.]

CXLII. –

A) Etant dans sa cuisine, à préparer le repas du soir, ma mère vit passer à différentes reprises devant elle sa mère, ma grand-mère, par conséquent, qu'elle n'avait pas vue depuis plusieurs années. Le lendemain, une lettre lui annonçait, non pas la mort, mais l'agonie de sa mère. Elle arriva juste à temps pour lui fermer les yeux.

B) Ma mère me donnant le sein, la nuit, vers 2 heures du matin, aperçut mon grand-père paternel dans un angle de la chambre, en même temps qu'elle entendit un bruit semblable à celui que fait *un corps tombant à l'eau*. Troublée, elle réveilla mon père qui, n'attachant aucune importance à cette vision, se rendormit aussitôt. Quelques heures plus tard, un télégramme annonçait que *mon grand-père s'était noyé* en voulant monter ou plutôt descendre dans sa barque. Il était parti de chez lui un peu avant 2 heures du matin.

Simon,
40, rue Muller, Paris. [Lettre 542.]

CXLIV. – En 1835, mes grands-parents habitaient une campagne à Saint-Maurice, près de la Rochelle.

Mon père, l'aîné de la famille était sous-lieutenant en Algérie où il passa dix ans au milieu des fatigues et des dangers des premiers temps de la conquête.

L'enthousiasme du danger, la verve des récits contenus dans ses lettres, donnèrent à son frère Camille le désir de le rejoindre. Il débarqua à Alger comme sous-officier, en avril 1835, ne tarda pas à rejoindre mon père à Oran et prit part à une expédition contre Abd el-Kader à la fin de juin.

Les français furent obligés de battre en retraite sur Arzew, et perdirent beaucoup de monde en traversant les marais de la Macta. Mon oncle y fut blessé de trois coups de feu sans gravité. Mais, au bivouac, un soldat français, en nettoyant son arme, fit partir le coup, et mon oncle fut frappé à la cuisse. Il dut subir l'opération. Quand elle fut terminée, une crise spasmodique l'emporta.

Les communications n'étaient pas rapides dans ce temps, et ma grand-mère ignora tous ces faits.

Selon un usage assez répandu à cette époque, ma grand-mère avait dans sa chambre d'amis, au premier, un service à café en porcelaine disposé en garniture de cheminée.

Tout à coup, en plein jour, un fracas épouvantable se produisit dans cette chambre.

Ma grand-mère monta précipitamment, suivie de sa bonne. Quelle ne fut pas leur stupéfaction à la vue du spectacle qui les attendait ! Toutes les pièces du service à café gisaient en morceaux sur le parquet à côté de la cheminée, comme si elles eussent été balayées vers le même point. Ma grand-mère fut terrifiée, et reçut l'impression qu'un malheur la frappait.

L'inspection de la chambre fut passée minutieusement, mais aucune des hypothèses présentées à ma grand-mère pour calmer son émotion ne lui parut acceptable : un violent courant d'air, le passage de rats, ou d'un chat enfermé par mégarde, etc... L'appartement, en effet, était absolument fermé ; donc pas de courant d'air. Des rats pas plus qu'un chat

n'auraient pu briser et réunir en un même endroit toutes les pièces de porcelaine disposées dans la longueur de la cheminée.

Il n'y avait à la maison absolument personne que mon grand-père, ma grand-mère et leur bonne.

Le premier courrier d'Afrique apporta à mes grands-parents la nouvelle de la mort de leur fils, arrivée exactement le jour où se brisait le service (tout n'est pas subjectif, impression cérébrale, dans ces faits. Exemples aussi les cas XXIX, XXXVI, CXXIII, CXXX, CXXXII, CLIV, CLV, CLXVI, CLXX, CLXXII, CLXXVII, CLXXX).

J. Meyer,
à Niort. [Lettre 549.]

CXLV. – Voici un fait extraordinaire et authentique que je tiens d'une source absolument certaine. Mes parents avaient été un jour appelés au chevet d'un voisin à l'agonie. Ils s'y rendirent et prirent place au milieu d'un cercle de voisins et d'amis réunis, qui attendaient en silence le triste dénouement. Soudain, dans une horloge suspendue au mur, et qui n'avait plus marché depuis des années, il se fit entendre un vacarme inouï, un bruit assourdissant, semblable à des coups de marteau frappés sur une enclume. Les assistants se levèrent effrayés, en se demandant ce que signifiait ce tapage : « Vous le voyez bien », répondit quelqu'un en désignant le moribond. Peu après, celui-ci rendit le dernier soupir.

H. Faber,
ingénieur agronome à Bissen (Luxembourg). [Lettre 555.]

CXLVI. – Un monsieur que je connais ici me racontait, il y a quelques temps, les circonstances ayant rapport à la mort de sa mère. C'était un dimanche, à l'heure du service religieux. Elle le quitte pour se rendre à l'église, paraissant aussi bien portante qu'à l'ordinaire ; lui, une heure après, sort pour aller voir un de ses amis demeurant dans la même rue. Il arrivait près de la maison, lorsqu'il vit au ciel comme une grande croix d'or et se sentit en même temps pénétré d'une telle angoisse qu'il n'entra pas chez son ami et rebroussa chemin. Il avait fait une centaine de pas, lorsqu'il fut arrêté par une dame de sa connaissance qui lui dit : « Avez-vous vu votre mère ? Ce ne sera, je l'espère, qu'une défaillance, mais on a dû l'emporter de l'église. »

Il retourna en hâte chez lui : sa mère était morte.

O. Lenglet,
à Mitau (Courlande). [Lettre 566.]

CXLVII. – Mon père, mort au mois de juin dernier, m'a maintes fois cité le fait suivant qui a fait, entre lui et moi, l'objet de maintes discussions.

Etant jeune et habitant Champsecret, dans l'Orne, il était employé dans une tuilerie où la nuit il y avait toujours deux hommes de garde.

Une nuit, qu'il remplaçait un employé malade, étant tranquillement à causer avec son camarade de garde, il entendit distinctement des pas qui, descendant directement de la route, semblaient suivre le chemin qui reliait la route à la tuilerie.

Lui et son camarade se regardèrent effarés sans oser parler tout d'abord. Ils eurent l'impression qu'un homme était venu les frôler, puis les pas se firent de nouveau entendre, mais en s'éloignant cette fois, et leur idée fut que leur camarade, dont ils avaient reconnu les pas, devait être mort.

Le lendemain, ils apprirent la mort de leur camarade dans la nuit, à une heure correspondant avec le bruit de pas entendu.

Ma mère pourrait sûrement me dire les noms du mort et du camarade de mon père, si cela vous intéressait.

Eug. Bonhomme,

CXLVIII. – Etant âgé d'environ 6 ans, j'habitais une maison du Jura suisse ; je dormais déjà depuis plusieurs heures lorsque je fus réveillé, ainsi que mon père, ma mère, et mes quatre sœurs, par une voix très forte appelant mon père Florian, une seconde fois moins forte, et une troisième fois encore plus faible. Mon père dit : « C'est la voix de Renaud (son ami demeurant à Paris) », et se levant il alla ouvrir la porte, mais personne ! La neige tombée ne portait aucune empreinte. A peu de temps de là, mon père reçut une lettre lui apprenant que son ami Renaud avait été écrasé par un omnibus et qu'avant de mourir, il avait prononcé plusieurs fois son nom.

Jh. Junod,
Comptoir Smales Ecles et C^o, Odessa (Russie). [Lettre 592.]

CXLIX. – Mon grand-père maternel, François M..., né à Saint-O..., décédé aux A..., en 1882, à l'âge de 80 ans, étant dans sa jeunesse à Paris, où il travaillait en qualité d'ouvrier tailleur, dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré, autant que je puis me le rappeler, fut réveillé un soir à 11 heures par trois coups frappés très distinctement à la porte de sa chambre. Etonné, il se lève, allume une lampe, ouvre une porte, mais n'aperçoit personne. Croyant qu'un mauvais plaisant était l'auteur de ce dérangement, il se recouche en maugréant, mais trois autres coups sont encore frappés à la porte. Il se lève brusquement, comptant faire payer chèrement à l'opportun sa mauvaise plaisanterie, mais malgré toutes les recherches auxquelles il se livre, soit dans le vestibule, soit dans l'escalier, il lui est impossible de se rendre compte de quel côté a disparu le mystificateur. Une troisième fois, étant de nouveau dans son lit, trois coups furent derechef frappés à la porte. Cette fois un pressentiment porta mon grand-père à supposer que ce bruit pouvait être dû à l'âme de sa mère, quoique rien dans les nouvelles antérieures reçues de sa famille ne l'incitât à faire semblable supposition. Cinq à six jours après cette manifestation, une lettre lui parvint, venant de son pays, lui annonçant la mort de sa mère survenue à l'heure précise où il avait entendu le bruit. Au moment de sa mort, sa mère, qui avait une affection spéciale pour lui, avait insisté pour qu'on apportât sur son lit une robe que son garçon de paris lui avait envoyée en cadeau quelques temps auparavant.

E. Deschaux,
aux Abrets (Isère). [Lettre 595.]

CL. – Le père de ma belle-mère occupait au nombre de ses ouvriers un mauvais sujet qu'il avait dû congédier en lui disant : « Tu finiras par la potence. »

Un an ou deux (l'époque exacte n'a pas pu être fixée) après son départ, le grand-père de ma femme se trouvait avec sa famille un matin à la table du déjeuner lorsqu'il se retourna brusquement demandant : « Qui est là, que me veut-on ? »

La famille surprise de la question, et ne sachant ce qu'il voulait dire, lui demanda une explication. Il répondit : « On vient pourtant de me dire à haute voix : Adieu, *patron*. » Mais aucune des autres personnes présentes n'avait entendu quoi que ce fût.

Cinq ou six heures plus tard, le grand-père de ma femme apprit que son ouvrier congédié avait été trouvé pendu à un arbre de la forêt proche de la ville.

Voilà le fait tel qu'il m'est raconté. Ma belle-mère s'en souvient encore très bien : je puis vous en garantir l'authenticité.

Je suppose qu'au moment de se passer au cou le nœud coulant, l'ouvrier se sera rappelé la prédiction de son ancien patron, et lui aura envoyé en quittant la vie un « adieu patron » qui a été entendu par celui auquel était adressé cet adieu.

Le fait s'est passé à Mulhouse, dans ma ville natale, en 1854 ou 1855.

Emile Steffan,
Ensheim (Palatinat). [Lettre 609.]

CLI. – J’avais alors 10 ou 11 ans (j’ai aujourd’hui 34 ans et 4 mois), je vivais avec mon père et ma mère chez mon frère aîné, curé d’un petit village près de Saint-Esprit (Gard). J’avais à cette époque une vraie passion pour les oiseaux.

Or, un soir, après le dîner, allant me coucher, je dis à ma mère qui me tenait par la main :

« Maman, écoutez, j’entends un gros oiseau dans la cave, descendons pour l’attraper (pour aller aux chambres, il fallait passer par la porte de l’escalier conduisant à la cave).

– Tu te trompes, répondit ma mère.

– Non, je ne me trompe pas, c’est bien un gros oiseau. »

Mais je n’insistais pas.

Le lendemain soir à la même heure, en allant me coucher, même cri d’oiseau, perçu par mes oreilles d’enfant, même négation de la part de ma mère.

Cette fois, poussé par mon amour des oiseaux, j’insistai, je trépignai et tirai ma mère par la main. Elle finit, à *contre cœur*, par céder à ma volonté mutine.

Nous descendîmes, ma mère et moi (elle, subissant mon caprice), dans la cave ou plutôt les caves qui s’étendaient sous le presbytère. Nous les visitâmes l’une après l’autre. Le cri d’un gros oiseau était toujours distinct mais changeait d’endroit. Tantôt il paraissait sortir de dessous les fagots, tantôt de derrière les tonneaux, etc.

Je lâchai la main de ma mère et me mis à la poursuite de ce cri : car je ne voyais point d’oiseau et je n’entendais ni le frôlement de ses ailes, ni le bruit de sa course. Ma mère, sous l’impression de la peur (elle était très superstitieuse), me ressaisit la main et me fit remonter l’escalier.

Dans le courrier du lendemain, mon frère recevait une lettre lui annonçant la mort d’un de nos oncles.

Et ma mère de s’écrier aussitôt :

« Le gros oiseau que Louis entendait hier et avant-hier devait être l’âme de ton oncle qui réclamait sa messe » (mon frère ayant l’habitude de dire une messe pour chacun de nos parents dès qu’on lui annonçait la mort).

Mon frère et moi nous nous mîmes à rire de l’explication de ma pauvre mère. Et depuis lors, il ne fut plus question du gros oiseau.

Louis Tailhaud,

Curé de Colombiers par Bagnols-sur-Cèze (Gard). [Lettre 610.]

CLII. – Un de mes cousins était gravement malade d’une fièvre typhoïde ; son père et sa mère ne quittaient pas son chevet, le veillant jour et nuit. Mais un soir, à bout de forces tous les deux, la garde-malade le obligea à prendre un peu de repos, leur promettant de venir les chercher à la moindre alerte. Ils dormaient profondément depuis un moment quand, tout à coup, ils sont réveillés, en sursaut, par la porte de la chambre qui s’ouvrait, mais doucement. Mon oncle demanda : « Qui est là ? » Ma tante, convaincue qu’on venait la chercher, se lève précipitamment, mais à peine assise sur son lit, elle sent quelqu’un qui l’embrasse fortement en disant : « *C’est moi, maman, je m’en vais, mais ne pleure pas. Adieu.* » Et la porte se referme tout doucement. A peine remise de ses émotions, ma tante court dans la chambre de son enfant, où son mari l’avait devancée. Là, elle apprend que mon cousin vient de rendre le dernier soupir, à l’instant même.

M. Ackeret,

à Alger. [Lettre 639.]

CLIII. – Je crois de mon devoir de vous signaler le cas dont j’ai été témoin en 1886. J’étais lieutenant à Saint-Louis du Sénégal. Un soir, après quelques heures passées en compagnie de quelques braves et gais camarades, je me couchai à 11 heures environ. Je m’assoupis au bout de quelques instants. Tout à coup, je sens comme une forte pression sur la poitrine et je me

sens brusquement secoué ; je me lève sur un coude, me frottant les yeux, car j'ai là, devant moi, ma grand-mère. L'excellente femme me regarde avec des prunelles presque éteintes et j'entends, oui, j'entends sa voix faible me dire : « *Je viens te dire adieu, mon cher petit, tu ne me verras plus...* » J'étais stupéfait, et pour être bien sûr que je ne rêvais pas, je fis à haute voix la réflexion : « Voyons ! ce n'est pas un rêve. », et je me levai. L'apparition avait duré quelques secondes.

Par un des courriers suivants, j'appris de ma famille à qui j'avais écrit ce phénomène de télépathie que ma grand-mère, âgée de 76 ans, était morte à Rochefort. Ses dernières paroles avaient été pour moi : « Je ne le verrai plus. », répétait-elle sans cesse. La mort est arrivée à 11 heures ½, la nuit où je l'avais vue, et si on tient compte de la différence de longitude, c'est *au moment précis* où ma grand-mère m'est apparue.

Je savais ma grand-mère affaiblie par l'âge et malade, mais je n'avais pas d'inquiétude très grande sur son état. Tel est le cas, que je vous certifie rigoureusement exact.

Julien Lagarrue,
capitaine d'infanterie de marine, à Hanoï. [Lettre 669.]

CLIV. – En avril 1892, j'étais employé comme chef des travaux à la manufacture des glaces de Saint-Gobain.

J'étais peu porté à croire au merveilleux, et si parfois j'entendais quelque récit qui en fût empreint, j'attribuais à une hallucination l'impression qui en était la cause. Il a donc fallu que plusieurs personnes, interrogées séparément, aient été témoins du fait suivant, pour que j'aie pu y attacher de l'importance.

Ma femme était assise sur le seuil **A** d'une porte qui mettait mon logement en communication avec une petite terrasse, située au rez-de-chaussée, où travaillait pour mon compte une cardeuse de matelas (un plan était annexé à cette relation ; il est superflu de le reproduire, car elle est parfaitement explicite.) Vers 3 heures, toutes deux entendirent trois coups bien distincts frappés à la porte **B** d'un cabinet, située à un mètre environ du seuil **A**. Très surprises de ce bruit que rien ne semblait justifier, puisque personne n'était dans l'appartement, elles firent un échange d'observations sur des faits semblables, dont elles avaient entendu parler. La cardeuse dit à ma femme qu'un de nos parents était bien malade, et que son esprit nous demandait du secours. Le lendemain, à la même heure, elles étaient au même endroit ; et la bonne lavait le linge sur la terrasse. L'incident de la veille était oublié. Tout à coup, ces trois personnes entendirent exactement le bruit de la veille : trois coups frappés à la porte **B** du cabinet. Leur surprise devint de la stupéfaction ; pendant longtemps la bonne ne voulut plus rester seule dans la maison.

Une lettre nous apprit le lendemain qu'une de mes vieilles tantes, très dévote, Angélique Bertrand, était morte à Pertuis (Vaucluse), depuis deux jours le 5 avril 1892.

Arland,
78, rue Bleue, Marseille. [Lettre 705.]

CLV. – Je pouvais avoir une douzaine d'années. Mon pauvre père, un des héros de Sidi Brahim, avait passé la nuit et une partie de la journée au chevet de sa mère dangereusement malade. Il était revenu. Vers les 4 heures du soir, un de mes oncles vint le chercher, en disant qu'elle était plus mal et qu'elle manifestait le désir de voir les deux petits. Mon père voulut nous emmener. Mon frère plus jeune y alla très volontiers, mais moi je résistai tellement, que rien ne put ébranler ma résolution, tout cela parce que j'avais une peur très grande des morts. Je restai donc seul à la maison avec ma pauvre mère, qui après le souper me fit coucher, ce que je ne voulais faire, la peur me tenant toujours. C'est alors qu'elle se décida à me faire coucher dans son lit, me promettant de venir bientôt me tenir compagnie.

Vers les 7 heures $\frac{1}{2}$, je reçus *une gifle d'une violence extraordinaire*. Je me mis à crier ; ma mère vint immédiatement à mes cris, me demandant ce que j'avais. Je lui répondis que j'avais été battu, la joue me faisait mal ; du reste, ma mère constata que j'avais la joue rouge et enflée. Inquiète de ce qui venait de se passer, ma mère languissait après le retour de mon père et de mon frère. Ce ne fut que vers 9 heures que mon père entra ; tout de suite ma mère lui fit part de ce qui m'était arrivé, et quand elle lui dit l'heure, mon père répondit : « C'est précisément à cette heure que sa grand-mère a rendu le dernier soupir. »

J'ai conservé sur la joue droite pendant plus de six mois l'empreinte d'une main droite qui était très apparente, surtout après avoir joué, quand la figure est plus rouge, constatation qui fut faite par des centaines de personnes, la trace de la main était blanche.

A. Michel,
par Entraigues (Vaucluse). [Lettre 714.]

CLVI. – Le 31 mai 1895, mon fils aîné, engagé volontaire depuis moins de six mois aux 1ers hussards, à Valence, participait à des manœuvres d'exercice en campagne qu'effectuait son régiment. Etant en point d'avant-garde, il marchait au pas de son cheval, observant le pays occupé par l'ennemi supposé, lorsque tout à coup, d'une embuscade établie sur le bord de l'étroit chemin parcouru, un coup de feu partit qui atteignit mon malheureux fils en pleine poitrine. La mort fut presque foudroyante.

L'auteur involontaire de ce fatal accident, voyant son camarade abandonner les rênes et chanceler sur l'encolure de son cheval, s'empressa vers lui pour le soutenir, et il put recueillir les dernières paroles que le mourant exhala dans un dernier soupir : « Tu m'as fait bien mal..., mais je te pardonne... Pour Dieu et la Patrie, toujours ... présent !!! » Puis il expira.

Or, ce même jour, 31 mai 1895, vers 9 heures $\frac{1}{2}$ du matin, tandis que ma femme vaquait dans la maison à des soins d'intérieur, notre fillette alors âgée de 2 ans $\frac{1}{2}$, s'approchant de sa mère lui dit dans son langage enfantin : « Maman, regarde parrain (mon fils aîné était le parrain de sa sœur), vois maman, vois parrain, je m'amuse avec lui.

– Oui, ma chérie, amuse-toi », lui répondit sa mère, qui à ce moment n'attachait pas d'importance aux paroles de l'enfant.

Mais la fillette, devant l'indifférence de sa mère, redoubla d'insistance et ajouta : « Mais maman, viens voir parrain... *Regarde-le, il est là*. Oh ! Comme il est bien habillé !!! »

Ma femme remarqua qu'en lui parlant ainsi l'enfant était comme transfigurée. Elle s'en émut tout d'abord, mais oublia bientôt cet incident, qui n'avait duré que quelques minutes, et ce ne fut que deux ou trois jours après qu'elle s'en rappela tous les détails.

Un peu avant midi, nous reçûmes un télégramme nous avisant de l'affreux accident arrivé à notre fils bien-aimé, et je sus plus tard que la mort était survenue vers 8 heures.

Rougé,
villa des Tilleuls, à Salon (Bouches-du-Rhône). [Lettre 715.]

CLVII. – C'était un soir, vers 9 heures ; tout le monde était encore levé dans la maison. Ma sœur, âgée de 17 ans, passant par un corridor, vit, sous un bec de gaz allumé, une belle et grande fille qu'elle ne connaissait pas, habillée à la paysanne. L'apparition l'effraya, et elle se mit à jeter des cris.

Le lendemain matin, la cuisinière, fille de 25 ans, raconta à ma mère que la veille, vers 9 heures, venant de se mettre au lit, elle avait vu devant elle une de ses amies, jeune paysanne, dont le signalement correspondait avec celui de l'apparition.

On apprit ensuite, *que cette paysanne était morte précisément ce jour là*.

Comtesse Amélie Carandini,
à Parella (Italie). [Lettre 751.]

CLVIII. – Etudiant à l’Université de Kieff, déjà marié, j’étais allé passer l’été chez ma sœur, habitant une terre non loin de Pskow. En revenant, par Moscou, ma femme adorée tomba subitement malade de l’influenza, et, malgré son extrême jeunesse, fut rapidement brisée. Une paralysie du cœur l’emporta subitement, comme un coup de foudre.

Je n’essayerai pas de vous dépeindre ma douleur et mon désespoir. Mais voici ce que je crois devoir signaler à votre savoir, le problème dont je désire ardemment recevoir la solution.

Mon père habitait Poulkovo. Il ignorait la maladie de sa charmante belle-fille, et la savait avec moi à Moscou. Quelle ne fut pas sa surprise de la voir à côté de lui, comme il sortait de sa maison, l’accompagnant pendant un instant ! Elle disparut aussitôt. Saisi d’effroi et d’angoisse, il nous adressa à l’heure même un télégramme pour s’informer de la santé de ma chère compagne. C’était le jour même de sa mort.

Je vous serais reconnaissant pour toute ma vie de m’expliquer ce fait extraordinaire.

Wenecian Bililowsky,
studiosus medicinæ. Nikolskaja, 21, à Kieff. [Lettre 787.]

Voilà des récits assurément très nombreux et qui semblent parfois se répéter, quoiqu’en réalité ils soient très variés. Nous en ajouterons ici quelques autres encore, dont la lecture n’en sera pas moins intéressante et instructive pour notre recherche. Il nous semble qu’en les lisant, l’instruction de chacun doit se faire *graduellement* et sûrement sur cette nouvelle branche d’études.

Mme Adam écrivait récemment, le 29 novembre 1898, à M. Gaston Méry, en réponse à une enquête qu’il avait entreprise sur le « merveilleux » :

CLIX. – J’avais été élevée par ma grand-mère. Je l’adorais. Quoiqu’elle fut dangereusement malade, on me cachait sa maladie, parce que je nourrissais ma fille et on craignait pour moi un chagrin trop violent.

Un soir à 10 heures, une veilleuse seule éclairait ma chambre. Déjà endormie, mais réveillée par les pleurs de ma fille, je vis ma grand-mère au pied de mon lit. Je m’écriai :

« Quelle joie, grand-mère, de te voir ! »

Elle ne me répondit pas et leva la main vers l’orbite de ses yeux.

Je vis deux grands trous vides !

Je me jetai à bas de mon lit, et courus vers ma grand-mère : au moment où j’allais la saisir dans mes bras, ce fantôme disparut.

Ma grand-mère était morte, *ce jour là même*, à 8 heures du soir.

M. Jules Claretie écrivait à son tour, en réponse à la même enquête (1^{er} décembre 1898) :

CLX. A. – Nous avons à Radevant, en Périgord, chez mon grand-père, un vieux fermier du nom de Montpezat, qui vint une nuit réveiller mon aïeul en lui disant : « Mme Pélissier est morte ! Elle vient de mourir ! *Je l’ai vue.* »

Mme Pélissier était la sœur de mon grand-père, mariée à Paris, et, en ce temps là (au temps des diligences), il fallait quatre jours, je crois, pour qu’une lettre arriva au fond du Périgord. Pas de télégraphes, naturellement. Or, on apprit à Radevant que *la nuit même* et *à l’heure* où Montpezat se levait effaré après avoir vu Mme Pélissier lui apparaître, ma grand-mère mourait à Paris, rue Monsieur-le-Prince.

B. Autre tradition du côté de ma grand-mère maternelle.

Un de mes grands-oncles était soldat, capitaine de la garde. Sa mère et ses frères habitaient Nantes. Lorsqu’il venait les voir, il avait l’habitude de frapper à la vitre du rez-de-chaussée, comme pour dire : « Me voici ».

Un soir, toute la famille réunie, on frappe au carreau. Ma bisaïeule se lève joyeuse : « C’est lui ! Il revient de l’armée ! »

On court à la porte : personne. Or, à cette heure, mon grand-oncle était tué par un chasseur tyrolien à Wagram, par un des derniers coups de feu de la journée. J'ai là sa croix d'honneur, toute petite, détachée pour lui de la poitrine de l'Empereur qui la lui donna sur le champ de bataille, et la lettre de son colonel qui accompagna cet envoi.

A l'heure où par je ne sais quelle hallucination de l'ouïe partagée par la mère et ses enfants, on entendait à Nantes une main invisible frapper les vitres, l'absent tombait et mourait à Wagram.

Le récit suivant a été fait à M. Henriquet, architecte, en présence de M. Eymar La Peyre, rédacteur en chef du journal *l'Indépendant*, de Bergerac, par M. Montégoût, sous-directeur de la colonie pénitentiaire de Saint-Maurice-du-Maroni (Guyane française), originaire de Saint-Alvère (Dordogne) et camarade d'enfance du député La Mothe-Pradelle :

CLXII. – Le 4 février 1888, M. Montégoût se leva matin pour sa tournée d'inspection dans la colonie. Lorsqu'il rentra, à l'heure du déjeuner, sa femme lui dit : « La Mothe-Pradelle est mort ».

Surpris d'abord par cette brusque nouvelle, il fut vite rassuré quand Mme Montégoût lui raconta ce qui suit. Dans la nuit, elle s'était réveillée, et, en ouvrant les yeux, elle avait vu devant elle la Mothe-Pradelle, qui lui avait serré la main et lui avait dit : « *Je viens de mourir, adieu !* »

A ce récit, M. Montégoût plaisanta fort sa femme et lui dit qu'elle avait rêvé tout cela. Elle, de son côté, certifiait qu'elle n'était point endormie lors de l'apparition.

Un ou deux jours après, dîner chez M. Montégoût. Ce dernier raconta le fait à ses convives, qui plaisantèrent Mme Montégoût. Mais le directeur de la colonie déclara croire à la réalité de l'apparition et, par conséquent, à la mort du député.

La discussion fut vive et aboutit au pari d'un dîner. Six ou huit semaines plus tard, arriva à la colonie le numéro de *l'Indépendant*, de Bergerac, qui annonçait que M. de La Mothe-Pradelle, député de la Dordogne, était mort dans la nuit du 3 au 4 février 1888.

Tel est le récit fait à M. Henriquet par M. Montégoût, récit confirmé d'autre part par Mme Montégoût elle-même.

Ce cas, non moins précis et non moins sûr que les précédents, est extrait des *Annales des Sciences psychiques* (1894, p. 65). En voici un autre, tiré de la même publication (1895, p. 200), adressé de Montélimar au docteur Dariex, par M. Riondel, avoué dans cette ville :

CLXIII. – J'avais un frère beaucoup plus jeune que moi (il est mort dans la quarantième année de son âge, le 2 avril dernier) qui était employé des lignes télégraphiques à Marseille, et agent des Messageries maritimes.

Anémié par un assez long séjour dans les colonies, mon pauvre frère était atteint des fièvres paludéennes auxquelles il a, d'ailleurs, succombé, sans que rien fit prévoir un dénouement aussi rapide et foudroyant.

Le dimanche 1^{er} avril dernier, je recevais une lettre de lui, m'informant que sa santé était excellente.

Dans la nuit de ce jour, c'est à dire du dimanche au lundi, je fus éveillé soudain par un bruit insolite et violent, semblable au jet d'un pavé roulant sur le parquet de ma chambre que j'occupe seul et qui est fermée à clé.

Il était, ou plutôt je constatai qu'à ma montre et à mon réveille-matin il était 2 heures moins un quart. Inutile d'ajouter qu'à mon lever je cherchai l'objet qui m'avait réveillé, avec un sentiment de terreur dont je ne pus me défendre.

A 8 heures du matin, je recevais d'un intime ami de mon frère, qui habitait un appartement contigu au sien, 2^e étage du n^o 95, rue de la République, à Marseille, un télégramme

m'informant que mon frère était gravement malade et d'avoir à me rendre auprès de lui par le premier express.

Quand j'arrivai chez mon frère, j'appris qu'il était décédé dans la nuit, sans agonie, sans souffrances, sans proférer un seul mot.

Je m'enquis de l'heure exacte de sa mort, auprès de l'ami dans les bras duquel il avait expiré. C'était bien à *deux heures moins un quart*, montre en main, que mon jeune frère avait rendu l'âme.

Autre cas, non moins remarquable.

M. Ch. Beaugrand écrivait récemment au docteur Dariex (*Annales des Sciences psychiques*, 1897, p. 328) :

CLXIV. – M. G..., officier de la marine marchande, a un frère avec lequel il est assez en mauvais termes. Ils ont même cessé toutes relations.

M. G... qui navigue en qualité de second, revient de Haïti au Havre. Au cours du voyage, une nuit, comme il s'était endormi aussitôt son quart terminé, il sent tout à coup son hamac secoué violemment et s'entend, par deux fois, appeler par son prénom : « Emmanuel !, Emmanuel ! » Il se réveille en sursaut et croit, tout d'abord à une plaisanterie. Puis, se ravisant, il se rappelle que, seul à bord, le capitaine connaît son prénom. Il se lève donc, va trouver ce dernier qui lui dit ne pas l'avoir appelé et lui fait même remarquer qu'il ne le désigne jamais par son prénom. L'officier retourne dans son hamac, s'endort de nouveau et, au bout de quelques instants, la même audition se produit une seconde fois, et il croit reconnaître la voix de son frère. Alors il se dresse sur son séant, décidé à ne pas se rendormir. *Une troisième fois*, la même voix l'appelle.

Aussitôt il se lève, et, pour chasser cette obsession, s'installe à sa table de travail, où il note exactement le jour et l'heure de ce phénomène.

Quelques jours après, le navire arrive au Havre. Un des amis de l'officier, la figure consternée, monte à bord ; du plus loin qu'il l'aperçoit, celui-ci lui crie :

« Ne me dites rien ! Je sais ce que vous venez m'annoncer. Mon frère est mort, tel jour et à telle heure ! »

C'était rigoureusement exact. Le frère de M. G... était mort en l'appelant et en exprimant son chagrin de ne plus le revoir.

M. G... est mort depuis bien des années. Ce fait m'a été rapporté dernièrement, *séparément*, – ce qui est une garantie de la véracité de ce récit, – par ses deux fils. L'un est un des plus brillants avocats du barreau du Havre ; l'autre, lieutenant de vaisseau en retraite. Ce qu'ils m'ont raconté, ils le tenaient de la bouche même de leur père, et leur témoignage ne serait être mis en doute.

Ces phénomènes d'apparitions à distance, au moment de la mort, ont été, il y a quelques années, en Angleterre, l'objet d'une *enquête* indépendante faite par des savants estimant que la négation n'a jamais rien prouvé.

L'esprit scientifique de notre siècle cherche avec raison à dégager tous ces faits des brouillards trompeurs du surnaturalisme, attendu qu'il n'y a rien de surnaturel et que la nature, dont le royaume est infini, embrasse tout. Une société scientifique spéciale s'est organisée pour l'étude de ces phénomènes : la *Society for psychical Research* ; elle a à sa tête quelques-uns des plus illustres savants d'Outre-Manche et a déjà fourni des publications importantes. Des enquêtes rigoureuses ont été faites pour en contrôler les témoignages. La variété en est considérable. Nous allons feuilleter un instant l'ensemble de ces recueils et ajouter encore, aux documents qui précèdent, d'autres non moins certains et dont quelques-uns sont peut-être plus remarquables encore. Nous nous occuperons ensuite d'une recherche d'explication.

Voici quelques cas extraordinairement curieux empruntés à l'ouvrage *Phantoms of the Living*, de MM. Gurney, Myers et Podmore, traduit en français par M. Marillier, sous le titre des *Hallucinations télépathiques*.

Le général Fytche, de l'armée anglaise, écrivait, le 22 décembre 1883, la lettre suivante au professeur Sidgwick, directeur de la Commission psychique :

CLXI. – Un incident extraordinaire, qui fit sur mon imagination une profonde impression, m'arriva à Maulmain. J'ai vu un fantôme, je l'ai vu de mes propres yeux, dans la pleine lumière du jour. Je puis le déclarer sous serment.

J'avais vécu dans la plus étroite intimité avec un vieux camarade d'école, qui avait été ensuite mon ami à l'Université ; cependant, des années s'étaient écoulées sans que nous nous fussions revus. Un matin, je venais de me lever et je m'habillais, lorsque, tout à coup, mon vieil ami entra dans ma chambre. Je l'accueillis chaleureusement et je lui dit de demander une tasse de thé sous la véranda, lui promettant de le rejoindre immédiatement. Je m'habillai, en hâte, et j'allai sous la véranda, mais je n'y trouvai personne. Je ne pouvais en croire mes yeux. J'appelai la sentinelle postée en face de la maison, mais elle n'avait vu aucun étranger ce matin là. Les domestiques déclarèrent aussi que personne n'était entré dans la maison. J'étais certain d'avoir vu mon ami. Je ne pensais pas à lui à ce moment et, pourtant, je ne fus pas très surpris parce qu'il arrivait souvent des vapeurs et d'autres vaisseaux à Maulmain.

Quinze jours après j'appris qu'il était mort à six cents milles de là, au moment même, ou peu s'en fallait, où je l'avais vu à Maulmain.

CLXVI. – A Odessa, le 17 janvier 1861, à 11 heures du soir, Mme Obalechef était au lit, bien portante, ne dormant pas encore ; à côté d'elle, à terre, dormait sa domestique, ci-devant serve ; dans la chambre brûlait une lampe devant les saintes images. Ayant entendu son petit enfant pleurer, elle demanda à sa domestique de la lui donner.

« Levant par hasard, dit-elle, les yeux sur la porte que j'avais devant moi, je vis entrer lentement mon beau-frère, en pantoufles et en robe de chambre à carreaux que je ne lui avais jamais vue. S'approchant du fauteuil, sur lequel il s'appuya, il *enjamba les pieds de la domestique*, qui se trouvait là, et s'assit dans le fauteuil doucement. A ce moment, la pendule sonna 11 heures. Bien sûre de voir distinctement mon beau-frère, je m'adressai à la domestique avec la question suivante : « Tu vois, Claudine ? »

« Mais je ne nommai pas mon beau-frère. Là-dessus, la domestique tremblant de frayeur, me répondit immédiatement :

« Je vois Nicolas Nilovitch ! » (Le nom de mon beau-frère)

« A ces paroles, mon beau-frère se leva, enjamba de nouveau les pieds étendus de Claudine et, se tournant, disparut derrière la porte qui conduisait au salon. »

Mme Obalechef réveilla son mari, qui prit une bougie et examina tout l'appartement très attentivement, sans rien trouver d'anormal. Elle eut alors la conviction que son beau-frère, habitant à cette époque à Tver, venait de mourir. En effet, l'événement était arrivé justement le 17 janvier 1861, à 11 heures du soir.

Comme confirmation du récit, on a le témoignage écrit de la veuve de M. Nilovitch, qui certifie que les choses se sont bien passées de la sorte, et que, de plus, la robe de chambre décrite par sa sœur était identique à celle que M. Nilovitch s'était fait faire quelques jours avant son décès, et dans laquelle il est mort.

CLXVII. – Au mois de septembre de l'année 1857, le capitaine Wheatcroft, du 6^e régiment anglais des dragons de la garde, partit pour les Indes, afin de rejoindre son corps. Sa femme resta en Angleterre, à Cambridge. Dans la nuit du 14 au 15 novembre, vers le matin, elle rêva qu'elle voyait son mari anxieux et souffrant, puis elle se réveilla immédiatement, l'esprit très

agité. Il faisait un magnifique clair de lune, et, en ouvrant les yeux, elle vit de nouveau son mari debout à côté de son lit. Il lui apparut en uniforme, les mains pressées contre la poitrine ; ses cheveux étaient en désordre et sa figure pâle. Ses grands yeux noirs la regardaient fixement et sa bouche était contractée. Elle le vit, et avec toutes les particularités de ses vêtements, *aussi distinctement qu'elle l'avait jamais vu durant toute sa vie*, et elle se rappelle avoir remarqué, entre ses deux mains, le blanc de sa chemise, qui, cependant, n'était pas tachée de sang. Son corps semblait se pencher en avant avec un air de souffrance, et il faisait un effort pour parler ; mais on n'entendait aucun son. L'apparition dura une minute environ, puis s'évanouit. La première idée de Mme Wheatcroft fut de constater qu'elle était bien éveillée. Elle se frotta les yeux avec son drap. Son petit-neveu était dans son lit avec elle : elle se pencha sur l'enfant endormi et écouta sa respiration. Inutile d'ajouter qu'elle ne dormit pas cette nuit-là.

Le lendemain matin elle raconta tout cela à sa mère et exprima la conviction que son mari était tué ou dangereusement blessé, bien qu'elle n'eût pas vu de taches de sang sur ses vêtements. Elle fut tellement impressionnée par cette apparition qu'elle refusa, à partir de ce moment, toutes les invitations. Une jeune amie la pressa, quelques temps après, d'aller avec elle assister à un concert, lui rappelant qu'elle avait reçu de Malte, envoyé par son mari, une fort belle toilette qu'elle n'avait pas encore portée. Elle refusa d'une façon absolue, déclarant que, ne sachant pas si elle n'était point déjà veuve, elle ne fréquenterait aucun lieu d'amusements jusqu'à ce qu'elle eût reçu des lettres de son mari d'une date postérieure au 14 novembre.

Au mois de décembre suivant, le télégramme annonçant la mort du capitaine fut publié à Londres. Il disait que le capitaine avait été tué devant Luknow le 15 novembre.

Cette nouvelle donnée par le journal de Londres, attira l'attention d'un *solicitor*, M. Wilkinson, qui était chargé des affaires du capitaine. Mme Wheatcroft lui ayant affirmé que l'apparition avait eu lieu le 14 et non le 15, il fit des recherches au ministère de la Guerre, qui confirmèrent la date du 15. Mais, au mois de mars suivant, un des collègues du capitaine, revenu à Londres, expliqua les faits plus complètement, prouva que le capitaine avait été tué à côté de lui, non pas le 15, mais le 14, dans l'après-midi, et que la croix plantée sur sa tombe portait la date du 14.

Ainsi, cette apparition avait donné la date de la mort avec une précision plus grande que celle des documents officiels, lesquels ont été ensuite rectifiés.

CLXVIII. – Le soir du dimanche de Pâques 1874, je commençais à souper, me sentant très fatigué du travail de la journée, lorsque je vis la porte s'ouvrir derrière moi ? Je tournais le dos à la porte, mais je pouvais la voir par-dessus mon épaule. Je puis avoir entendu le bruit qu'elle a fait en s'ouvrant, mais je ne saurais préciser ce point. Je me retournai à moitié, juste à temps pour voir la forme d'un homme de haute taille s'élancer dans la chambre comme pour m'attaquer. Je me levai aussitôt, me retournant, et *je jetai mon verre*, que je tenais à la main, *dans la direction où j'avais vu la figure* ; mais celle-ci avait disparu pendant que je me levais, et si rapidement que je n'avais pas eu le temps d'arrêter le mouvement commencé. Je compris alors que j'avais vu une apparition, et je pensai que c'était un de mes oncles, que je savais sérieusement malade, d'autant plus que la taille du personnage rappelait celle de mon oncle.

Un ami M. Adcock, entra et me trouva tout énervé par l'incident ; je lui racontai le fait. Le lendemain, vint une dépêche qui m'annonçait que mon oncle était mort ce dimanche-là. Mon père fut mandé au lit de mort, le dimanche soir, comme il était à souper, et la mort doit avoir coïncidé avec l'apparition.

Rév. R. Markham Hill,
à Lincoln.

Ce récit a été confirmé dans l'enquête par le témoignage suivant :

Je rendis visite, le soir de Pâques, à mon ami, le Révérend Markham Hill, et je le trouvai tout épuisé, assis dans un fauteuil. Il me dit, avant que j'aie pu l'interroger, qu'il avait vu la figure de son oncle, debout, en face de lui, contre le mur, derrière un piano ; qu'il avait pris un verre sur la table et l'avait lancé contre cette figure, lorsqu'elle disparut. Ce ne fut que le lendemain qu'il me montra une lettre reçue le matin, qui l'informait que son oncle était mort *le jour même* de l'apparition.

Révérend H. Adcock,
à Lincoln.

CLXIX. – Vers le moi de mars 1875, l'aventure dont je donne les détails ci-après m'arriva à Gibraltar. J'étais étendue dans mon salon, une claire après-midi ensoleillée, je lisais un chapitre des *Mélanges* de Kingsley, lorsque j'eus, tout d'un coup, la sensation que quelqu'un attendait pour me parler. Je levai les yeux de mon livre, et je vis un homme qui se tenait debout à côté d'un fauteuil, à une distance d'à peu près six pieds de moi. Il me regardait très attentivement. L'expression de ses yeux était extraordinairement grave, mais, lorsque je m'avançai pour lui parler, il disparut.

La pièce avait environ dix-huit pieds de longueur, et, à son autre bout, je voyais notre domestique Pearson qui tenait la porte ouverte, comme s'il avait introduit une visite. Je lui demandai si quelqu'un était venu. Il me répondit : « Personne, madame », et s'en alla.

Je me mis alors à réfléchir sur cette vision. Je connais très bien la figure, mais je ne pouvais pas dire qui c'était.

Son costume m'avait intriguée : il était exactement pareil à un vêtement que mon mari avait donné, l'année précédente, à un domestique du nom de Ramsay. Cet homme était un ancien soldat que j'avais trouvé mourant à Inverness, et qui était entré à notre service après avoir quitté l'infirmerie. Il tourna mal, et j'avais été forcée de le renvoyer avant notre départ pour Gibraltar (février 1875). Comme il avait trouvé une place de sommelier à Inverness club, je n'avais pas de raison pour m'inquiéter de lui ; je pensais qu'il se portait bien, qu'il se conduisait bien et que, profitant de l'expérience, il saurait garder sa nouvelle situation.

Lorsque mon mari rentra, je lui racontai ce que j'avais vu ; je le racontai aussi à la femme de son colonel (à présent lady Laffan) ; mais je n'ai pas noté la date. Mais dans le temps le plus court qu'il faut, je crois, à une lettre pour venir d'Inverness, mon mari reçut de son ancien sergent la nouvelle que Ramsay était mort. La lettre ne contenait aucun détail. Mon mari répondit qu'il avait appris avec peine la nouvelle qu'on lui donnait et qu'il aimerait avoir quelques détails sur la maladie et la mort. Voici ce qui lui fut répondu : « Ramsay est mort à l'hôpital dans le délire et appelant sans cesse M^{me} Bolland. »

Je dois ajouter que ma santé était mauvaise pendant quelques années, mais, au moment de l'apparition, j'étais plus forte que je ne l'avais été, le climat chaud me convenait si bien que je sentais en moi une force qui m'enchantait, et que le seul plaisir de vivre me faisait de la vie une joie.

Kate E. Bolland,
à Southampton.

La relation suivante est extraite de *Church Quaterly Review* (avril 1877) :

CLXX. – Dans la maison où ces pages ont été écrites, une large fenêtre, qui donne au nord, éclaire vivement l'escalier et l'entrée de la pièce principale, située au bout d'un passage qui traverse la longueur de la maison. Une après-midi, au milieu de l'hiver, celui qui écrit ces lignes quitta son cabinet qui donne sur le passage pour aller déjeuner.

La journée était brumeuse, mais bien qu'il n'y eût pas de vapeurs très denses, la porte du bout du passage sembla couverte par un brouillard. Au fur et à mesure qu'il s'avançait, ce

brouillard – pour l'appeler ainsi – se concentra sur un seul endroit, s'épaissit et présenta le contour d'une figure humaine dont la tête et les épaules devinrent de plus en plus visibles, tandis que le reste du corps semblait enveloppé d'un large vêtement de gaze pareil à un manteau, avec beaucoup de plis, qui touchait le sol de manière à cacher les pieds. Le manteau reposait sur les dalles et l'ensemble de la figure affectait une forme pyramidale. La pleine lumière de la fenêtre tombait sur l'objet qui était si peu consistant que la lumière, reflétée sur les panneaux d'une porte vernie, était visible à travers le bas du vêtement. L'apparition n'avait pas de couleur, elle semblait *une statue taillée dans du brouillard*. L'auteur de ce récit fut tellement saisi qu'il ne sait s'il s'est avancé ou s'il est resté immobile. Il était plutôt étonné que terrifié ; cependant, sa première idée fut qu'il assistait à un effet de lumière et d'ombre inconnu. Il ne pensait à rien de surnaturel, mais il s'aperçut, en regardant, que la tête se tournait vers lui, et il reconnut alors les traits d'un ami très cher : la figure avait une expression de paix, de repos et de sainteté ; l'air de douceur et de bonté, qu'il avait dans la vie de chaque jour, avait grandi encore et s'était concentré comme un dernier regard de profonde tendresse. Et ce sentiment, celui qui écrit ces lignes l'a toujours éprouvé depuis, lorsque la vision revint à son souvenir. Puis, en un instant, tout disparut. On ne peut comparer la manière dont tout s'évanouit qu'à celle dont un jet de vapeur se dissipe au contact de l'air froid. Le courrier du surlendemain lui apporta la nouvelle que son ami avait quitté tranquillement ce monde, *au moment même où il l'avait vu*. Il faut ajouter que c'était une mort subite, que le témoin n'avait pas entendu parler de son ami depuis plusieurs semaines, et que rien ne l'avait fait penser à lui le jour de sa mort.

Mme Allom, 18, Batoum Gardens, West Kensington Park, à Londres, écrit :

CLXXI – Je ne vois aucune raison pour ne pas raconter comment ma mère m'est apparue au moment de sa mort, bien que ce soit un sujet dont j'aie rarement parlé, parce que c'est un événement que je tiens pour sacré, et parce que je ne voudrais pas qu'on mît mon histoire en doute ou qu'on se moquât.

J'entrai dans une école, en Alsace, au mois d'octobre 1852 ; j'avais alors 17 ans. Ma mère resta en Angleterre ; sa santé était délicate. Vers Noël 1853, quatorze mois après mon départ de la maison, j'appris que l'état de ma mère avait empiré, mais je ne soupçonnais pas que sa vie fût en danger. Le dernier dimanche de février 1854, entre 1 heure et 2 heures de l'après-midi, j'étais assise dans une grande étude, à l'école. Je lisais, lorsque subitement, la figure de ma mère m'apparut au bout le plus éloigné de la chambre. Elle était penchée en arrière, comme couchée dans son lit, et elle avait une chemise de nuit. Sa figure doucement souriante, était tournée vers moi, et l'une de ses mains levée vers le ciel.

L'apparition passa lentement à travers la pièce ; elle s'éleva en marchant, jusqu'au moment où elle disparut. Le corps et le visage semblaient ravagés par la maladie et jamais je n'avais vu ainsi ma mère pendant sa vie ; ses traits étaient couverts d'une pâleur mortelle.

Depuis le moment où je vis l'apparition, je fus convaincue que ma mère était morte. J'étais tellement impressionnée qu'il m'était impossible de prêter attention à mes études, et c'était pour moi un véritable chagrin de voir ma sœur cadette jouer et s'amuser avec ses compagnes.

Deux ou trois jours plus tard, après les prières, ma maîtresse m'appela dans sa chambre. Aussitôt que nous y fûmes entrées, je lui dis : « Vous n'avez pas besoin de me le dire : je sais que ma mère est morte. »

Elle me demanda comment je pouvais le savoir. Je ne lui donnai pas d'explication, mais je lui affirmai que je le savais depuis trois jours. J'appris, plus tard, que ma mère était morte le dimanche, *à l'heure même où je l'avais vue*, et qu'elle était restée sans connaissance pendant un jour ou deux.

Je ne suis pas une femme d'imagination, je ne suis pas impressionnable, et ni avant, ni après, il ne m'est rien arrivé de pareil.

Isabelle Allom. (La mère de Mme Allom était Mme Carrik, femme de M. Thomas Carrik, le peintre miniaturiste bien connu.)

Le capitaine G.F. Russel Colt, Gartsherrie, Coatbridge, adresse la relation suivante :

CLXXII. – J’avais un frère, qui m’était bien cher, mon frère aîné Olivier, lieutenant aux 7^e royaux fusiliers. Il se trouvait à cette époque, devant Sébastopol. J’entretenais une correspondance suivie avec lui. Un jour, il m’écrivit dans un moment d’abattement, étant indisposé ; je lui répondis de reprendre courage, mais que, si quelque chose lui arrivait, il devait me le faire savoir en m’apparaissant dans ma chambre où, jeunes garçons, nous nous étions si souvent assis, le soir, fumant et bavardant en cachette. Mon frère reçut cette lettre (je l’appris plus tard) comme il sortait pour aller recevoir la sainte cène : le clergyman qui la lui a donnée me l’a raconté. Après avoir communié, il alla aux retranchements. Il ne revint pas. Quelques heures plus tard, commença l’assaut du Redan. Lorsque le capitaine de sa compagnie fut tombé, mon frère prit sa place, et il conduisit bravement ses hommes. Bien qu’il eût déjà reçu plusieurs blessures, il faisait franchir les remparts à ses soldats, lorsqu’il fut frappé d’une balle à la tempe droite. Il tomba parmi des monceaux d’autres soldats ; il fut trouvé dans une sorte de posture agenouillée (il était soutenu par d’autres cadavres) trente-six heures plus tard.

Sa mort eut lieu, ou plutôt il tomba, peut-être sans mourir immédiatement, le 8 septembre 1855.

Cette même nuit, je me réveillai d’un coup. J’aperçus en face de la fenêtre, près de mon lit, mon frère à genoux, entouré d’un léger brouillard phosphorescent. Je tâchai de parler mais je ne pus y parvenir. J’enfonçai ma tête dans les couvertures. Pourtant, je n’étais pas effrayé (nous avons tous été élevés à ne pas croire aux esprits et aux apparitions), mais je voulais simplement rassembler mes idées, parce que je n’avais pas pensé à lui, ni rêvé de lui, et j’avais oublié que je lui avais écrit une quinzaine avant cette nuit-là. Je me dis que ce ne pouvait-être qu’une illusion, un reflet de lune sur une serviette ou quelque autre objet. Quelques instants après je regardai de nouveau, il était encore là, fixant sur moi des yeux pénétrés d’une profonde tristesse. Je m’efforçai encore de parler, mais ma langue était comme liée ; je ne pus prononcer un son.

Je sautai du lit, je regardai par la fenêtre et je m’aperçus qu’il n’y avait pas de clair de lune : la nuit était noire, et il pleuvait de grosses gouttes, à en juger par le bruit qu’on entendait contre les carreaux. Le pauvre Olivier était toujours là. Alors, je m’approchai, *je marchai à travers l’apparition*, et j’arrivai à la porte de la chambre. En tournant le bouton avant de sortir, je regardai encore une fois en arrière. L’apparition tourna lentement la tête vers moi et me jeta un regard plein d’angoisse et d’amour. Pour la première fois, je remarquai alors à la tempe droite une blessure d’où coulait un filet rouge. Le visage avait un teint pâle comme de la cire, mais transparent.

Je quittai la chambre et j’allai dans celle d’un ami où je m’étendis sur le sofa pour le reste de la nuit ; je lui dis pourquoi j’étais venu chez lui. Je racontai aussi l’apparition à d’autres personnes dans la maison, mais, lorsque j’en parlai à mon père, celui-ci m’ordonna de ne pas répéter un tel non-sens, et surtout de ne rien dire à ma mère.

Le lundi suivant, il reçut une note de sir Alexandre Milne, annonçant que le Redan avait été pris d’assaut, mais sans lui donner de détails. Je dis à mon ami de m’avertir s’il voyait avant moi le nom de mon frère parmi les tués ou les blessés. Environ une quinzaine plus tard, il vint me raconter l’histoire.

Le colonel du régiment et un officier ou deux, qui avaient vu le cadavre, m’apprirent que *l’aspect du corps était bien ce que j’avais décrit*. La blessure était exactement là où je l’avais vue. Mais personne ne put dire s’il était réellement mort tout de suite. Son apparition, dans ce cas, devait avoir eu lieu quelques heures après sa mort, car je l’avais vu un peu avant deux

heures du matin. Quelques mois plus tard, on me renvoya un petit livre de prières *et la lettre que je lui avais écrite*. Les deux objets avaient été trouvés dans la poche intérieure de la tunique qu'il portait au moment de sa mort ; je les ai encore.

CLXXIII. – Dans la soirée du 14 novembre 1867, j'assistais avec mon mari à un concert à Birmingham, Town Hall, lorsque je ressentis un frisson glacé. Presque immédiatement, je vis très distinctement, entre l'orchestre et moi, mon oncle, couché dans son lit : il semblait m'appeler. Je n'avais pas entendu parler de lui depuis plusieurs mois et n'avais aucune raison de penser qu'il fût malade. L'apparition n'était ni transparente ni vaporeuse, mais il semblait qu'on eût à faire à un corps véritable ; *néanmoins, je pouvais voir l'orchestre, non pas à travers ce corps, mais derrière lui*. Je n'essayai pas de tourner les yeux pour voir si la forme se déplaçait avec eux, mais je la regardai, comme fascinée par elle, si bien que mon mari me demanda ce que j'avais. Je lui répondis de ne pas me parler durant une minute ou deux. La vision disparut peu à peu, et, après le concert, je dis à mon mari ce que j'avais vu.

Une lettre nous parvint peu de temps après, qui nous annonçait la mort de mon oncle. Il était mort exactement à l'heure de la vision.

E. T. Taunto. (La signature du mari de Mme Taunton est ajoutée à celle de sa femme.)

Le Rév. F. Barker, ancien recteur de Cottentham, à Cambridge, a signé la relation suivante :

CLXXIV. – Le 6 décembre 1873, vers 11 heures du soir, je venais de me coucher et je n'étais pas encore endormi, ni même assoupi, quand je vis tressaillir ma femme parce que j'avais poussé un profond gémissment. Elle m'en demanda la raison, je lui dis : « Je viens de voir ma tante ; elle est venue, s'est tenue auprès de moi, et m'a souri, de son bon et familier sourire, puis elle a disparu. »

Une tante que j'aimais tendrement, la sœur de ma mère, était, à cette époque, à Madère pour sa santé ; sa nièce, ma cousine, était avec elle. Je n'avais aucune raison de supposer qu'elle fût sérieusement malade à ce moment-là, mais l'impression faite sur moi avait été si profonde, que, le lendemain, je dis à sa famille (y compris ma mère) ce que j'avais vu. Une semaine après, nous apprîmes qu'elle était morte *cette même nuit*, et en tenant compte de la longitude, *presque au moment* où la vision m'était apparue. Quand ma cousine, qui était restée auprès d'elle jusqu'à la fin, entendit parler de ce que j'avais vu, elle dit : « Je ne suis pas surprise, car elle vous appelait continuellement pendant son agonie. »

C'est la seule fois que j'ai éprouvé quelque chose de pareil.

Frédérick Barker.

La date de la mort est confirmée par la nécrologie du *Times*.

Mme Barker a confirmé, d'autre part, ce récit dans les termes suivants :

Je me rappelle bien les faits à propos desquels mon mari vous a écrit. Il devait être près de 11 heures. Mon mari n'était pas encore endormi (il venait de me parler), qu'il se mit à gémir profondément. Je lui demandai ce qu'il avait ; il me dit alors que sa tante, qui était à Madère, venait de lui apparaître, lui souriant avec son beau sourire, puis avait disparu. Il me dit aussi qu'elle avait quelque chose de noir sur la tête, qui pouvait être de la dentelle. Le lendemain, il répéta son récit à plusieurs de nos parents et il se trouva que sa tante *était morte cette même nuit*. Sa nièce, mademoiselle Garnett, me dit qu'elle n'était pas étonnée d'apprendre que mon mari avait vu sa tante, car elle l'avait appelé plusieurs fois durant son agonie. Il avait été pour elle presque un fils.

P. S. Barker.

Mademoiselle Garnett, qui était auprès de sa tante au moment de sa mort, a certifié les deux récits précédents.

CLXXV. – Voici le récit de la mort de notre chère petite fille, qui a eu lieu le 17 mai 1879. Je dois dire, tout d’abord, que l’événement est aussi présent à mon esprit que s’il était arrivé il y a quelques jours seulement. La matinée était très gaie et je crois que le soleil avait plus d’éclat que je ne lui en avais vu. L’enfant avait 4 ans et 5 mois et c’était une très belle petite fille. Quelques minutes après 11 heures, elle entra en courant dans la cuisine et me dit : « Mère, puis-je aller jouer ? »

Je répondis : oui.

Elle sortit alors. Peu après lui avoir parlé, j’allai prendre un seau d’eau dans la chambre à coucher.

Tandis que je traversais la cour, l’enfant passa devant moi comme une ombre lumineuse. Je m’arrêtai net pour la regarder, je tournai la tête à droite et la vis disparaître. Un instant après, le frère de mon mari, qui vivait chez nous, m’appela en s’écriant :

« Fanny vient d’être écrasée ! »

Je traversai la maison comme une flèche, puis la route, où je la trouvai. Elle avait été renversée par les sabots d’un cheval, et la roue d’une voiture de boulanger lui avait écrasé le crâne près de la nuque. Elle expira au bout de quelques minutes, dans mes bras.

C’est exactement ainsi que ce triste accident est arrivé.

Anne-E. Wright²².

CLXXVI. – Ma femme avait un oncle, capitaine dans la marine marchande, qui l’aimait beaucoup, lorsqu’elle était enfant, et souvent, lorsqu’il était chez lui, à Londres, il la prenait sur ses genoux et lui caressait les cheveux. Elle partit avec ses parents pour Sydney, et son oncle continua son métier dans d’autres parties du monde. Environ 3 ou 4 ans plus tard, elle était montée s’habiller pour dîner ; elle avait défait ses cheveux ; tout à coup elle sentit une main se poser sur le sommet de sa tête et caresser rapidement ses cheveux jusqu’à ses épaules. Effrayée, elle se retourna et s’écria : « Oh ! mère ! pourquoi me faire peur ainsi ? »

Car elle croyait que sa mère avait voulu lui faire une niche.

Il n’y avait personne dans la chambre.

Lorsqu’elle raconta l’incident à table, un ami superstitieux leur conseilla de prendre note du jour et de la date. On le fit. Un peu plus tard, arriva la nouvelle que son oncle William *était mort ce jour là* ; si l’on tient compte de la différence de longitude, c’était à peu près à l’heure à laquelle elle avait senti la main se poser sur sa tête.

J. Chantrey Harris,

Propriétaire du *New* et du *New Zealand Mail*, à Wellington, (Nouvelle-Zélande.)

Voici le récit de Mme Harris elle-même :

C’était en 1860, au mois d’avril. J’étais alors jeune fille. Debout devant ma table de toilette, dans ma chambre à coucher, j’arrangeais quelque détail de ma toilette.

Il était à peu près 6 heures du soir, et, à cette époque de l’année, c’était déjà le crépuscule, lorsque, tout à coup, je sentis une main se poser sur ma tête, descendre le long de mes cheveux et s’appuyer lourdement sur mon épaule gauche. Effrayée par cette caresse inattendue, je me retournai vivement pour reprocher à ma mère d’entrer sans bruit, quand, à ma grande surprise, je ne vis personne. Aussitôt, je pensai à l’Angleterre où mon père était parti au mois de janvier précédent et je me dis que quelque chose était arrivé, bien qu’il me fût impossible de rien définir.

Je descendis et je racontai ma peur à ma famille. Dans la soirée, Mme et Melle W... vinrent, et comme elles s’informaient des causes de ma pâleur, on les mit au courant de l’affaire. Mme W... me dit immédiatement :

²² Mme Wright est la femme d’un inspecteur du “Great Northern Railway”. Elle habite 4, Taylor’s Cottage, London Road, Nottingham.

« Notez la date et nous verrons ce qui aura lieu. »

On le fit, et l'incident cessa de nous troubler, bien que toute la famille attendît avec quelque inquiétude la première lettre de mon père. A son arrivée en Angleterre, il avait trouvé son frère mourant. Dans son enfance, j'étais sa préférée, et, à sa mort, mon nom fut le dernier mot qu'il prononça.

CLXXVII. – Un jeudi soir, vers le milieu d'août, en 1849, j'allai, comme je le faisais souvent, passer la soirée avec le Rév. Harrisson et sa famille avec laquelle j'avais les rapports les plus intimes. Comme le temps était très beau, nous partîmes tous nous promener au jardin zoologique. Je note ceci tout particulièrement parce que cela prouve que Harrisson et sa famille étaient incontestablement en bonne santé ce jour-là, et que personne ne se doutait de ce qui allait arriver. Le lendemain, j'allai rendre visite à des parents dans Hartfordshire. Ils habitaient dans une maison appelée Flamstead Lodge, à vingt-six milles de Londres, sur la grand'route. Nous dînions d'habitude à deux heures, et le lundi, dans l'après-midi suivant, lorsqu'on eut dîné, je laissai les dames au salon et descendis à travers l'enclos jusqu'à la grand'route. Remarquez bien que nous étions au milieu d'une journée du mois d'août, avec un beau soleil, sur une grande route fort large où il passait beaucoup de monde, à cent mètres d'une auberge. J'étais moi-même parfaitement gai, plein de jeunesse et de vie, et il n'y avait rien, autour de moi, qui pût faire divaguer mon imagination. Quelques paysans étaient à une faible distance.

Tout à coup, « un fantôme » se dressa devant moi, si près que, si c'eût été un être humain, il m'eût touché, m'empêchant, pour un instant, de voir le paysage et les objets qui étaient autour de moi. Je ne distinguai pas complètement les contours de ce fantôme, mais *je vis ses lèvres remuer* et murmurer quelque chose ; ses yeux me fixaient et plongeaient dans mon regard avec une expression si intense, si sévère, que je reculai et marchai à reculons. Je me dis, instinctivement et probablement à haute voix : « Dieu juste, c'est Harrisson ! » quoique je n'eusse pas pensé à lui le moins du monde à ce moment-là. Après plusieurs secondes, qui me semblèrent une éternité, le spectre disparut : je restai cloué sur place pendant quelques instants, et l'étrange sensation que j'éprouvai fait que je ne puis douter de la réalité de la vision. Je sentais mon sang se glacer dans mes veines ; mes nerfs étaient calmes, mais j'éprouvais une sensation de froid mortel, qui dura pendant une heure et qui me quitta peu à peu, à mesure que la circulation se rétablissait. Je n'ai jamais ressenti pareille sensation, ni avant, ni après. Je n'en parlai pas aux dames à mon retour pour ne pas les effrayer, et l'impression désagréable perdit de sa force graduellement.

J'ai dit que la maison était près de la grand'route : elle était située au milieu de la propriété, le long d'un chemin qui mène au village, à 200 ou 300 mètres de toute autre maison ; il y avait une grille de fer de sept pieds de haut devant la façade pour protéger la maison des vagabonds ; les portes sont toujours fermées à la nuit tombante ; une allée longue de trente pieds, toute en gravier ou pavée, menait de la porte d'entrée au sentier. Ce jour-là, la soirée était belle, très pure et très tranquille. Personne n'eût pu approcher de la maison, dans le profond silence d'une soirée d'été, sans avoir été entendu de loin. En outre, il y avait un gros chien gardant la porte d'entrée, à l'intérieur de la maison, un petit terrier qui aboyait contre tout le monde et à chaque bruit. Nous allions nous retirer dans nos chambres, nous étions assis dans le salon au rez-de-chaussée, et nous avions avec nous le petit terrier. Les domestiques étaient allés se coucher dans une chambre de derrière, à soixante pieds plus loin.

Soudain, il se fit, à la porte d'entrée, un bruit si grand et si répété (la porte semblait remuer dans sa bâtisse et vibrer sous des coups formidables), que nous fûmes debout en un instant, remplis d'étonnement, et les domestiques arrivèrent, à moitié habillés, descendus à la hâte de leur chambre pour savoir ce qui se passait.

Nous courûmes à la porte, mais nous ne vîmes et n'entendîmes rien. Le terrier, contre son habitude, se cacha en tremblant sous le canapé (Il y aurait des études à faire sur les chiens. Pourquoi, par exemple, annoncent-ils la mort par leurs hurlements sinistres ?) et ne voulut ni rester à la porte ni sortir dans l'obscurité. Il n'y avait pas de marteau à la porte, rien qui pût tomber, et il était impossible à qui que ce fût d'approcher ou de quitter la maison, dans ce grand silence, sans être entendu. Tout le monde était effrayé, et j'eus beaucoup de peine à faire recoucher nos hôtes et nos domestiques.

J'étais si peu impressionnable que je ne rattachai pas alors ce fait à l'apparition du « fantôme » que j'avais vu dans l'après-midi, et j'allai également me coucher, méditant sur tout cela en cherchant l'explication.

Je restai à la campagne jusqu'au mercredi matin, ne me doutant pas de ce qui était arrivé pendant mon absence. Ce matin là, je rentrai en ville et je me rendis à mes bureaux, 11 King'Road, Gray's Inn. Mon employé vint à ma rencontre et me dit :

« Monsieur, un monsieur est déjà venu deux ou trois fois ; il désire vous voir tout de suite. »

Ce visiteur était un M. Chadwick, ami intime de la famille Harrisson. Il me dit alors à ma grande surprise :

« Il y a eu une terrible épidémie de choléra dans Wandsworth Road ; chez M. Harrisson, *tous sont partis*. Mme Rosco est tombée malade le vendredi et est morte. Sa bonne est tombée malade le même soir et est morte. M^{me} Harrisson a été atteinte le samedi matin et est morte. La femme de chambre a été prise le dimanche et est morte. La cuisinière est aussi tombée malade ; elle a été emmenée hors de la maison et il ne s'en est fallu de très peu qu'elle ne mourût aussi. Le pauvre Révérend a été atteint le dimanche soir, il a été très malade lundi et hier ; on l'a emmené du lazaret de Wandsworth Road à Jack Straw's Castle, à Hampstead, pour le changer d'atmosphère ; il a supplié en grâce son entourage, lundi et hier, de vous envoyer chercher, mais on ne savait où vous étiez. Prenons vite un cab et venez avec moi, ou vous ne le retrouverez pas vivant. »

Je partis avec Chadwick à l'instant, mais Harrisson était mort avant que nous fussions arrivés.

H. B. Garling,
12, Westbourne Gardens, à Folkeston.

Ce cas est assurément un des plus remarquables, des plus dramatiques et des plus extraordinaires, notamment en ce qui concerne l'impression produite sur plusieurs personnes et même sur des animaux. Nous en reparlerons à la discussion générale des causes. En voici trois autres, non moins curieux, de *sensations collectives*.

CLXXVIII. – Dans la nuit du 21 août 1869, entre 8 et 9 heures, j'étais assise dans ma chambre à coucher, dans la maison de ma mère, à Devonport. Mon neveu, un garçon de 7 ans, était couché dans la pièce voisine ; je fus surprise de le voir entrer tout à coup en courant dans ma chambre ; il criait d'un ton effrayé :

« Oh ! tante, je viens de voir mon père tourner autour de mon lit ! »

Je répondis : « Quelle bêtise, tu as dû rêver. »

Il répliqua qu'il n'avait pas rêvé du tout, et refusa de retourner dans sa chambre. Voyant que je ne pouvais lui persuader d'y rentrer, je le mis dans mon lit. Entre 10 et 11 heures je me couchai. Une heure après environ, je vis distinctement, du côté de l'âtre, la forme de mon frère assise sur une chaise, et ce qui me frappa particulièrement ce fût la pâleur mortelle de sa figure. Mon neveu, à ce moment, était tout à fait endormi. Je fus si effrayée (mon frère était à Hong-Kong) que je me cachai la tête sous les couvertures. Peu après, j'entendis nettement sa voix m'appeler par mon nom ; mon nom fut répété trois fois. Je me décidai alors à regarder, mais il avait disparu.

Le lendemain matin, je racontai à ma mère et à ma sœur ce qui était arrivé et j'en pris note.

Le courrier suivant de Chine nous apporta la triste nouvelle de la mort de mon frère ; elle avait eu lieu le 21 août 1869, dans la rade de Hong-Kong, subitement, par suite d'insolation.

Minnie Cox,
Summer Hill, Queenstown (Irlande)

CLXXIX. – Un mien ami, officier dans les Highlanders, avait été grièvement blessé au genou, à la bataille de Tel-el-Kebir. Sa mère était une de mes grandes amies, et lorsque le vaisseau-hôpital le *Carthage* le ramena à Malte, elle m'envoya à bord pour le voir et prendre les dispositions pour l'amener à terre. Lorsque j'arrivai à bord, on me dit qu'il était un des malades les plus gravement atteints, et si grièvement blessé qu'on le considérait comme dangereux de le transporter à l'hôpital militaire. Après bien des instances, nous obtînmes, sa mère et moi, la permission d'aller le visiter et le soigner. Le pauvre ami était si mal que les médecins pensaient qu'il mourait si l'on tentait une opération et ils ne voulaient pas lui amputer la jambe, opération qui était sa seule chance de salut. Sa jambe se gangrenait, certaines parties s'éliminaient, et comme il traînait en longueur, tantôt mieux, tantôt plus mal, les médecins commençaient à penser que peut-être il recouvrerait un certain degré de santé, bien qu'il dût rester boiteux toute sa vie et probablement mourir de consommation.

La nuit du 4 janvier 1886, aucun changement brusque dans son état n'étant prévu, sa mère m'emmena chez elle pour que je prenne une nuit de repos, car j'étais très souffrante, et n'avais pas assez de santé pour supporter d'aussi longues fatigues. Il était tombé pendant quelques heures dans une sorte de léthargie, et le médecin avait dit que, se trouvant sous l'influence de la morphine, il dormirait probablement jusqu'au lendemain matin. Je consentis à m'en aller, me proposant d'y retourner au point du jour, afin qu'il pût me trouver près de lui à son réveil.

Vers 3 heures du matin, mon fils aîné qui couchait dans ma chambre m'appela en criant : « Maman, maman, voilà M. B... » Je me levai précipitamment : c'était absolument vrai, la forme de M. B... flottait dans la chambre à peu-près à un demi-pied du plancher (0^m,15), et il disparut à travers la fenêtre, en me souriant. Il était en toilette de nuit ; mais, chose étrange, le pied malade, dont les orteils étaient tombés par la gangrène, était dans cette apparition, exactement comme l'autre pied. Nous l'avons remarqué en même temps, mon fils et moi.

Une demi-heure après environ, un homme vint me dire que M. B... était mort à 3 heures. J'allai alors vers sa mère qui m'en informa. Elle me dit qu'il avait repris une demi-conscience au moment de sa mort, qu'il sentait ma main dans la sienne et qu'il la serrait en même temps que celle de l'ordonnance resté près de lui jusqu'au dernier moment. Je ne me suis jamais pardonnée d'être rentrée chez moi cette nuit-là.

Eugénie Wickham.

M. Wickham fils, âgé de 9 ans au moment de l'événement, a signé comme il suit :

Je me souviens bien que les choses se sont passées comme il est dit ci-dessus.

Edmond Wickham.

Le mari de M^{me} Wickham, lieutenant-colonel d'artillerie, écrit qu'il certifie l'exactitude de ce récit.

Nous terminerons ces observations télépathiques par la suivante, qui a également eu deux témoins.

CLXXX. – Pendant l'hiver 1850-1851, moi, Charles Matthews, âgé alors de 25 ans, j'étais maître d'hôtel chez le général Morse, à Troston Hall, près Bury Saint-Edmunds. Ma mère, Mary-Anne Matthews, était dans la même maison comme cuisinière et femme de charge ; c'était une femme très droite et très consciencieuse, aimée de tous les domestiques sauf de la femme de chambre nommée Suzanne. Cette Suzanne se rendait désagréable à tous par ses

cancans et ses méchancetés, mais elle craignait beaucoup ma mère, dont le caractère ferme lui en imposait.

Suzanne eut la jaunisse ; on la soigna d'abord pendant quelques mois à Troston Hall, mais finalement elle fut transportée à l'hôpital de Bury Saint-Edmunds, aux frais du général Morse, et placée dans le dortoir réservé aux domestiques. Elle y mourut une semaine après son admission. Le général envoyait une femme du village à l'hôpital, éloigné de 7 milles, pour prendre les nouvelles toutes les fois que la voiture n'allait pas à Bury Saint-Edmunds. Un certain samedi, la femme y alla et elle ne revint que le dimanche soir ; elle dit qu'elle avait trouvé Suzanne sans connaissance, et que, comme sa fin approchait, on lui avait permis de rester dans le dortoir jusqu'à la fin.

Pendant cette nuit du samedi, les faits mystérieux que je vais raconter se sont produits. Ils m'ont toujours intrigué.

J'étais endormi. Tout à coup, je fus réveillé avec ou par un sentiment de terreur. Je regardai dans l'obscurité, mais je ne vis rien ; je me sentis en proie à une terreur anormale et me cachai sous mes couvertures. La porte de ma chambre donnait sur un couloir étroit, qui conduisait à la chambre de ma mère, et tous les gens qui passaient touchaient presque ma porte. Je ne dormis plus de toute la nuit. Au matin, je rencontrai ma mère, et je vis qu'elle paraissait malade, pâle et singulièrement bouleversée. Je lui demandai :

« Qu'y a-t-il donc ? »

Elle répondit :

« Rien ; ne me le demande pas. »

Une heure ou deux heures s'écoulèrent, et je voyais bien qu'il y avait quelque chose. Je me décidai à savoir ce que c'était. Ma mère de son côté, ne voulait pas parler. Enfin je demandai :

« Est-ce que cela a trait à Suzanne ? »

Elle éclata en pleurs et me répliqua :

« Pourquoi cette question ? »

Alors je lui fis part de ma frayeur nocturne, et à son tour elle me raconta l'horrible histoire qui suit :

« J'ai été réveillée en entendant ouvrir ma porte et je vis, à ma vive terreur, Suzanne entrer en costume de nuit. *Elle vint droit à mon lit, releva les couvertures et se coucha auprès de moi.* Je sentis un frisson glacial courir de mon côté, là où elle semblait me toucher. Vraiment épouvantée, je dus m'évanouir, car je ne me souviens plus de rien de ce qui se passa. Lorsque je recouvrai mes sens, *elle n'était plus là.* Mais je suis sûre d'une chose : *c'est que ce n'était pas un rêve.* »

Nous apprîmes par la paysanne, à son retour, le dimanche soir, que Suzanne était morte au milieu de la nuit, et que, dans son agonie, elle ne parlait que de retourner à Troston Hall. Nous ne songions nullement à sa mort. Nous pensions qu'elle était allée à l'hôpital, non parce qu'elle était en danger, mais pour subir un traitement spécial.

Voilà les faits aussi bien que je puis les rapporter. Je n'étais ni superstitieux ni crédule, mais je n'ai pas encore pu satisfaire mon esprit au sujet du comment et du pourquoi de cet étrange incident.

Charles Matthews,

9, Blandford Place, Clarence Gate, Regent's Park, Londres.

Nous avons reçu la lettre suivante :

Sydenham, 19 novembre 1900.

En lisant cet ouvrage *l'Inconnu*, j'ai remarqué la relation signée Charles Matthews. Je me fais un devoir de vous informer que ma mère, alors jeune fille, se trouvait chez son oncle, le général Morse, à Troston Hall, lorsque cette histoire est arrivée, et que les faits sont absolument conformes à cette relation.

:

Chapitre IV – Admission des faits

There are more things in heaven and earth,
Horatio,
Than are dream of in your philosophy.
Shakespeare, *Hamlet*, act. I, sc. V.

Voilà 180 observations de manifestations de mourants (j'en ai encore autant d'inédites). Est-il possible après les avoir lues consciencieusement et sans parti pris, de ne voir là que des inventions, des contes arrangés ou des hallucinations avec coïncidences fortuites ?

Une négation pure et simple n'est pas acceptable ici. Sans doute, nous sommes dans l'extraordinaire, dans l'inconnu, dans l'inexpliqué. Mais une négation n'est pas une solution. Il nous paraît plus sage, plus scientifique, de chercher à nous rendre compte de ces phénomènes que les nier sans examen.

Les expliquer est plus difficile. Comme nous le disions en commençant, nos sens sont imparfaits et trompeurs, et peut-être ne nous révéleront-ils jamais la vraie réalité, ici encore moins qu'ailleurs.

Ces récits ont été choisis parmi un nombre beaucoup plus considérable encore. Les lecteurs soucieux de se rendre compte de la nature et de la diversité de ces manifestations les auront lus avec intérêt et auront compris que si nous en avons publié une si grande quantité, c'est précisément pour établir qu'ils ne sont pas aussi rares, aussi exceptionnels qu'on l'imagine et parce que leur valeur s'accroît précisément en proportion de ce nombre.

On remarquera que, dans toutes ces relations, les détails sont aussi circonstanciés que possible, et qu'il ne s'agit pas d'hallucinations subjectives incertaines, douteuses et surtout anonymes. J'ai une horreur indisciplinée pour tout ce qui est anonyme, et je n'ai jamais pu comprendre, je ne comprendrai jamais qu'on n'ait pas le courage de son opinion, et que, possesseur d'une observation intéressante qui puisse faire avancer, si peu que ce soit même, nos connaissances, on n'ose pas en signer la relation, par peur de compromettre et de déplaire aux amis influents, par crainte d'un ridicule, par intérêt, par préjugé superstitieux, par n'importe quelle raison.

Je remercie de nouveau toutes les personnes qui m'ont fait part de leurs observations, ayant d'ailleurs pris soin moi-même de suivre aussi discrètement que possible leurs indications. Nous avons dit plus haut qu'il y a, en moyenne, une personne sur vingt qui a éprouvé par elle-même ou connu par quelqu'un de ses proches des manifestations de cet ordre. Ce n'est pas du tout là une quantité négligeable. En général, on ne raconte pas ces sortes d'histoires à moins d'y être invité, et encore !

La question qui se pose maintenant est celle-ci :

Quelle est la valeur réelle de ces récits ? Car la quantité ne suffit pas, évidemment : la qualité est un coefficient. L'analyse doit être ici qualitative aussi bien que quantitative. Qu'ils aient été inventés de toutes pièces pour mystifier les parents et amis auxquels ils ont été racontés, c'est une hypothèse qui a été sérieusement mise en avant, mais que nous commencerons par éliminer. Dans certains cas, il y a plusieurs témoins. En d'autres cas, l'observateur a tellement été impressionné qu'il a fait une maladie. Les premiers récits consignés ci-dessus m'ont été rapportés par des personnes en la sincérité desquelles j'ai autant confiance qu'en moi-même. Les lettres qui viennent ensuite paraissent d'une absolue bonne foi. J'en ai fait vérifier environ un dixième, de diverses façons, et ce contrôle a toujours abouti à confirmer la vérité des récits, sauf quelques variantes insignifiantes.

Ces récits, d'ailleurs, ne diffèrent pas de ceux qui m'ont été faits par des personnes connues de moi depuis longtemps. Si les premiers sont véridiques, il n'y a pas de raison pour que ceux-ci ne le soient pas. La classe des farceurs et des « fumistes » est assez rare dans les

relations de mort d'un parent, d'un père, d'une mère, d'un époux, d'un enfant. Ce sont là des deuils dont, en général, on ne rit pas à gorge déployée. On ne joue pas beaucoup avec ces sortes de sujets. Et puis, la sincérité a ses accents : « Le style, c'est l'homme », a dit Buffon. Je suis avec ces correspondants dans le même cas qu'avec tous ceux qui m'envoient constamment, de tous les points du globe, leurs observations diverses en astronomie et en météorologie.

Lorsqu'une personne m'écrit qu'elle a observé une éclipse, une occultation, un bolide, des étoiles filantes, une comète, une variation sur Jupiter ou Mars, une aurore boréale, un tremblement de terre, un orage, un cas de foudre curieux, un arc-en-ciel lunaire, etc., je la crois d'abord de bonne foi et sincère, ce qui ne m'empêche pas d'examiner sa communication et de la juger. On peut répondre que la situation n'est pas identiquement la même, car une observation astronomique ou météorologique peut avoir été faite en même temps par d'autres personnes, ce qui apporte une sorte de contrôle. Sans doute. Mais quant à l'opinion que je puis avoir de la sincérité de l'observateur, elle est absolument la même : je l'admets, sous bénéfice d'inventaire et avec tous les droits du libre examen. Dans les cas de télépathies et autres, ce sont les mêmes humains qui sont en jeu, qui jouissent de toutes leurs facultés intellectuelles, qui sont dans l'état d'esprit le plus normal, et qui le prouvent par leurs réflexions elles-mêmes. Je n'ai, *a priori*, pas plus de raison de me défier d'un savant, d'un professeur, d'un magistrat, d'un prêtre, d'un pasteur, d'un industriel, d'un agriculteur, lorsqu'il m'expose un fait psychique que lorsqu'il m'expose une observation physique. Cependant, comme ces faits sont plus rares et moins croyables, notre faculté d'admission est plus sévère, et, pour ma part, j'ai commencé par en contrôler un grand nombre, par prendre des informations, par faire des enquêtes, qui ont presque toujours abouti à confirmer purement et simplement les relations reçues. C'est ce qu'a fait aussi, de son côté, la Société psychique de Londres. Malgré certaines variations dans les récits, certaines obnubilations de mémoire, on constate presque toujours que le fait primitif est réel et non pas inventé.

Mais si les imposteurs sont rares, les illusionnés sont nombreux. Ils sont légion dans cet ordre de choses. Nous avons apprécié au chapitre II l'étendue de la crédulité humaine. Toutefois, le style de crédules et des fanatiques est aussi très caractéristique.

Une seconde appréciation, plus soutenable, est de penser qu'en général le fond est vrai, mais que les faits observés ont été amplifiés et arrangés, de la meilleure foi du monde, pour cadrer avec des événements. Ce serait des hallucinations, que l'on n'a mises en relief que dans les cas où il y a eu coïncidence ayant même pu n'être qu'approchée, et resserrée ensuite après coup.

J'ai examiné et discuté cette hypothèse également avec la plus grande attention, et j'ai conclu qu'elle n'est pas suffisante non plus. 1^o Dans les cas où j'ai pu contrôler les faits, j'ai constaté qu'ils se sont passés à peu près tels que les récits les avaient rapportés ; 2^o les personnes qui les décrivent prennent, en général, le soin de faire remarquer qu'elles sont d'un état de santé normal, qu'elles ne sont pas sujettes aux hallucinations, qu'elles ont observé, constaté les faits avec le plus grand sang-froid et qu'elles en sont certaines ; 3^o j'ai écarté de ces récits tout ce qui a été ressenti en rêve et n'ai laissé que les cas d'observateurs parfaitement éveillés ; 4^o j'ai éliminé tous ceux qui paraissent devoir être attribués à l'imagination, à l'autosuggestion ou aux diverses espèces d'hallucinations.

Ces faits sont variés ; ils ont été constatés par des personnes de tout rang intellectuel et moral, par des hommes comme par des femmes, de tout âge ; ils se présentent dans toutes les classes de l'humanité, dans toutes les croyances, aux indifférents et aux sceptiques aussi bien qu'aux crédules et aux idéologues, au nord comme au midi, dans la race anglo-saxonne comme dans la race latine, dans tous les pays et dans tous les temps. La critique la plus sévère ne peut pas les considérer comme nuls et non avendus, et elle doit en tenir compte.

Les attribuer à des hallucinations est impossible. On connaît aujourd'hui les hallucinations : elles ont leurs causes. (Nous les discuterons plus loin.) Les sujets qui les éprouvent y sont plus ou moins prédisposés et en ont éprouvé plusieurs – quelquefois beaucoup – dans le cours de leur vie. Ici, les témoins ne sont pas des êtres de cette nature, ils ont vu un fait psychique, comme ils auraient vu un fait physique, et ils le racontent.

Si ces sortes de faits étaient des hallucinations, des illusions, des jeux d'imagination, *il y en aurait un nombre considérablement plus grand sans coïncidences de morts qu'avec coïncidences.*

Or, c'est le contraire qui se présente. Mon enquête le prouve avec évidence : j'ai demandé que l'on ait l'obligeance de m'envoyer tous les cas, qu'il y ait eu coïncidence ou non. Il n'y a pas eu plus de sept à huit cas sur cent d'apparitions sans coïncidence. C'est absolument le contraire qui devrait se présenter s'il s'agissait d'hallucinations.

Il faudrait aussi admettre des hallucinations de plusieurs personnes à la fois, séparées par des centaines de kilomètres.

On peut répliquer que, tout de même, ce sont là des hallucinations, parce qu'on ne remarque que celles qui ont été accompagnées de coïncidences.

L'objection n'est pas soutenable, car si vous voyez apparaître devant vous votre mère, votre père, votre femme, votre mari, votre enfant, il est impossible que le fait ne vous frappe pas, lors même qu'il n'y aurait aucune coïncidence de mort, et que vous ne vous en souveniez pas.

Tous les cas qui viennent d'être rapportés ont été éprouvés par des personnes éveillées, *dans leur état normal*, comme vous et moi en ce moment. J'ai pris soin de n'y citer aucun exemple de manifestations ou d'apparitions observées en rêve, et j'ai tenu, dès le principe, à établir une classification méthodique claire et précise des phénomènes que nous voulons étudier ici. Notre étude est *essentiellement scientifique*, comme si nous faisons de l'astronomie, de la physique ou de la chimie. Les rêves, pendant le sommeil, les visions, en somnambulisme ou en hypnose, les pressentiments ou prévisions, les phénomènes de dédoublement, les évocations par médiums seront l'objet d'autres chapitres. Nous avons voulu commencer par les faits les plus sûrement constatés, les plus faciles à contrôler et à discuter en toute liberté d'esprit.

Il ne s'agit ici que de manifestations de mourants, par conséquent de *vivants*. Nous nous occuperons plus tard des apparitions des *morts*, dont l'explication n'est pas la même. Les derniers exemples rapportés sont des extraits du grand ouvrage *Phantasms of the living* « Fantômes des vivants²³ » publié à Londres, en 1886, par M. M. Gurney, Myers et Podmore, ouvrage en deux énormes volumes de 575 et 733 pages, contenant les procès verbaux des enquêtes rigoureuses faites par ces trois savants au nom de la *Society for psychical Research*, dont nous avons déjà parlé. Il est impossible d'étudier ce recueil sans en garder l'impression que celui qui persiste, aujourd'hui, à nier ces faits ressemble fort à un aveugle niant le soleil. Il y a dans cette enquête, les relations de 600 cas de l'ordre dont nous parlons. Et quant à moi, j'en ai reçu plus de 1100 dont l'authenticité paraît également irrécusable.

Toutes ces relations, tous ces récits, ne sont pas d'égale valeur, sans aucun doute. Il faudrait pouvoir toujours en contrôler l'absolue précision. L'accord qui nous frappe entre les visions, les auditions, les émotions reçues et les événements peut avoir été complété après coup par l'imagination même des narrateurs, arrangé plus ou moins pour les besoins de la cause. Il faudrait pouvoir faire une enquête minutieuse sur chaque observation, prendre, en un mot, toutes les précautions que nous avons l'habitude de prendre dans nos observations

²³ Cet ouvrage est paru en une excellente traduction française abrégée, publiée en 1891, par M. L. Marillier, maître des conférences à l'Ecole des Hautes-Etudes, sous le titre inexact et dénaturé d'*hallucinations télépathiques*, qui ne signifie absolument rien. Il nous semble que l'érudit est soigneux traducteur a été bien mal inspiré dans ce changement de titre. Une hallucination est essentiellement une perception *fausse*, une illusion.

astronomiques ou nos expériences de physique et de chimie, et plus encore, car il s'ajoute ici un coefficient « humain » qui est loin d'être négligeable.

Ces précautions n'ont pas toujours été prises, et n'ont pas pu l'être, souvent à cause de la nature même de ces phénomènes, associés à des morts, à des douleurs et à des souvenirs que l'on ne peut traiter avec la même désinvolture qu'une expérience de laboratoire. Mais de ce que certaines relations restent soumises à diverses incertitudes de détail, serait-ce une raison suffisante pour ne leur attribuer aucune valeur et pour n'en tenir aucun compte ? Nous ne le pensons pas.

Ces observations sont trop nombreuses pour ne pas représenter quelque chose de réel. Et puis la tradition séculaire qui associe ces phénomènes aux morts ne doit pas être sans fondement. Sans doute, si chaque fait devait être controuvé, l'ensemble n'aurait pas grande valeur. Mais, en les réduisant à leur plus simple expression, il reste un substratum. A la limite, je les comparerais volontiers au caractère cosmique de la voie lactée. Chacune des étoiles qui composent la voie lactée est inférieure à la sixième grandeur et invisible à l'œil nu : elle n'impressionne pas la rétine humaine. Cependant, l'ensemble est parfaitement visible à l'œil nu et constitue l'une des admirables beautés du ciel étoilé. C'est le nombre de ces faits qui nous force à ne pas pouvoir honnêtement les dédaigner.

Le grand philosophe Emmanuel Kant écrivait :

La philosophie, qui ne craint pas de se compromettre dans l'examen de toutes sortes de questions futiles, est souvent fort embarrassée quand elle rencontre dans son chemin certains faits desquels elle ne saurait *douter* impunément, et auxquels elle ne saurait *croire* sans se rendre ridicule. C'est le cas des contes de revenants. En effet, il n'y a pas de reproche auquel la philosophie soit plus sensible que celui de crédulité et d'attachement aux superstitions vulgaires. Ceux qui se donnent à bon marché le nom et le relief de savants se moquent de tout ce qui, inexplicable pour le savant aussi bien que pour l'ignorant, les place tous deux au même niveau. C'est ce qui fait que les histoires de revenants sont toujours bien écoutées et bien accueillies dans l'intimité, mais impitoyablement désavouées devant le public. On peut être sûr que jamais une académie des sciences ne choisira pareil sujet pour le mettre au concours ; non pas que chacun de ses membres soit persuadé de la futilité et du mensonge de toutes ces narrations, mais bien parce que la loi de la prudence met de sages bornes à l'examen de ces questions. Les histoires de revenants rencontreront toujours des croyants *secrets* et seront toujours l'objet, *en public*, d'une incrédulité de bon ton.

Quant à moi, l'ignorance où je suis de la manière dont l'esprit humain entre dans ce monde et de celle dont il en sort m'interdit de nier la vérité des divers récits qui ont cours. Par une réserve qui paraîtra singulière, je me permets de révoquer en doute chaque cas en particulier, et pourtant de les croire vrais dans leur ensemble.

Il y a trois partis à prendre vis à vis des faits exposés : soit la croyance absolue à tout ce qui est dit, rapporté ; soit la défiance absolue qui récuse tout ; soit, en troisième lieu, l'acceptation des faits eux-mêmes dans leur ensemble, sans affirmer l'exactitude rigoureuse de tous les détails. C'est à cette conclusion que nous croyons devoir nous arrêter.

Nier tout serait une absurdité de premier ordre. A moins de se refuser à tout témoignage humain, il ne paraît pas possible de douter des récits qui précèdent. Il n'y a pas beaucoup de faits, historiques ou scientifiques, qui soient affirmés par un aussi grand nombre de témoins.

Supposer que toutes ces personnes « aient eu la berlue », aient été « hallucinées », aient été « dupes de leur imagination » est une hypothèse absolument insoutenable, étant données surtout les coïncidences de morts.

Et ce qui établit, d'autre part, leur réalité, ce sont les détails circonstanciés qui les caractérisent souvent, en dehors même des apparitions complètes correspondant exactement : une blessure, un coup de fusil, un coup de lance, une tête fendue, un cadavre au fond d'un ravin, un corps étendu sur le rivage, un noyé, un pendu, un son de voix reconnue, une coiffure, un vêtement spécial, une attitude, une date de mort différente de la date de mort annoncée, etc. Je sais bien aussi que, d'autre part, on peut presque toujours douter du témoignage humain, que, à quelques jours d'intervalle, les événements les plus clairs se trouvent racontés de façons différentes, que l'histoire des nations et des hommes est une grande menteuse. Mais, enfin, il faut prendre l'humanité comme elle est, et, sans prétendre à

l'absolu, admettre le probable et le relatif. Il est difficile de douter que Louis XIV ait révoqué l'édit de Nantes et que Napoléon repose sous le dôme des invalides.

Pour nous, les faits dont nous nous occupons ici sont irrécusables, au moins dans leur ensemble. Tout esprit affranchi de préjugés ne peut se refuser à les admettre.

La principale objection, la seule même qui puisse rester en discussion, est celle qui les attribue au hasard, à des coïncidences fortuites. On se dit : « Eh ! bien oui, on a vu ou entendu telle ou telle chose ; eh bien ! oui, un parent, un proche est mort au même moment ; mais c'est *un hasard*. »

En nous bornant à une coïncidence de 12 heures avant ou après la manifestation (en général, elles sont beaucoup plus précises), nous remarquerons que la moyenne de la mortalité annuelle est de 22 pour 1000 personnes. Pour une période de 24 heures, elle est 365 fois plus faible, c'est-à-dire de 22 pour 365 000 ou de 1 pour 16 591. Il y a donc 16 591 chances contre une pour que la coïncidence d'un même jour ne se produise pas. Encore ne s'agit-il que d'un chiffre général, unique. Pour des personnes jeunes et dans la force de l'âge, la proportion s'élève à 18 000, 19 000, 20 000.

Or, les apparitions sans coïncidence n'étant pas vingt mille fois, ni dix mille fois, ni cinq mille fois, ni mille fois, ni cent fois, ni même dix fois plus nombreuses que les apparitions avec coïncidence, n'étant même pas égales, n'étant même pas de moitié, ni du quart, ni peut-être même du dixième des manifestations véridiques, nous en concluons qu'il y a là une relation de cause à effet.

Nous ne nions pas le hasard, les coïncidences fortuites. Ce qu'on appelle le hasard, c'est-à-dire l'inconnu des forces en action, amène, parfois, des coïncidences véritablement extraordinaires. J'en signalerai même ici quelques-unes de fort remarquables.

Dans le temps où j'écrivais mon grand ouvrage *l'Atmosphère*, j'étais occupé à rédiger le chapitre sur la force du vent, et j'en comparais des exemples curieux, lorsque arriva le fait suivant :

Mon cabinet de travail, à Paris, est éclairé par trois fenêtres : l'une à l'est, sur l'avenue de l'Observatoire, la seconde au sud-est, sur l'Observatoire, la troisième, au sud, sur la rue Cassini. C'était en plein été. La première fenêtre était ouverte, devant la forêt des marronniers de l'avenue. Le ciel se couvre, le vent s'élève, et, tout d'un coup, la troisième fenêtre mal fermée assurément, est violemment ouverte par une rafale du sud-ouest qui bouleverse tous mes papiers, et, enlevant les feuilles volantes que je venais d'écrire, les emporte en tourbillon aérien par-dessus les arbres. Un instant après, la pluie arrive, forte pluie d'orage.

Descendre chercher ces feuilles me parut peine perdue, et j'en fis mon deuil.

Quelle ne fut pas ma surprise de recevoir, quelques jours après, de l'imprimerie Lahure, rue de Fleurus, située à plus d'un kilomètre, ce chapitre, imprimé, sans qu'il en manquât une feuille !

Remarquez bien qu'il s'agissait précisément d'un chapitre sur les curiosités du vent !

Que s'était-il passé ?

Une chose très simple.

Le porteur de l'imprimerie, qui demeurait dans le quartier de l'Observatoire, et qui m'apportait mes épreuves en allant déjeuner, repassait là, après son déjeuner, lorsqu'il remarqua à terre, maculées par la pluie, des feuilles de mon manuscrit. Il crut les avoir égarés lui-même, se hâta de les recueillir avec le plus grand soin, et les donna à l'imprimeur sans se vanter de l'affaire.

Pour un rien, on aurait pu croire que c'était le vent lui-même qui les avait apportées à l'imprimerie !

Voici un autre exemple non moins singulier :

J'avais promis au prêtre qui avait béni mon mariage (en retour d'une dispense dont il m'avait gratifié contrairement à un usage assez sévère, paraît-il) de l'emmener en ballon. Il faut dire

qu'au lieu de prendre le train pour un voyage de noce, nous avons décidé de choisir la voie des airs. Une dizaine de jours après la cérémonie, nous partons, avec Jules Godard pour aéronaute, après avoir prévenu l'abbé, lequel, par un fâcheux concours de circonstances, avait quitté Paris pour passer quelques jours en un petit ermitage au bord de la Marne et n'avait pas reçu mon billet, resté chez lui, à Paris. Ne voyant pas l'abbé arriver à l'usine à gaz à l'heure du départ, j'espérais que le voyage, étant tout à fait incognito, passerait inaperçu, et que je pourrais tenir ma promesse une autre fois ? Je désirais surtout ne lui causer aucune peine. Il y a *une infinité de directions* pour sortir de Paris en ballon. Or, notre esquif aérien se dirigea justement du côté de la Marne, et *précisément sur la propriété de l'abbé*, qui était alors à table, dans son jardin, et qui, voyant le ballon arriver lentement au-dessus de sa tête, s'imagina que je venais le chercher, m'appela à grands cris, en me suppliant de descendre, et ressentit le plus violent désappointement en nous voyant continuer notre chemin. Un démon nous aurait conduits, qu'il n'y aurait pas mieux réussi ! Il n'y avait pourtant là que la coïncidence fortuite de la direction du vent.

Emile Deschamps poète distingué, un peu oublié aujourd'hui, l'un des auteurs du dramatique livret des *Huguenots*, raconte la curieuse série que voici de coïncidences fortuites :

Dans son enfance, étant en pension à Orléans, il se trouva par hasard, un certain jour, à table, avec un M. de Fontgibu, émigré récemment revenu d'Angleterre, qui lui fit goûter d'un plum-pudding, plat presque inconnu en France, à cette époque.

Le souvenir de ce régal s'était peu à peu effacé de sa mémoire, lorsque dix ans plus tard, passant devant un restaurant du boulevard Poissonnière, il aperçut, à l'intérieur, un plum-pudding d'excellente apparence.

Il entre, demande qu'on lui en serve un morceau et apprend que le gâteau est retenu par un client ;

« Monsieur de Fontgibu, s'écrie la dame du comptoir, en voyant son air contrarié, auriez-vous la complaisance de partager votre plum-pudding avec monsieur ? »

Deschamps eut quelque peine à reconnaître monsieur de Fontgibu dans un homme d'un âge respectable, poudré à blanc, portant l'uniforme de colonel, qui prenait son repas à une table voisine.

L'officier se fit un plaisir d'offrir une part de son gâteau.

De longues années s'écoulèrent sans qu'il fût question ni du pudding, ni de M. de Fontgibu.

Un jour Deschamps fut invité à un dîner où l'on devait manger un vrai plum-pudding anglais. Il accepta, mais il prévint, en riant, la maîtresse de la maison que M. de Fontgibu serait infailliblement de la partie, et il amusa fort la société en lui en faisant connaître la raison.

Au jour dit, il arrive. Dix invités occupent les dix places préparées autour de la table où les attendaient un magnifique plum-pudding.

On commençait à le plaisanter sur M. de Fontgibu, lorsque la porte s'ouvre et un domestique annonce : « M. de Fontgibu ».

Entre un vieillard, marchant péniblement, soutenu par un domestique.

Il fait lentement le tour de la table, paraissant chercher quelqu'un et d'un air tout désorienté. Était-ce une vision, était-ce une plaisanterie ?

On était en plein carnaval. Deschamps crut d'abord à une plaisanterie. Mais le vieillard s'étant approché, il fut obligé de reconnaître M. de Fontgibu en personne !

« Mes cheveux se hérissaient, écrit-il. Don Juan dans le chef-d'œuvre de Mozart, n'était pas plus terrifié devant son convive de pierre. »

Tout s'expliqua : M. de Fontgibu, invité à dîner chez une personne habitant la maison, s'était trompé de porte.

Il y a vraiment, dans cette histoire, une série de coïncidences qui vous confondent, et l'on comprend ce cri de l'auteur à ce souvenir ahurissant : « Trois fois du plum-pudding dans ma vie et trois fois M. de Fontgibu ! Pourquoi cela ? Une quatrième fois, et je suis capable de tout... ou je suis capable de rien. »

Autre combinaison du hasard : à une table de jeu de Monte-Carlo, un même numéro de la roulette est sorti cinq fois de suite²⁴.

On a vu aussi, à ce même jeu de la roulette, le rouge sortir vingt et une fois de suite. Il y a pourtant deux millions de chances contre une !

Il ne se passe guère d'années à Paris, sans qu'un pot de fleurs, tombant d'un cinquième étage, ne tue net une personne suivant tranquillement le trottoir dans la verticale de cette chute.

On ne peut donc nier qu'il y ait des coïncidences très surprenantes.

Oui, *le dieu Hasard produit, parfois, des résultats extraordinaires* ; je suis le premier à le reconnaître, mais reconnaissons aussi qu'il n'explique pas tout.

Je me rangerai tout à fait aux raisonnements suivants du professeur Ch. Richet, en ce qui concerne le hasard, analysé au point de vue de la certitude mathématique et de la certitude morale²⁵.

Le hasard peut s'exprimer par un chiffre qui est, comme on dit, la probabilité. Ainsi, si, tirant au hasard une carte d'un jeu de cartes complet, j'amène un 6 de cœur, c'est le hasard qui m'a donné ce 6 de cœur, et c'est le hasard seul ; car j'ignorerais toujours, si les cartes sont identiques et si le jeu a été bien mêlé, pourquoi j'ai amené le 6 de cœur plutôt que toute autre carte.

Donc, c'est le hasard qui m'a donné le 6 de cœur ; mais ce hasard peut se chiffrer. J'avais pour tirer le 6 de cœur, dans un jeu de cinquante-deux cartes, une chance sur cinquante-deux ; pour amener un six, une chance sur treize ; pour amener un cœur, une chance sur quatre, et pour amener une carte rouge, une chance sur deux. Enfin j'avais cinquante et une chances sur cinquante-deux pour ne pas amener une carte quelconque désignée d'avance.

Ainsi, mathématiquement, je puis assigner à tel ou tel événement, une probabilité qui est chiffrable. Mais la difficulté n'est pas dans le calcul des diverses probabilités mathématiques, quoique ce soit déjà, si on le pousse un peu loin, un calcul très difficile, qui peut embarrasser les plus grands mathématiciens ; la difficulté véritable est dans l'application de ces lois mathématiques aux événements réels.

On démontre, en mathématique, que le calcul des probabilités n'est applicable que s'il y a un nombre infini de coups, et c'est alors seulement qu'il est vrai.

Ainsi, j'ai un jeu de cartes devant moi ; je n'ai qu'une chance sur cinquante-deux pour amener le 6 de cœur, et, pourtant, il se peut que j'amène cette carte. Rien ne s'y oppose, et c'est même un tirage tout aussi probable que tel ou tel tirage donné. Cette petite probabilité est loin d'être négligeable. Je serais donc raisonnable de conclure quoi que ce soit d'une expérience où, désignant d'avance le 6 de cœur, j'amène précisément cette carte.

Si, prenant un jeu de cartes, après l'avoir bien mêlé, je tire de nouveau un 6 de cœur, la probabilité devient très petite : $(52 \times 52 = 1/2.704)$.

Mais nulle impossibilité. Cela peut se voir ; cela c'est vu, et la combinaison d'un 6 de cœur suivi d'un six de cœur est tout aussi probable que n'importe quelle autre combinaison de deux cartes consécutives.

Si je prends un troisième jeu de cartes, puis un quatrième, puis un cinquième, j'aurai, pour tirer un six de cœur, des probabilités de moins en moins grandes ; car le nombre des combinaisons devient fantastique. Mais, dans aucun cas, nous n'arriverons à l'impossibilité. Il sera toujours possible que le hasard amène telle combinaison donnée, et elle aura autant de chances que telle autre combinaison donnée.

²⁴ Cette sortie du numéro ponté donne au premier tour 35 louis pour un louis, soit 700 francs, et, à la seconde sortie du numéro sur lequel on a laissé cette somme, 24 500 francs. En laissant toujours le gain, une troisième sortie du numéro donnerait 857 500 francs. Mais les règlements de la banque s'y opposent et fixent le maximum de mise à 9 louis. Elle tolère toutefois le gain jusqu'à 120 000 francs

²⁵ Relations de diverses expériences sur la transmission mentale, etc. *Proceeding of the Society for psychical Research*, juin 1888.

Il faut arriver à l'infini pour obtenir l'impossibilité. Autrement dit, la certitude de ne pas toujours amener un 6 de cœur ne survient que si je fais un nombre infini de tirages. Jamais je n'arriverai à la certitude mathématique, ou, plutôt, je n'y arriverai que si l'on me donne la ressource d'un nombre infini de tirages.

Si donc, pour conclure, on avait besoin de la certitude mathématique, on ne conclurait jamais ; car on n'arrivera jamais à un nombre infini de coups.

Heureusement, on peut conclure ; car la certitude mathématique et la certitude morale ont des exigences différentes.

Je suppose qu'il s'agisse de jouer mon honneur, mon existence, l'honneur et l'existence des miens, et tout ce qui m'est le plus cher. Certes, je n'aurai pas la certitude mathématique que, sur cent tirages, le 6 de cœur ne sortira pas cent fois de suite. Mathématiquement et même réellement, cette combinaison est possible ; mais, pourtant, je consentirais volontiers à jouer ma vie, mon honneur, ma fortune, ma patrie, et tout ce que j'aime contre la probabilité que le 6 de cœur sorte cent fois de suite.

Il n'est même pas besoin de pousser jusqu'à cent le nombre des tirages. Si je tire dix fois de suite le 6 de cœur, au lieu de dire : « C'est un hasard extraordinaire », je supposerai autre chose ; car le hasard ne donne pas ces étonnantes successions. Je supposerai qu'il y a une cause quelconque que je ne connais pas, qui m'a fait amener, dix fois de suite, à la même carte. J'en serai même tellement convaincu que j'irai chercher cette cause, regardant si toutes les cartes sont bien semblables ; si ce n'est pas une plaisanterie que m'a fait un prestidigitateur ; si, dans le jeu, il y a bien cinquante-deux cartes différentes ou si chaque jeu n'est pas composé uniquement de six cœur.

Prenons même une probabilité moindre. Par exemple celle d'avoir deux fois de suite une même carte : c'est encore une probabilité très petite, de 1 sur 2704. Si les paris étaient proportionnés, on pourrait parier 1 franc contre 2704 francs qu'on ne tirera pas deux fois la même carte.

En réalité, dans notre vie de chaque jour, ce qui dirige notre conduite, ce qui fait nos convictions, nos décisions, ce sont des probabilités beaucoup moins fortes que cette probabilité de 1/2704. Un homme de trente-cinq ans, bien portant et qui n'est exposé à aucun danger particulier, a un risque sur cent de mourir avant la fin de l'année, et un risque sur trois mille de mourir dans la quinzaine. Quel est, cependant, celui qui ne considère pas comme à peu près certain de vivre encore deux semaines ? En assimilant les chances de vie au tirage dans un jeu, on voit que la probabilité d'amener quatre fois de suite une même carte, c'est à peu près la probabilité de vivre encore une heure pour un homme de trente-cinq ans bien portant et ne courant aucun danger spécial. Mathématiquement, personne, n'est sûr de vivre encore une heure, mais, moralement, on en a la certitude presque complète.

Ainsi, nous ne sommes jamais guidés par la certitude mathématique. C'est toujours, même dans les cas les plus certains, la certitude morale qui nous guide. Elle nous suffit.

Il s'agit maintenant, de savoir si nous avons raison, lorsque nous nous contentons de ces probabilités fortes, mais bien éloignées de la certitude.

Cela paraît évident. Il n'y aurait pas moyen de vivre, si l'on devait ne se conduire que d'après des certitudes. Nulle part il n'y a de certitude ; partout, ce sont des *à peu près*, et nous avons raison d'agir ainsi, car l'expérience justifie presque toujours nos présomptions.

« Pour ma part, rajoute à ce propos, M. Richet, je regarde comme impossible cette immense illusion, se prolongeant sans quelque parcelle de vérité. On n'a pas le droit d'exiger, pour les phénomènes psychiques, une probabilité plus forte que pour les autres sciences, et, avec des probabilités supérieures à un millième, on aura une démonstration suffisamment rigoureuse.

« On trouve une telle quantité de faits impossibles à expliquer autrement que par la télépathie, qu'il faut admettre une action à distance. Peu importe la théorie ! le fait me semble prouvé, et *absolument prouvé*. »

Nous estimons que, d'après l'ensemble des observations télépathiques, la probabilité s'élève, pour ces cas de manifestations de mourants, à *plusieurs millions*, lorsque la coïncidence est approchée à moins d'une heure et lorsqu'on n'a aucune raison de supposer la personne en danger de mort²⁶.

C'est une proportion bien supérieure à celle qui dirige tous nos raisonnements et tous les actes de notre vie. C'est ce qu'on appelle la *Certitude morale*.

Prenons par exemple, pour montrer la valeur de cet argument, le cas suivant consigné dans *Phantasm of the living* :

Nicolas S... et Frédéric S... étaient employés dans le même bureau, très amis depuis huit ans. Ils s'estimaient beaucoup l'un et l'autre. Le lundi 19 mars 1883, lorsque Frédéric S... vint au bureau, il se plaignit d'avoir souffert d'une indigestion. Il alla consulter un pharmacien, qui diagnostiqua un mauvais état du foie et lui donna un médicament. Le jeudi, il ne sembla pas aller beaucoup mieux. Le samedi, il ne vint pas, et Nicolas S... apprit que son ami s'était fait examiner par un médecin qui lui avait conseillé de se reposer deux ou trois jours, mais qui ne pensait pas qu'il eût rien de sérieux.

Ce même samedi 24 mars, vers le soir, étant assis dans sa chambre, il aperçut son ami qui se tenait devant lui, habillé comme d'habitude. Il remarqua des détails de sa toilette : chapeau entouré d'un ruban noir, pardessus déboutonné, une canne à la main, etc.

Le spectre fixa son regard sur son ami, puis disparut. Celui-ci se rappela aussitôt les paroles de Job : « Et un esprit passa devant moi, et le poil de ma chair se hérissa ». A ce moment, un froid glacial le traversa, et ses cheveux se dressèrent. Alors, il se tourna vers sa femme en lui demandant l'heure.

« 9 heures moins douze minutes » répondit-elle.

Sur quoi il ajouta :

« La raison pour laquelle je vous le demandais est que Frédéric est mort. Je viens de le voir. »

Elle tâcha de lui persuader que c'était là un effet de son imagination, mais il lui affirma que la vision l'avait si nettement frappé qu'aucun argument ne pourrait changer son opinion.

Le lendemain, dimanche, vers trois heures de l'après-midi, le frère de Frédéric vint annoncer la mort, arrivée la veille vers 9 heures.

La femme du narrateur a confirmé son récit par le témoignage suivant :

« Le 24 mars dernier, au soir, j'étais assise à une table et je lisais ; mon mari était assis sur une chaise longue placée contre le mur de la chambre. Il me demanda l'heure, et, sur la réponse qu'il était 9 heures moins 12 minutes, il ajouta :

« La raison pour laquelle je vous demande cela est que Frédéric est mort, je viens de le voir. »

Je lui répondis : « Quel non sens ! Vous ne savez même pas s'il est malade ; j'affirme que vous le verrez tout à fait bien portant lorsque vous irez en ville mardi prochain. »

« Cependant, mon mari persista à déclarer qu'il l'avait vu et qu'il était sûr de sa mort. Je remarquai alors qu'il avait l'air très inquiet et qu'il était fort pâle.

« Maria S... »

Le frère du mort a également confirmé le fait dans une lettre spéciale s'accordant identiquement avec les deux premières relations. Il a déclaré de plus qu'il a d'autant plus été frappé du fait qu'il est absolument réfractaire à ces sortes d'idées.

Dans ce cas remarquable, il n'est pas douteux que la mort soit arrivée pendant les vingt-cinq minutes qui se sont écoulées entre 9 heures moins vingt-cinq et 9 heures ; d'autre part, l'ami a eu sa vision à 9 heures moins 12 minutes. Si la coïncidence des deux événements n'a pas été absolue, il n'est, dans tous les cas, pas possible de supposer, même en mettant les choses au pire, qu'il y ait eu un intervalle de plus de douze minutes.

Nous avons vu que la probabilité de mort, pendant une période déterminée de vingt-quatre heures, est de $1.000/22 \times 1/365$, pour un adulte d'âge indéterminé ; mais, pour un homme de 48 ans (c'était l'âge de Frédéric),

²⁶L'enquête de la Société psychique de Londres a conduit aux résultats suivants, *Dariex, Ann. Des sciences psychiques, 1891, p. 300* : on a relevé qu'une hallucination visuelle pour 248 personnes. En cherchant la probabilité de coïncidence fortuite de la mort de l'agent A avec hallucination du percipient B, on arrive au résultat suivant : $1/248 \times 22/1.000 \times 1/365 = 1/4.114.545$ qui montre que l'hypothèse d'une action télépathique réelle est 4 114 545 fois plus probable que la coïncidence fortuite. *Quatre millions cent quatorze mille cinq cent quarante cinq fois plus probable !* Voilà un nombre qui commence à ne pas manquer d'éloquence.

On arrive donc déjà à une probabilité fantastique en supposant que, dans tous les cas, la coïncidence de l'hallucination et de l'événement s'est produite douze heures avant ou douze heures après, c'est à dire pendant un laps de temps de vingt quatre heures ; mais combien deviendrait plus fantastique encore cette probabilité si l'on tenait compte des coïncidences plus rapprochées, comme c'est la règle, et surtout si l'on calculait le chiffre de probabilité d'un cas où la coïncidence a été immédiate.

elle est de 13.5/1.000, chiffre officiel donné par les tables de mortalité. Nous avons donc, par la probabilité de mortalité journalière, $13.5/1.000 \times 1/365 = 1/27.037$. Pendant une période de temps de douze minutes, contenue 120 fois dans vingt-quatre heures, elle sera 120 fois plus faible, c'est-à-dire de $13.5/1.000 \times 1/365 \times 1/120$ au lieu de l'équation $x = 1/248 \times 22/1.000 \times 1/365 = 1/4.114.545$, nous aurons l'équation $x = 1/248 \times 13.5/1.000 \times 1/365 \times 1/120 = 1/804.622.222$

Dans le cas présent, la probabilité d'une *action télépathique, comparée à la probabilité d'une coïncidence fortuite, est dans la proportion de HUIT CENT QUATRE MILLIONS SIX CENT VINGT-DEUX MILLE DEUX CENT QUATRE VINGT DEUX* contre UN.

Le fait cité ici est particulièrement précis. Ajoutons-le logiquement aux précédents, sous le n° CLXXXI.

Je crois que l'on doit se contenter d'une probabilité *de plusieurs millions*, comme je viens de le dire, parce qu'il faut tenir compte des cas où l'on savait le mourant malade et l'on pouvait penser à sa mort.

Conclusion : la théorie du hasard et de la coïncidence fortuite n'explique pas les faits observés et doit être éliminée. Nous sommes obligés d'admettre, entre le mourant et l'observateur, un rapport de cause à effet. C'est là le premier point qu'il convenait d'établir dans notre examen scientifique.

Oui, le hasard, la coïncidence fortuite existe ; mais cette explication n'est pas applicable ici. Il y a *une relation de cause à effet entre les mourants et les impressions ressenties*.

A propos d'un cas cité dans les *Phantasm of the Living* dont nous parlerons plus tard, M. Raphaël Chandos écrivait²⁷ :

« On ne peut suspecter ni la bonne foi des narrateurs, ni, dans une certaine mesure, la précision de leurs observations. Mais est-ce tout ? M. Bard a vu, près du cimetière, le fantôme de Mme de Fréville errer devant lui précisément au moment où Mme de Fréville, qu'il ne savait pas malade, venait de mourir. Pourquoi, dit-on, le hasard, qui fait tant de rencontres extraordinaires, n'aurait-il pas amené cette image hallucinatoire ?

A dire vrai, cet argument me paraît détestable et bien plus facile à combattre que l'argument d'une observation incomplète et insuffisante. Mais il se trouve cependant que cette objection futile est la plus communément alléguée. On dit :

Voilà, une hallucination ! Soit. Mais, si cette hallucination a coïncidé avec tel fait réel, c'est par une coïncidence fortuite, et non parce qu'il y a entre le fait et l'hallucination une relation de cause à effet.

Le hasard est un dieu très commode, et qu'on peut invoquer dans les cas embarrassants. Pourtant, dans l'espèce, il n'a rien à voir. Je suppose que M. Bard, par exemple, a eu, dans les soixante ans de sa vie, une hallucination et une seule, cela fait bien par jour $1/22\ 000^{\circ}$ de chance pour avoir une hallucination. En admettant que la coïncidence entre l'heure de la mort de Mme de Fréville et l'heure de son hallucination soit exacte, cela fait, à raison de quarante-huit demi-heures par jour, une probabilité de près d'un millionième.

Mais ce n'est pas assez : M. Bard eût pu, en effet, avoir d'autres hallucinations, car il connaît cent personnes autres que Mme de Fréville. La probabilité de voir au jour dit, à l'heure dite, Mme de Fréville plutôt qu'une autre, est donc approximativement de $1/100\ 000\ 000^{\circ}$.

Si je prends quatre cas analogues, et si je les réunis tous les quatre, la probabilité d'avoir ces quatre coïncidences n'est plus d'un cent millionième, mais une fraction dont le numérateur sera 1 et dont le dénominateur aura 36 zéros, nombre absurde, que nulle intelligence humaine ne peut comprendre, et qui équivaut à la certitude absolue.

Laissons donc de côté l'hypothèse du hasard. Il n'y a pas de hasard dans ces conditions. Si l'on insistait, nous reprendrions la vieille comparaison des lettres de l'alphabet jetées en l'air. Personne ne va supposer que les lettres en retombant puissent former l'*Illiade* tout entière.

Donc, ni la bonne foi des observateurs, ni le hasard des coïncidences fortuites extraordinaires ne peuvent être invoqués : il faut admettre qu'il s'agit de faits réels. Si invraisemblable que la

²⁷ Revue des Deux Mondes, 1887, p. 211.

chose paraisse, ces hallucinations véridiques existent ; elles ont pris pied dans la science, quoi qu'on fasse, et elles y resteront. »

Les lecteurs qui se seront donné la peine de lire toutes les lettres publiées plus haut en auront conclu, tout d'abord, *qu'il y a beaucoup de choses que nous ne connaissons pas*. Le domaine de la télépathie ouvre devant nous tout un nouveau monde à explorer.

Les faits sont indéniables dans leur ensemble.

Lors de la discussion générale qui s'est élevée, dans les principaux journaux du monde entier, au mois de juillet dernier, à propos de mon prétendu renoncement aux études psychiques, j'ai vu à plusieurs reprises l'objection suivante présentée contre les faits télépathiques. « Pour que ces faits puissent être admis scientifiquement, il faudrait pouvoir les reproduire à volonté, car c'est là le propre des faits scientifiques. »

Il y a là une erreur de raisonnement. Ces faits ne sont pas du domaine de *l'expérience*, mais de *l'observation*.

Un pareil raisonnement équivaut à celui-ci : « Je ne croirai aux effets de la foudre que si on les reproduit ; je n'admettrai une aurore boréale que si l'on en fabrique une devant moi ; qu'on me crée une comète avec sa queue, qu'on me fasse une éclipse demain, autrement je n'y crois pas.

Cette confusion entre l'observation et l'expérience est assez fréquente.

Ces faits, disons-nous, appartiennent à l'observation et non pas à l'expérience. On les constate, on ne les produit pas. Leur étude est du même ordre que celle de l'astronomie et de la météorologie, et non de la physique ou de la chimie. On *observe* une éclipse, une comète, un aérolithe, un éclair en boule, une aurore boréale ; on *expérimente* une combinaison chimique, un phénomène d'optique ou d'acoustique ; les deux méthodes sont différentes, tout en étant scientifiques toutes les deux et en méritant le titre général d'expérimentales, puisque c'est l'expérience humaine qui juge et non des théories antérieures, des idées, des croyances, des principes ou des autorités invoquées et commentées ? Nous n'admettons plus le *magister dixit*.

On entend souvent des personnes s'étonner que certains faits, plus ou moins burlesques, inexplicables, incohérents, se produisent, tandis que d'autres, qui paraissent plus naturels et plus simples à leur éducation enfantine, ne se produisent pas. Pourquoi une porte lourde bien fermée s'ouvre-t-elle ? Pourquoi un vacarme se produit-il ? Pourquoi une lumière, pourquoi un bruit ? Pourquoi une vision ? La science, l'observation des phénomènes de la nature ou de l'industrie, nous invitent pourtant à tempérer notre étonnement et à agrandir le champ de nos conceptions. Voici par exemple, un tonneau de dynamite, mille fois plus terrible que la poudre dans sa puissance destructive. Cette substance est d'une extrême sensibilité, et chacun a présent dans la mémoire les catastrophes causées par les moindres imprudences. Avec ce tonneau, vous pouvez détruire une ville. Eh bien ! essayez d'allumer cette substance explosive, vous n'obtiendrez aucun effet. Il faut que l'amorce *détone* pour que l'explosif fasse sentir ses effets foudroyants. Vous pouvez allumer impunément une cartouche de dynamite, non munie de son amorce, sans qu'aucune détonation se produise : la dynamite brûle jusqu'à extinction de la matière. Mais un simple coup de marteau amènera une détonation formidable. A côté de cela, posez une allumette enflammée sur un baril de poudre, allumez une toute petite mèche, asseyez-vous sur le baril, et on verra ce qui arrivera.

Ne vous étonnez donc pas de la singularité des phénomènes psychiques.

On est naturellement disposé à nier ce qui paraît invraisemblable, ce que l'on ne connaît pas, ce que l'on ne comprend pas. Si nous lisions dans Hérodote ou dans Pline qu'une femme avait une mamelle à la cuisse gauche avec laquelle elle allaitait son enfant, nous ririons d'assez bon cœur. Cependant, ce fait a été établi à l'Académie des sciences de Paris, séance du 25 juin 1827. Si l'on nous parle d'un homme qui portait, d'après son autopsie, un enfant dans

l'intérieur de son corps, si l'on nous dit que cet enfant était un frère jumeau enfermé dans son organisme, que cet enfant avait vieilli et acquit de la barbe, nous considérerons l'histoire comme une fable. Cependant, nous avons vu nous-même, il n'y a pas fort longtemps, un mort-né de 56 ans. Un traducteur d'Hérodote, Larcher, dit tranquillement : « Que Roxane ait accouché d'un enfant sans tête, c'est une absurdité capable à elle seule de créditer Ctésias. ». Or, tous les dictionnaires de médecine parlent aujourd'hui des enfants acéphales. Ces exemples et bien d'autres nous invitent à la sagesse et à la prudence. Les ignorants seuls peuvent tout nier imperturbablement.

Nous pourrions facilement développer ces exemples, ce qui serait sûrement inutile pour nos lecteurs.

Bornons-nous à conclure que les faits rapportés peuvent et doivent être admis par la méthode expérimentale elle-même. Arrêtons-nous un instant maintenant sur les « hallucinations », dont nous ne nions pas du tout l'existence, mais qui ne résolvent pas notre problème, posé et affirmé par les coïncidences précises et incontestables.

Chapitre V – Des hallucinations proprement dites

On serait dans l'erreur la plus complète si l'on supposait, d'après les chapitres précédents, que nous n'admettons pas les hallucinations et que nous ne leur faisons pas la part qui leur appartient. Mais nous pensons qu'il y a des distinctions et des définitions urgentes à établir.

Il y a des hallucinations réelles, c'est à dire des illusions, des erreurs des sensations fausses. Les unes peuvent être éprouvées par des êtres névrosés, fatigués, malades, fous ; les autres par des êtres parfaitement sains de corps et d'esprit. Autrefois, les médecins n'admettaient que les premières, ce qui était une grosse faute d'ignorance.

Les hallucinations sont des *illusions* du cerveau et de la pensée, et il importe de ne pas leur donner un autre sens et de ne pas supposer, par exemple, comme pourrait penser le faire le titre souvent employé d'*Hallucinations véridiques*, qu'il puisse exister des hallucinations vraies. Du moment que l'impression ressentie est considérée comme réelle comme le résultat d'une cause extérieure, agissant sur le cerveau ou sur l'esprit, elle perd son caractère hallucinatoire et entre dans le cadre des faits. Ce n'est plus une « hallucination ». Cette distinction est ici d'une importance capitale. La difficulté pour nous est précisément de faire la part de ce qui est illusion, erreur, et de ce qui est réalité, dans le détail assez confus de ces phénomènes.

Le Dictionnaire de l'Académie définit l'hallucination « erreur, illusion d'une personne dont les perceptions ne sont pas conformes à la réalité ». C'est vague et embrouillé, et cela s'applique à d'autres choses qu'à des hallucinations. On ne peut pas admettre une définition pareille. Littré dit : « Perception de sensations sans aucun objet extérieur qui les fasse naître ». C'est un peu plus clair et plus précis. Dans un mémoire sur l'hallucination visuelle, le docteur Max Simon écrit : « L'hallucination consiste en une perception sensorielle sans objet extérieur qui la fasse naître ». Cette définition est bien, comme celle de Littré, celle qui correspond à l'idée générale, et nous l'adopterons. L'essentiel est d'être d'accord sur ce point, que l'hallucination est une sensation essentiellement *subjective* et erronée, une perception fautive.

Brierre de Boismont a écrit sur les hallucinations²⁸ un ouvrage des plus intéressants et devenu classique, dans lequel le médecin aliéniste joue encore le plus grand rôle, mais où il prend déjà soin, toutefois, de constater que toutes les hallucinations ne sont pas voisines de la folie, en faisant remarquer que, d'une part, l'histoire du christianisme est remplie de ces cas, surtout dans ses premiers temps, et que, d'autre part, plus d'une hallucination correspond à un état parfaitement sain du cerveau. Ce livre peut être considéré comme l'un des premiers efforts de la pensée scientifique indépendante contre la théorie pathologique classique, et pour établir que, dans certains cas, l'hallucination peut être considérée comme un phénomène purement physiologique. D'ailleurs, partisan déclaré du principe de la dualité humaine, l'auteur rejette l'opinion qui ne veut voir dans la folie qu'une névrose, et dans la raison que le produit d'un acte physiologique matériel. « Les idées sont d'un autre ordre que les sensations. Les faits physiologiques ne peuvent être mis sur la même ligne que les faits sensibles. Le cerveau a beau être le siège des opérations intellectuelles, il n'est pas le créateur ». Brierre de Boismont peut être considéré comme le précurseur des recherches actuelles sur les problèmes psychiques, quoique le mot d'hallucination ait conservé, depuis ce grand traité, son aspect pathologique et médical.

Il importe de donner ici quelques exemples des diverses espèces d'hallucinations.

²⁸ Les hallucinations, ou histoire raisonnée des apparitions ; des visions, des songes, de l'extase, du magnétisme et du somnambulisme, Paris, 1852.

L'hallucination est un rêve éveillé. Les rêves aussi produisent des hallucinations qui offrent parfois tous les caractères de la vie réelle.

Les hallucinations de la folie, les excentricités de l'aliénation mentale, sont si nombreuses, si variées et si connues qu'il serait superflu de les rapporter. Les ouvrages de médecine sur les maladies mentales en sont pleins, et chacun peut facilement les connaître. Et puis, elles n'ont rien de commun avec les faits qui nous occupent. Choisissons plutôt des cas bien observés et bien décrits par les sujets eux-mêmes. Nous emprunterons le suivant à l'ouvrage du docteur Ferriar, de Manchester, qui le tenait de l'auteur Nicolai, de Berlin²⁹. Il est assez ancien, mais il est bien typique.

Pendant les dix derniers mois de l'année 1790, raconte cet académicien, j'avais eu des chagrins qui m'avaient profondément affecté. Le docteur Delle, qui avait coutume de me tirer deux fois du sang par année, avait jugé convenable de ne pratiquer cette fois qu'une seule émission sanguine. Le 24 février 1791, à la suite d'une vive altercation, j'aperçus tout à coup, à la distance de dix pas, une figure de mort ; je demandai à ma femme si elle ne la voyait pas ; ma question l' alarma beaucoup, et elle s'empressa d'envoyer chercher un médecin : l'apparition dura huit minutes. A quatre heures de l'après-midi, la même vision se reproduisit, j'étais seul alors ; tourmenté de cet accident, je me rendis à l'appartement de ma femme, la vision m'y suivit. A dix heures, je distinguai plusieurs figures qui n'avaient point de rapport avec la première.

Lorsque la première émotion fut passée, je contemplai les fantômes, les prenant pour ce qu'ils étaient réellement : les conséquences d'une indisposition. Pénétré de cette idée, je les observai avec le plus grand soin, cherchant par quelle association d'idées ces formes se présentaient à mon imagination ; je ne pus cependant leur trouver de liaison avec mes préoccupations, mes pensées, mes travaux. Le lendemain, la figure de mort disparut, mais elle fut remplacée par un grand nombre d'autres figures représentant quelquefois des amis, le plus ordinairement des étrangers. Les personnes de ma société ne faisaient point partie de ces apparitions, qui étaient presque exclusivement composées d'individus habitant des lieux plus ou moins éloignés. J'essayai de reproduire à volonté les personnes de ma connaissance par une objectivité intense de leur image, mais quoique je visse distinctement dans mon esprit deux ou trois d'entre elles, je ne pus réussir à rendre extérieure l'image intérieure, quoique auparavant je les eusse vues involontairement de cette manière. Ma disposition d'esprit me permettait de ne pas confondre ces fausses perceptions avec la réalité.

Ces visions étaient aussi claires et aussi distinctes dans la solitude qu'en compagnie, le jour que la nuit, dans la rue que dans ma maison. Quand je fermais les yeux, elles disparaissaient quelquefois, quoiqu'il y eût des cas où elles fussent visibles ; mais dès que je les ouvrais, elles reparaissaient aussitôt. En général, ces figures, qui appartenaient aux deux sexes, semblaient faire fort peu d'attention les unes aux autres et marchaient d'un air afféré comme dans un marché ; par moments, cependant, on aurait dit qu'elles faisaient des affaires ensemble. A différentes reprises, je vis des gens à cheval, des chiens, des oiseaux. Il n'y avait rien de particulier dans leurs regards, leurs tailles, leurs habillements ; ces figures paraissaient seulement un peu plus pâles que dans l'état naturel.

Environ quatre semaines après, le nombre de ces apparitions augmenta ; je commençai à les entendre parler. Quelquefois elles m'adressaient la parole ; leurs discours étaient courts et généralement agréables. A différentes époques, je les pris pour des amis tendres et sensibles qui cherchaient à adoucir mes chagrins.

Quoique mon esprit et mon corps fussent, à cette époque, en assez bon état, et que ces spectres me fussent devenus si familiers qu'ils ne me causaient plus la moindre inquiétude, je cherchai cependant à m'en débarrasser par des remèdes convenables. Il fut décidé qu'une application de sangsues me serait faite, ce qui eut effectivement lieu le 20 avril 1791, à onze heures du matin. Le chirurgien était seul avec moi ; durant l'opération, ma chambre se remplissait de figures humaines de toute espèce. Cette hallucination continua sans interruption jusqu'à quatre heures et demie, heure à laquelle ma digestion commençait. Je m'aperçus que les mouvements de ces fantômes devenaient plus lents. Bientôt après, ils commencèrent à pâlir, et à sept heures ils avaient pris une teinte blanche ; leurs mouvements étaient très peu rapides, quoique leurs formes fussent aussi distinctes qu'auparavant. Peu à peu ils devinrent plus vaporeux et parurent se confondre avec l'air. A huit heures, la chambre fut entièrement débarrassée de ces visiteurs fantastiques.

Depuis cette époque, j'ai cru deux ou trois fois que ces visions allaient se montrer, mais rien de semblable n'eut lieu.

Voilà un cas d'hallucination réelle et incontestable.

L'auteur a parfaitement analysé ses sensations et a eu soin de faire remarquer que cet étonnant désordre de l'esprit s'expliquait par l'influence des chagrins et par le trouble de la circulation cérébrale qui en fut la suite.

²⁹ Walter Scott, *La Démonologie*, lettre I. Brierre de Boismont, *Des Hallucinations*.

Walter Scott raconte, dans sa *Démonologie*, qu'un malade de l'éminent docteur Gregory, ayant fait appeler ce médecin, lui raconta dans les termes suivants ses singulières souffrances :

J'ai l'habitude, dit-il, de dîner à cinq heures, et lorsque six heures précises arrivent, je suis sujet à une visite fantastique. La porte de la chambre, même lorsque j'ai eu la faiblesse de la verrouiller, s'ouvre tout à coup ; une vieille sorcière, semblable à une de celles qui hantaient les bruyères de Fores, entre d'un air menaçant et irrité, s'approche de moi avec les démonstrations de dépit et d'indignation propres à caractériser les sorcières qui visitaient Abdula dans les contes orientaux. Elle se jette sur moi si brusquement que je ne puis l'éviter, et alors me donne un violent coup de sa béquille ; je tombe de ma chaise sans connaissance, et je reste ainsi plus ou moins longtemps. Je suis tous les jours sous la puissance de cette apparition. Tel est mon surprenant sujet de plainte.

Le docteur lui demanda sur le champ s'il avait invité quelqu'un à dîner avec lui pour être témoin d'une semblable visite. Il répondit que non. La nature de ce dont il se plaignait était si particulière, on devait si naturellement l'imputer à un dérangement mental, qu'il lui avait toujours répugné d'en parler à qui que ce fût. « Alors, dit le docteur, si vous le permettez, je dînerai aujourd'hui avec vous en *tête à tête*, et nous verrons si la méchante femme viendra troubler notre société. » Le malade, qui s'était attendu à se voir rire au nez, au lieu d'exciter la compassion, accepta avec joie et gratitude. Ils dînèrent et le docteur Gregory, qui soupçonnait là quelque maladie nerveuse, employa le charme de sa conversation, des plus variées et des plus brillantes, à captiver l'attention de son hôte, et à l'empêcher de penser à l'heure fatale. Il réussit au delà de ses espérances. Six heures arrivèrent sans qu'on y fit attention. Mais, à peine quelques minutes étaient-elles écoulées, que le monomane s'écria d'une voix troublée : « Voici la sorcière ! » Et se renversant sur sa chaise, il perdit connaissance.

Ce fantôme à béquille ressemble un peu à ce que l'on ressent dans un cauchemar ; une oppression, une suffocation, amènent parfois ces images dans le cerveau. Tout bruit subit entendu par le dormeur sans en être éveillé immédiatement, toute sensation analogue du toucher est assimilée au rêve, et adaptée de manière à s'y rattacher et à entrer dans le courant de la pensée du songe, quelle qu'elle soit, et rien n'est plus remarquable que cette rapidité avec laquelle l'imagination pourvoit à l'explication complète de cette interruption, suivant la marche des idées exprimées dans le songe, même lorsque à peine un moment lui est accordé pour cette opération. Si, par exemple, on rêve d'un duel, les sons qui arrivent sont en un clin d'œil la détonation des pistolets ; s'il s'agit d'un songe d'un orateur prononçant sa harangue, les sons se changent en applaudissement de l'auditoire ; le dormeur parcourt-il des ruines, le bruit devient celui de la chute d'une portion de la masse : en un mot, un système explicatif est adopté pendant le sommeil avec une telle rapidité, qu'en supposant que le bruit imprévu et brusque qui a éveillé à demi le dormeur ait été un appel à haute voix, l'explication de ce bruit a lieu pour le dormeur et est parfaite à son intelligence avant qu'un second effort de la personne qui l'éveillait l'ait appelé au monde et à ses réalités. Les successions de nos idées dans le sommeil est si rapide et si intuitive, qu'elle nous explique la vision de Mahomet, qui eut le temps de monter jusqu'au septième siècle avant que la jarre d'eau tombée au commencement de l'extase se fût vidée entièrement lorsqu'il reprit ses sens.

Mais ne nous occupons pas ici du sommeil et des rêves, qui feront l'objet d'un prochain chapitre spécial, rendons-nous compte simplement des hallucinations

Il est un phénomène éprouvé par un grand nombre de personnes, et auxquels Alfred Maury, avec lequel je m'en suis entretenu plusieurs fois, était lui-même fort sujet, qui jette un grand jour sur le mode de production des rêves : ce sont les hallucinations dont est précédé le sommeil ou accompagné le réveil. Ces images, ces sensations fantastiques se produisent au moment où le sommeil nous gagne, ou que nous ne sommes encore imparfaitement réveillés. Elles constituent un genre à part d'hallucinations auxquelles convient l'épithète d'*hypnagogiques*, dérivée des deux mots grecs ζπνος, *sommeil*, άγωγεύς, *qui amène, conducteur*, dont Réunion indique le moment où l'hallucination se manifeste d'ordinaire.

Les personnes qui éprouvent le plus fréquemment ces hallucinations hypnotiques sont d'une constitution facilement excitable et généralement prédisposées à l'hypertrophie du cœur à la

péricardite et aux affections cérébrales. C'est ce qu'Alfred Maury a pu confirmer par sa propre expérience (*Le Sommeil et les Rêves*).

Mes hallucinations, écrit-il, sont plus nombreuses et surtout plus vives, quand j'ai, ce qui est fréquent chez moi, une disposition à la congestion cérébrale. Dès que je souffre de céphalalgie, dès que j'éprouve des douleurs nerveuses dans les yeux, les oreilles, le nez, dès que je ressens des tiraillements dans le cerveau, les hallucinations m'assiègent, à peine la paupière close. Aussi, je m'explique pourquoi j'ai toujours été sujet à ces hallucinations en diligence, après y avoir passé la nuit, le défaut de sommeil, le sommeil imparfait, amenant constamment chez moi le mal de tête. Un de mes cousins, Gustave L..., qui éprouvait les mêmes hallucinations, a eu l'occasion de faire en ce qui le touche, des remarques analogues. « Lorsque dans la soirée, dit-il, je me suis livré à un travail opiniâtre, les hallucinations ne manquent jamais. Il y a quelques années, ayant passé deux jours consécutifs à traduire un long passage grec assez difficile, je vis, à peine au lit, des images si multipliées, et qui se succédaient avec tant de promptitude, que, en proie à une véritable frayeur, je me levai sur mon séant pour les dissiper. Au contraire, à la campagne, quand j'ai l'esprit calme, je ne constate que rarement le phénomène. »

Le café noir, le vin de champagne qui, même pris en assez petite quantité, provoquent chez moi des insomnies et de la céphalalgie, me disposent fortement aux visions hypnagogiques. Mais, dans ce cas, elles n'apparaissent qu'après un temps fort long, quand le sommeil appelé vainement durant plusieurs heures va finir par me gagner.

A l'appui des observations qui tendent à faire regarder la congestion cérébrale comme l'une des causes marquées d'hallucinations, je dirai que tous ceux qui les éprouvent comme moi, et que j'ai rencontrés, m'ont assuré être également fort sujets aux maux de tête, tandis que plusieurs personnes, entre lesquelles je citerai ma mère, et auxquelles la céphalalgie est à peu près inconnue, m'ont déclaré n'avoir jamais vu ces images fantastiques.

Cette observation nous montre que le phénomène doit se lier à une surexcitation du système nerveux et à une tendance congestive du cerveau.

L'hallucination hypnagogique est un indice que, durant le sommeil qui se prépare, l'activité sensorielle et cérébrale sera notablement affaiblie. En effet, quand ces hallucinations débutent, l'esprit a cessé d'être attentif ; il ne poursuit plus l'ordre logique et volontaire de ses pensées, de ses réflexions ; il abandonne à elle-même son imagination, et devient le témoin passif des créations que celle-ci fait naître et disparaître incessamment. Cette condition de non-attention, de non-tension intellectuelle, est, dans le principe, nécessaire pour la production du phénomène ; et elle explique comment celui-ci est un prodrome du sommeil. Car, pour que nous puissions nous y livrer, il faut que l'intelligence se retire en quelque sorte, qu'elle détende ses ressorts et se place dans un demi-état de torpeur. Or, le commencement de cet état est précisément celui qui est nécessaire pour l'apparition de ces sortes d'hallucinations. Le retrait de l'attention peut être l'effet soit de la fatigue des organes de la pensée, de leur défaut d'habitude d'agir et de fonctionner longtemps, soit de la fatigue des sens qui s'émeussent momentanément, n'apportent plus les sensations au cerveau et dès lors ne fournissent plus à l'esprit d'éléments, de sujets d'activité. C'est de la première de ces causes que résulte le sommeil auquel nous a conduit la rêvasserie qui l'a précédé. L'esprit, en cessant d'être attentif, a graduellement amené le sommeil. Telle est la raison pour laquelle certaines personnes, peu habituées à la méditation ou à l'attention purement mentale, s'endorment sitôt qu'elles veulent méditer ou seulement lire. Voilà pourquoi un discours, un livre ennuyeux provoquent à dormir : l'attention n'étant plus suffisamment excitée par l'orateur ou l'intérêt du livre, elle se retire, et le sommeil ne tarde pas à s'emparer de nous.

Dans cet état de non-attention, les sens ne sont point encore assoupis : l'oreille entend, les membres sentent ce qui est encore en contact avec eux, l'odorat perçoit les odeurs ; mais cependant leur aptitude à transmettre la sensation n'est plus aussi vive, aussi nette que dans l'état de veille. Quant à l'esprit, il cesse d'avoir une conscience claire de moi, il est en quelque sorte passif, il est tout entier dans les objets qui le frappent ; il perçoit, voit, entend, mais sans savoir qu'il perçoit, voit, entend. Il y a là un machinisme mental d'une nature fort particulière et en tout semblable à celui de la rêvasserie.

Mais dès que l'esprit a lui, dès que l'attention se rétablit, la conscience reprend ses droits. On peut donc dire avec raison que, dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil, l'esprit est le jouet des images évoquées par l'imagination, que celles-ci le remplissent tout entier, le

mènent où elles vont, le ravissent comme au dehors de lui, sans lui permettre dans le moment de réfléchir sur ce qu'il fait, quoique ensuite, rappelé à soi, il puisse parfaitement se souvenir de ce qu'il a éprouvé.

Une fois, sous l'empire d'une faim due à une diète qu'il s'était imposée pour raison de santé, M. Maury vit, dans l'état intermédiaire entre la veille et le sommeil, une assiette et un mets qui prenait une main armée d'une fourchette. Endormi, quelques minutes après, il se trouva à une table bien servie, et entendit, dans ce rêve, le bruit des fourchettes et des convives.

Il n'y a pas que des images plus ou moins étranges, des sons, des sensations de goût, d'odeur, de toucher qui nous assaillent au moment où le sommeil nous gagne ; quelquefois des mots, des phrases surgissent tout à coup dans la tête, quand on s'assoupit, et cela sans être aucunement provoqués. Ce sont de véritables hallucinations de la pensée, car les mots sonnent à l'oreille interne comme si une voix étrangère les articulait.

Le phénomène se produit donc de même, qu'il s'agisse d'un son ou d'une idée. Le cerveau a été fortement impressionné par une sensation, par une pensée ; cette impression se reproduit plus tard spontanément, par retentissement de l'action cérébrale, lequel donne naissance soit à une hallucination hypnagogique, soit à un rêve. Ces répercussions des pensées, cette réapparition d'images antérieurement perçues par l'esprit, sont souvent indépendantes des dernières préoccupations de celui-ci. Elles résultent alors de mouvements intérieurs du cerveau corrélatifs de ceux du reste de l'organisme, où elles se produisent par voie d'enchaînement avec d'autres images qui ont surexcité l'esprit, de la même façon que cela se produit pour nos idées, sitôt que nous nous abandonnons à la rêverie, que nous laissons vaguer notre imagination.

Des apparitions vues en rêve peuvent être également que des hallucinations causées par la réminiscence d'un souvenir effacé, latent dans la mémoire. Exemple l'observation suivante d'Alfred Maury (*Le Sommeil et les Rêves*).

J'ai passé mes premières années à Meaux, et je me rendais souvent dans un village voisin, nommé Trilport, situé sur la Marne, où mon père construisait un pont. Une nuit, je me trouve en rêve transporté aux jours de mon enfance, et jouant dans ce village de Trilport ; j'aperçois, vêtu d'une sorte d'uniforme, un homme auquel j'adresse la parole, en lui demandant son nom. Il m'apprend qu'il s'appelle C..., qu'il est le garde du port, puis disparaît pour laisser la place à d'autres personnages. Je me réveille en sursaut avec le nom de C... dans la tête. Était-ce là une pure imagination, ou y avait-il eu à Trilport un garde du nom de C... ? Je l'ignorais, n'ayant aucun souvenir d'un pareil nom. J'interroge, quelques temps après, une vieille domestique jadis au service de mon père, et qui me conduisait souvent à Trilport. Je lui demande si elle se rappelle un individu du nom de C..., et elle me répond aussitôt que c'était un garde du port de la Marne quand mon père construisait son pont. Très certainement je l'avais vu comme elle, mais le souvenir s'en était effacé. Le rêve, en l'évoquant, m'avait comme révélé ce que j'ignorais.

C'est encore là un type parfait d'hallucination proprement dite. Il faut nous défier des images latentes, des souvenirs effacés et de l'inconscient. Il y a plus d'une impression de ce genre dans les relations qui m'ont été adressées³⁰. Les publier ici serait inutile. Cependant il ne sera pas sans intérêt de mentionner les quatre récits suivants :

Il y a un an environ, me trouvant dans cet état intermédiaire qui suit immédiatement le réveil et dans lequel on n'a pas encore complètement repris ses sens, j'ai vu très nettement, et cela dans l'obscurité presque complète (il était cinq heures du matin), une forme humaine se tenant immobile à un mètre devant moi.

Le phénomène a duré quelques secondes, puis l'image s'est évanouie, pour reparaitre un moment après avec les mêmes traits que la première fois. Je n'ai reconnu personne en elle, et c'est peut-être là la raison pour laquelle je n'ai pas constaté de coïncidence avec une mort.

Il y a quelques mois, dans les mêmes circonstances, une nouvelle figure m'est apparue, figure également inconnue de moi.

Je dois ajouter qu'antérieurement à ces manifestations, j'ai eu l'occasion de m'assurer qu'étant subitement réveillé au milieu d'un songe, on peut continuer à voir, à l'état de veille, pendant un instant très court, les objets que l'on vient de voir pendant le sommeil.

³⁰ Voy. Sur ce sujet, outre les auteurs précédents, J. Liégeois, *De la Suggestion et du Somnambulisme*, 1889.

Mais dans les deux cas qui précèdent, la vision a commencé à se produire postérieurement au réveil et n'a pas été, comme dans ce dernier cas, la continuation d'une impression éprouvée pendant le rêve. Il y a donc probablement là une distinction à établir entre ces deux genres de phénomènes.

Ch. Tousche.

Vice-secrétaire de la Société scientifique Flammarion
de Marseille, Membre de la société astronomique de
France et de la Société des Hautes Etudes psychiques
de Marseille. [Lettre 388.]

C'est très probablement là une hallucination hypnagogique.

J'avais douze ans. Un matin vers sept heures (je ne me souviens pas de l'époque de l'année, mais il faisait jour), j'étais au lit et seul dans la maison ; un oncle, qui couchait dans le même appartement, s'était levé, une heure, au moins, auparavant pour travailler (il était maréchal-ferrant). Une table ronde se trouvait près du lit et touchait l'alcôve ; sur la table quelques objets, notamment mes effets.

Au moment où, m'éveillant, j'ai ouvert les yeux, j'ai vu, près de la table et me faisant face, un homme paraissant faire le nœud de sa cravate.

J'ai immédiatement refermé les yeux, retenant mon souffle ; puis, quelques instants après, – une demie-minute peut-être, – la curiosité était plus forte que la frayeur, j'ai rouvert les yeux et j'ai vu ce même homme qui contournait la table pour passer *entre l'alcôve et cette table*. J'ai de nouveau fermé les yeux, et, lorsque je les ai rouverts, je n'ai plus rien vu.

Cet homme passait entre la table et l'alcôve et, cependant, la table touchait l'alcôve. Je n'ai du reste entendu aucun bruit (ni bruit de pas, ni autre, même léger). Il ne paraissait pas faire attention à moi.

Je ne me souviens pas des traits de son visage qui m'étaient inconnus. Cette apparition n'a pas coïncidé avec la mort d'une personne, de moi connue.

G. Lamy,

89, rue Richelaudière, à Saint-Etienne (Loire). [Lettre 327.]

Même cas sans doute.

Il y a environ deux mois, un soir, étant couché depuis quelques instants et non encore endormi, j'éprouvai tout à coup la sensation d'un corps lourd se posant sur mes jambes.

Je sortis la tête de sous les couvertures et je distinguai très distinctement un enfant emmaillotté qui me regardait en souriant. Effrayé par cette apparition, je tire vivement mon bras et je lance brutalement un coup de poing dans sa direction. L'enfant saute par le bas du lit et disparaît. J'étais parfaitement éveillé. La lune éclairant suffisamment ma chambre pour en distinguer les objets, j'ai parfaitement aperçu la vision.

De plus, mon appartement étant bien fermé, aucun animal n'a pu pénétrer pour sauter sur mon lit. Et ensuite je me suis assuré, le lendemain matin, que tout était en ordre. J'ajoute, comme complément, que mon esprit s'était porté instinctivement vers mon petit neveu, alors âgé de trois mois, et qui, grâce à Dieu, se porte à merveille.

J. M.,

à Manasque. Lettre 393.

Ce sont encore là des hallucinatoires.

Il n'y a pas plus de quinze jours, j'ai eu, la nuit, étant dans mon lit mais parfaitement éveillé et les yeux grands ouverts, l'impression de voir un être humain.

Cette impression a duré plus d'une minute ; elle m'a fait l'effet d'un médaillon représentant un buste de femme aussi grand que nature se déplaçant comme le ferait une projection lumineuse, se dégradant, changeant de forme.

Pendant cette minute, j'ai eu le temps de rappeler mes souvenirs en songeant à être utile à vos recherches.

Cette figure n'a éveillé en moi aucun souvenir et m'a parue totalement inconnue, je ne puis donc savoir si cette apparition coïncide avec une mort ; en tout cas, ce ne serait pas quelqu'un de mes proches.

Je n'ai pas cru à une apparition, mais plutôt à une aberration du sens de la vue.

Je dois dire que l'obscurité était complète dans ma chambre et que j'ai très bien distingué les traits.

Henriot,

vétérinaire, à Chavanges (Aube). [Lettre 473.]

Il y a là sans doute également une sorte de demi-rêve hallucinatoire.

Les exemples qui précèdent peuvent être expliqués par la théorie des hallucinations. Plusieurs ne laissent aucun doute. On est tenté de mettre sur le même rang tous les faits dont nous nous occupons ici, et c'est, en général, ce que l'on croit. Mais un grand nombre d'objections s'y

opposent, si l'on ne se contente pas d'un aperçu superficiel, si l'on se donne la peine d'analyser à fond les faits observés.

Quelques exemples paraîtraient pouvoir être classés dans la catégorie précédente. Ainsi, M. V. de Kerkhove étant au Texas, fumant tranquillement sa pipe après son dîner, vers le coucher du soleil, et voyant son grand-père, resté en Belgique, lui apparaître dans l'embrasement d'une porte. L'auteur sommeillait doucement après un bon dîner, et se trouvait dans les conditions d'une hallucination hypnagogique. On pourrait admettre là ce genre d'hallucination si son grand-père n'était pas mort justement à cette heure-là. Pourquoi une hallucination à ce moment précis ? On répliquera que c'est précisément cette coïncidence qui l'a fait remarquer. Mais non. L'auteur n'en a jamais eu d'autre, et il en est de même, en général, dans tous les récits. Il est très rare qu'une même personne ait vu plusieurs apparitions : généralement on en a vu qu'une, coïncident avec une mort. Le cas n'est pas du tout le même que pour des pressentiments plus ou moins vagues dont l'un, se réalisant par hasard, est plus remarqué que les autres.

Et M. de Kerkhove n'était pas préoccupé de la santé de son grand-père, pas plus que Mme Block lorsqu'elle a vu, à Rome, son neveu de 14 ans qui mourait à Paris, et qu'elle avait laissé bien portant, pas plus que Mme Berget entendant, à Schlestadt, chanter son amie, religieuse, au moment où elle mourait dans un couvent de Strasbourg, pas plus que la jeune fille qui pendant un dîner fort gai voit apparaître sa mère, pas plus que M. Garling rencontrant en plein jour sur une route le double de son ami Harrison mourant du choléra. Nos 181 cas sont tout à fait en dehors de ces explications physiologiques. Il n'y a là aucune des conditions et associations d'idées communes aux rêves hypnagogiques.

Autre objection : Les dates précises de mort connues par les apparitions et en contradiction parfois avec les documents, par exemple le cas de Mme Wheatcroft voyant son mari, le capitaine, tué le 14 novembre, tandis que plus tard les papiers du ministère de la guerre portèrent par erreur le 15, date qui fut ultérieurement rectifiée. L'explication par l'hallucination est d'une insuffisance notoire. Quoique, sur les nombreux cas signalés, il puisse exister *quelques* coïncidences fortuites, l'ensemble ne s'explique pas par cette hypothèse. Sans contre-dit, il y a des hallucinations réelles et aussi des coïncidences purement fortuites ; mais ni les unes ni les autres n'empêchent qu'il y ait aussi des manifestations télépathiques de mourants. Les trois cas sont représentés dans la série de mes documents.

Nous constaterons bientôt, d'ailleurs, que l'action psychique d'un esprit sur un autre, à distance, est un fait irrécusable.

Brierre de Boismont cite l'histoire suivante, que Ferriar, Hibbert et Abercrombie ont envisagée sous des rapports différents.

Un officier de l'armée anglaise, lié avec ma famille, dit Ferriar, fut envoyé en garnison, vers le milieu du siècle dernier, dans le voisinage d'un gentilhomme écossais, qu'on disait doué de la seconde vue. Un jour que l'officier, qui avait fait sa connaissance, lisait une comédie aux dames, le maître de la maison, qui se promenait dans l'appartement, s'arrêta court et prit le regard d'un inspiré. Il tira la sonnette et ordonna à un valet de sceller un cheval pour aller immédiatement à un château voisin savoir des nouvelles de la santé de la dame, et si la réponse était favorable de se rendre à un autre château pour s'informer d'une autre lady qu'il nomma.

L'officier ferma le livre et pria son hôte de vouloir bien lui donner l'explication de ces ordres instantanés. Celui-ci hésita, mais finit par avouer que la porte lui avait paru s'ouvrir et qu'il avait vu entrer une petite femme ayant de la ressemblance avec les deux dames désignées ; cette apparition, ajouta-t-il, était l'indice de la mort subite de quelque personne de sa connaissance.

Plusieurs heures après, le domestique revint avec la nouvelle qu'une de ces dames était morte d'apoplexie au moment où l'apparition avait eu lieu.

Dans une autre circonstance, il arriva que, ce seigneur ayant été obligé de garder le lit, l'officier lui fit la lecture par une nuit d'orage. Le bateau de pêche se trouvait alors à la mer. Le vieux gentleman, après avoir témoigné à diverses reprises beaucoup d'inquiétude sur ses gens, s'écria tout à coup : « *Le bateau est perdu* . – Comment le savez-vous ? lui demanda le colonel. – Je vois, répondit le malade, deux bateliers, qui en portent un troisième noyé ; ils ruissellent d'eau et le place près de votre chaise. » Dans la nuit les pêcheurs revinrent avec le corps d'un des marinières.

Ferriar, ajoute B. de Boismont, attribue avec raison cette vision aux hallucinations. Suivant Abercrombie, elle serait la réminiscence d'un rêve oublié. Nous pensons qu'elle doit surtout être rapportée aux hallucinations qui se manifestent pendant l'extase.

Il eût été plus simple d'avouer que la chose est inexplicable.

On n'est pas autorisé à mettre sur le compte des hallucinations tous les faits inexplicables, celui-ci, entre autres, sur mille.

Cardan raconte que pendant son séjour à Pavie, regardant par hasard ses mains, il fut très alarmé d'apercevoir sur son index droit un point rouge. Dans la soirée, il reçut une lettre de son gendre qui lui apprenait l'emprisonnement de son fils, et le désir ardent qu'il avait de le voir à Milan, où il était *condamné à mort*. La marque continua à s'étendre pendant cinquante-trois jours, jusqu'à ce qu'elle atteignît l'extrémité du doigt : elle était alors rouge comme du sang. Son fils ayant été exécuté, la tâche diminua aussitôt ; le lendemain de sa mort elle avait presque entièrement disparu, et deux jours après, il n'en restait plus de trace³¹

Ce fait bizarre est également classé par B. de Boismont au nombre des hallucinations (obs. 44) Pour quelle raison ? Une illusion de la vue qui dure cinquante-trois jours ! Et la coïncidence ? Ici encore, est-elle négligeable ? Le fils condamné à mort n'a-t-il pas agi physiquement sur son père, par une influence qui n'a cessé qu'à la mort ?

Dans son excellent ouvrage sur le cerveau³², Gratiolet met – à tort aussi, suivant nous – les trois observations suivantes au rang des hallucinations :

M. Chevreul, l'éminent chimiste, méditait un jour, assis et courbé près de son foyer. C'était en 1814, quelques jours avant l'occupation de Paris par les alliés. Une inquiétude universelle régnait. Un moment, il se lève, se retourne et voit, entre les deux croisées de son cabinet, une forme pâle et blanche, semblable à un cône fort allongé que surmonterait une sphère. Cette forme assez mal définie d'ailleurs, était immobile, et pendant que M. Chevreul la considérait, il était dans un état tout particulier d'angoisse. Il n'éprouvait aucune frayeur morale, et cependant il se sentait frissonner ; un instant il détourna les yeux et cessa alors de voir le fantôme, puis, les reportant vers le même lieu, il l'y retrouva dans la même attitude. Cette épreuve fut répétée avec le même résultat ; fatigué de cette vision persistante, le savant se décida à se retirer dans sa chambre à coucher. Pendant ce mouvement, qui l'obligeait à passer devant le fantôme, celui-ci s'évanouit.

Trois mois après, M. Chevreul apprit, assez tardivement, la mort d'un vieil ami qui, en signe de souvenir lui léguait sa bibliothèque ; cette triste nouvelle avait été singulièrement retardée par la difficulté de communication dans cette malheureuse époque, et, en rapprochant les dates, il constata entre la vision et l'heure de la mort de son ami une sorte de coïncidence. Si j'avais été superstitieux, me disait M. Chevreul, j'aurais pu croire à une apparition réelle.

C'est précisément là la question. Y-a-t-il eu apparition ou hallucination ?

Chevreul a signalé également à Gratiolet le cas suivant :

Un des anatomistes qui ont illustré la fin du 18^e siècle, X..., se fait coiffer. Tout à coup il se retourne et dit à son perruquier : « Pourquoi me serrez-vous le bras ? » Celui-ci s'excuse et nie. Un moment après même observation, même réponse. Le coiffeur achève enfin son œuvre, renouvelle les dénégations les plus formelles et se retire.

Le lendemain, X..., apprit la mort d'un de ses amis. Au moment même où il s'était senti serrer le bras, ce malheureux s'était noyé. X... eut l'esprit frappé de cette coïncidence le reste de sa vie, et fut dès lors sujet à des terreurs d'enfant, si bien que le soir il se faisait accompagner dans sa chambre où l'on demeurait près de lui jusqu'à ce qu'il fût endormi.

³¹ Cardan, *De vita propria*.

³² Tome II de *l'Anatomie comparée du système nerveux considéré dans ses rapports avec l'intelligence*, par Leuret et Gratiolet, 1839-1857.

L'hallucination n'est pas démontrée non plus dans ce cas-ci.

Le troisième fait dont parle Gratiolet lui a également été rapporté par Chevreul :

Il était encore enfant et jouait aux billes dans une chambre où, quelques mois auparavant, était morte une de ses tantes. Une de ses bille lui échappe et roule dans l'alcôve ; l'enfant se précipite, mais, au moment où il se baisse pour la ramasser, il sent passer sur sa tête un souffle léger, et un baiser effleure sa joue ; il entend en même temps murmurer à son oreille ce mot : Adieu !

Gratiolet ajoute : « Il est bien évident que, dans ce cas, l'hallucination s'est développée sous l'influence du principe d'association d'idées. »

Eh bien, non, ce n'est pas *évident*.

Voici un exemple fort remarquable, tiré des Hallucinations de B. de Boismont (obs.87).

M^{elle} R..., douée d'un excellent jugement, religieuse sans bigoterie, habitait, avant d'être mariée, la maison de son oncle, médecin célèbre, membre de l'institut. Elle était alors séparée de sa mère, atteinte, en province, d'une maladie assez grave. Une nuit, cette jeune personne rêva qu'elle l'apercevait devant elle, pâle, défigurée, prête à rendre le dernier soupir, et témoignant surtout un vif chagrin de ne pas être entourée de ses enfants, dont l'un, curé d'une des paroisses de Paris, avait émigré en Espagne, et dont l'autre était à Paris. Bientôt elle l'entendit l'appeler plusieurs fois de son nom de baptême, elle vit, dans son rêve, les personnes qui entouraient sa mère, s'imaginant qu'elle demandait sa petite-fille, portant le même nom, aller la chercher dans la pièce voisine ; un signe de la malade leur apprit que ce n'était point elle, mais sa fille qui habitait Paris, qu'elle désirait voir. La figure exprimait la douleur qu'elle éprouvait de son absence ; tout à coup ses traits se décomposèrent, se couvrirent de la pâleur de la mort ; elle retomba sans vie sur son lit.

Le lendemain, M^{elle} R... parut fort triste devant son oncle, qui lui demanda la cause de son chagrin ; elle lui raconta dans tous les détails le songe qui l'avait si fortement tourmentée. Celui-ci la pressa contre son cœur en lui avouant que la nouvelle n'était que trop vraie, que sa mère venait de mourir ; mais il n'entra point dans d'autres explications.

Quelques mois après, M^{elle} R..., profitant de l'absence de son oncle pour mettre en ordre ses papiers auxquels, comme beaucoup d'autres savants, il n'aimait pas qu'on touchât, trouva une lettre qui avait été jetée dans un coin. Quelle ne fut pas sa surprise en lisant toutes les particularités de son rêve, que son oncle avait passées sous silence, ne voulant pas produire une émotion trop forte sur un esprit déjà si vivement impressionné.

Ces renseignements, ajoute l'auteur, nous ont été donnés par la personne elle-même, dans laquelle nous avons la plus grande confiance³³.

A l'honneur de son jugement scientifique indépendant et éclairé, Brierre de Boismont fait lui-même ici les réflexions suivantes :

« Il convient, sans doute, de se tenir ici dans une réserve prudente, et l'explication donnée pour le songe du ministre dont parle Abercrombie pourrait à la rigueur être invoquée dans ce cas ; mais nous dirons franchement que ces explications sont loin de nous satisfaire et que ce sujet, dont nous nous sommes beaucoup occupé, touche aux plus profonds mystères de notre être ; si nous voulions citer tous les noms des personnes connues ayant une haute position dans la science, un jugement excellent, des connaissances très étendues, qui ont eu de ces avertissements, de ces pressentiments, il y aurait matière à plus d'une réflexion. »

Ainsi les physiologistes étaient déjà prêts, il y a un demi-siècle, à faire part de l'*inconnu* dans la théorie des hallucinations. Le lecteur est édifié maintenant sur le cadre et les limites de

³³ Ce fait mérite, ainsi que les deux cas de l'officier anglais rapportés par Ferriar et les deux premiers de Chevreul, d'être inscrits au nombre des faits de télépathie. Nous leur donnerons donc les n^{os} CLXXXII, CLXXXIII, CLXXXIV, CLXXXV et CLXXXVI de notre série. Le troisième de Chevreul pourrait être rapporté à l'examen critique des manifestations de *morts*. *Nous n'y sommes pas encore*.

cette théorie physiologique et pathologique. *L'hallucination n'explique pas les faits.* Notre devoir est maintenant de chercher cette explication.

Table des matières

Introduction	2
Chapitre I – Les incroyables.....	7
Chapitre II – Les crédules	18
Chapitre III – Les manifestations télépathiques de mourants et les apparitions	29
Chapitre IV – Admission des faits	106
Chapitre V – Des hallucinations proprement dites.....	118